

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 360 — 44 PAGES — MARDI 23 MAI 1978

La situation au Sud-Liban

Israël pose trois conditions au retrait de ses troupes le 13 juin

LIRE PAGE 9

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les massacres de Kolwezi et les interventions françaises en Afrique

Une seconde décolonisation ?

Les massacres commis à Kolwezi — même s'ils ne sont pas *tous imputables* aux « *rebelles* » du Shaba — permettront à M. Giscard d'Estaing de justifier sans difficulté l'intervention des parachutistes français.

Cela étant, la politique française en Afrique — décidée et conduite sans vrais débats — demeure en question. Avoir pu sauver de la mort plusieurs centaines d'Européens est une chose dont on peut se féliciter. Avoir fourni par la même occasion au régime très contestable du président Mobutu — et le lui fournir demain en demeurant sur place ? — un nouveau sursis en est une autre. Tôt ou tard, et à moins d'un improbable amendement du « mobutisme », se posera la vraie question : doit-on, pour défendre ici comme au Tchad les « amis » de la France (ou ses intérêts économiques), maintenir artificiellement au pouvoir des dirigeants rejetés par une partie importante de leur peuple ? Autrement dit, peut-on, sous couvert de solidarité « modérée », devenir en Afrique ce « gendarme occidental » que les Etats-Unis avaient tragiquement voulu incarner en Indochine ?

A cette question, moins facile à trancher que ne le pense parfois la gauche, mais qui concerne au premier chef les Français, s'en ajoute une seconde, qu'il appartiendra *cette fois* aux Africains eux-mêmes de réexaminer. Au Shaba comme en Ogaden, au Sahara comme au Tchad, au Sud-Soudan ou en Erythrée se multiplient des conflits qui ne peuvent s'analyser en se référant exclusivement à l'affrontement des idéologies ou aux rivalités internationales. Dans tous les cas, ce qui est en cause, c'est aussi et surtout la lancinante question des frontières coloniales. Une question bien trop complexe et trop grave pour qu'on l'escamote en cédant à des réflexes simplificateurs ou militants. La lutte entre « modérés » et « progressistes », la volonté néocoloniale de l'Occident et de l'U.R.S.S. de se partager les prodigieuses richesses d'un continent longtemps négligé, ne suffisent pas à rendre compte du drame que vit aujourd'hui l'Afrique.

Dans la plupart des cas — la guerre de l'Ogaden l'a spectaculairement démontré, — les facteurs nationalistes, le souci de minorités opprimées de sauvegarder, ou de reconquérir, une certaine identité nationale, l'emportent de très loin sur les préoccupations idéologiques. Autoritairement découpée par la colonisation, partagée selon des critères abstraits, l'Afrique est une mosaïque d'Etats d'autant plus fragiles qu'ils sont sans vraies racines ni cohésion culturelle. En *défendant le principe* tabou du maintien des frontières, l'O.U.A. accepte délibérément de perpétuer beaucoup d'injustices pour éviter à l'Afrique, sous-peuplée et déjà trop divisée, de basculer dans un chaos de violences à répétition. Elle renonce par là même à s'engager dans l'aventure d'une seconde décolonisation qui, dans bien des cas, serait justifiée en équité. Jusqu'à présent, les dirigeants africains — qu'ils soient « progressistes » ou « modérés » — ont jugé que l'enjeu était trop grave pour que ce principe souffre une seule exception.

On peut se demander aujourd'hui, face à cette efflorescence de rébellions éparses, si une telle rigidité sera longtemps tenable. L'instabilité chronique d'Etats contre nature constitue pour l'Afrique un danger mortel. D'autant plus mortel que, en dehors du continent, trop de « protecteurs » en puissance s'emploient déjà à tirer profit — pour la deuxième fois dans l'histoire — d'une aberration géographique que l'homme blanc imposa jadis à l'homme noir. Pour la France, en tout cas, définir une vraie politique africaine consisterait d'abord à choisir : jouer « habilement » de cette contradiction principale ou aider modestement à sa solution.

• ZAIRE : M. Mobutu souhaite que les légionnaires restent au Shaba « quelque temps »
• TCHAD : la situation militaire continue de se dégrader
• « SOMMET » DE PARIS : M. Giscard d'Estaing lance un appel à la paix, « condition du progrès » sur le continent

La cinquième conférence franco-africaine, à laquelle sont représentées vingt et une délégations, s'est ouverte ce lundi matin 22 mai au palais de l'Elysée. M. Giscard d'Estaing a déclaré : « La paix elle-même devient la condition du progrès en Afrique. » Les événements dramatiques du Shaba, la dégradation de la situation militaire au Tchad, le conflit du Sahara occidental, pèsent d'un grand poids sur une réunion qui, à l'origine, devait être consacrée pour l'essentiel aux problèmes de développement et de coopération économique.

● AU ZAIRE, les opérations d'évacuation des quelque deux mille Européens de Kolwezi ont pris fin dimanche. La cité minière est entièrement contrôlée par les parachutistes français et belges. Selon un premier bilan, plus de cent vingt Européens et des centaines de Zaïrois ont été massacrés lors de l'occupation de la ville par les rebelles.

Lundi matin cependant, le ministère français de la défense indiquait que les rebelles demeuraient présents autour de la ville et que le 2e REP adaptait son dispositif en conséquence. Dimanche, un Transall avait été pris au décollage sous le feu adverse. Le ministère ajoute que des armes soviétiques ont été découvertes. Il annonce aussi que les soldats français disparus ont été retrouvés ; le 2e REP a eu au total deux tués et quatorze blessés.

Le président Mobutu a déclaré, samedi soir, qu'il souhaitait que les troupes françaises restent au Shaba « pendant quelque temps », après le rapatriement de tous les Européens. Aucune décision n'avait encore été annoncée à ce propos du côté français ce lundi en fin de matinée. D'autre part, une trentaine de militaires marocains, dont la mission n'est pas précisée, ont débarqué dimanche à Kinshasa. Enfin, les autorités belges devaient prendre une décision lundi soir quant au maintien de leurs troupes à Kolwezi. M. Vanden Boeynants, ministre belge de la défense, avait indiqué samedi soir que « la mission des parachutistes belges était initialement limitée à soixante-douze heures et devrait prendre fin mardi à l'aube. »

De son côté, M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, a accusé la France de chercher à « maintenir des points d'appui sur le continent noir, tandis que la Belgique cherche la coopération plutôt avec un pays qu'avec un régime. » En outre, un des représentants du Front national de libération du Congo (F.L.N.C.) à Bruxelles a indiqué que cette organisation avait pris des contacts, avant l'intervention des parachutistes, avec des délégations des Etats dont les Européens de la ville étaient citoyens, afin d'organiser le départ de ceux qui le désiraient, mais que ces démarches étaient restées sans réponse.

● AU TCHAD, la situation militaire, après une pause de quelques semaines, s'est sérieusement détériorée au cours des derniers jours. On a confirmé à Paris la mort, vendredi, de trois coopérants militaires français au cours des opérations de dégagement de la garnison d'Ati, située à 400 kilomètres seulement de N'Djamena. L'attaque, déclenchée dans la nuit de jeudi à vendredi, était dirigée par le chef rebelle Ahmat Acyl, troisième adjoint à l'état-major des forces du Frolinat. Celui-ci avait participé, en mars dernier, aux pourparlers de paix de Sebha (Libye), qui s'étaient conclus sur la signature d'un accord de cessez-le-feu, violé quelques semaines plus tard par les troupes du Frolinat.

● A ALGER, au cours d'une conférence donnée samedi, M. Mohamed Lamine, premier ministre du gouvernement sahraoui, a dénoncé l'intervention française au Sahara occidental, ajoutant que, si celle-ci se prolongeait, « la République sahraouie serait obligée de faire appel à d'autres forces, bien qu'elle soit opposée par principe à l'internationalisation des conflits ». Il a souligné que, si les pilotes de Jaguar français venaient à être capturés vivants, ils seraient jugés par des « congrès populaires de base ».

Plus de cent vingt morts

Le cauchemar a pris fin dimanche soir 21 mai pour les derniers Européens de Kolwezi qui, à l'exception de résidents de longue date, ont tous été évacués, dans la journée, de la cité minière du Shaba. Selon un bilan provisoire, cent vingt-huit cadavres d'Européens ont été dénombrés dans les rues de Kolwezi et dans plusieurs charniers découverts par les parachutistes français. Cependant, certaines estimations font état de plus de cent cinquante morts et de dizaines de disparus, auxquels s'ajoutent les très nombreuses victimes africaines parmi la population civile de Kolwezi.

L'agglomération présente l'aspect d'une ville morte après les sept jours de terreur. Tous les habitants Noirs de la cité se sont barricadés dans leurs demeures. Dans le quartier commercial, il ne reste plus un seul magasin qui n'ait été pillé.

C'est dans la soirée de samedi que le ministère français de la défense a annoncé la reconquête de la ville par les légionnaires. « *La mission de rétablissement de la sécurité à Kolwezi, confiée au 2e régiment de parachutistes, peut être considérée comme remplie* », a indiqué le communiqué du ministère.

(Lire la suite page 3.)

Six jours de terreur dans la cité minière

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — « *J'ai fouillé pendant vingt minutes. J'ai marché sur le tas de corps pour essayer de reconnaître quelqu'un... Une vingtaine, une trentaine, des hommes, des femmes, des enfants... Je n'ai pu reconnaître personne, mais si vous me trouvez des photos, je suis sûr que je le reconnaîtrai.* » Un autre témoin : « *Une famille française, ils les ont traînés dans la rue, tous fusillés.* » « *Tu l'as pas revu ?* », une Française éclate en sanglots dans les bras d'un ami. Son époux manque à l'appel...

Kolwezi est synonyme de terreur pour ces Européens qui s'apprêtent à monter dans l'avion de Paris ou de Bruxelles. Trois charniers ont été retrouvés. Chacun a sa scène de pillage à raconter. Des cadavres dans les rues, des corps gonflés autour desquels rôdaient des chiens. Des incidents trop macabres pour être rapportés. Sur quelque quatre cents Français, une cinquantaine manquerait à l'appel. Un sur huit. A chaque arrivée, le nombre des victimes augmente.

Au départ, la surprise, une surprise totale en dépit du précédent de l'an dernier. Le vendredi soir, 12 mai, tout était calme. « *On fêtait avec des amis un anniversaire...* », nous a raconté un Français de Mutoshi, un quartier européen de Kolwezi. « *On s'est dit au revoir sur le perron, sur le coup de minuit, rien, pas un bruit.* » Tout a commencé à 6 heures du matin le lendemain, à l'heure de la relève de la mine. « *Ceux qui se rendaient à la mine ont été mitraillés* », six jours de terreur allaient suivre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Julian de Ajuriaguerra

Français, né à Bilbao, Julian de Ajuriaguerra est, en Europe, le maître indiscuté de la psychiatrie et de la psychologie de l'enfant à laquelle il a consacré, en plus de mille pages, un ouvrage qui sert de bible aux étudiants comme à leurs maîtres (1).

Après avoir engagé en France, où il avait conduit toutes ses études, de brillantes recherches concernant le psychisme, vu sous l'angle neurologique, biologique et psychologique, le professeur Ajuriaguerra a poursuivi son œuvre à l'université de Genève où il centra ses travaux sur le développement de l'enfant.

Après vingt ans d'éloignement, le Collège de France lui confia en 1977 une chaire de neuropsychologie du développement permettant enfin son retour à un enseignement dont il est le plus célèbre fleuron.

(1) *Manuel de psychiatrie de l'enfant.* Masson éditeur.

I. — LA NAISSANCE DE L'ESPRIT

« *De tous les êtres vivants, l'homme est le seul qui naisse aussi immature ; son développement physique, intellectuel et moral ne s'achève que vers la quinzième année. Quel rôle l'hérédité et l'environnement jouent-ils dans ce développement ?*

— Certains considèrent que l'enfant porte en lui-même dès la naissance des organisations morphophysiologiques, dans lesquelles tout son avenir est déjà inscrit. J'accepte certains termes utilisés par les innéistes, tels que « potentialité dormante », « hérédité de propension », « dispositions initiales ». Mais je pense qu'il ne faut pas confondre potentialité et réalité, un projet n'est pas un fait accompli. On peut, en effet, accepter l'existence de « préformes d'organisation » qui prennent forme lors de la réalisation fonctionnelle, à partir des échanges entre le sujet et l'environnement, tout en admettant que certaines fonctions se développent indépendamment de l'impact extérieur, et qu'elles restent plus ou moins stables. Tel est le cas en particulier des fonctions dites vitales : respiration, activité cardiaque, sommeil.

» Dès qu'on aborde le problème comportemental, on a pu dire avec raison qu'un enfant seul ça n'existe pas hors d'un environnement. Même si l'on accepte, ce qui est mon cas, l'existence d'un mécanisme intrapsychique, celui-ci ne peut être qu'arbitrairement isolé de l'apport venant du monde réel. Il est par ailleurs difficile de nier l'existence de ce que j'appelle un potentiel de base qui peut être analysé par la capacité d'éveil d'un enfant, par son activité, sa voracité intrinsèque, etc., qui s'offrira à la mère ou à son substitut d'une manière qui lui sera propre et à laquelle la mère réagira avec ses caractéristiques et ses dispositions.

» Mais, en outre, ce que j'appelle l'« *équipement de base* » et qu'il faut distinguer du « *potentiel* » répond à une constante de fonctionnement structurellement organisé à un âge précoce qui est la base des modifications ultérieures qui vont s'établir à partir de et avec les relations à l'environnement.

» Cette caractéristique particulière de l'individu dépend de la réalisation des potentiels intrinsèques à la mère et à l'enfant et de leurs modes de transactions.

Propos recueillis par le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

EN PLONGÉE

De tout temps, les congrès radicaux ont constitué l'une des curiosités touristiques et ethnologiques de la vie politique française. C'est ainsi qu'au congrès des radicaux de gauche les deux candidats à la succession de M. Robert Fabre, démissionnaire, relevaient d'une nouvelle typologie.

M. Jacques Maroselli était présenté comme « un sous-marin de l'Elysée » et M. Michel Crépeau, le nouveau président, comme « un sous-marin socialiste ». Voilà qui confirme qu'en matière politique il y a des évolutions en surface et des évolutions en immersion périscopique.

Nul n'a précisé, en revanche, si, en regard des effectifs du Mouvement, il s'agissait là des évolutions de sous-marins de poche.

BERNARD CHAPUIS.

ZOLA, DREYFUS ET LES DROITS DE L'HOMME

Lire pages 28 et 29 les articles de RAOUL GIRARDET, JEAN-LOUIS LEVY, MARCEL THOMAS et WLADIMIR RABI.

LE DERNIER CHABROL A CANNES

Violette Nozière mythomane

On sait bien que Claude Chabrol n'est plus un cinéaste à découvrir. Mais le choix de *Violette Nozière* pour la sélection française à Cannes répare, cette année, les oublis, les injustices dont il fut victime dans le passé, tout en servant brillamment la cause de notre cinéma. L'empoisonneuse, la parricide de dix-huit ans, dont le crime et le procès secouèrent la France de 1933-1934 est devenue pour Chabrol la sœur de son « boucher » du Périgord, un être humain portant son mystère, sa vie intérieure secrète, qui n'est pas un « monstre » de cour d'assises. Dans ce film, une mise en scène non psychologique totalement maîtrisée (on y retrouve le style, jadis incompris, des *Bonnes Femmes*) nous retient de juger en termes manichéens.

Au lieu de réduire Violette à une figure rétro des annales criminelles, Chabrol en a fait un personnage de son propre univers moral d'auteur cinématographique. Il étudie le comportement d'une jeune fille dont il faut essayer de comprendre le geste meurtrier. Il la met sur le chemin de la rédemption dans une cellule où elle lave les pieds d'une détenue. Ce n'est pas forcer la vérité du fait divers historique. Violette Nozière, dont le cas retint l'attention de trois chefs d'Etat (le président Albert Lebrun, le maréchal Pétain et le général de Gaulle), de 1933 à 1945, se tourna vers Dieu en prison, où elle se racheta et fut, plus tard, réhabilitée.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 25.)





idées

LES GRILLES DU TEMPS

Les pères et les fils

par JEAN GUÉHENNO
de l'Académie française

J'AI, depuis toujours, à mon mur, la reproduction de cet admirable dessin de Léonard de Vinci où l'on voit face à face un vieil homme et un jeune homme affrontés. Je le regarde souvent, pensant toujours que ce sont là un père et un fils. Le dessin est tout objectif et assez impénétrable. Les yeux dans les yeux, ils s'interrogent, comme s'ils savaient peu l'un de l'autre, quoique tout donnés par le destin l'un à l'autre, leurs mains jointes, semble-t-il, sous leurs capes. Le vieil homme, chauve et le visage tout rasé, la bouche close sur le menton volontaire, laisse lire dans ses yeux un sourire d'amitié et d'espérance. Le jeune homme, impassible, beau comme un dieu, un ruban passé dans sa chevelure bouclée, n'offre en réponse dans son regard que la royauté de sa jeunesse. Ils attendent tous deux. *« Je croyais apprendre à vivre ; j'apprenais à mourir »*, a écrit une fois Léonard de Vinci. C'est peut-être aussi la pensée de ce vieil homme dont il fait le portrait. Le jeune homme n'imagine pas qu'il puisse jamais vieillir. Mystérieuse jeunesse.

Au retour du cinéma où j'avais vu *les Routes du sud*, je suis allé à mon mur regarder et interroger ma belle image. Bien plus vieux que Montand, Semprun et Losey, je m'étais senti pourtant tout près d'eux. Ils ont traité un grand et beau sujet, éternel sans doute, mais qui ne peut manquer d'émouvoir plus particulièrement d'innombrables hommes de ce temps. Il n'est guère de familles aujourd'hui où la question des générations ne se trouve posée et l'accélération de l'histoire l'a rendue sans doute plus pathétique que jamais. J'ai regretté seulement dans *les Routes du sud* qu'y soit mêlée une petite anecdote de coucherie, sans autre intérêt que commercial. Le fils jetant sa petite amie dans les bras de son père qui s'y laisse prendre. La longue réflexion du vieux révolutionnaire, qui *« règle ses comptes avec lui-même »* après quarante années, en est avilie. *« Je ne suis pas amertumé »*, dit Montand. Voilà une bonne conclusion. Il nous faut vivre, même si cela est quelquefois difficile.

« Nous avons perdu nos certitudes, mais gardé nos illusions. » Cette phrase commande tout le film. Le fils, qui ne tient qu'aux certitudes, n'est pas du tout d'accord. Il est passé par 1968, révolutionnaire à la mode, et juge son père, dont il accepte très bien qu'il le fasse vivre, un affreux bourgeois. Il est jeune et il a hâte. Ce fut peut-être quelquefois le débat des pères et des fils, tels que le préjugé les définit.

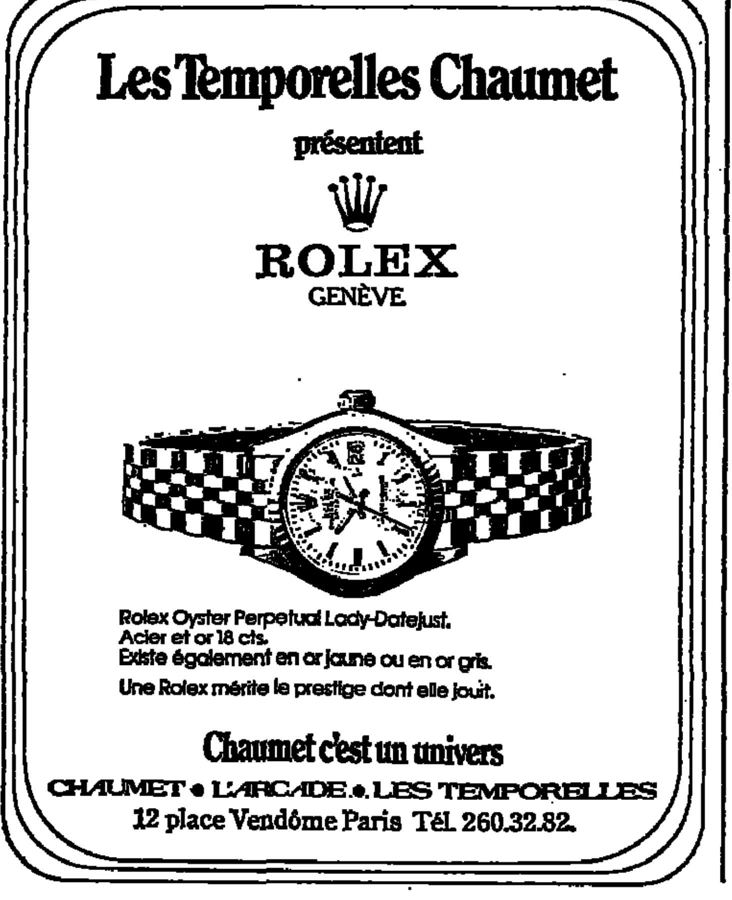
L'espérance de la vérité

Pour moi, qui suis évidemment de l'âge des pères, avouerai-je que notre temps me laisse souvent l'impression d'un immense bafouillage ? La révolution permanente dont nous avons rêvé ne fut sûrement pas affaire d'imagination et de fantaisie, mais rien que de cœur et de raison. La vérité qu'on cherche se fait difficilement tous les jours. Les certitudes, quand elles deviennent dogme et système, nous trompent toujours. Nos certitudes, cher Yves Montand, n'étaient pas certaines. Ce sont nos espérances qui étaient la vérité, l'espérance de la vérité. Gardons-les. Elles finiront par l'emporter. Les bâtisseurs de systèmes nous égarent.

Faut-il, si on a lu, et avec quelle admiration, *Œdipe roi*, conclure que son destin est celui de tous les fils : tuer leur père et coucher avec leur mère ? Quelle singulière idée de faire de tous nos fils nos assassins éventuels ! Certes on ne peut pas sans une sorte d'effroi penser à ce mélange de chromosomes qu'est déjà un homme avant même d'être né. Innombrables et divers mélanges, heureux ou malheureux ! Fatalité inscrite au fond de nous ? Mais c'est notre condition même, et tout le problème de l'éducation est précisément de reconnaître et de se rendre maître de ces mélanges et que la conscience dirige et corrige l'inconscience.

Il arrive que les mères aiment mieux leurs fils, que les pères aiment mieux leurs filles. Il arrive aussi que les pères aiment leurs fils et les mères, leurs filles. Une fable n'explique rien. Le drame des générations est une bien autre affaire. Chacun de nous ne voit que la vérité de son âge. La jeunesse la veut absolue et immédiate. Elle peut, comme Bazarov dans le roman de Tourgueniev, quelquefois jouer à tout ou rien. C'est le péril, mais c'est elle toujours qui relance la roue du destin. Il faut beaucoup de temps pour accepter que la vérité perde ses couleurs et son premier éclat et se résigner à penser qu'il n'y a jamais de miracle. Il faut, à vingt ans, avoir été dans une immense exigence pour, devenu vieux, avoir quelque chance de constater qu'on n'a fait encore que peu de chose. Tout se conquiert, la liberté, la justice. Tout est affaire de volonté.

Je ne veux retenir de la belle image du Vinci que ce sourire d'amitié qu'il y a dans les yeux du vieil homme. Il espère en son fils, et le fils le sait bien et il deviendra père et espérera à son tour, et la grandeur de l'histoire des hommes n'est peut-être que celle de cette espérance.



Entretien avec Julian de Ajuriaguerra

(Suite de la première page.)

» D'ailleurs, on peut admettre qu'il existe des organisations non héritées qui prennent des formes plus ou moins rigides, plus ou moins particulières, à partir des modes transactionnels précoces.

» Il s'agit-là de modèles à direction évolutive, en partie directionnels, mais non immuables, qui peuvent se modifier à des moments-clés, à certains *« moments féconds »* du développement qui, tout en restant ancrés dans la « nature », sont ouverts vers la « culture ».

» Certains admettent que le développement comportemental résulte essentiellement de la succession maturative du système nerveux, par opposition aux changements qu'entraînent l'exercice et l'usage de la fonction. On peut dire que la maturation est la condition nécessaire, mais n'est pas la condition suffisante pour expliquer le comportement. La maturation permet de prévoir ce qui pourra être réalisé, mais c'est le fonctionnement des structures dans leur réalisation qui prendra une forme dans le champ de l'expérience et qui contribuera à organiser les structures internes en vue de futures réalisations.

» Il me semble important, dans tout bilan, de savoir jusqu'à quel point le possible est utilisé et quelle est la frange du possible non utilisée.

La liberté existe-t-elle ?

— Le système nerveux peut-il expliquer uniquement par sa propre structure le fonctionnement de l'esprit ?

— Il y a depuis toujours une opposition entre le mode de pensée des mécanicistes, théoriciens atomistiques du fonctionnement nerveux, d'une part, et les tenants de la dynamique du développement. Dans cette dynamique, l'homme ne peut être compris hors des apports qu'il reçoit de l'environnement, et qui vont de pair avec l'activité qui les transforme. Tout au long de l'histoire de la philosophie et de la médecine, on retrouve explicitement ou implicitement des prises de position sur la notion d'automatisme humain.

» Certains ont considéré que le cerveau se composait d'autant de systèmes particuliers qu'il y a de fonctions. Souvent, peu satisfait de ce polymorphisme, on a cherché un organe de synthèse qui successivement sera situé dans la glande pinéale, puis dans l'hypothalamus, et, enfin, dans la substance réticulée. Si la fabrication de l'homonculus et la recherche de l'élixir de longue vie furent l'ambition des alchimistes, la création de la machine anthropomorphe fut l'ambition de certains physiologistes. Diderot fit remarquer, à propos d'alchimie, que le chemin de l'imagination fait souvent découvrir de grandes vérités.

» A l'heure actuelle, nous sommes passés de la science-fiction à la création de machines qui dépassent certaines possibilités humaines et qui, de ce fait, font l'objet d'une science qui dépasse la fiction. La distinction entre l'inné et l'acquis, l'importance accordée à l'hérédité et à l'environnement, sont souvent au nombre des préoccupations des philosophes comme des scientifiques. Mais il y a souvent une discordance entre la découverte des nouvelles connaissances et les conclusions théoriques. Elles ne répondent pas toujours à ces nouveaux acquis, mais à des actes de foi qui les contredisent.

» Ainsi, de grands physiologistes prennent dans leurs écrits philosophiques des positions dualistes, alors que rien, dans leur œuvre, n'est en faveur de cette attitude. D'un autre côté, il y a les tenants d'une science pure des formes innées de la pensée humaine indépendante de toute expérience et les tenants de la théorie de l'acquis.

» Faut-il faire un choix entre, d'une part, un organisme vierge de toute possibilité d'activités innées qui ne se mettrait en mouvement que par des apports sensoriels et, d'autre part, un appareil biologique construit, prêt à fonctionner dès la naissance et inscrit dans la masse vivante qui porterait en lui-même le futur de ses manifestations. Mais les généticiens signalent qu'on doit constamment rappeler aux chercheurs, et en particulier à ceux des sciences sociales, que ce qui est hérité n'est pas tel ou tel trait ou caractère phénotypique particulier, mais une potentialité génotypique pour une réponse développementale d'un organisme à son environnement.

» Une des plus grandes découvertes du siècle est celle du code génétique ou enveloppe génétique. Nier cette découverte par omission, la placer entre parenthèses d'une manière délibérée, est une attitude coutumière de certains philosophes. S'il est vrai, comme le dit Merleau-Ponty, que la science manipule les choses et si elle renonce à les habiter, il est également vrai qu'il n'y a pas d'habitat sans habitacle et qu'il est de notre devoir d'étudier les points de repère de l'habitacle et de son organisation.

» Le problème qui se pose en réalité est de savoir si nous devons accepter une trajectoire inéluctablement fermée, ou admettre avec François Jacob, dans le programme génétique qui sous-tend les caractéristiques d'un organisme un peu complexe, qu'il y a une part fermée dont l'expression est très strictement fixée, et une autre ouverte qui laisse à l'individu une certaine liberté de réponse.

» Je ne crois pas, comme on l'a dit, que tout organisme est une mélodie qui se chante elle-même. C'est une mélodie de développement morphologique dont la réalité prend forme à partir de sa réalisation fonctionnelle. L'étude du développement de l'enfant démontre que l'individu intervient lui-même dans la problématique de sa vie, informe, forme et transforme l'environnement dans lequel il prend sa source et dont il éprouve sa résistance.

» La dynamique, fruit de la nature, ne peut être comprise que par rapport à l'être qui est et à l'être qui se fait. Comme dit Goethe dans *Faust*, ce que tu hérites de tes pairs, acquiers-le pour le faire tien. L'enfant, au cours de ce qu'on a pu appeler sa nuit obscure, n'est ni une simple obscurité silencieuse, comme le veulent certains, ni clarté illuminante, comme le prétendent d'autres. Le système nerveux ne peut expliquer uniquement par sa propre structure le fonctionnement de l'esprit. Celui-ci dépend de la confrontation de l'être avec le monde, la naissance d'une opacité constructive et mystérieuse, l'ouverture de l'organisme envers sa propre structure et envers le réel, réel que l'enfant transforme, et cela afin de faire de son expérience individuelle un général transmissible et communicable. L'équipement de base de l'enfant n'est ni le fruit absolu de l'inné, ni le simple résultat de l'acquis, mais la conséquence d'une expérience interne précoce.

De l'enfant corrompu à l'enfant-roi

— Durant des siècles, et dans des civilisations très diverses, l'enfant fut tantôt ignoré, tantôt rejeté, voire tenu pour être de « nature corrompue » *(saint Augustin) ou doté d'une* « avidité mauvaise » *(Aristote). Pourquoi cette agressivité ?*

— Effectivement, très longtemps, la place de l'enfant sur l'échelle des valeurs est mal définie. Il est tantôt ignoré, sinon nié ou rejeté, ou encore défini en fonction d'*a priori* philosophiques ou religieux. Certains historiens font remarquer que l'enfant a été considéré avec la même ambiguïté que le fœtus, la naissance n'apportant pas un changement de nature. Mais les sources dont nous disposons sont-elles fiables et reflètent-elles la réalité du quotidien dans la masse des familles ? Dans quelles mesure ne sont-elles pas plutôt le reflet des problèmes personnels de certains clercs ? En outre elles sont relatives aux classes privilégiées presque uniquement.

» S'il est vrai, comme vous le dites, qu'Aristote attribue à l'enfant une avidité mauvaise, il lui prête néanmoins les dispositions naturelles à la vertu et lui attribue, en outre, la capacité d'acquérir la raison, de son père ou de son éducateur. Saint Augustin considère l'enfant comme un être de nature corrompue qui ne peut être sauvé que par un secours venu d'en haut. En fait son analyse répond à une confrontation avec la nature peccamineuse qu'il attribue à l'homme en général et dont il dit cependant ne pas retrouver le souvenir dans sa propre enfance — *« cet âge auquel je ne crois que sur le témoignage d'autrui, que j'ai conjecturé en voyant d'autres petits enfants »*.

» Pourquoi ces descriptions agressives de l'enfant ? Peut-être les clercs d'alors réagissaient-ils contre une innocence présumée perdue ou contre une irresponsabilité devant la faute d'autant plus impardonnable qu'elle est non assumée. Il semble que pour certains le péché ancestral ait pu chez l'adulte sinon s'effacer, du moins en partie se racheter par la culpabilité et le sentiment de faute. Saint Augustin n'est pas le seul de cette opinion. Plus tard, Montaigne montre à l'égard des enfants une indifférence proche de l'agressivité, ne leur reconnaissant « ni mouvements en l'âme, ni forme reconnaissable au corps ».

» J'ajouterai qu'il n'est jamais question de sources féminines de renseignements. Nous n'avons donc pas l'opinion de mères. Qui peut donc parler objectivement de leurs sentiments à l'égard de leurs enfants ?

— Par quel cheminement de pensée ou de mœurs le maudit, l'ignoré ou le rejeté des temps anciens s'est-il vu réhabilité vers le dix-huitième siècle pour devenir enfin l'enfant-roi, centre de toutes les attentions dans les familles et les sociétés modernes ?

— A cette question, je répondrai d'abord par une interrogation. Est-il vrai que l'enfant ait été *« inventé »* au dix-huitième siècle, comme l'amour-passion a été *« inventé »*, ainsi qu'on a pu le dire, à l'époque de l'amour courtois ? Pour certains, la découverte de l'enfance est récente, et, si la famille existait comme réalité, elle n'était pas considérée comme valeur morale et sentimentale. Par exemple, pour Ph. Aries, c'est à partir du dix-huitième siècle que la famille témoigne une affectivité nouvelle à l'enfant. Pour d'autres, c'est au dix-huitième siècle qu'apparaît une nouvelle conception de l'enfance ou que l'enfant, considéré comme un être ayant ses caractéristiques propres, est perçu comme doté d'une « nature » à part, figé dans une essence et devient le point de départ des mythes modernes.

» En fait la question n'est pas simple. Déjà, dans l'Antiquité, il est intéressant de souligner que lorsque l'enfant est autorisé à vivre il devient l'objet de soins nombreux, précis et attentifs. Galien indique qu'il existe trois calmants pour faire taire le nourrisson : le sein dans la bouche, les mouvements modérés et le chant mélodique. Et déjà à cette époque se pose le problème de l'allaitement maternel et les médecins participent au choix de la nourice.

» A mon sens, les meilleures données se rencontrent au hasard de certains écrits, de certaines biographies, de certaines lettres et journaux intimes ; dans des livres de raison ; des études de mœurs, de familles, dans une société restreinte à une période donnée, tels que ceux de Batista Alberti (seizième siècle) ou du Marchand de Prato (quatorzième siècle) qui nous révèlent une chaleur parento-filiale et, avec une simplicité de détails, la réalité du mode de relations parents-enfants. Longtemps la période médiévale a été considérée comme pauvre en affects. Mais les textes relevés par Le Goff contredisent cette opinion. Les documents que rapporte Emmanuel Le Roy Ladurie dans *Montaillou village occitan 1294-1324*, tirés des interrogatoires de l'Inquisition vont dans le même sens.

— La relative indifférence dans laquelle était tenu l'enfant sur le plan affectif n'était-elle pas essentiellement une relation de défense devant une mortalité néonatale et infantile massive ? Avait-telle des conséquences sur le développement de l'enfant ?

— Les sources historiques nous apprennent que le bébé ne représentait, pendant des siècles, qu'un être potentiellement éphémère du point de vue physique, pour certains *tabularasa* sur le plan psychologique, « animé » tardivement du point de vue théologique. Le bébé, si peu de chose, si fragile, apparaissant au hasard des relations sexuelles, disparaissant dans la loterie des épidémies et des famines, était un être dont le devenir incertain ne permettait pas que l'on s'y attachât. Mais cela ne préjuge pas, me semble-t-il, de l'affection qui pouvait être vouée aux bébés qui survivaient. Alors, que dire de cette phrase de Montaigne : *« J'ai perdu deux ou trois enfants en nourrice, non sans regret, mais sans fâcherie. »* ? Il en ignorait même le nombre !

» Si l'on en croit les textes, on peut dire schématiquement que les relations parents-enfant reflètent à certaines périodes de l'histoire l'antithèse de la conception actuelle : pauvreté des manifestations affectueuses précoces, allaitement et élevage à la charge de personnes étrangères, sevrage précoce et brusque, restriction des mouvements du nourrisson (on utilisait des bandages afin, disait-on, que l'enfant poussât droit comme un arbre attaché à un tuteur, et plus tard, lorsqu'il était capable de bouger de façon indépendante, on le plaçait dans un châssis de bois afin, disait-on, d'éviter un retour à des traits de caractère animaux), nombreux placements et prises en charge hors de la famille, avec des changements de mode et de style de relations.

» Si ces méthodes étaient généralisées, on peut se demander comment l'enfant pouvait se développer normalement dans de telles conditions de privation affective et afférentielle, par quels moyens il pouvait dépasser ces difficultés et de quelle manière il pouvait se réorganiser ? Nous n'avons pas assez de données sur les subtilités de ce type de relations qui ne peuvent être comprises en fonction des connaissances que nous avons de la société actuelle, car elles s'intègrent dans un cadre déterminé permettant leur propre processus de métabolisation des affects. Il est probable que, quoi qu'il en soit, les relations enfant-parents, ou substituts, telles qu'elles nous sont décrites, ne correspondent pas à des carences totales d'affects. »

Propos recueillis par le Docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Prochain article :

L'INSERTION SOCIALE : CRÈCHES, ÉCOLES ET PARENTS

Psychologie en miettes

ECOUTER, n'est-ce pas d'abord accepter de prendre la souffrance d'autrui ?

∴

Ce proverbe juif terriblement ambigu : Dieu ne pouvant être partout, il inventa les mères.

∴

En psychiatrie, plutôt que de parler d'*adaptation*, ne serait-il pas plus juste de parler de *soumission ?* Et ne gagnerait-on pas à remplacer l'expression *savoir-vivre* par *savoir-feindre ?*

Selon une maxime qui circule parmi les psychiatres anglais, la paranoïa serait la plus regrettable des attitudes psychiques, si elle n'était en général justifiée. Quant aux psychiatres américains, tout au moins parmi ceux qui cultivent l'humour, ils définissent volontiers l'illusion comme une idée juste soutenue par le patient et sur laquelle le psychiatre délire lui-même en l'acceptant littéralement.

Une des paroles favorites de Freud : *« On doit apprendre à supporter une part d'incertitude. »*

∴

Deux philosophes chinois se promènent au bord d'un bassin, et l'un dit à l'autre : *« Regardez comme ils sont bien dans l'eau ces poissons ! »*, *« Comment le savez-vous*, répond l'autre, *vous n'êtes pas poisson. »* Et le premier de rétorquer : *« Mais comment le savez-vous, vous n'êtes pas moi. »* ROLAND JACCARD.





Le Monde

étranger

LES DÉVELOPPEMENTS DE L'INTERVENTION AU ZAIRE

Qu'elles approuvent ou désapprouvent, les réactions officielles étrangères aux interventions française et belge au Shaba restent prudentes.

● Au nom des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, qui tenaient samedi 20 mai une réunion privée à Nyborg (Danemark), le ministre danois, M. Andersen, a déclaré : « L'initiative de la France à Kolwezi a rencontré auprès de nous une entière compréhension, car il s'agissait d'une opération de sauvetage purement humanitaire, donc très naturelle. » M. de Guiringaud a exposé les raisons et les modalités de l'intervention française et aucun de ses collègues n'a formulé de critique. Cependant, le ministre belge, M. Simonet, était absent, ainsi que le ministre luxembourgeois, M. Thorn (retenu à Luxembourg pour des raisons protocolaires). Cette réunion ayant un caractère personnel, ils n'étaient pas remplacés.

● A LONDRES, les Britanniques restent préoccupés par les dangers d'escalade, écrit notre correspondant H. Pierre. Cependant, tout en maintenant des réserves sur l'« activisme » français en Afrique, les officiels expriment en privé leur satisfaction que la France ait apporté une importante contribution à la cause de l'Occident. Les journaux sont beaucoup plus explicites : « La plus grande vitesse des Français est entièrement justifiée par les résultats (« Daily Telegraph », conservateur) ; « Sans le courage des Français (...), beaucoup plus d'Européens auraient été massacrés » (« Sun », gauche) ; « Le président Giscard d'Estaing a eu raison » (« Daily Mail », conservateur) ; « Les peuples civilisés approuvent l'intervention » (« Daily Express », droite). Le « Times » (indépendant), est plus réservé : « Il faudra attendre avant d'exprimer un jugement final. »

● A WASHINGTON, le président Carter a déclaré dimanche : « D'après ce que nous savons, Français, Belges et Zaïrois ont réussi. » Rappelant l'aide logistique américaine, il a estimé que le rôle des Etats-Unis était « probablement terminé ».

● AU GABON, le président Bongo, président de l'Organisation de l'unité africaine, a déclaré à Radio-Monte-Carlo : « L'intervention française au Zaïre a été la bienvenue (...). Les déclarations de certains leaders de l'opposition en France sont des non-sens. »

● EN AFRIQUE DU SUD, le ministre de la défense, M. Botha, a déclaré que pour l'Occident il y a deux poids et deux mesures en Afrique. Il ne voit pas d'objection à l'intervention au Zaïre, mais, a-t-il dit, « le monde entier s'élève contre l'Afrique du Sud » quand elle veut protéger les Namibiens.

● A ALGER, « El Moujahid » a violemment dénoncé l'intervention. « Il s'agit, écrit le journal gouvernemental, d'un défi que le continent (africain) se doit de méditer. » Cependant, le gouvernement a rapidement minimisé un incident concernant le survol de l'Algérie par des avions belges. Il s'agit d'un « malentendu », a-t-il déclaré. Selon des informations de Bruxelles, les Algériens exigeaient que les avions de la Sabena ramenant des réfugiés se posent à Alger pour vérifier qu'aucun militaire n'était à bord. Les Algériens ont précisé ultérieurement qu'ils autorisaient le survol des avions transportant des civils sans condition préalable. Si un avion a dû se poser à Alger, a-t-on ajouté, c'était pour débarquer deux passagers qui étaient souffrants.

● A MOSCOU, l'agence Tass a déclaré samedi que l'intervention armée « des pays membres de l'OTAN dans la province zaïroise de Shaba, provoque l'indignation de l'opinion publique mondiale ». Dans une dépêche du Mozambique, elle désigne l'intervention comme « un pseudo-sauvetage » basé sur de « faux prétextes ».

Dès que les parachutistes auront quitté Kolwezi nous serons capables de reprendre la ville rapidement

affirme un porte-parole du F.N.L.C.

« Comment l'impérialisme pourrait-il chaque année voler au secours d'un régime moribond ? Comment pourrait-il à la fois reconnaître que Mobutu est le premier responsable du chaos dans lequel est plongé le Zaïre et agir comme s'il était le seul homme capable de redresser la situation ? Nous avons cru au bon sens des puissances occidentales. C'était une illusion. » Au moment où le premier avion de réfugiés en provenance du Shaba atterrit dans la banlieue bruxelloise, le porte-parole de la délégation extérieure du Front national de libération du Congo, discrètement installé dans un petit appartement aux volets clos, dans le centre de la ville, précise les raisons et les objectifs qui ont guidé l'offensive du F.N.L.C. sur Kolwezi.

« Il nous fallait tirer profit de la conjoncture interne et externe. Sur le plan intérieur, l'épuration des officiers accusés d'avoir trempé dans le « complot » du mois de mars laissait l'arme très affaiblie. D'autre part, jamais le mécontentement populaire n'avait été aussi grand. Au niveau international, le « plan de relance » mis en place avec l'aide des puissances occidentales risquait de fournir au régime un nouveau ballon d'oxygène. Nous avons alors décidé d'intensifier la guerre commencée le 8 mars 1977. »

Intensifier et non reprendre : le porte-parole du F.N.L.C. souligne que les opérations militaires n'ont jamais cessé depuis l'année précédente et que l'armée zaïroise était loin de contrôler toute la province.

Pourquoi s'emparer de Kolwezi ? *Il fallait frapper là où ça fait mal. Kolwezi est le poumon de l'économie zaïroise : s'en emparer, c'est priver le régime de Kinshasa de l'essentiel de ses ressources.* » Mais cet argument économique, dont les effets n'auraient pu se faire sentir qu'à long terme, ne semble pas avoir été déterminant dans les choix stratégiques du F.N.L.C. : ils visaient d'abord les capitales occidentales, au-delà du régime de Kinshasa, dans la mesure où le Front estime que la survie de celui-ci dépend d'abord du bon vouloir de celles-là. Certes, la prise de Kolwezi était censée « *casser définitivement toute crédibilité de M. Mobutu* » au Zaïre même. En prouvant qu'un soulèvement pouvait être victorieux, le F.N.L.C. comptait inciter d'autres provinces du pays à suivre le même chemin. Mais prendre Kolwezi, faire de la ville la capitale de la première « région libérée » et y remettre en route une « vie normale » devait surtout faire du F.N.L.C. l'interlocuteur obligé et acceptable des puissances occidentales, conduire celles-ci à favoriser la chute du régime Mobutu et permettre la constitution d'un « gouvernement provisoire » avec lequel le Front négocierait, sur les « principes de son programme », sa participation à la direction des affaires du pays.

Prise de gages ou prise d'otages ? Le Front se défend énergiquement d'avoir voulu utiliser les trois mille Européens de Kolwezi comme monnaie d'échange. Il en apporte pour preuve ses déclarations publiques, diffusées à Bruxelles sur instruction précise de son comité central : pour annoncer qu'il était prêt à recevoir à Kolwezi des délégations des Etats dont les Européens de la ville étaient citoyens afin d'organiser, en coopération avec la Croix-Rouge, le départ de ceux qui le souhaitaient. Ces assurances furent réitérées au début de la semaine dernière à des émissaires du ministère belge des affaires étrangères. Elles ne reçurent aucune réponse.

Quoi qu'il en soit, l'intervention a eu lieu. Le F.N.L.C. était-il assuré de pouvoir maintenir « *la loi et l'ordre* » à Kolwezi ? « *Dans des circonstances pareilles*, expliquent ses représentants, *il faut avoir l'honnêteté de partager les responsabilités. Les troupes de Mobutu sont pour beaucoup dans le nombre élevé des morts. L'an passé, nous n'avions conquis que de petites localités. Kolwezi est beaucoup plus grand, avec une bourgeoisie européenne et mobutiste dont le train de vie frise l'arrogance, ce qui explique certaines exactions de la population civile. Enfin nous sommes convaincus que le nombre de victimes aurait été beaucoup plus faible s'il n'y avait pas eu les interventions.* »

A l'évidence, le F.N.L.C. n'était pas à même de contrôler une armée de paysans prenant possession d'une ville riche d'attraits. Contrairement à la majorité des mouvements de lutte armée en Afrique, le Front fut à l'origine une force militaire qui n'a tenté que récemment de se convertir en un mouvement de libération. D'où une stratégie qui privilégie la conquête militaire suivie de marchandages diplomatiques, plutôt que les lents progrès de la guérilla et de l'organisation du monde paysan. Mais le porte-parole du Front se refuse à parler d'échec. « *Nos combattants se sont retirés de Kolwezi et n'ont subi pratiquement aucune perte. Dès que les parachutistes belges et français auront quitté la ville — s'ils le font, — nous sommes capables de la reprendre très rapidement.* » Les réfugiés interrogés sur ce point à Bruxelles n'étaient pas d'un autre avis.

RENÉ LEFORT.

Plus de cent vingt morts

(Suite de la première page.)

Avant la reprise de la ville, au cours de laquelle deux légionnaires ont été tués et quatorze autres blessés, de difficiles combats ont opposé les troupes françaises aux rebelles. Les parachutistes de 1 légion se sont heurtés à plusieurs centaines de rebelles répartis en petits groupes et équipés d'armes automatiques ainsi que de quelques véhicules blindés légers, sans doute récupérés sur l'armée zaïroise.

Les forces françaises ont poursuivi dimanche leurs opérations de nettoyage dans Kolwezi et au sud-est de l'agglomération de Malinga, située à quelques kilomètres de la cité minière. Le dispositif militaire français, doté de matériel acheminé par voie aérienne depuis samedi matin à bord d'avions américains, s'est élargi dans la journée de dimanche. On signalait encore la présence de « compagnies adverses » dans un rayon de 5 à 10 kilomètres au nord et à l'ouest de Kolwezi. Cependant, dès samedi en fin de journée, les légionnaires s'étaient emparés de la dernière « *poche de résistance* » rebelle à l'intérieur de la ville, en l'occurrence une usine métallurgique dans laquelle s'étaient retranchés quelque deux cents combattants.

Les parachutistes vont-ils rester sur place ?

Que vont faire, maintenant qu'ils ont rempli leur mission, les parachutistes français et belges ? Pour ce qui concerne ces derniers, M. Paul Vanden Boeynants, ministre belge de la défense, a indiqué samedi soir que leur mission comporterait la poursuite des éléments rebelles « *s'il apparaissait que ceux-ci ont emmené des otages pris à Kolwezi* ». A cet égard, un pilote aurait aperçu samedi après-midi, au sud de la cité minière, une colonne dans laquelle se trouvaient des Blancs. Celle-ci se dirigeait alors vers la région frontalière entre, d'une part, le Zaïre et, d'autre part, l'Angola et la Zambie. M. Vanden Boeynants a ajouté que la mission des parachutistes belges était initialement limitée à soixante-douze heures et qu'elle devrait donc prendre fin mardi à l'aube. Toute prolongation devrait faire l'objet d'une décision des autorités belges. Pareille décision devrait être — ou non — prise lundi soir à Bruxelles par l'« état-major de crise ».

D'autre part, le président Mobutu a déclaré samedi soir, au cours d'une conférence de presse à Kolwezi, qu'il souhaitait que les troupes françaises restent dans son pays « *pendant quelque temps* », après le rapatriement de tous les Européens. Lors de son intervention télévisée, vendredi soir 19 mai, M. Giscard d'Estaing avait notamment précisé : « *Aussitôt que le sort des ressortissants étrangers aura pu être rétabli, nos unités reviendront à leur point de départ.* » M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, avait indiqué, pour sa part, que la mission des parachutistes français prendrait fin « *aussitôt que les autorités légales seraient en mesure d'assurer elles-mêmes le contrôle de la sécurité* » (*le Monde* daté 21-22 mai).

M. Ross, ambassadeur de France à Kinshasa, a déclaré dimanche soir, à l'A.F.P., que « *l'intervention française de vendredi a sauvé les habitants de Kolwezi. Elle a mis fin à la pratique systématique de l'assassinat et, sur le plan militaire, elle a été une réussite totale* ». L'ambassadeur a fait cette déclaration à son retour de Kolwezi. Il a réaffirmé qu' « *après la prise de la ville, il y avait eu quelques heures de calme et que, dès dimanche 14, des scènes d'horreur avaient commencé, pour atteindre leur paroxysme mardi et mercredi, ces jours étant marqués par la chasse aux étrangers* ».

Selon le diplomate français, ce changement dans le comportement des rebelles est probablement dû au fait « *que les instructeurs étrangers qui avaient mis sur pied le dispositif conduisant à l'entrée des Katangais dans Kolwezi s'étaient ensuite retirés* ». « *Les Katangais*, a ajouté l'ambassadeur, *ont appliqué pendant la première journée les instructions reçues puis, sous l'effet de l'ivresse, ont perdu toute retenue. On ne peut exclure que cette violence était délibérée pour terroriser les étrangers et les pousser à quitter Kolwezi.* » Au cours de leur séjour dans la cité minière, l'ambassadeur de France et sa femme se sont rendus au chevet des blessés, à l'hôpital de la Gecamines.

L'opération « Colombe »

Pour sa part, dans une déclaration à l'agence Zaïre-Presse, le président Mobutu a déclaré dimanche que « *les Brejnev, Castro, Boumediène, Kadhafi et Neto étaient de véritables assassins et d'authentiques criminels, dont les mains sont salies par le sang des innocents* ». Il a eu des mots très durs à l'égard des pays qui, selon lui, ont conçu, mis au point et aidé à l'exécution de l'opération « Colombe ».

Selon l'agence zaïroise, le général Mobutu a expliqué que « *les malfaiteurs, bandits et assassins, d'origine zaïroise établis à Bruxelles sous l'étiquette du soi-disant Front national de libération du Congo avaient bien, à une date qui sera précisée ultérieurement, quitté la capitale belge pour La Havane où a été conçue la dramatique opération « Colombe* ». Selon le président, la préparation de l'opération a été achevée « *à Alger, au cours d'une réunion groupant tous les chefs rebelles réfugiés à l'étranger, dont celui des ex-gendarmes katangais, le sinistre et sanguinaire Saihanel Mbumba* ».

L'agence Zaïre-Presse souligne que « *le chef de l'Etat avait été révolté samedi à Kolwezi à la vue du spectacle macabre laissé par les rebelles qui ont entassé les corps de leurs victimes de nationalités étrangères dans de véritables charniers* ».

« *Cette déclaration du général Mobutu vient à propos*, conclut l'agence, *quand on sait que samedi à Kolwezi, il s'était longuement arrêté et avait retenu à peine ses larmes devant la dépouille décapitée d'une fillette âgée de deux ans que les rebelles ont assassinée lâchement* ». « C'est l'âge de ma dernière fille », *s'était alors écrié le général Mobutu.* »

Le président Mobutu a décidé samedi de rappeler à Kinshasa les ambassadeurs du Zaïre à Tripoli et à Alger en raison de la « *part active* » prise par ces deux gouvernements aux événements de Kolwezi. L'ambassadeur du Zaïre en Union soviétique avait été également rappelé dans la capitale zaïroise. Alger et Tripoli ont démenti les accusations portées par Kinshasa. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

...a France a une politique africaine qui n'est pas la nôtre

déclare le ministre belge des affaires étrangères

De notre correspondant

Bruxelles. — « *S'il y a eu des* ...*vergences au sein du gouverne*...*ent* (au sujet de l'intervention ... Shaba) *la coalition en sort* ...*enforcée* », a déclaré le premier ...inistre belge, M. Tindemans, à ...ebdomadaire bruxellois *Dimanche-Presse*. Les milieux politiques ...t accueilli avec scepticisme ce ...gement, même si de son côté ... ministre des affaires étrangè...s, M. Simonet, s'est attaché, ...medi soir 20 mai, au cours d'un ...ce-à-face télévisé avec la presse, ... gommer les désaccords qu'il y a ... entre membres du gouverne...ent et le différend avec la ...ance.

L'impression prédomine que ...ffaire aura d'autres retombées à ... fois sur la coalition et sur les ...ations avec Paris. Le fait que ... ministre de la coopération, ... Outers, membre du Front des ...ncophones bruxellois, ait féli... la France pour son inter...tion dans une déclaration à ...ance-Inter a été diversement ...umenté. Interrogé sur la décla...ion de M. Outers, le premier ...istre a refusé d'approuver : ...*Je ne veux pas porter un* ...*ement sur l'intervention fran*...*se* », a dit M. Tindemans. De ... côté le chef de l'opposition ...érale, M. Damseaux, a regretté ... tergiversations du gouverne...nt, qui aurait, à son avis, dû ...ervenir plus tôt au Shaba.

Le gouvernement français, a ...laré le ministre des affaires ...angères à la télévision, *a une* ...*tique africaine qui n'est pas* ...*nôtre. La France cherche à* ...*ntenir des points d'appui sur* ...*continent noir, tandis que la* ...*ique cherche la coopération* ... *un pays plutôt qu'avec un* ...*me.* » M. Simonet a ajouté : ...*e n'est pas une divergence* ...*e Bruxelles et Paris mais* ... *différence de vision politi*... *La querelle n'est pas vaine.* »

...e ministre a fait l'historique ... deux interventions. On ...u... s'attendre à des difficultés ...Zaïre il y a plusieurs semaines ..., a-t-il expliqué. La situation ...omique s'aggravait, le mé...entement des populations grandissait, mais une action préventive était évidemment exclue. Qu'aurait-on dit si le gouvernement avait rapatrié les Belges sans qu'il y ait le moindre incident ? Le lieu de l'explosion était imprévisible. Les informations venant d'Angola n'indiquaient aucune action d'envergure au départ de ce pays. Le ministre ne semble pas croire à une intervention directe du gouvernement angolais, mais plutôt à un appui limité donné aux Katangais en représailles peut-être aux encouragements que Kinshasa prodigue au F.N.L.A., qui poursuit la guérilla dans le nord de l'Angola. M. Simonet compte se rendre à Luanda en septembre et il tentera de faciliter un *modus vivendi* entre les gouvernements angolais et zaïrois. Une tâche difficile, car les deux pays, a-t-il observé, sont diamétralement opposés, « *l'un représente le camp marxiste le plus pur, l'autre le bloc atlantique* ».

« Des frontières très poreuses »

M. Simonet ne pense pas que les rebelles disposaient de forces importantes ; ils ont progressé rapidement parce que les forces armées zaïroises étaient particulièrement faibles dans la région : pas plus de sept cents soldats du général Mobutu « *pour contrôler des frontières très poreuses* ». Une fois sur place, les militaires du Front national de libération du Congo (F.N.L.C.) ont trouvé le concours de sympathisants civils qui ont grossi leurs rangs et en même temps désorganisé leur action.

Dès le début de l'« invasion katangaise », Bruxelles a pris les mesures pour évacuer les Européens en cherchant d'abord à négocier leur départ par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale; mais M. Simonet laisse entendre que Kinshasa *s'est opposé* à l'évacuation des seuls Européens. Puis il y a eu concertation avec les alliés de la Belgique, en particulier la France et les Etats-Unis. Bruxelles a fait savoir, dès le début des discussions, qu'elle entendait préparer une opération strictement humanitaire et qu'elle ne participerait en aucun cas à une expédition qui aurait le maintien de l'ordre pour objet. Au départ, une « opération coordonnée » avec la France avait été envisagée, mais par la suite Paris a déclenché une action anticipée.

Selon des indications recueillies à Bruxelles, l'intervention française aurait été accélérée à la suite d'un appel du gouvernement zaïrois. Celui avait capté des messages où le commandement du F.N.L.C. en Angola ordonnait à ses troupes de se replier après avoir massacré tous les Européens.

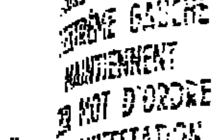
De toute manière, a expliqué M. Simonet, il était exclu que la Belgique intervienne dans la précipitation. Elle ne dispose pas d'unités comme celles de la Légion étrangère, qui sont toujours sur le qui-vive, la mobilisation est plus lente et l'opération était impossible sans l'appui logistique des Etats-Unis. L'accord du président Carter n'est parvenu à Bruxelles que dans la nuit de mercredi à jeudi. « *Ce n'était pas un feu vert américain*, a dit M. Simonet, *nous sommes assez grands pour nous en passer, mais nous avions par contre besoin du concours de l'aviation des Etats-Unis* », notamment pour le transport du carburant.

M. Simonet a ajouté que l'assistance au Zaïre reste plus impérieuse que jamais, qu'il faut y éviter le vide, que les techniciens européens y sont indispensables mais qu'il est exclu que la Belgique y renvoie périodiquement des militaires pour évacuer les civils. Les négociations entamées il y a plusieurs semaines avec le Zaïre doivent aboutir, a-t-il dit. Kinshasa a accepté les conditions d'assainissement politique, économique et financier posées par la Belgique et par ses alliés mais il s'agit maintenant de les mettre en pratique.

PIERRE DE VOS.

LES DÉVELOPPEMENTS DE L'INTERVENTION | ZAÏRE

LES TÉMOIGNAGES DES RÉFUGIÉS



des actes de sauvagerie incroyables

Le DC-10, vol UT-336, de la compagnie U.T.A. en provenance de Kinshasa transportant à son bord une soixantaine de ressortissants français (enfants, femmes, hommes) s'est posé sur l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, ce lundi 22 mai, à 2 h. 30 du matin. Une quarantaine de personnes attendaient l'arrivée de l'avion dans l'espoir d'en voir descendre un de leurs parents. Une certaine confusion a régné lors du débarquement des passagers. Plusieurs femmes se sont évanouies.

Après avoir répondu aux questions des journalistes présents, les ressortissants français ont été conduits en car dans une résidence du comité d'entraide aux rapatriés située à Sarcelles. M. Claude Chayet, directeur des conventions administratives et des affaires consulaires, présent à l'aéroport de Roissy, de même que M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a indiqué qu'environ mille cinq cents Européens étaient arrivés, dès le samedi 20 mai à 15 heures, à Kinshasa.

D'autre part, un vol spécial militaire UT 8 L 16 a également atterri à Roissy vers 3 heures. Des ambulances ont immédiatement évacué cinq militaires blessés.

M. Jean-Marie Lallemand, trente et un ans, agent technique, blessé au bras, décrit l'atmosphère qui a régné durant une semaine à Kolwezi : « *C'était complètement imprévisible (...) Des chefs de village, aux alentours de Kolwezi, se sont transformés en commissaires politiques. Tout ce qui était Blanc était arrêté. Si vous ne donniez rien, vous étiez tué. Heureusement, j'avais une montre.*

» *Il y a eu des actes de sauvagerie incroyables. A l'hôpital Mutoshi, tous les malades — Blancs et Noirs — ont été achevés au couteau. Je les ai vus. J'ai vu un charnier de quarante-quatre personnes, un autre de vingt-cinq et un autre de seize. On voyait des gens, morts, contre les murs (...) Les paras ont « sauté » sur la vieille ville. Quand ils nous ont demandé de sortir, on avait peur.* »

M. Daniel Nortier, ingénieur à la Gécamines (Générale des carrières et des mines), insiste, quant à lui, sur les aspects militaires de l'événement. « *Il faut dire que la prise de Kolwezi a été quelque chose d'étonnant sur le plan militaire. L'organisation et l'encadrement des Katangais étaient très solides. On a dit que c'étaient des types inorganisés, c'est faux. Dans le centre de la ville, il y avait un P.C. où ils centralisaient toutes les informations. Ils avaient pris des Land-Rover, des véhicules et patrouillaient dans la ville. Dans la rue, ils étaient partout, des groupes de vingt bonshommes.*

» *Les premiers jours, il n'y a pas eu de tuerie. Simplement des balles perdues. Ça tirait de partout. Mais, en fait, on était assez protégés. Les maisons à Kolwezi ont la particularité d'avoir toujours deux murs entre la pièce centrale et l'extérieur. Ça a sauvé beaucoup de vies.*

« Donne-moi ta montre »

» *Très vite cependant les Katangais sont arrivés dans les villes. Il y avait sans cesse des échanges de tirs. Ils arrivaient, le dialogue c'était : « Donne-moi ta montre. » Ils m'ont demandé mes papiers et ont vu que j'étais Français. Ils m'ont questionné pour savoir si j'étais mercenaire ou pilote. Ils m'ont frappé et emmené. Je n'étais pas sorti dans la ville depuis l'invasion, et là j'ai découvert dans les rues un quadrillage fantastique. C'était vraiment dingue. A la poste, on est tombé sur un officier avec deux Blancs qui dirigeaient. Je ne peux pas vous dire s'ils étaient Cubains, mais c'était des Blancs qui n'avaient pas vu le soleil. Ils ont contrôlé mes papiers et ont été très corrects. J'ai pu rentrer chez moi.*

» *Il faut souligner que des « boys » ont sauvé des Blancs, des familles entières. Mercredi, mon « boy » a retrouvé deux de ses frères parmi les Katangais, et ils ont fait la fête dans la « boyerie ».*

— Qu'en est-il au sujet du charnier contenant les corps de quarante-quatre personnes ?

— *On ne peut pas parler de massacre. Ça a été très particulier. La maison où on a découvert le charnier se trouve dans le nouveau quartier de Kolwezi, en bordure de brousse, près de la caserne de l'armée zaïroise. Les militaires avaient demandé aux personnes de se regrouper dans une seule villa, parce que ce serait plus facile à défendre. Ces personnes étaient surtout des célibataires qui travaillaient pour la société Baron-Levêque. Ça a duré comme ça jusqu'à mercredi, et puis les Katangais ont donné l'assaut à la caserne. Les Zaïrois ont décroché. Dans l'action, les Katangais sont alors tombés sur la villa. Les types ont tout pris. Il n'y a eu que deux survivants dans une pièce à part.*

» *En revanche, dès les premières heures, il n'y a pas eu de quartier pour les coopérants militaires français. J'ai vu deux cadavres dans la rue (...). Quand les paras français sont arrivés, la ville était quasiment abandonnée.* »

Des personnes égorgées

Mme Arlette Théliol *ne vivait que depuis trois mois à Kolwezi. Rapatriée avec son mari et ses deux enfants, elle raconte :* « *On est restés dans notre maison. On a eu très peur. Les « tigres » — c'est comme ça qu'on appelle les Katangais — venaient sans arrêt. Ils nous braquaient avec leurs mitraillettes. Ils nous demandaient notre carte d'identité. Ils pillaient tout : les radios, les draps, la nourriture, tout. Ils étaient très jeunes : quatorze, quinze, seize ans. Le dernier qui est passé était complètement saoul.*

» *Sans radio, nous étions coupés du monde. C'est par notre « boy » qu'on avait des informations. Il sortait dans la ville. C'est lui qui nous a parlé des morts, des cadavres.* »

M. Roland Tellière, ingénieur électro-mécanicien à la Gécamines, déclare : « *Les légionnaires sont arrivés samedi matin chez moi. Ils nous ont emmenés. J'ai trouvé beaucoup de cadavres, des femmes massacrées. Dans une maison, les personnes étaient égorgées. Au début, j'ai tenté une sortie. Impossible. Un Katangais, un barbu qui portait le nom de Texera sur sa veste, nous a empêchés. Je suis rentré dans la maison. J'ai caché mes enfants et mon épouse sous le lit. Nous nous sommes barricadés. Le massacre a commencé très tôt, dès samedi matin à 6 heures.* »

LAURENT GREILSAMER.

Dénonçant l'intervention des « puissances de l'OTAN »

CUBA DÉMENT TOUTE PARTICIPATION A L'ACTION DES REBELLES

La Havane (*A.F.P.*). — Cuba « *n'a aucun lien avec les forces qui combattent au Shaba contre le régime* » du général Mobutu Sese Seko, affirme un communiqué publié samedi 20 mars par le ministère cubain des relations extérieures.

Dès le début des combats, le 14 mai dernier, rappelle-t-on, Kinshasa avait accusé Cuba d'avoir envoyé des troupes pour combattre avec les anciens gendarmes katangais et d'avoir participé à leur formation. (Cette dernière accusation avait été également formulée par Washington.)

Le démenti cubain, qui était attendu depuis plusieurs jours à La Havane, où se tient actuellement la sixième réunion du bureau de coordination des pays non alignés, avec la participation de tous ses membres (Zaïre inclus), affirme non seulement que pas un seul soldat ou spécialiste cubain ne se trouve au Zaïre, mais aussi que Cuba n'a fourni aux rebelles aucun équipement militaire pas plus qu'il ne les a entraînés.

Le communiqué reprend presque mot pour mot celui qui avait été publié à La Havane en avril 1977, lorsque Cuba s'était vu obligé de répliquer aux accusations du président Mobutu, déjà confronté à un conflit au Shaba, et qui devait amener Kinshasa à rompre ses relations diplomatiques avec Cuba.

Le communiqué indique : « *M. Mobutu tente de confondre l'opinion publique et de retourner l'attention face aux sérieux problèmes internes du Zaïre.* » Le chef d'Etat zaïrois, estime le communiqué, *tente en fait de « justifier la honteuse intervention que sont en train de réaliser les puissances de l'OTAN dans des affaires absolument internes du Zaïre ».*

Le communiqué rappelle enfin que les accusations portées en mars 1977 dans la même situation contre Cuba avaient contribué à la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays ».

● *Un prêt de l'OPEP au Zaïre.* — Un crédit de 5 millions de dollars (23 millions de F environ) a été accordé au Zaïre par le « Fonds spécial » de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Ce crédit, administré par la SOFIDE (Société financière de développement), doit « permettre une assistance financière et technique au développement des entreprises de tous les secteurs de l'économie » zaïroise. Il ne comporte pas d'intérêt et est remboursable en vingt ans (avec cinq ans de différé de remboursement). — (*A.F.P.*)

---

la chasse aux Français

De notre correspondant

Bruxelles. — « *La chasse aux Français.* » C'est la phrase qui revient dans tous les témoignages des réfugiés arrivés à Bruxelles tout au long de l'après-midi et de la soirée du dimanche 21 mai. Marqués par la souffrance et la fatigue, la voix brisée par l'émotion, des dizaines d'hommes et de femmes ont raconté leur enfer à Kolwezi.

Des milliers de Belges s'étaient rendus à l'aéroport pour accueillir les réfugiés. Le ministre de la coopération, M. Outers, avait organisé cet accueil. On attendait les passagers pour leur faciliter les formalités, pour leur donner des vêtements, de la nourriture, un peu d'argent. Ils avaient tout perdu. Les rebelles leur avaient même enlevé leurs montres. Quelques personnes n'ont ramené qu'un chien, un chat, un canari.

Tous expliquent que, dès leur arrivée à Kolwezi, le samedi 13 mai, à 6 heures du matin, les rebelles (« *Ils étaient jeunes, c'était les fils des ex-gendarmes* »), se sont mis à la recherche des citoyens français. A ce moment, il n'était évidemment pas question d'une intervention aéroportée de la légion. Pourquoi alors les Français plutôt que les Belges ? Probablement, expliquent les réfugiés, parce que les Katangais se souvenaient de l'intervention franco-marocaine de mars 1977. Ils allaient de porte en porte, demandaient à voir les passeports et généralement emmenaient les Français comme otages, ou pour les abattre. Beaucoup de réfugiés pensent que les rebelles ont emmené des otages français avec eux dans leur retraite. La même crainte était exprimée dimanche après-midi par le ministre de la coopération.

Des rebelles de quatorze ans

Au début, expliquent les réfugiés, les rebelles étaient relativement corrects avec les Européens. Ils l'étaient moins avec ceux des Africains qui ne leur manifestaient pas assez de sympathie. Les envahisseurs appartenaient à l'ethnie Lunda. Ils semblent avoir tué un grand nombre d'habitants africains de Kolwezi qui n'appartenaient pas à leur tribu. Par la suite, leurs effectifs devinrent plus importants quand des jeunes de la ville furent enrôlés et armés. Certains d'entre eux n'avaient pas quatorze ans, disent les témoins. La discipline allait en souffrir et les pillages commencer.

Les réfugiés expliquent également qu'à partir de ce moment on aperçut moins d'officiers. Plusieurs d'entre eux affirment avoir vu « *deux Blancs* » avec les rebelles et avec leur chef, le général Nathanaël Mbumba. D'autres encore croient qu'il y avait des Cubains de race noire « *pour ne pas qu'on les distingue des rebelles* ». Mais une religieuse affirme au contraire : « *Ceux qu'on appelait là-bas les « diablos » ne participaient pas aux combats* ».

Dès le début, l'eau, l'électricité et le téléphone ont été coupés. Les plus privilégiés étaient ceux qui possédaient une piscine et qui en partageaient l'eau avec leurs voisins. Plusieurs Européens se sont cachés pendant quatre jours dans leur grenier. Un Belge a même expliqué qu'il était resté enfermé pendant sept jours dans ses toilettes, que sans cela il aurait été abattu comme ses neuf voisins.

La situation semble avoir empiré le vendredi 19 au matin, quand la radio belge — captée dans cette région — et celle de Kinshasa ont annoncé l'heure précise du parachutage français : 15 heures, l'après-midi du même jour. Les rebelles, qui avaient volé des transistors, ont été pris de colère et de panique en entendant l'information. Ils se sont mis à tirer sur tout ce qu'ils apercevaient. Ils ont massacré dix-sept hommes, femmes et enfants à la mitrailleuse dans un immeuble du centre de la ville, et vingt-huit autres près du lac.

« Une boucherie »

Un grand nombre d'Européens regroupés dans la « Guest House », le club de la Gécamines (la société minière), ont craint d'être exécutés mais il semble qu'on les y ait oubliés. En sanglotant, une femme a raconté comment il avait été difficile de ne pas faire de bruit : « *On empêchait les enfants de rire, de pleurer, de tousser même. Nous sommes restés avec les enfants dans les bras, un mouchoir sur leur bouche, pour les faire taire. A certains moments nous nous sommes même enfermés avec eux dans le grand réfrigérateur du club.* »

« *Je suis au Shaba depuis vingt-trois ans*, a expliqué une infirmière, *et ce qui s'est passé à Kolwezi était infiniment plus sanglant que les événements de la sécession du Katanga en 1961. C'était une boucherie.* »

Tous les rescapés auraient souhaité une opération plus rapide et plus secrète : « *Il aurait fallu sauter lundi plutôt que vendredi* », disent-ils, ajoutant : « *Il n'y aurait pas eu de massacres aussi importants si l'arrivée des paras n'avait pas été annoncée à la radio.* » La plupart se demandent aussi pourquoi les parachutistes belges ne sont pas arrivés en même temps que les Français. « *Bravo pour les paras français*, a dit un Belge amer, *chapeau, et tant pis pour Baudouin !* »

On a aussi évoqué le retour éventuel à Kolwezi. « *Plus jamais* », disent les uns. Tandis que les autres accepteraient d'y travailler encore, « *mais uniquement sous la protection d'une armée blanche* ».

Cependant, la présence de techniciens européens sera plus nécessaire que jamais. Les dégâts sont considérables, les ateliers de la Gécamines ont été saccagés, les mines ont été inondées. Sans le concours d'experts blancs, Kolwezi risque bien de n'être plus qu'une ville-fantôme. — P. de V.

● *Environ six cents personnes*, appartenant à divers organisations de gauche, ont manifesté dimanche 21 mai à Bruxelles contre l'intervention française et belge au Zaïre. Il n'y a pas eu d'incident. — (*A.F.P.*)

Plusieurs rescapés affirment que des soldats zaïrois ont tué des Européens et pillé des maisons

Bruxelles (*A.F.P.*). — Le comportement de l'armée zaïroise a été gravement mis en cause par plusieurs rescapés de Kolwezi, dont M. Raymond Korczak, contremaître dans une entreprise de montage, arrivé dans la nuit de dimanche à lundi à Bruxelles.

Celui-ci affirme que les forces armées zaïroises ont tué de sang-froid une trentaine de personnes dans une maison du quartier de la mine, le P. 2. « *Les soldats de Mobutu*, explique-t-il, *sont venus chercher ces gens pour les évacuer vers l'aéroport, puis les ont conduits dans une maison et les ont abattus. Deux seulement ont pu en réchapper. On a parlé de charnier, il est du fait que l'armée zaïroise. Nous avions davantage peur de cette armée que des rebelles qui, dans mon quartier, se sont comportés très correctement et de façon disciplinée. L'armée de Mobutu nous rançonnait et pillait nos maisons. J'ai vu des soldats zaïrois se disputer les bagages des Européens. Ils étaient davantage occupés à nous piller qu'à se battre.* »

De nombreux rescapés confirment, en effet, que l'armée zaïroise n'hésitait pas à tirer avec des armes automatiques ou au mortier contre les maisons des Européens. « *D'ailleurs*, ajoute M. Korczak, *les soldats zaïrois sont très mal payés et aiment bien boire. Il leur faut donc de l'argent.* » Interrogé sur la façon de reconnaître un rebelle d'un soldat zaïrois, M. Korczak a précisé que les rebelles étaient de petite taille, portaient une tenue claire et un chapeau de toile. Les soldats zaïrois étaient vêtus de l'uniforme tacheté des commandos et coiffés d'un béret. « *Nous ne pouvions pas les confondre* », a-t-il souligné.

« *L'armée zaïroise, c'est une plaisanterie* », affirme un ingénieur de la Gecamines, société qui exploite le minerai à Kolwezi. Les rebelles étaient « *dès leur arrivée très organisés et disciplinés. Dès le premier jour*, précise cet ingénieur, *ils ont fait annoncer par haut-parleur, dans la partie africaine de Kolwezi, que tout Zaïrois circulant dans la ville avec des objets ne lui appartenant pas serait fusillé sur-le-champ. Les quatre premiers jours, je n'en ai vu aucun dans mon quartier.* »

Tous les témoignages recueillis depuis l'arrivée des premiers rescapés de Kolwezi concordent sur deux points : l'extrême faiblesse de l'armée zaïroise et sa désorganisation. « *Beaucoup de soldats zaïrois*, conclut M. Korczak, *ont changé de camp dès l'arrivée des rebelles.* »

De son côté, un ingénieur italien, M. Postorino, comme on lui demandait si les soldats zaïrois avaient combattu aux côtés des parachutistes français, a bondi : « *Ecoutez*, a-t-il dit, *excusez-moi, mais j'ai trouvé cela « dégueulasse » : des soldats zaïrois — si on peut les appeler des soldats — ont pris les mêmes avions que nous pour quitter Kolwezi.* »

---

six jours de terreur dans la cité minière

(Suite de la première page.)

A Mutoshi, les Européens se sont terrés chez eux. « *On faisait bouillir l'eau des piscines et on vivait sur nos réserves* », nous a raconté l'un d'entre eux. « *Chez moi, tous les carreaux ont volé en éclats, des obus de mortier.* » Les « *perquisitions* » et le pillage ont surtout eu lieu dans la vieille ville, aux alentours du cercle commercial. « *Ils prenaient l'alcool, les montres, tout ce qui avait de la valeur* ». « *Il y a eu des exécutions dès le début, les autres prisonniers ont été tués plus tard* », dira un Français en parlant du charnier du collège Jean-XXIII, où l'on aurait retrouvé une soixantaine de corps d'Européens.

Un « commissaire du peuple »

« *On était complètement isolés, je ne savais même pas ce qui se passait dans la maison de mes voisins* », expliquera un autre. Les témoignages ne concordent pas tous, sauf sur certains points. Les « *rebelles* » ont occupé la ville sans rencontrer trop de résistance, mais *ils n'ont jamais pris le P.C. des* Zaïrois dans le P-2, un complexe d'habitations et de bureaux de la Gécamines. Des tirs d'armes automatiques et d'obus de mortier ont duré jusqu'au saut des parachutistes de la légion étrangère, vendredi après-midi. La légion étrangère a rencontré peu de résistance en ville. Kolwezi a été entièrement pillée mais n'est pas détruite. Le pillage s'est généralisé à partir du troisième jour.

Sur le reste, les récits divergent davantage. « *Mardi, mon boy est arrivé en disant : « Ça y est, ont est » libres, on a élu un commissaire » du peuple.* » Un Belge : « *Il y avait deux sortes de rebelles, ceux qui étaient corrects et les pillards.* » Un autre : « *J'ai assisté à une réunion politique. Le commissaire politique nous a dit qu'ils étaient venus uniquement pour renverser Mobutu. Qu'ils n'avaient rien contre les Blancs mais qu'ils se battaient contre les mercenaires de l'impérialisme et du capitalisme.* »

Y a-t-il eu ordre de donner la « *chasse aux Français* » quand, en milieu de semaine, les possibilités d'une intervention militaire se sont précisées ? Les *témoignages sont parfois contradictoires*. A l'un, un commissaire politique aurait dit : « *On ne vous fera jamais de mal car nous avons besoin des Blancs.* » Un autre a été trois fois arrêté, et trois fois relaché sur l'intervention de commissaires politiques « *rebelles* ».

Des viols ? Personne n'en est trop sûr. Une Française éplorée et ses deux filles ont vu le père partir pour ne jamais revenir. Il y a eu beaucoup de *balles perdues*. Des contrôles d'identité *auraient eu lieu. Les corps retrouvés au collège Jean-XIII étaient* si décomposés que la mort a dû intervenir dès le début de l'insurrection. Dimanche 14 mai, disent plusieurs témoins. « *J'ai été arrêté au tout début, ils m'ont castagné, j'ai pu me sauver* », nous dira un Français.

M. Michel René, l'un des deux survivants du massacre du P-2, nous a dit que jeudi soir, la veille de l'intervention de la légion, les rebelles avaient tenté de prendre le P.C. zaïrois où avaient été rassemblés une vingtaine d'Européens. « *Je m'étais terré dans le mess, j'y suis resté quarante-huit heures. Jeudi, au début de l'après-midi, j'ai entendu tirer dans le tas.* » Les malheureux avaient été autorisés, la veille, à regagner leurs domiciles avant d'être de nouveau rassemblés le matin même. M. René dit qu'ils avaient été arrêtés par un capitaine et deux soldats de l'armée zaïroise qui leur ont pris leurs montres. « *Un soldat nous a même dit : « On va » tous vous tuer* », a-t-il ajouté.

De nombreuses complicités

Les survivants racontent également l'histoire de trente et un Européens, dont douze *enfants*, isolés dans deux *maisons* toujours au P-2. « *On n'avait rien à manger : j'ai gueulé auprès des Zaïrois. Ils nous ont donné un peu d'eau pour les enfants. Le lendemain, tous les enfants étaient malades. Alors, on s'est enfui* », raconte un *jeune homme. A temps, semble-t-il*, pour échapper à la fusillade qui s'est produite lorsque le P.C. zaïrois a été attaqué, jeudi soir, par les « rebelles ».

Un civil qui endosse un uniforme *devient un soldat* et l'inverse est sans doute tout aussi exact. C'est un peu le résumé de cette guerre de Kolwezi... L'attaque des rebelles comme l'intervention française n'ont guère rencontré de résistance. Ce qui explique, aux yeux de nombreux survivants *européens, le pillage par des éléments* incontrôlés. M. René : « *Beaucoup de soldats se sont ralliés aux rebelles.* » Un autre témoin : « *Les rebelles disposaient de nombreuses complicités à l'intérieur de la ville.* »

Les opérations montées par Paris puis Bruxelles, pour sauver les Européens de Kolwezi, se sont terminées dans une valse de C-141 américains, de Transall français, de Jets d'U.T.A. et de la Sabena, sur l'aéroport de Kinshasa. Arrivés samedi dans la *capitale du Zaïre, les survivants français ont été véhiculés*, nourris et logés par la communauté française locale en attendant l'avion de dimanche pour la France. « *Dignité et solidarité* », a résumé le consul français.

Mais combien d'Européens demeurent encore otages de la rébellion ? Quel est le bilan total des victimes ? Il est trop tôt pour se prononcer. Quant à la ville de Kolwezi, elle demeurera le cauchemar de tous. « *J'y retournerai si on me donne deux bataillons de paras* », dira un Français. *Un autre résumera le sentiment général en s'exclamant : « Ah ! si les paras avaient pu venir plus tôt...* » M. Giscard d'Estaing n'aura sûrement pas de mal, dans les jours qui viennent, à défendre les motifs humanitaires de l'opération de Kolwezi. Les *témoignages sont, en effet, accablants.*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

FORTE HAUSSE DU CUIVRE ET DU COBALT

Une assez vive hausse a été *enregistrée sur le marché international* du cuivre à la suite des événements du Shaba. Le Zaïre est le troisième exportateur mondial *de métal* rouge, couvrant environ 7 % (300 000 tonnes) de la consommation globale : 4,3 millions de tonnes. Bien que la demande de cuivre soit assez « molle » à l'heure actuelle, en raison de la stagnation des économies, et que les stocks restent importants (*15 % à 20 % de la* consommation annuelle), une interruption prolongée de l'extraction au Zaïre, résultant du départ des techniciens européens, *ne manquerait pas d'avoir* des conséquences sur le niveau des prix.

Déjà une véritable flambée a été relevée sur le prix du cobalt, qui se traite à Londres au triple du prix « producteur » normal. *On sait que le Zaïre assure plus* de la moitié de la production mondiale de ce métal hautement stratégique.

Un bilan provisoire

PLUS DE CENT VINGT EUROPÉENS ET PLUSIEURS CENTAINES DE CIVILS AFRICAINS AURAIENT ÉTÉ TUÉS

Il était encore impossible ce lundi 22 mai, en fin de matinée, de dresser un bilan définitif des pertes subies tant par la communauté de Kolwezi que par la population autochtone.

En ce qui concerne la communauté européenne, cent vingt-huit corps, selon des chiffres non confirmés, ont déjà été dénombrés dans les rues et dans *plusieurs charniers découverts* par les parachutistes français. Certaines estimations faisaient état de cent cinquante morts et plus et *de dizaines de blessés*. Parmi la population civile africaine, il y aurait eu de nombreux tués, plusieurs centaines selon certains témoignages.

Parmi les militaires, le ministre de la défense a confirmé la *mort de quatre des six coopérants français*. Leurs corps ont été retrouvés dans une voiture près de Kolwezi, sur la route menant vers la Zambie. Les deux autres coopérants militaires sont toujours portés disparus.

En outre, deux légionnaires du 2e R. E. P. ont été tués au cours des combats et quatorze autres blessés. *Plus de deux cents rebelles auraient été tués.*

Aucun décompte des victimes civiles — par nationalité — n'a encore été publié.

● *MISE AU POINT.* — Tout en démentant que le gouvernement belge ait eu des contacts avec le F.N.L.C. (mouvement politique des rebelles du Shaba), M. Crombrugge, conseiller de presse du premier ministre belge, nous demande de préciser que M. Tindemans, parlant de « *plusieurs dizaines de victimes* », n'a pas affirmé qu'il s'agissait d'Européens (*le Monde* du 9 mai).



AU ZAÏRE

LES RÉACTIONS EN FRANCE

PLUSIEURS ORGANISATIONS D'EXTRÊME GAUCHE MAINTIENNENT LEUR MOT D'ORDRE DE MANIFESTATION

La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), Lutte ouvrière (L.O. trotskiste), l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.), les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.), l'Union des travailleurs communistes libertaires (U.T.C.L.) et l'Union des communistes de France marxiste-léniniste (U.C.F.M.L.) ont confirmé lundi matin 22 mai leur mot d'ordre de manifestation pour lundi *après-midi (18 h. 30), place de la* République à Paris, malgré l'interdiction signifiée par la préfecture de police. A l'appui de leur démarche, ces organisations d'extrême gauche ont précisé : « *Par cette interdiction, le gouvernement poursuit son projet de limiter le droit de manifestation et signifie qu'il veut interdire toute manifestation populaire contre ses menées impérialistes en Afrique. Une telle politique ne doit pas demeurer sans riposte (...). Nous appelons l'ensemble des organisations qui se réclament du mouvement ouvrier à participer à toutes les initiatives qui seront prises pour exiger le retrait des troupes françaises du Zaïre et d'Afrique et pour qu'il soit mis fin aux menées de l'impérialisme français.* »

● LA FEDERATION DES REPUBLICAINS DE PROGRES : « Rien ne peut et ne pourra jamais justifier l'assassinat d'otages innocents, et il est évident que tout doit être fait aujourd'hui pour sauver ceux qui restent menacés. Mais si la vie des coopérants français est aussi souvent mise en danger au Sahara, au Tchad ou au Shaba, n'est-ce pas, dans une large mesure, parce que le gouvernement français a, depuis plusieurs années, politisé sa coopération : à partir du moment où il a choisi d'être le gendarme d'un camp africain contre l'autre, il ne pouvait qu'exposer ses ressortissants aux plus graves périls. »

● L'ORGANISATION COMMUNISTE INTERNATIONALE (OCI, trotskiste) : « *Des commandos français et belges viennent d'être parachutés sur Kolwezi. Une nouvelle fois, le gouvernement vient donc de prendre la décision de faire intervenir des troupes françaises dans une opération de brigandage impérialiste. C'est intolérable. Dans le respect de sa tradition internationaliste, il est du devoir de tout le mouvement ouvrier français d'exiger dans l'unité :*

— Retrait immédiat des troupes françaises engagées au Zaïre !

— Retrait immédiat des troupes engagées au Tchad

— Retrait immédiat des troupes engagées au Sud-Liban contre le peuple palestinien ! »

● LE PARTI DES FORCES NOUVELLES (P.F.N., extrême droite) : « *Le P.F.N. se félicite de l'initiative gouvernementale. Il constate cependant que l'action aurait pu être menée quarante-huit heures plus tôt : ce qui aurait permis de sauver de nombreuses vies humaines. Il se réjouit particulièrement du sens patriotique enfin retrouvé et du rôle de l'armée, victime de tant de campagnes calomnieuses récentes, et qui a prouvé, par son courage et son efficacité, quelle place essentielle elle doit tenir dans notre pays.*

» *Enfin, le Parti des forces nouvelles demande au gouvernement d'être logique : à une intervention militaire doit succéder une intervention politique ; la France* doit boycotter les *Etats-pirates* qui servent conjointement de *bases au terrorisme international et à la subversion mondiale,* comme l'agression au Zaïre le *prouve. Ces Etats-pirates sont, entre autres, l'Algérie, la Libye, l'Angola, Cuba et la Zambie.*

» *C'est* pourquoi le *Parti des forces nouvelles appelle toutes les formations nationales, patriotiques et civiques à se consulter immédiatement afin d'organiser un vaste rassemblement pour exiger le soutien à l'armée et le boycottage des Etats-pirates.* »

● L'ACTION REPUBLICAINE INDEPENDANTE ET LIBERALE (extrême droite) exprime « *son plein accord avec l'action entreprise par la France au Zaïre* » et « *se félicite de la décision volontaire et responsable du président Giscard d'Estaing, qui aura permis de sauver de nombreuses vies humaines, en s'opposant au déferlement d'une aveugle et inacceptable sauvagerie* ».

● M. ANDRE DILIGENT, secrétaire général du C.D.S. : « *Le drame des Français du Zaïre devrait être l'occasion pour l'opposition de changer de style et de méthodes. Il serait bon qu'elle admette enfin que nous ne sommes plus au siècle dernier, à l'époque de la conquête du Tonkin.*

» *Quand des Français, ainsi que de nombreux Européens, se font égorger, le devoir de tout gouvernement responsable est d'arrêter le massacre sur-le-champ, sans attendre l'organisation d'un débat parlementaire. C'est par la suite seulement que le Parlement de la République est en droit, alors, de demander des comptes.* »

● M. MAXIME GREMETZ, membre du bureau politique du P.C. : « *La France n'a rien à gagner à défendre des régimes corrompus (...). Le pouvoir giscardien engage des actions coûteuses pour la France. Une telle politique est dangereuse pour la paix et porte atteinte aux relations d'amitié que nous avons avec les peuples d'Afrique. Il faut que le Parlement soit saisi immédiatement de cette affaire. Nous exigeons qu'un terme soit mis sans délai à ces interventions armées.* »

● M. MICHEL CREPEAU, président du M.R.G., estime que le gouvernement « *devrait tenir le Parlement informé* » des opérations militaires qu'il engage pour sauver des ressortissant français à l'étranger, comme actuellement au Zaïre. S'il n'approuve pas la politique africaine de la France sur le fond, le député de la Charente-Maritime considère toutefois qu'« *il faut porter assistance à des personnes en péril et qu'il faut les sauver à tout prix* ». « *Par-delà ce problème,* a-t-il ajouté, *il faudra réfléchir sur le pourquoi de la violence qui, en Afrique, en Argentine, ou en Union soviétique — voire hier, samedi, à Orly — constitue la grande marque de notre époque.* »

● M. HENRI CAILLAVET, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche dém.) : « *Il est normal que l'exécutif ait pris, seul, la décision qui s'imposait face à un désordre qui est une honte pour toute l'humanité, mais il est non moins vrai que l'effort que nous venons d'accomplir pour protéger nos ressortissants risque de porter atteinte au plan de paix de désarmement proposé par le président de la République, plan cohérent et logique.* »

● M. ANDRE BERGERON, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré, samedi 20 mai, à Strasbourg, que « *si des Européens sont en danger au Zaïre, il est du devoir des nations de protéger leurs ressortissants* ». M. Bergeron estime que l'Afrique « *fait l'objet de tentations de tous ordres* » et que, « *derrière les mouvements de libération, se tiennent souvent l'Union soviétique et Cuba, qui cherchent à modifier les équilibres fondamentaux du monde et à troubler la paix* ».

● LE GENERAL MARCEL BIGEARD, député (U.D.F.) de Meurthe-et-Moselle et président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, a déclaré : « *Le président de la République, que j'estime beaucoup, a eu raison de prendre cette décision. La France ne peut pas se permettre, dans une telle circonstance, de regarder par le trou de la serrure et de compter les points. Le président a eu le courage d'entrouvrir la porte et de montrer que la France est toujours là. Ce n'est pas facile, mais il fallait le faire.* »

Dans la presse parisienne

Tous les quotidiens parisiens du matin, à une exception près, ouvrent leurs éditions, lundi 22 mai, sur les événements et le massacre de Kolwezi. L'exception est celle de *L'HUMANITE*, qui ne consacre qu'une place relativement modeste à ce drame. Le quotidien communiste se contente de relater les faits sous ce titre : « *La légion reste au Zaïre* ». Commencé sur trois colonnes au bas de la première page, l'article est une compilation de dépêches d'agences. La tonalité politique est donnée par la citation d'une déclaration de M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique, qui accuse le gouvernement français, « *en dépêchant des troupes de choc, parachutistes et légionnaires, en portant atteinte aux relations d'amitié des peuples africains et du peuple français, de contribuer en fait à menacer gravement la sécurité* [*de nos ressortissants*] ». (Voir par ailleurs.)

Les autres quotidiens relatent ces événements sous des titres, et avec des textes et des photos qui couvrent parfois la quasi-totalité de la première page. « *Horreur à Kolwezi* », proclame *L'AURORE* sur huit colonnes. L'accent est mis sur les scènes de meurtres et de pillages et sur l'efficacité de l'intervention française.

Même présentation au *FIGARO* qui parle de « *carnage* ». Dans les deux cas, des éditoriaux soulignent les responsabilités directes ou indirectes de l'Union soviétique et de Cuba.

Le MATIN, dénonce, lui aussi, l'horreur de ces événements. Son envoyé spécial Christian Casteran les relate avec réalisme, mais ne se prononce pas sur les responsabilités initiales. « *Les véritables motifs de l'invasion de Kolwezi,* écrit de son côté l'éditorialiste de ce journal, *ne peuvent encore être discernés avec exactitude.* »

Pour *Le QUOTIDIEN DE PARIS*, « *en condamnant l'intervention de la France, la gauche cherche une mauvaise querelle au gouvernement* ». Le journal réserve toutefois une grande place aux accusations portées contre la France par le ministre belge des affaires étrangères et publie une interview de M. Jean Tshombé, allié des forces qui ont envahi le Zaïre. Le fils de Moïse Tshombé reproche notamment à l'intervention française d'avoir compromis les chances d'une solution que la Belgique était en train de négocier avec les adversaires du président Mobutu.

LIBERATION et *ROUGE* dénoncent vivement l'intervention française. « *La Légion ratisse Kolwezi* », affirme *ROUGE*, tandis que *LIBERATION* titre sur sa première page : « *Kolwezi : massacres contre massacres.* »
ltr?LIv mbmb mb mb m bmb mm

A L'ÉTRANGER

LISBONNE : deux missions militaires portugaises sont envoyées à Kinshasa et à Luanda

De notre correspondant

Lisbonne. — Les milieux militaires portugais suivent de très près la situation en Afrique. Deux membres du Conseil de la révolution, les commandants Canto e Castro et Melo Antunes, sont partis, l'un au Zaïre, en « visite privée », l'autre en Angola comme « envoyé personnel » du président de la République.

Généralement identifié à la droite portugaise, le commandant Canto e Castro maintiendrait depuis un certain temps des liens étroits avec les mouvements nationalistes opposés au régime de Luanda. Il ne serait pas étranger à des réunions à Lisbonne comme celle qui a eu lieu à la fin du mois d'avril dernier entre des dirigeants du F.N.L.A., de l'UNITA et des dissidents du M.P.L.A. En novembre 1976, la presse avait fait état d'une rencontre qu'il aurait eue à Bruxelles avec le leader du F.N.L.A., M. Holden Roberto. Mais une enquête ouverte à cette occasion n'a jamais donné de résultats.

En revanche, le commandant Melo Antunes n'a jamais caché ses sympathies pour le gouvernement de M. Neto. Ami du ministre des affaires étrangères de l'Angola, M. Paulo Jorge, il souhaiterait au cours de ce voyage intensifier le « *dialogue politique sur les grands problèmes qui intéressent les deux pays* ». Selon le *Diario Popular* le commandant Melo Antunes aurait exprimé, à son arrivée à Luanda, le jeudi 18 mai, l'« *indignation* » des pouvoirs publics portugais face à des groupes qui comploteraient à partir de Lisbonne contre le gouvernement de la République populaire de l'Angola.

La mission africaine du commandant Melo Antunes risque pourtant de provoquer des remous au Portugal. M. Sa Machado, ministre des affaires étrangères et membre du Centre démocratique et social, a déjà protesté contre ce qu'il appelle des « *diplomaties parallèles* ». L'affaire aurait été longuement évoquée au cours d'un entretien entre le président du C.D.S., M. Amaral, et le général Eanes.

Qui dirige la politique portugaise à l'égard de l'Afrique ? Cette question, qui fut à l'origine de la démission de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ferreira, au mois d'octobre 1977, revient au premier plan de l'actualité. Interrogé à son retour de Bruxelles, où il a participé à la réunion des ministres de la défense des pays membres de l'OTAN, le ministre portugais, le colonel Firmino Miguel, a déclaré ne pas avoir eu connaissance officielle de l'utilisation de la base de Porto-Santo, à Madère, par des avions belges et britanniques transportant des Européens venus du Zaïre. — J. R.

● *M. Willy Brandt à Alger.* — « *Je suis d'accord avec la position de l'Algérie qui est contre toute intervention étrangère en Afrique, d'où qu'elle vienne* », a déclaré, dimanche 21 mai, à Alger, M. Willy Brandt, à l'issue d'une visite à l'invitation du président Boumediène. Interrogé plus précisément sur les interventions françaises au Sahara occidental, au Tchad et au Zaïre, le président du S.P.D. ouest-allemand a réitéré sa déclaration tout en se réservant de préciser son point de vue sur les événements du Shaba après son retour en R.F.A. Il a d'autre part précisé qu'une plus grande coopération aura lieu entre le S.P.D. et le F.L.N. algérien et qu'elle se traduirait par des visites de cadres et des échanges d'expériences. — *(Corresp.)*

Publication judiciaire

CONFIRMATION DU JUGEMENT DE LA 17e CHAMBRE CORRECTIONNELLE PAR L'ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS DU 11 JANVIER 1978

ENTRE : JAYLE Christian et LAMBINET Michel

... Le Tribunal a déclaré JAYLE coupable du délit de diffamation publique envers un particulier... L'a condamné à payer à LAMBINET Michel la somme de 20.000 F à titre de dommages et intérêts ... A ordonné la publication du présent jugement dans trois journaux au choix de la partie civile et aux frais de JAYLE ...

PAR CES MOTIFS ... Confirme le jugement en ce qu'il a déclaré JAYLE coupable de diffamation publique envers un particulier ... Confirme également le jugement sur la peine prononcée ; le confirme en toutes ses dispositions écrites... Condamne JAYLE aux dépens de première instance et d'appel...

Ainsi fait et prononcé au Palais de Justice de Paris le mercredi 11 janvier 1978, à l'audience publique de la Onzième Cour/A de la Cour d'Appel de Paris.

Pour extrait.

André CELLARD,
Avocat à la Cour.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Les pilotes des Jaguar français qui seront capturés, seront jugés par des « congrès populaires de base »

annonce le Polisario

De notre correspondant

Alger. — M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, a confirmé que son mouvement détenait les huit pêcheurs espagnols du chalutier *Las Palomas*, portés disparus depuis le 21 avril. Il a fait cette déclaration, samedi 20 mai, lors de la célébration, dans la région de Tindouf, du cinquième anniversaire du déclenchement de la lutte armée au Sahara occidental.

Le premier ministre sahraoui, M. Mohamed Lamine, a précisé que les pêcheurs avaient été capturés au large des côtes du Sahara et qu'ils allaient être jugés « *pour vol* ». Il a précisé qu'il refuserait toute médiation des partis de gauche espagnols, contrairement à ce qui s'était fait précédemment, l'Espagne n'ayant tenu aucun compte des gestes de bonne volonté des Sahraouis, mais ayant en revanche signé un accord de pêche avec le Maroc.

M. Lamine a indiqué que depuis le 2 mai les pêcheurs canariens refusaient d'aller pêcher dans les eaux territoriales sahraouies, l'A.L.P.S. (armée de libération populaire sahraouie) ayant commencé à les miner. Il a affirmé en outre que l'Union soviétique avait « *donné des assurances directes au Front Polisario* » selon lesquelles l'accord de pêche conclu entre Moscou et Rabat se limitait aux frontières marocaines reconnues internationalement.

M. Lamine a ensuite dénoncé l'intervention française. Il a indiqué que si elle se prolongeait la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique) serait obligée de faire appel à d'autres forces bien qu'elle soit opposée, par principe, à l'internationalisation des conflits. Il a souligné que si des pilotes de Jaguar français venaient à être capturés vivants ils seraient jugés par des « congrès populaires de base ».

Le ton des dirigeants sahraouis s'est donc à nouveau durci à l'égard de Paris depuis la dernière intervention des Jaguar début mai. Tout en déplorant le maintien des forces françaises dans la région, ils notaient en février dernier que les avions ne participaient plus aux opérations. D'autre part, ils avaient réduit leurs attaques contre la Mauritanie pour concentrer leurs efforts sur les forces marocaines. Enfin, plusieurs d'entre eux avaient mis publiquement l'accent sur le rôle que la France pourrait jouer en vue de favoriser une solution équitable du conflit.

Le ministère de la défense de la R.A.S.D. a publié samedi un bilan des opérations entre novembre 1977 et avril 1978. Il affirme que « *les troupes d'invasion maroco-mauritaniennes ont eu 4 283 tués, 3 057 blessés et 200 prisonniers* ». Le communiqué affirme enfin que deux Jaguar, un F-5, un Broussard et trois hélicoptères ont été détruits et que quatre Jaguars ont été endommagés. Enfin, le texte donne une liste du matériel récupéré, comprenant notamment quatre-vingt-deux jeeps, dix-sept camions, cinquante et un canons, trente-neuf mortiers, cent mitrailleuses, cinquante et un postes de transmission et mille trois cent trente-trois armes légères.

PAUL BALTA.

LA SITUATION MILITAIRE S'EST CONSIDÉRABLEMENT AMÉLIORÉE

estime le président mauritanien

Le président Moktar Ould Daddah, de Mauritanie, a déclaré dimanche 21 mai à Paris que la situation militaire s'était « *considérablement améliorée en notre faveur* » grâce au meilleur entraînement et à l'encadrement de l'armée mauritanienne, à la présence de troupes marocaines et aux interventions de l'aviation française à la demande des autorités de Nouakchott.

« *Les Algériens, par mercenaires interposés, ont lancé une forme de guérilla qui se traduit par des attaques de trains minéraliers et des sabotages des chemins de fer... Nous nous organisons actuellement contre cette forme d'agression* », a-t-il souligné.

Le chef d'Etat mauritanien se trouve à Paris où il participe à la conférence franco-africaine qui s'est ouverte ce lundi.

LE « SOMMET » FRANCO-AFRICAIN DE PARIS

LES PARTICIPANTS

Voici la liste des chefs d'Etat, ou de leurs représentants, qui président les délégations à la cinquième conférence franco-africaine de Paris :

BÉNIN : lieutenant-colonel Mathieu Kereko, chef de l'Etat.

BURUNDI : lieutenant-colonel Edouard Nzambimana, premier ministre.

CENTRAFRIQUE : empereur Bokassa Ier.

CONGO : M. Alexandre Denguet-Attiki, ambassadeur à Paris.

COTE-D'IVOIRE : M. Félix Houphouët-Boigny, chef de l'Etat.

DJIBOUTI : M. Hassan Gouled Aptidon, chef de l'Etat.

FRANCE : M. Valéry Giscard d'Estaing.

GABON : M. Omar Bongo, chef de l'Etat.

GUINÉE-BISSAU : M. Vasco Cabral, commissaire d'Etat au développement économique et à la planification.

HAUTE-VOLTA : général Sangoule Lamizana, chef de l'Etat.

MALI : lieutenant-colonel Moussa Traore, président du Comité militaire de libération nationale, chef de l'Etat.

MAURICE : Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre.

MAURITANIE : M. Moktar Ould Daddah, chef de l'Etat.

NIGER : lieutenant-colonel Seyni Kountché, chef de l'Etat.

RWANDA : général Juvenal Habyarimana, chef de l'Etat.

SAO - TOMÉ - ET - PRINCIPE : Mme Amorim, ambassadeur à Lisbonne.

SENEGAL : M. Léopold Sedar Senghor, chef de l'Etat.

SEYCHELLES : M. France-Albert René, chef de l'Etat.

TCHAD : général Félix Malloum, chef de l'Etat.

TOGO : général Gnassingbe Eyadema, chef de l'Etat.

ZAIRE : M. Mpinga Kasenda, premier commissaire d'Etat (premier ministre).

Ne participent pas à la rencontre : le Cameroun, la Guinée, Madagascar, les Comores. Parmi les anciennes colonies portugaises, ni l'Angola, ni le Mozambique, ni l'archipel du Cap-Vert ne sont représentés aux assises de Paris.



DIPLOMATIE

AVANT LA SESSION SPÉCIALE

De la guerre mondiale au désarmement

Du 23 mai au 28 juin se tiendra pour la première fois à New-York, *au « sommet » pour beaucoup de* délégations, la première session de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacrées au *désarmement. La limitation générale* des armements n'a été envisagée pour la première fois que lors des conférences de La Haye de 1899 et 1907, *et seule la Russie en accepta le* principe. En 1924, la France proposa à la Société des nations de lier le désarmement, l'assistance mutuelle et *la sécurité collective et* lança la trilogie : « *Arbitrage, sécurité, désarmement.* » Elle fut seule à ratifier le protocole qu'elle proposait, et ses *efforts ultérieurs ne purent* conjurer la montée des périls.

C'est dans un des moments les plus sombres de la guerre que l'idée d'un « *allégement du fardeau écrasant* des *armements* » devait être relancée. Le 14 août 1941, alors que les Etats-Unis ne sont pas encore belligérants, Churchill et Roosevelt l'inscrivent dans la « Charte de l'Atlantique ». *Staline souscrit à ce document*, d'où est issue la charte fondant en 1945 les Nations unies. L'article 26 de celle-ci, incitant les nations à ne détourner vers les armements que « *le minimum des ressources humaines et économique du monde* », charge le Conseil de sécurité d'étudier « *un système de réglementation des armements* ».

Six semaines après sa signature à San-Francisco (26 juin 1945), Hiroshima ouvre une ère nouvelle dans la technique de l'armement. L'Assem*blée des Nations unies crée, à l'unanimité*, dès janvier 1946, une commission de l'énergie atomique, puis, en février 1947, une commission des *armements classiques*. Toutes deux *sont formées des membres permanents* du Conseil de sécurité (Chine, alors nationaliste, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et *U.R.S.S.) plus le Canada en raison du rôle* qu'il a joué dans l'armement atomique américain. Le désarmement devient *immédiatement un des enjeux de la guerre froide.* Deux camps s'affrontent : pour l'Ouest, ce qui primo, c'est le *contrôle international* et la *vérification* sur place. Les Etats-Unis *par le plan Baruch avaient proposé* en vain d'instituer la propriété internationale de toutes les matières fissiles et installations nucléaires ; l'Est, *donne la priorité à l'interdiction des* armements atomiques et des bases à l'étranger, le contrôle restant théorique et soumis au veto. L'U.R.S.S. *tiendra toujours à distinguer le* contrôle international du désarmement, dont elle accepte le principe, et le contrôle international des armements, *qu'elle assimile à l'espionnage et qu'elle refuse.*

Le 23 septembre 1949, l'U.R.S.S. devient, elle aussi, puissance nucléaire. En janvier suivant, elle quitte les commissions de l'énergie *atomique et des armements classiques*, comme d'ailleurs tous les autres organes de l'ONU, en arguant de la non-représentativité de la délé*gation chinoise. Mao Tse-toung vient,* en effet, de prendre le pouvoir à Pékin. Comprenant qu'elle a fait une erreur et que son absence permet aux *Etats-Unis de se couvrir du drapeau bleu de l'ONU pour* secourir la Corée du Sud (juin 1950), elle réoccupera ses places à l'automne.

Pour ranimer les négociations sur *le désarmement, les Occidentaux* proposent de fusionner les commissions de l'énergie atomique et des armements classiques, et le 11 janvier *1952 l'Assemblée des Nations* unies crée une commission permanente du désarmement (le représentant français sera M. Jules Moch), qui, *théoriquement, existe toujours*. Un peu plus tard, l'Assemblée convoque une conférence sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, d'où *naîtra, en 1956, l'Agence internationale* de l'énergie atomique de Vienne (A.I.E.A.).

La mort de Staline (1953), les périodes de détente (« sommet » des *Quatre à Genève en 1955*) et de tension (Budapest et Suez en 1956) se succèdent et les propositions de désarmement se multiplient en pure perte : plan *franco-britannique pour* un processus par étapes, suggestion d'Eisenhower pour une inspection aérienne réciproque (« cieux ouverts »), plan polonais (Rapacki) *pour la démilitarisation* de l'Europe centrale, etc. Un sous-comité où l'on retrouve, avec le Canada, les membres du Conseil de sécurité, *mais dont la Chine est exclue*, est formé. Les divergences fondamentales n'en subsistent pas moins. Faute de progresser sur le fond, *on discute à perdre haleine de procédure*. En novembre 1958, tous les Etats membres de l'O.N.U. sont admis à la commission du désarmement ; *après quoi on forme un petit comité, à dix, où figurent seuls, à égalité*, des membres de l'OTAN (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie) et du pacte de Var*sovie (Bulgarie, Pologne, Roumanie,* Tchécoslovaquie, U.R.S.S.) et qui se réunira à Genève (7 septembre 1959).

Après l'échec du « sommet » des Quatre à Paris (16 mai 1960), toutes *les procédures se grippent.* Les délégations communistes quittent le comité des Dix. Khrouchtchev attend le nouveau président — Kennedy — *pour reprendre langue avec les Etats-Unis en 1961.* Mais aussi bien pour ce qui concerne la procédure que le fond, les discussions prendront une tournure toute nouvelle.

Les « cieux ouverts »

La procédure devient essentiellement américano-soviétique. Le 20 septembre 1961, Moscou et Washington publient sur les principes *du désarmement une déclaration* commune (où subsistent d'ailleurs de sérieuses ambiguïtés). Le 20 décembre, l'Assemblée des Nations *unies approuve cette déclaration* et la formation d'un nouveau comité. Celui-ci ne sera pas un organe de l'O.N.U., il ne sera pas financé par les Nations unies, qui *lui fourniront seulement son secrétariat*. Les décisions ne seront pas prises par vote comme à l'Assemblée de l'O.N.U., mais par consensus, formulation *élégante, et qui devait devenir à* la mode, de la règle de l'unanimité. Il sera formé des dix membres de l'ancien comité des Dix plus huit *neutres ou non-alignés : le Brésil,* la Birmanie, l'Ethiopie, l'Inde, le Mexique, le Nigéria, la Suède et l'Egypte. Dès sa première réunion, *le 14 mars 1962, le nouvel organisme* — ultérieurement baptisé Conférence du comité du désarmement — décide que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. *seront ses coprésidents* permanents. La C.C.D. sera élargie pour inclure l'Argentine, la Hongrie, le Japon, le *Maroc, la Mongolie, le Pakistan*, les *Pays-Bas*, la Yougoslavie (1968), puis les deux Allemagnes, l'Iran, le Pérou et le Zaïre (1975).

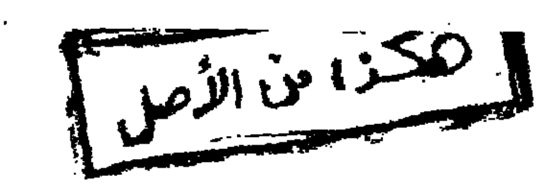
Un des Etats de l'ancien comité des Dix refuse cependant le siège qui lui est offert : la France. Le gouvernement *français se déclare disposé à participer à des négociations* sur le désarmement « *dans une ambiance dégagée de tout esprit de polémique et de propagande* », *mais il estime que le nouvel organisme* est impropre à fournir des solutions « *même partielles* » et que seule une conférence des *puissances nucléaires* (Etats-Unis, U.R.S.S., Grande-Bretagne et France) peut faire un travail sérieux (5 mars 1961). Le général de Gaulle décrira *la conférence de Genève comme « une vaine figuration ».*

Est-elle vraiment si vaine ? Si l'on prétend rechercher le désarmement, la formule n'est pas *excessive ; la preuve en est que l'armement des* deux coprésidents de la conférence du désarmement n'a cessé de croître jusqu'à ce jour. Mais Moscou et *Washington ont renoncé à chercher* un désarmement authentique pour s'attacher à des mesures dites « collatérales » susceptibles d'établir une *certaine confiance internationale* et de freiner la course aux armements des petits tout en consolidant la position de monopole et la supré*matie des deux plus grands.* Les traités sur l'arrêt des essais nucléaires et la non-prolifération, notamment, vont dans ce sens. Les maîtres d'œuvre en ont été Moscou et Washington, *mais la négociation* est passée à certaines stades par la conférence de Genève, qui a tenu le 11 mai sa 789e séance.

Conférence ou assemblée

L'Assemblée des Nations unies n'est pas pour autant dessaisie. En 1965, elle se prononce pour une conférence mondiale du désarmement, projet *relancé par l'U.R.S.S. en 1971*. En 1976, *elle crée* un centre des Nations unies pour le désarmement dont la première tâche sera — *à l'initiative du tiers-monde* — de *préparer une session extraordinaire* de l'Assemblée générale sur le désarmement en mai-juin 1978. Conférence mondiale ou Assemblée extraordi*naire de l'ONU, la différence n'est pas simplement verbale.* Dans le premier cas, les résolutions sont prises — comme à la conférence de Genève — par consensus et *la prépondérance des plus grands s'exerce sans difficulté* ; l'Assemblée des Nations unies, elle, se détermine par vote et le plus grand nombre, c'est-à-dire la multi*tude des petits, fait la loi*, même si cette loi reste purement *formelle*. Il n'est donc pas surprenant que la France, qui boycotte la conférence de Genève *depuis dix-sept ans* et *qui axe de plus en plus sa politique* sur le tiers-monde, espère jouer un rôle à l'Assemblée générale extraordinaire ; ni que les Etats-Unis et l'U.R.S.S., *qui jouent le premier rôle* à Genève, manifestent peu d'intérêt pour la réunion de New-York.

MAURICE DELARUE.



DIPLOMATIE

DE L'ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES

Principaux accords et négociations sur les armements et la sécurité

ARRET DES ESSAIS NUCLEAIRES

● *Le traité interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère et sous la mer* a été signé à Moscou, le 5 août 1963, par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. Cent six autres Etats y ont souscrit, mais les deux autres puissances atomiques militaires — la France et la Chine — ne sont pas du nombre. La France a cependant annoncé (8 juin 1974) qu'à partir de 1975, elle ne ferait plus que des essais souterrains. Les moyens de contrôle son « nationaux », c'est-à-dire qu'ils excluent les inspections d'une partie chez une autre, les possibilités de détection à distance étant suffisantes.

Le préambule du traité de Moscou incite les parties à négocier l'arrêt des essais souterrains, ce qui pose un problème de contrôle beaucoup plus difficile. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont cependant signé, le 3 juillet 1974, un traité interdisant les essais souterrains à des fins militaires d'une puissance supérieure à 150 kilotonnes. Son entrée en vigueur est subordonnée à celle d'un traité signé par les mêmes, le 28 mai 1976, et qui interdit les explosions civiles isolées de plus de 150 kilotonnes et les explosions groupées d'une puissance totale de plus de 1 500 kilotonnes. Les contrôles sont nationaux. Cependant, le traité sur les explosions civiles comporte une novation : pour les explosions isolées de plus de 100 kilotonnes et pour les explosions groupées, des observateurs sont admis sur le site avec leur équipement. Ces deux traités n'ont pas été ratifiés. En mars 1977, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont invité la Grande-Bretagne à se joindre à eux pour négocier un arrêt complet des essais nucléaires.

LA NON-PROLIFERATION

● Proposé conjointement par les Etats-Unis et l'U.R.S.S., le traité de non-prolifération nucléaire a été approuvé par la Conférence de Genève et l'Assemblée des Nations unies. Il est ouvert à la signature depuis le 1er juillet 1968. A ce jour, il a été ratifié par cent trois Etats, mais un certain nombre, dont plusieurs disposent d'une capacité nucléaire certaine (Inde, Brésil, Israël, Afrique du Sud, Argentine, Pakistan, Espagne, Cuba, Roumanie, etc.), ne l'ont pas signé. Deux puissances nucléaires militaires ne l'ont pas signé non plus : la France et la Chine, mais le gouvernement français a annoncé le 12 juin 1968 qu'il en respecterait les dispositions.

Par ce traité les puissances nucléaires militaires s'engagent à ne pas fournir aux pays qui n'ont pas d'armement nucléaire s'engagent de leur côté à ne pas en fabriquer ni en acquérir. Le respect de leur engagement est contrôlé par l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'expérience — et notamment l'essai par l'Inde en 1974 d'un engin nucléaire, malgré l'existence d'un contrôle canadien — a cependant démontré l'insuffisance des contrôles de l'A.I.E.A. Aussi les principales puissances exportatrices de technologie nucléaire, y compris la France et l'U.R.S.S., ont-elles élaboré « un code de bonne conduite » à observer dans le commerce nucléaire (directives de Londres d'avril 1975). Un groupe de travail réunissant exportateurs et importateurs de technologie nucléaire se consacre à Washington à « l'évaluation internationale du cycle du combustible » tendant à concilier les exigences de la non-prolifération et les besoins du développement.

LA LIMITATION DES ARMEMENTS STRATEGIQUES (SALT)

● Le 26 mai 1972, MM. Brejnev et Nixon ont signé un accord qui entrera en vigueur le 3 octobre suivant, limitant les systèmes de missiles nucléaires défensifs aux Etats-Unis et en U.R.S.S. à deux sites dans chaque pays (avec cent lanceurs de missiles antibalistiques sur chaque site). Un second accord « gèle » pendant cinq ans le nombre des lanceurs de missiles offensifs (missiles intercontinentaux et missiles basés sur sous-marins). Les moyens nationaux (notamment les satellites d'observation) sont jugés suffisants pour contrôler l'application de ces accords dits SALT 1. Le 3 juillet 1974, un nouvel accord a réduit à un seul les sites de missiles défensifs prévus en 1972.

En novembre 1974, à Vladivostok, MM. Brejnev et Ford ont jeté les bases d'un accord SALT 2 prolongeant l'accord SALT 1 jusqu'en 1985 et fixant des plafonds, très élevés, au nombre de vecteurs offensifs : deux mille quatre cents de chaque côté. M. Carter, dès son arrivée à la Maison Blanche, voulut réviser en baisse les plafonds de Vladivostok, ce qui provoqua une certaine tension entre Washington et Moscou. Il semble cependant que les récentes conversations aient débloqué la négociation. En tout cas, Washington, explicitement, et Moscou, implicitement, ont prorogé l'application de SALT 1 au-delà de son terme de cinq ans.

LA PREVENTION DES ACCIDENTS NUCLEAIRES

● Le 30 septembre 1971, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont signé « *un accord disposant que chaque partie prévient l'autre immédiatement en cas de déclenchement accidentel d'une arme nucléaire* ». Le 16 juillet 1976, la France et l'U.R.S.S. ont signé un accord analogue, chaque partie s'engageant « *en cas d'accident nucléaire inexpliqué* » à « *agir de façon à éviter autant que possible que ses actes puissent être mal interprétés par l'autre partie* ».

LA PREVENTION DE LA GUERRE NUCLEAIRE

● Le 22 juin 1973, à Washington, MM. Brejnev et Nixon ont signé un accord par lequel les Etats-Unis et l'U.R.S.S. s'engagent, en cas de « *risque* » de guerre nucléaire, « *à entrer en consultation urgente l'un avec l'autre* » et à faire « *tous les efforts pour éviter ce risque* ».

LA DENUCLEARISATION DE L'AMERIQUE LATINE

● Par le traité de Tlatelolco (14 janvier 1967), les pays d'Amérique latine se sont engagés à n'avoir d'activité nucléaire que pacifique. Contrairement à la Grande-Bretagne, mais comme les Etats-Unis, qui sont dans la même situation qu'elle, la France n'a pas signé le premier protocole de Tlatelolco qui étendrait l'application du traité à ses territoires de la région (Guyane et Antilles). En revanche, comme les autres puissances nucléaires militaires, elle a signé le second protocole qui l'engage a en respecter les dispositions (18 juillet 1973).

LA DEMILITARISATION DE L'ANTARCTIQUE

● Dix-neuf puissances, dont la France et l'U.R.S.S., ont signé à Washington, le 1er décembre 1959, le traité qui interdit toute activité militaire dans l'Antarctique.

LA DEMILITARISATION DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

● Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont signé, en septembre 1963, un traité par lequel ils s'engagent à n'introduire dans l'espace extra-atmosphérique aucune arme de destruction massive. Un traité plus général a été conclu par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S., le 27 janvier 1967, interdisant la mise sur orbite, l'installation sur les corps célestes ou le stationnement dans l'espace de toute arme nucléaire ou de destruction massive. Soixante-quatorze pays l'ont signé, dont la France, le 25 septembre 1967.

LA DEMILITARISATION DU FOND DES MERS

● Un traité négocié par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S., a été signé, le 11 février 1971, ou depuis, par soixante-deux pays. Il interdit l'installation d'armes nucléaires ou de destruction massive sur le fond des mers au-delà des eaux territoriales. La France n'y a pas souscrit, arguant que tous les Etats ne disposent pas de possibilité égale d'en contrôler l'exécution.

LA DEMILITARISATION DE L'OCEAN INDIEN

● L'Assemblée des Nations unies a adopté en 1971 une résolution demandant l'élimination de toute présence militaire des grandes puissances dans l'océan Indien. Cinquante-cinq Etats se sont abstenus, dont les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. Moscou et Washington ont cependant créé en mars 1977 un groupe de travail pour étudier la limitation des armements dans l'océan Indien.

LA LIMITATION DU COMMERCE DES ARMES

● Les Etats-Unis et l'U.R.S.S., principaux exportateurs d'armes, ont entamé du 4 au 8 mai à Helsinki des conversations pour en limiter le commerce. Elles ont été jugées « *prometteuses* » par le département d'Etat et reprendront le 8 juin.

L'INTERDICTION DES ARMES BACTERIOLOGIQUES ET CHIMIQUES

● Le protocole de Genève du 17 juin 1925 sur les « *gaz asphyxiants* » et les « *méthodes de guerre biologique* » a été jugé insuffisant par beaucoup, notamment parce qu'il n'interdit que l'emploi des armes de ce type et non leur fabrication. Le 10 avril 1972, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. et, depuis, soixante-dix pays ont signé une convention interdisant le « *développement* » et le stockage des armes biologiques et à toxines et ordonnant leur destruction (ce qui, a remarqué M. Waldheim, lors de la signature, est une innovation). La France, estimant les contrôles illusoires, n'a pas signé cette convention, mais, par la loi du 2 juin 1972, elle a décidé d'en respecter les dispositions sur son territoire.

● Une convention similaire sur les « *armes chimiques* » est en discussion, notamment entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. La plus grande difficulté résulte de la méfiance soviétique à l'égard des vérifications. Cependant, le 9 mai, alors que la septième session des conversations américano-soviétiques est en cours, le représentant soviétique, M. Likhatchev, a déclaré, à Genève, au nom des deux pays, que des progrès ont été accomplis. Il y a accord — a-t-il dit — pour que les vérifications de l'interdiction combinent des moyens nationaux et internationaux (ce qui semble impliquer des inspections sur place), mais non sur l'« *important problème* » de la vérification de la destruction des stocks.

L'INTERDICTION DE MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT A DES FINS HOSTILES

● Une convention signée le 18 mai 1977 à Genève par trente-trois Etats, dont les Etats-Unis et l'U.R.S.S., mais non la France, « *interdit l'emploi, à des fins militaires ou hostiles, des techniques de modification de l'environnement* » (tremblements de terre et ouragans provoqués, par exemple).

L'INTERDICTION DES SATELLITES ANTI-SATELLITES

● Au début de 1978, le président Carter a proposé aux Soviétiques des négociations pour l'« *interdiction des armes anti-satellites* ». Des conversations soviéto-américaines sont prévues pour le 8 juin à Helsinki.

L'INTERDICTION DE NOUVELLES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

● L'U.R.S.S. a soumis à la conférence de Genève, en août 1976, un projet de traité « *interdisant les nouvelles armes de destruction massive* ».

LA SECURITE EN EUROPE

● A l'initiative de l'OTAN, des négociations ont été engagées à Vienne le 31 janvier 1973 entre les alliés atlantiques et ceux du pacte de Varsovie. La France n'y participe pas. C'est la conférence dite M.B.F.R., du sigle anglais pour « *réduction mutuelle et équilibrée des forces* ». Aucun progrès manifeste n'a été enregistré, notamment parce que la notion d'équilibre est différente à l'Ouest et à l'Est : pour l'Ouest, l'équilibre n'existe pas et doit être rétabli ; pour l'Est, il existe et doit être maintenu.

L'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), signé le 1er août 1975 à Helsinki par tous les Etats européens sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada, contient des dispositions générales sur la sécurité et décide des « *mesures de confiance* » : invitations d'observateurs aux manœuvres et notification préalable des manœuvres « *d'envergure* ».

LE DROIT HUMANITAIRE

● Les conventions de La Haye de 1907 et de Genève de 1949 sur la « *conduite de la guerre* » et la protection des victimes ont été complétées par des protocoles adoptés par consensus à Genève le 10 juin 1977 et qui sont ouverts à la signature depuis le 12 décembre 1977. En raison des implications sur la défense, le gouvernement français n'a pas encore décidé s'il les signera.

EUROPE

Espagne

L'avant-projet de Constitution accorde une place particulière à l'Église catholique

De notre correspondant

Madrid. — La nouvelle Constitution accordera aux journalistes espagnols le droit à la clause de conscience et au secret professionnel. La commission parlementaire qui débat l'avant-projet de Loi fondamentale a voté, le vendredi 19 mai, une disposition dans ce sens. Celle-ci a été proposée par un député catalan, M. Miguel Roca, et formulée par un député de l'Union du centre démocratique, M. Luis Apostua, également éditorialiste du journal *Ya* (progouvernemental). Elle ne figurait pas dans le texte initial.

Mis à part ce point de l'avant-projet, les discussions de ces derniers jours ont montré une nette prédominance de la droite dans la rédaction de la Constitution. C'est ainsi que l'U.C.D. et l'Alliance populaire (le parti de M. Fraga Iribarne), majoritaires au sein de la commission, ont fait bloc pour que la coopération de l'Etat avec l'Eglise catholique soit expressément mentionnée dans l'avant-projet. A la fin de l'année dernière les législateurs s'étaient mis d'accord pour rédiger l'un des articles les plus polémiques de la Constitution de la façon suivante : *« Aucune confession religieuse n'aura un caractère d'Etat. Les pouvoirs publics tiendront compte des croyances religieuses de la société espagnole et maintiendront avec elle les formes de coopération nécessaires. »*

Mais entre-temps l'U.C.D. a exigé que mention soit faite de l'Eglise catholique parmi les croyances religieuses, afin de tenir compte, dit-elle, de la *« réalité sociale du pays »*. Ce pas en arrière a été dénoncé par les socialistes, qui ont accusé l'U.C.D. d'avoir cédé à des pressions extérieures et qui estiment que le *« reste de privilège »* accordé ainsi *à l'Eglise dément de façon « sournoise »* le caractère non confessionnel de l'Etat. Les communistes ont été plus modérés dans cette affaire : ils ont voté avec le centre et la droite, estimant qu'il fallait éviter de rallumer une polémique qui a coûté cher à l'Espagne dans le passé.

Droit d'asile et extradition

Un autre pas en arrière a été fait en ce qui concerne le droit d'asile aux étrangers. Le texte soumis à la discussion prévoyait que *« jouiraient du droit d'asile les étrangers poursuivis pour la défense des droits et libertés démocratiques reconnus dans la Constitution »*. Mais l'Alliance populaire, suivie par l'U.C.D., a fait rejeter cette disposition et lui a substitué un article rédigé de façon à la fois plus vague et restrictive, stipulant que la loi établirait de quelle façon le droit d'asile serait accordé.

Le même article de l'avant-projet prévoit que l'extradition ne sera pas concédée pour des délits politiques, mais précise que *« les actes de terrorisme ne seront pas considérés comme tels »*.

Autre bataille perdue de la gauche et des minorités régionales : la reconnaissance, par la Constitution, de l'abolition de la peine de mort. L'U.C.D. s'est opposée à une telle disposition en indiquant que le gouvernement avait déjà élaboré un projet de loi pour supprimer la peine de mort du code pénal ordinaire et qu'il ferait de même dans le futur code de justice militaire.

Le parti gouvernemental a également tenté de faire adopter un amendement qui aurait abouti, selon l'opposition, à *« constitutionnaliser l'état d'exception »*. Il souhaitait que l'article limitant la détention préventive à un maximum de soixante-douze heures souffre une exception :*« Sauf si une loi en décide autrement, afin de garantir la sécurité publique et les droits et libertés reconnus dans la Constitution. »* Le porte-parole de l'U.C.D. a fait valoir qu'une telle mesure était indispensable pour lutter contre le terrorisme et il a annoncé qu'il proposerait, dans le même esprit, de modifier les articles concernant le caractère inviolable du domicile et de la correspondance. Mais devant l'opposition déterminée des socialistes, qui ont menacé de remettre en cause l'ensemble du texte constitutionnel si ces modifications étaient adoptées, l'U.C.D. a finalement retiré sa proposition.

CHARLES VANHECKE.

Suisse

Le parti socialiste demande le renforcement du contrôle des activités bancaires

De notre correspondant

Berne. — A en juger par les résolutions adoptées, le congrès annuel du parti socialiste suisse, qui s'est terminé dimanche 21 mai à Bâle, se traduit par un léger virage à gauche de la plus importante formation politique helvétique, représentée par deux membres sur sept au gouvernement fédéral. Conséquence directe du scandale de Chiasso, cette affaire de détournements de fonds découverte en avril 1977 dans une filiale du Crédit suisse, le parti socialiste a décidé, à la quasi-unanimité des délégués, de demander, par voie d'initiative populaire, un renforcement du contrôle des *activités bancaires*.

Selon ce projet de révision constitutionnelle, certaines dérogations au secret bancaire seraient autorisées, notamment en matière fiscale et pénale. Dans cette perspective, les autorités helvétiques *pourraient fournir* des renseignements à des gouvernements étrangers sur des fonds d'origine douteuse déposés en Suisse. Les banques seraient également tenues de publier des bilans plus détaillés et de donner des informations plus précises sur leurs activités.

Le parti socialiste préconise en outre de limiter l'influence des banques dans les entreprises commerciales et industrielles. Enfin, selon ce projet, les banques devraient prendre des mesures pour assurer une meilleure protection des épargnants contre les risques de banqueroute. Ce projet ne va pas *toutefois* jusqu'à demander la nationalisation des banques.

D'autre part, le parti socialiste s'est déclaré favorable à un moratoire de quatre ans dans la construction des centrales nucléaires, malgré l'avis contraire de M. Willi Ritschard, chef du département des transports, des communications et de l'énergie. Enfin, les délégués ont réitéré leur opposition au projet gouvernemental de création d'une nouvelle force de police fédérale *de sécurité*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Autriche

Le congrès du parti socialiste réaffirme sa fidélité à la tradition marxiste

De notre correspondante

Vienne. — Plus que jamais, le parti socialiste *autrichien* (SPOe) compte sur le prestige du chancelier Bruno Kreisky pour gagner les élections qui auront lieu dans un an. *C'est ce qui ressort* le plus nettement des travaux du vingt-quatrième congrès du SPOe, qui s'est terminé samedi 20 mai à Vienne après trois jours de débats (*le Monde* du 18 mai). Réélu président du parti à la quasi-unanimité (454 voix sur 457 délégués), M. Kreisky a marqué ces assises de sa personnalité.

Soulignant qu'une grande partie de l'enseignement de Marx gardait, aujourd'hui encore, sa validité pour les socialistes, M. Kreisky s'est élevé contre *« le misérable antimarxisme petit-bourgeois »* que certains voudraient, selon lui, imposer en Autriche. Certes, l'héritage marxiste ne peut être conservé dans son ensemble, mais, a-t-il ajouté, *« rien ne me répugne davantage que la légèreté avec laquelle certains hommes politiques jettent par-dessus bord un patrimoine spirituel par pur opportunisme »*. Cette fidélité réaffirmée à la tradition marxiste — fidélité qu'explique l'histoire du mouvement socialiste autrichien — n'a pas empêché le président du SPOe de tracer à nouveau très nettement les différences qui séparent son parti des partis communistes. A ses yeux, les pays d'Europe de l'Est sont *« des dictatures »*, où ont régné jusqu'à présent des *rapports sociaux « féodaux »*, correspondant au stade de *« l'accumulation primitive »*. Des espoirs de libéralisation, voire *de démocratisation, peuvent exister* aujourd'hui, a estimé M. Kreisky, mais *« croire que l'époque du stalinisme appartient une fois pour toutes au passé serait manquer de réalisme et de sens de l'histoire »*. Le chancelier a vivement critiqué la condamnation du physicien Iouri Orlov.

Quant aux *« nouvelles évolutions »* à l'intérieur des partis dits eurocommunistes, le chancelier a exprimé une fois de plus son scepticisme à leur égard. Il est compréhensible, a-t-il affirmé, que, pour gagner en influence, ces partis soient prêts *« à pactiser, à louvoyer et à passer des compromis »*. Mais cela ne *démontre pas encore qu'ils cessent* pour autant d'être communistes.

M. Kreisky a manifesté, d'autre part, un grand pessimisme quant à l'issue de la *crise économique* du monde occidental. Il a mis en garde contre les dangers politiques que pourrait présenter l'existence, aujourd'hui, dans les nations industrielles, de dix-huit millions de chômeurs. Si cette situation se poursuit, et s'aggrave, cette masse de désœuvrés, en particulier les jeunes, finiront par s'interroger sur le sens de notre ordre économique, a estimé le président du SPOe et *« leur réponse provoquera un choc »*. L'un des moyens de résoudre la crise, a ajouté M. Kreisky, paraît résider dans une coopération d'un nouveau type entre les Etats industriels et les *pays en voie de développement. Il* a plaidé à ce sujet pour *« une grande initiative internationale »*. Cette préoccupation a trouvé un écho *dans la résolution de politique étrangère* adoptée par le congrès.

Le nouveau programme du parti fixe comme objectif à long terme la réalisation d'une société sans classes dans un socialisme démocratique. Débarrassée de certaines revendications utopistes (comme celle prônant *« une société sans prison »*), la version finale adoptée par les délégués exprime cependant des positions assez radicales, par exemple dans le domaine de la démocratie politique (soutien aux *« initiatives des citoyens »*), du droit et de l'administration (efforts tendant à supprimer les relations d'autorité) et de la santé (interdiction de l'usage des hôpitaux à des fins privées). Le *programme se prononce, d'autre part,* pour une planification démocratique *et l'extension de la cogestion. Il* approuve le recours à l'énergie *nucléaire, à la condition qu'elle* s'accompagne de mesures de sécurité très strictes, mais que l'application de ces mesures ne conduisent pas à une limitation des droits démocratiques fondamentaux.

ANITA RIND.

Grèce

Le parti communiste « de l'extérieur » veut promouvoir la « démocratie du peuple »

De notre correspondant

Athènes. — **Du 15 au 20 mai, au stade Milon de Nea Smyrne, dans la banlieue d'Athènes, le parti communiste de Grèce « K.K.E. de l'extérieur » (proche de Moscou), a tenu son dixième congrès. Six cent cinquante-six délégués et des représentants de quarante-six partis communistes étrangers en ont suivi les travaux.**

Le mouvement communiste grec a fait son apparition en 1918 avec le *parti socialiste ouvrier*. Lors de son troisième congrès, le 26 novembre 1924, ce parti adopta le titre de parti communiste de Grèce. En 1926 celui-ci entra au Parlement avec dix députés. *Le* 3 août 1936, la dictature de Metaxas le fait plonger dans la clandestinité. Il ne redevient légal qu'après le rétablissement de la démocratie, en 1974.

Le putsch des colonels du 21 avril 1967 avait accentué ses divisions et contradictions internes et en mars 1968, à Bucarest, le mouvement communiste se scinda en deux. La plupart des cadres formés par Moscou et qui avaient passé vingt années en exil se heurtèrent à ceux qui, demeurés en Grèce, se présentèrent comme « l'intérieur de l'intérieur » puisqu'ils avaient passé leur vie en prison ou en déportation (1). Aux *dernières élections* générales, le 20 novembre 1977, le parti communiste de Grèce de l'extérieur obtint 9,36 % (pour un score global de l'extrême gauche de 12,47 %) et enleva dix sièges.

Bien structuré, solidement implanté à Athènes, au Pirée, à Thessalonique, à Lesbos, à Samos, par exemple, le parti communiste de Grèce a effectué une percée des des fiefs de la droite : Arcadie, Argolide, Laconie, entre autres, sortant ainsi du ghetto politique.

Avec ses six cents organisations de base et les huit cents d'une jeunesse communiste dynamique, avec sa presse en constante progression, ses écoles de cadres, ses milliers de permanents et ses innombrables organisations satellites, ce parti joue un rôle important.

Dressant un bilan positif, la direction du parti communiste de Grèce veut en développer l'influence et les capacités d'intervention. Ce dixième congrès lui aura *fourni l'occasion de se mettre à jour*. Lourd héritier d'un passé qui ne s'inscrit plus dans la réalité d'aujourd'hui, le parti communiste de Grèce entend, *dans la voie du marxisme-léninisme*, revoir diverses analyses fondamentales et modifier sa stratégie.

L'effort social ne se limite pas *aux ouvriers et aux paysans*. Le secteur industriel demeure peu développé et les paysans sont plus tentés par les organisations purement professionnelles que par *les engagements idéologiques*. Et désormais toutes les catégories socio-professionnelles devront entrer dans les équations politiques. D'autre part, tout en affirmant la « solidarité prolétarienne » avec l'Union soviétique, le K.K.E. *doit tenir compte* des prises de position de Moscou dans la question de Chypre et des problèmes de la mer Egée, qui ont polarisé la sensibilité et la réflexion des *militants* communistes.

Comme prévu, *le dixième* congrès, qui a réaffirmé la *volonté de lutte contre* l'impérialisme et les monopoles, n'a pas donné lieu à des changements spectaculaires. Les dix décisions adoptées à son issue tracent le cadre des *futures* actions, et le fort courant unitaire propre à *toutes les formations* de gauche trouve son reflet dans cette « démocratie du peuple » que le parti communiste de Grèce va s'efforcer de promouvoir.

M. K. Florakis demeurant secrétaire, la nouvelle composition des instances dirigeantes du parti *illustre un souci d'équilibre* entre les anciens et les jeunes cadres. La nouvelle direction va multiplier les contacts avec les forces démocratiques de gauche et le parti socialiste Pasok en premier lieu. Le rapprochement avec le K.K.E. de l'intérieur serait plus facile et plus rapide si ce parti changeait de titre. Les élections municipales du 15 octobre prochain constitueront un premier *test concernant* les *réelles* possibilités de collaboration des forces de gauche.

MARC MARCEAU.

(1) *Ce parti vient de tenir son congrès à Athènes (le Monde du 28 avril).*

● *Dans son rapport, M. Florakis* a exhorté le peuple grec à *« rechercher le changement par la voie non pacifique, si l'impérialisme et l'oligarchie l'y obligeaient »*. Il a rejeté vivement l'eurocommunisme, s'est réclamé de la dictature du prolétariat et *a jugé « profondément erronée »* la recherche d'une voie démocratique vers le socialisme et la conception d'un *« socialisme grec »*.

M. Claude Poperen, représentant le parti communiste français, a *fait état dans son message* au congrès *« des différences d'appréciation et des divergences »* entre les deux partis.

Chypre

M. Kyprianou va proposer à l'ONU la réunion d'une conférence internationale

De notre correspondant

Nicosie. — *Après un séjour de* vingt-quatre heures à Athènes, M. Spyros Kyprianou, président de la République, est parti le 20 mai pour New-York, où il participera aux travaux de l'O.N.U. Il a rencontré dans la capitale grecque le premier ministre M. Caramanlis et M. Andréas Papandréou, chef du mouvement socialiste Pasok.

M. Kyprianou a réitéré sa proposition *de rencontrer M. Ecevit*, premier ministre turc, sans ordre du jour prédéterminé, mais il a estimé que les récentes propositions turques *« ne présentaient aucun intérêt pour la reprise des pourparlers intercommunautaires »*.

En fait, avant son départ de Nicosie, le président Kyprianou avait été très net sur la médiocrité des résultats apportés par ces conversations, commencées voilà huit ans, bien avant l'intervention militaire turque de l'été 1974 : *« La procédure des pourparlers intercommunautaires n'a pas été fructueuse et je ne prévois pas qu'elle le sera dans un avenir prévisible. La question se pose donc de trouver de nouvelles procédures »*, a-t-il ajouté. M. Kyprianou a tenu à préciser que *« nous ne sommes pas contre la procédure des entretiens intercommunautaires, mais il est temps de promouvoir une nouvelle procédure de mise en application des résolutions de l'ONU. Cette procédure pourrait être obtenue par un nouveau recours au Conseil de sécurité ou par la constitution d'une commission composée de membres du Conseil de sécurité, en vue de l'observation de l'application des résolutions des Nations unies »*. *« Une troisième procédure qui pourrait être la meilleure*, a dit M. Kyprianou, *serait la convocation d'une conférence élargie à propos du problème de Chypre, comme proposé par l'Union soviétique. »*

Le président chypriote a révélé par ailleurs qu'il avait déjà eu des contacts à ce sujet avec le gouvernement soviétique et que ces *contacts seront poursuivis à New-York* avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko. Le nouvel objectif du gouvernement chypriote n'est donc pas seulement de maintenir le problème de Chypre dans le cadre de l'ONU, *mais d'accroître et de* renforcer son internationalisation.

DIMITRI ANDREOU.

● *Les ministres des affaires étrangères des Neuf*, au cours de *leur réunion du 20 main, ont* parlé des relations avec la Turquie. M. Ecevit, premier ministre truc, qui sera reçu cette semaine par le président de la Commission européenne, *M. Jenkins*, ne cache pas sa déception en ce qui concerne les relations de son pays avec la C.E.E. Les Neuf ne voient cependant pas quelles concessions économiques nouvelles intéressant les Turcs (aide financière supplémentaire, *appel* à de nouveaux travailleurs turcs, facilités pour les produits agricoles) ils pourraient consentir. Les Turcs craignent d'autre part que la C.E.E. s'alignent sur les thèses grecques dans le conflit gréco-turc, quand la Grèce sera *entrée* dans la Communauté. Les Neuf ont rejeté une suggestion tendant à introduire les Turcs dans leur coopération politique quand ils abordent le problème de Chypre. Ils ont décidé en revanche de demander à la Grèce un engagement de modération vis-à-vis de la Turquie.

Italie

LES BRIGADES ROUGES CONVOQUENT UN « SOMMET MILITAIRE »

Rome (*A.F.P.*). — Un *« communiqué n° 10 »* des Brigades rouges a été découvert à Rome le 20 mai. Il a été dactylographié avec la machine qui avait servi aux précédents communiqués. Il se terminait par huit lignes rédigées en code qui contenaient sans doute des indications précises aux membres du mouvement terroriste.

Le substitut du procureur de la République de Rome a émis une ordonnance indiquant que le message était couvert par le secret de l'instruction et que les organes de presse qui le publieraient seraient poursuivis pour complicité.

Il Messaggero n'en a pas moins publié les principaux extraits de ce texte qui annonce *« la publication dans les prochains jours de la documentation importante réunie lors du procès d'Aldo Moro »* et annonce la *« neutralisation en temps voulu »* de MM. Giulio Andreotti et Amintore Fanfani. Ce texte lance, d'autre part, *« un appel aux camarades à se présenter à un sommet militaire »*. *Il Messaggero* n'a toutefois pas reproduit la partie codée du message.

[Selon notre correspondant à Rome, l'authenticité de ce communiqué *est fortement* mise en doute. Le ministère de la défense a d'autre part démenti que M. Moro ait pu révéler des secrets militaires à ses ravisseurs.]

Portugal

Le général Eanes souhaite renforcer ses pouvoirs

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République portugaise est parti le dimanche 21 mai pour un voyage de onze jours au Brésil, au Venezuela et aux Etats-Unis. Avant d'arriver à Brasilia, il a fait escale au Cap-Vert où il s'est longuement entretenu avec le président de cette ancienne *colonie*, M. Aristides Pereira. Le général Eanes poursuit ainsi son offensive *diplomatique : depuis le début de* l'année, il a reçu à Lisbonne le *maréchal* Tito et *le roi* Juan-Carlos d'Espagne ; en juillet, il doit recevoir M. Giscard d'Estaing, et à l'automne il visitera officiellement la Grande-Bretagne.

Méticuleusement préparé, ce voyage a été interprété par beaucoup comme un signe évident de la volonté du général Eanes d'intervenir plus directement au niveau de l'exécutif. Au Brésil, il cherchera à résoudre le contentieux qui sépare les deux pays depuis la révolution du 25 avril 1974. Au Venezuela, le général Eanes signera un traité de coopération, qui prévoit de nouvelles facilités pour l'immigration portugaise et l'intensification des *rapports* économiques. Aux Etats-Unis, il participera à la réunion au sommet des pays membres de l'OTAN.

Une telle activité inquiète certains partis politiques, qui s'interrogent *sur les limites de compétence* des deux organes de souveraineté, la présidence de la République et le gouvernement. Significativement, le conseil national du Centre démocratique et social, parti de la coalition gouvernementale, *réuni dimanche*, s'est prononcé en faveur d'une formule « semi-présidentialiste » qui consisterait à admettre la possibilité pour le chef de l'Etat de nommer le gouvernement sans tenir compte de la représentation proportionnelle des différentes formations politiques au Parlement. Au cours du meeting célébrant le quatrième anniversaire de *la fondation* du parti social-démocrate, le dimanche 21 mai, M. Sa Carneiro s'est attaqué de son côté aux officiers qui, selon lui, se regrou*peraient derrière le président de la* République pour imposer un modèle de *« présidentialisme militaire »*.

Le gouvernement portugais a envoyé au *Fonds monétaire international* la « lettre d'orientation » qui analyse les termes de l'accord signé avec cette organisation internationale. Le ministre des finances et du plan, M. Constancio, a lié le succès de la politique de stabilisation adoptée à quatre conditions : stabilité politique, autorité démocratique, confiance des agents économiques dans le redressement de l'économie nationale, appui de la communauté internationale.

Cet appel se heurte pourtant à des revendications croissantes des *milieux patronaux. Un grand nombre* d'industriels — plus de dix mille, dit la *Confédération de l'industrie portugaise* (CIP) — doivent se réunir à *Porto* le vendredi 26 mai pour étudier une stratégie de *« défense de l'initiative privée »*. *Enfin*, la Confédération des agriculteurs portugais (CAP), *qui est partie en guerre* contre le ministre de l'agriculture, *accusé « de faire le jeu des communistes »*, a menacé, au cours d'une *conférence de presse, le jeudi 18 mai*, de *« couper l'envol des vivres à la capitale »*.

JOSÉ REBELO.

Union soviétique

LES SUITES DE L'AFFAIRE ORLOV

Des scientifiques américains boycottent une réunion à Moscou

La condamnation pour délit d'opinion du physicien soviétique Youri Orlov, l'un des cofondateurs du groupe de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, vient de produire ses premiers effets sur les relations scientifiques soviéto-américaines.

La délégation de l'Académie des sciences des Etats-Unis, forte de dix-neuf physiciens, a renoncé à participer au septième symposium sur la théorie de la matière condensée, qui devait s'ouvrir ce lundi 22 mai à Moscou. Le président de l'Académie des sciences américaine, M. Philip Handler, a précisé à Washington que *« l'atmosphère actuelle rendait impossible tout débat scientifique. Nous avions à plusieurs reprises informé les autorités soviétiques que la question des droits de l'homme menaçait d'affaiblir la bonne volonté des scientifiques américains en ce qui concerne la coopération avec leurs collègues soviétiques »*.

Deux autres Américains ont également *annoncé* qu'ils renonçaient à se rendre en U.R.S.S. : MM. Nicolas Bloembergen, professeur de physique appliquée à Harvard, et Robert Marshak, président du City College de New-York. Ce dernier, spécialiste nucléaire, fut l'un des pionniers de la coopération scientifique soviéto-américaine. Enfin, un porte-parole du département de la santé, de l'éducation et des affaires sociales, a annoncé que *le voyage officiel à Moscou* du secrétaire de ce département, M. Joseph Califano, prévu pour le mois de juin, *« était moins sûr encore qu'auparavant »*.

D'autre part, à Nyborg, au Danemark, les Neuf ont examiné *les suites de l'affaire Orlov* au cours de leur réunion de coopération politique, le samedi 20 mai. Ils ont estimé que les prises de position en faveur du respect des droits de l'homme, en vertu de l'Acte final d'Helsinki, étaient *légitimes et ont décidé de ne pas* laisser passer les occasions de rappeler l'U.R.S.S. et les autres signataires à leurs obligations à cet égard. Ils mettent au point, par écrit, un *« commentaire »* commun à ce sujet.

● *Une centaine de manifestants d'extrême droite* appartenant au Front *national* de la jeunesse, ont été interpelés, samedi 20 mai, devant les locaux de la compagnie Aeroflot, sur les Champs-Elysées, alors qu'ils tentaient de manifester contre les procès en Union soviétique. Ils ont tous été relâchés après vérification d'identité.

PROCHE-ORIENT

Israël

Jérusalem pose trois conditions au retrait le 13 juin, de ses troupes du Sud-Liban

La décision du cabinet israélien d'achever l'évacuation du Sud-Liban, le 13 juin, suppose que les conditions israéliennes à ce retrait soient remplies, a expliqué dimanche 21 mai le secrétaire général du gouvernement de Jérusalem. Le communiqué annonçant cette décision précise que « le conseil des ministres a autorisé le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, et le chef de l'état-major, le général Raphaël Eytan, à se mettre en contact avec les représentants de l'ONU pour établir les arrangements qui permettront : 1) que les terroristes ne reviennent pas au Sud-Liban ; 2) qu'il n'y ait plus d'attaques contre Israël et ses citoyens ; 3) que les habitants du Sud-Liban ne vivent plus sous la menace ».

● A BEYROUTH, la décision de Jérusalem est considérée comme une « mesure habile », nous câble notre correspondant, car elle oblige la FINUL à parachever l'instauration de son autorité au Sud-Liban. Le chef du gouvernement a précisé que l'exécution effective des résolutions « exige que toutes les parties concernées facilitent la tâche des « casques bleus », et aident la force internationale à interdire l'entrée de la région à tout élément armé qui n'appartiendrait pas aux forces de sécurité intérieures libanaises ».

● A DAMAS, le comité central de l'O.L.P. a affirmé dimanche qu'il s'en tenait aux accords du Caire (novembre 1969) et de Chtauzah (juillet 1977) qui réglementent la présence palestinienne au Sud-Liban. De son côté, M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., a déclaré que son organisation « apportera tout le concours nécessaire à l'accomplissement de la mission de la FINUL, à condition qu'il ne soit pas porté atteinte à son droit d'être présent dans cette région ».

De notre correspondant

Jérusalem. — En fixant au 13 juin la date du retrait définitif des troupes israéliennes du Sud-Liban, le cabinet de M. Begin a causé une surprise. Une telle décision n'était pas attendue si tôt. L'examen de la question ne semblait même pas prévu à l'ordre du jour du conseil des ministres qui a eu lieu dimanche 21 mai.

Après la dernière phase de repli, le 30 avril, sur une ligne située à environ 10 kilomètres de la frontière, la plupart des observateurs estimaient que l'armée israélienne n'évacuerait pas cette position avant longtemps, tant les garanties demandées par Israël pour une évacuation totale semblaient impossibles à satisfaire rapidement. Diverses déclarations officielles ou officieuses laissaient clairement entendre qu'Israël attendrait notamment d'avoir constaté l'« étanchéité » du dispositif des « casques bleus ».

Le gouvernement israélien a-t-il subitement reçu ces assurances ? Le doute, voire l'inquiétude, se manifeste à ce sujet dans de nombreux commentaires où l'on fait remarquer que le gouvernement n'a pas énoncé officiellement les arguments qui viennent à l'appui de cette décision soudaine, même s'il est suggéré officieusement que l'annonce du renforcement des forces de l'ONU (portées prochainement au nombre de six mille hommes) est un élément suffisamment important. Certaines informations parvenues à Jérusalem indiquent qu'une centaine de fedayin auraient réussi à pénétrer ces derniers jours à l'intérieur de la zone contrôlée par les « casques bleus », et il est souligné que de nombreux Libanais du Sud, considérés comme des partisans des Palestiniens, sont autorisés à regagner leurs villages où l'on craint qu'ils ne soutiennent de nouveau l'action des fedayin.

Il apparaît d'autre part que, malgré ses précédentes demandes, le gouvernement israélien ne pourra compter avant plusieurs mois sur l'arrivée des contingents de l'armée libanaise dans le Sud. Enfin, aucun accord ne semble avoir été conclu sur le sort des enclaves chrétiennes le long de la frontière. Il s'agissait pourtant d'autant de conditions posées par Israël pour le retrait complet de son armée.

Les Etats-Unis ont-ils exercé des pressions auprès du cabinet israélien pour hâter les choses ? L'hypothèse n'est pas écartée, mais le gouvernement israélien a peut-être voulu faire, de lui-même, un « geste » dans un domaine où il ne peut guère s'opposer aux pressions internationales. Cette attitude, conciliante du point de vue israélien, pourrait être destinée à compenser le fait que Jérusalem n'a toujours pas répondu aux questions posées par l'administration américaine sur l'avenir des territoires occupés après la période d'autonomie de cinq ans prévue dans le plan de paix de M. Begin.

Le gouvernement, d'autre part, cherche à obtenir des compensations importantes après le vote du Sénat américain approuvant la vente d'avions à l'Arabie Saoudite et à l'Egypte. Les discussions du conseil des ministres sur les conséquences stratégiques qu'Israël doit en tirer ont été tenues secrètes. On ignore si les ministres ont examiné, comme cela avait été envisagé la semaine dernière, le projet de construction d'un nouvel avion israélien (le Monde du 18 mai). Mais la presse a annoncé lundi matin que le ministre de la défense, M. Weizman, devait se rendre très prochainement à Washington. Ces entretiens pourraient avoir pour objet de relancer un programme de fourniture d'armes américaines à Israël. Il s'agirait d'un plan étalé sur dix ans, déjà étudié en 1977, et baptisé alors par le Pentagone du nom de code de « Matmon C ». Le montant de ces livraisons d'armes de toutes sortes avait été évalué à près d'1 million de dollars.

A la sortie du conseil des ministres, près d'un millier de personnes ont manifesté leur désapprobation de la politique gouvernementale en répondant à l'appel du mouvement La paix maintenant. Les manifestants ont repris les slogans « mieux vaut la paix que le Grand Israël » et « Compromis n'est pas un vilain mot ». Les militants du mouvement ont annoncé qu'ils multiplieraient les manifestations dans les prochains jours et ont déclaré pour la première fois qu'ils « changeraient de ton » s'ils ne notaient aucune évolution dans l'attitude de M. Begin et, notamment, si ce dernier ne répondait pas très bientôt aux questions posées par le président Carter sur l'avenir des territoires occupés.

FRANCIS CORNU.

● *Le bureau de coordination des pays non-alignés*, qui s'est tenu à La Havane du 15 au 20 mai, a estimé que « *la violation et l'occupation d'une grande partie du territoire libanais par Israël* » est « *susceptible de déclencher un nouveau conflit armé* ». Le bureau souligne que « *tout effort visant à établir une paix juste et durable au Moyen-Orient doit nécessairement inclure le retrait israélien de tous les territoires occupés et la reconnaissance des droits nationaux inaliénables du peuple palestinien* ». Les non-alignés ont également lancé un appel pour qu'il soit mis fin à « *la présence croissante d'anciennes puissances coloniales dans la région du Sahara occidental*. — (A.F.P.)

Egypte

Le texte ratifié par référendum permettra au président Sadate d'écarter les dirigeants des partis d'opposition

Le résultat officiel du référendum égyptien devait être rendu public ce lundi 22 mai. « Al Ahram » croit savoir cependant que plus de 90 % des onze millions d'électeurs ont dit « oui » dimanche aux six principes destinés à « préserver l'unité nationale et la paix sociale ». Les opérations de vote se sont déroulées dans le calme, mais les journaux indiquent qu'une vingtaine de « communistes » ont été arrêtés.

A Londres, le « Times » publie une interview de M. Hassanein Heykal dans laquelle l'ancien confident de Nasser critique la décision du président Sadate qui, dit-il, constitue une « réaction démesurée » aux critiques de la presse et du Parlement. Le chef de l'État égyptien, ajoute-t-il, risque de perdre tout le crédit qu'il avait acquis jusqu'à présent en essayant de « libéraliser le système de gouvernement ».

De notre correspondant

Le Caire. — Le texte que onze millions d'électeurs égyptiens étaient appelés à ratifier par référendum le dimanche 21 mai pourra théoriquement permettre au gouvernement d'écarter de la vie politique les dirigeants des deux principaux partis d'opposition, le Rassemblement progressiste et unioniste et le néo-Wafd.

M. Khaled Mohieddine, chef de la première de ces formations, pourra être accusé d'avoir appartenu aux « *centres de pouvoir* » (terme consacré désignant les nassériens pro-soviétiques) puisqu'il fut placé en résidence surveillée lors de l'élimination politique du groupe d'Ali Sabri en 1971. Quant à M. Fouad Serrageddine, président du néo-Wafd, il a été condamné sous Nasser à quinze ans de prison par un « tribunal de la révolution », dont l'un des trois juges était d'ailleurs le lieutenant-colonel Anouar El-Sadate.

Un certain nombre de politiciens, de fonctionnaires, de journalistes et d'anciens officiers nassériens, marxistes ou wafdistes pourront se voir prier de prendre leur retraite anticipée ou de renoncer à leurs ambitions. Le multipartisme rétabli en 1976 ne sera pas remis en question pour autant, le document soumis à référendum suggérant même curieusement à deux partis depuis longtemps oubliés de se reconstituer. Il s'agit du parti national qui eut son heure de gloire, avec le tribun Moustapha Kamel, avant la première guerre mondiale, et du mouvement Jeune Egypte qui, sous le règne de Farouk oscilla entre l'ultra-nationalisme et le socialisme, entre le pharaonisme et l'arabisme.

Il s'est trouvé un pharmacien cairote pour aussitôt câbler au raïs qu'il était disposé à ressusciter le parti national. L'allusion à Jeune Egypte est peut-être une invite à l'un des anciens sympathisants de ce courant, M. Helmi Mourad, ancien ministre de Nasser, aujourd'hui député et vice-président du Wafd, à supplanter M. Serrageddine au sein de ce parti.

L'inquiétude des opposants légaux aura été à son comble les jours précédant le référendum, après la saisie de l'hebdomadaire du Rassemblement progressiste, *Al-Ahali (les Gens)*, appelant à voter non, et après la première conférence de presse depuis sa rentrée politique l'été dernier, donnée le samedi 20 mai, par M. Serrageddine, dans son vieux palais de Garden City et au cours de laquelle il avait rejeté en termes très durs pour le gouvernement « *ce plébiscite qui vient porter de nouvelles atteintes au droit et à la liberté d'expression des citoyens* ».

On apprenait alors que les quatorze mille avocats d'Egypte avaient décidé de créer des commissions pour la sauvegarde des droits de l'homme, dans chaque barreau.

Le plébiscite est cependant une pratique courante en Egypte depuis la révolution de 1952. Après la guerre d'octobre 1973, le président Sadate a, de cette manière, fait avaliser son programme de libéralisation. Et, à la suite des émeutes de janvier 1977, il a fait adopter un arsenal répressif qui au reste n'a jamais été utilisé. Plusieurs députés de l'opposition ont émis l'opinion qu'il en serait de même pour le texte soumis au peuple le 21 mai, ce document devant à tout le moins rester une épée de Damoclès au-dessus de la tête des politiciens de tous bords. La libération le jour du référendum du jeune député Aboul Ezz Hariri (Rass. progr.) arrêté la semaine passée à Alexandrie à l'issue d'une réunion électorale est déjà venue détendre un peu l'atmosphère.

Au même moment, un ministre en exercice nous assurait : « *Le référendum ne signifie pas un retour à la dictature nassérienne. Il permet au gouvernement de reprendre son souffle après l'échec, au moins provisoire, du dialogue avec Israël, et alors que nous nous efforçons au prix de cent difficultés de ranimer notre économie et d'obtenir de nouveaux crédits en pétro-dollars.* ». Une autre partie de la vérité se trouve peut-être dans l'étrange éditorial publié le jour de la consultation populaire dans le magazine *October*, par M. Anis Mansour, le journaliste qui est actuellement le plus proche du raïs. M. Mansour écrit : « *Lorsque le président dit que le rôle de l'armée est de défendre la Constitution et la sécurité de l'Etat et de rester loin des jeux des politiciens, il veut affirmer par là que l'armée est la force et le bouclier de l'Egypte.* » Il poursuit : « *Le président a voulu mettre fin à des rumeurs stupides à propos de mutations d'ailleurs normales (...) Les héros de la guerre d'octobre seront placés à des postes de premier plan après un stage à l'académie Nasser. Quant aux dirigeants de l'armée, s'ils changent de fonctions, ils seront placés à des positions encore meilleures.* »

Ainsi, pour la première fois en Egypte, une distinction est faite entre les « *dirigeants de l'armée* » et les « *héros de la guerre d'octobre* ». Le pouvoir n'a donc pas renoncé à opérer certains changements dans les hautes sphères militaires (*le Monde* du 18 mai), mais il se montrera particulièrement circonspect, ayant bien conscience que l'armée est la seule force organisée de la nation.

Le mot de la fin appartient toutefois à l'homme de la rue : « *Tout ça, c'est la faute aux Israéliens.* ». Il est clair que si la négociation avec l'Etat hébreu n'avait pas tourné court, il n'y aurait pas eu de référendum en Egypte le 21 mai.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

LES « PRINCIPES DÉMOCRATIQUES » SOUMIS AUX ÉLECTEURS

Les « principes démocratiques » soumis à référendum sont au nombre de six. Deux d'entre eux peuvent avoir des conséquences importantes sur la vie du pays :

● Ne pourra occuper des postes de l'administration supérieure de l'État ou du secteur public, ni poser sa candidature aux conseils d'administration des syndicats généraux ou professionnels, ni écrire dans les journaux, ni travailler dans n'importe quel moyen d'information ou exercer un travail de nature à influencer l'opinion publique, quiconque aura été convaincu de faire de la propagande ou de contribuer à une propagande en faveur de principes contraires aux religions célestes ou les critiquant.

● Ne pourra appartenir à des partis politiques ni exercer une activité politique :

— Quiconque aurait contribué à corrompre la vie politique avant la révolution du 23 juillet 1952, soit par sa participation aux postes ministériels en tant que membre d'un parti politique qui a pris le pouvoir jusqu'au 23 juillet 1952, ou contribué à la direction ou à l'administration des partis, à l'exception du Parti national et du parti Jeune Egypte (Misr al Fatat).

— Quiconque a été condamné par le tribunal de la révolution et qui faisait partie des « centres de pouvoir » après la révolution du 23 juillet 1952 et a été traduit devant le tribunal de la révolution dans l'affaire n° 1 de 1971, ainsi que quiconque a été condamné pour une infraction contre la liberté individuelle des citoyens.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LA REINE ELIZABETH et le prince Philip étaient attendus à Bonn ce lundi 22 mai en fin de matinée. La souveraine britannique doit effectuer une visite officielle de cinq jours en R.F.A. et à Berlin-Ouest. Elle visitera notamment plusieurs grandes villes du nord de la République fédérale. Les ministres des affaires étrangères britannique et ouest-allemand auront une série d'entretiens politiques à l'occasion de ce voyage, auquel participe M. David Owen. — (Corresp.)

Angola

● TREIZE MILITAIRES CUBAINS ONT ETE TUES dans le nord de l'Angola, où leur hélicoptère a été abattu par les forces antigouvernementales du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), a rapporté samedi 20 mai le quotidien yougoslave *Politika*. Citant des sources proches des autorités militaires angolaises, le correspondant de ce quotidien à Luanda indique que, quelques jours auparavant, une unité cubaine avait subi des pertes lors d'une attaque à la roquette antichar contre un de ses camions. Le quotidien précise que le F.N.L.A. s'est livré à huit attaques au moins, depuis trois semaines, contre les forces cubaines dans la région séparant la ville d'Uige, dans le nord de l'Angola, et la frontière zaïroise. — (Reuter.)

Corée

● LA MARINE SUD-COREENNE A COULE UN BATEAU NORD-COREEN et fait prisonniers huit « agents » vendredi 19 mai sur la côte orientale du pays, a-t-on annoncé à Séoul. Pyongyang a demandé le rapatriement de ses ressortissants, affirmant qu'il s'agissait de « *paisibles pêcheurs* » dont le bateau avait eu une avarie. — (UPI.)

El Salvador

● LES FORCES ARMEES DE LA RESISTANCE NATIONALE (F.A.R.N.), qui ont enlevé, le 18 mai, un industriel japonais, réclament en échange de sa libération, la mise en liberté de vingt-trois prisonniers politiques, a-t-on appris à San-Salvador, le dimanche 21 mai. Les prisonniers politiques dont les F.A.R.N. demandent la libération sont des membres de l'Union des travailleurs de la campagne, du Bloc populaire révolutionnaire et du Front paysan du Salvador. — (A.F.P.)

Grande-Bretagne

● UN DEPUTE TRAVAILLISTE, M. John Mendelson, est mort samedi 26 mai, laissant vacant le siège de Penistone, dans le sud du Yorkshire. Les travaillistes n'ont maintenant plus que 305 députés à la Chambre des communes, contre 323 pour l'opposition. — (A.F.P.)

Pakistan

● M. BHUTTO FAIT LA GREVE DE LA FAIM depuis le 16 mai, a annoncé samedi 20 mai son avocat. L'ancien premier ministre, dont le procès en appel s'est ouvert samedi à Rawalpindi (*le Monde* daté 21-22 mai), entend protester contre ses conditions de détention. « *Il n'accepte que de l'eau, du thé (...) et des cigares* », a déclaré son avocat.

Rhodésie

● LE BILAN REEL DU MASSACRE DE CIVILS NOIRS le 13 mai (*le Monde* du 18 mai) s'élève à cent cinq morts, a affirmé dimanche 21 mai l'évêque Abel Muzorewa, chef du Conseil national africain unifié (UANC) et membre du gouvernement intérimaire rhodésien. Le chiffre fourni par le commandement militaire est de cinquante morts.

L'ATTENTAT A L'AÉROPORT D'ORLY

Deux organisations revendiquent l'attaque

L'attentat commis samedi après-midi 20 mai à l'aéroport d'Orly-Sud par trois terroristes *palestiniens, et qui a fait quatre morts* et cinq blessés, a été revendiqué par « les Fils du Liban du Sud », une organisation *jusqu'ici inconnue*. Un des terroristes a, semble-t-il, été identifié dimanche 21 mai, comme nous le confirme notre correspondant à Beyrouth (voir ci-dessous). Selon le quotidien libanais « Al Safir », il s'agirait de Mahmoud Awadah, âgé de vingt-cinq ans, originaire d'un village du Sud-Liban. La police française a d'abord pensé que cette *identité avait été empruntée, les trois hommes* étant en possession de plusieurs faux passeports. Les parents de Mahmoud Awadah auraient reconnu leur fils d'après la photographie du cadavre diffusée par la presse libanaise.

Un correspondant anonyme se réclamant *de l'organisation* Mahmoud Sallah a également revendiqué cet attentat, samedi soir vers 23 heures, par un coup de téléphone au « Monde ». « Il y aura d'autres opérations comme celle d'Orly, précisait ce communiqué ; ceux qui vont en Israël sont nos ennemis. » Il n'a pas été possible toutefois d'authentifier la source de ce coup de téléphone.

Une opération suicide ?

« *Notre chance incroyable,* raconte un C.R.S. encore choqué par l'échange de coups de feu, *c'est que les terroristes n'ont pas eu le temps de se servir de leurs armes.* » En quelques minutes, trois ou quatre à peine, cinq C.R.S., affectés, vers 15 h. 40, aux opérations de fouille des passagers du vol El Al 324 en partance pour Tel-Aviv, ont évité une tuerie semblable à celle survenue à l'aéroport de Lod en mai 1972. Impressionnés eux-mêmes, les hommes de la police de l'air et des frontières (PAF) expliqueront, après l'attentat, que les C.R.S. « *sont restés debout et ont visé* ». L'entraînement, le culte des réflexes de tir, ont été payants dans l'instant. Certains policiers n'étaient qu'à 5 mètres des trois hommes et ont accepté « *un duel terrible sans penser à leur propre protection* ». Ce coup de chapeau n'est pas de pure forme : les C.R.S. sont restés longtemps traumatisés après la mort des terroristes et n'ont pas pu répondre, samedi après-midi, aux questions des enquêteurs.

Pourtant, la police n'a d'abord pas cru en sa chance. Deux heures durant, elle est demeurée persuadée que son dispositif de sécurité, mis en place dans les zones d'embarquement à destination d'Israël, avec le concours des agents de la compagnie israélienne El Al, avait été pris en défaut. Qu'au moins deux terroristes étaient parvenus à s'échapper. Qu'un homme était barricadé dans les toilettes de la salle 30 ; qu'un autre, blessé, s'était réfugié sur la piste, dissimulé par des véhicules. Cette présence supposée dans les abords de l'aérogare sud a entraîné un déploiement — rare — des forces de police et une forte panique parmi le personnel et les passagers. Dès 15 h. 50, le trafic d'arrivée était reporté sur Orly-Ouest et les hôtesses des compagnies faisaient traverser à vive allure les parkings et les pelouses à des centaines de passagers surpris. L'aérogare sud était totalement évacuée en vingt minutes : touristes en transit, flâneurs, familles en attente d'un vol, étaient repoussés sur les abords de la bretelle de l'autoroute, tandis que les cars de gendarmes mobiles prenaient position sur les pistes et les C.R.S. sur les terrasses. Toutes les issues étaient aussitôt gardées, chaque étage fouillé, ainsi que les sous-sols et les abords de l'aéroport. Le personnel des bureaux recevait l'ordre de s'enfermer. Privée d'information, la police était contrainte de supposer que le danger pouvait venir de partout. Il fallut attendre 18 heures pour que le préfet du Val-de-Marne, M. Jean-Pierre Perrier, écarte la possibilité de la fuite d'un ou de plusieurs terroristes.

Beretta et grenades

Le drame était bien achevé depuis 15 h. 45. Cinq minutes plus tôt, trois hommes s'étaient présentés dans la salle 30, vêtus de vestes de cuir et de « jeans », munis chacun d'un bagage à main. Deux d'entre eux ont le « type arabe ». Est-ce cette couleur de peau qui a *retenu* l'attention des agents de sécurité d'El-Al ? L'avion pour Tel-Aviv dont le décollage était prévu pour 16 h. 30 ne devait transporter que des passagers français, membres de la société d'assurance Abeille-Paix, qui partaient en voyage d'entreprise en Israël. Une centaine *ont déjà franchi le contrôle* des bagages et la fouille corporelle. Une dizaine de voyageurs attendent patiemment devant les contrôles.

Selon certaines informations, les *trois hommes auraient été* suivis depuis leur passage de la douane. On les aurait vus s'approcher de la salle d'embarquement d'un vol à destination de Malaga (Espagne) avant de gagner la salle 30. Tout se passe alors très vite et les témoignages apporteront peu de précisions sur le *déroulement de cet attentat* avorté. Après le drame, les agents d'El-Al affirmeront que les trois hommes se sentaient suivis et qu'ils ont décidé de précipiter leur action. Les policiers français pensent plutôt que le chef du commando a délibérément ouvert le feu sur un brigadier-chef de la C.R.S. 40 de Dijon, qui lui tournait le dos.

Quel objectif ?

Des témoins ont vu les trois terroristes prendre des pistolets mitrailleurs de marque italienne Beretta *dans leurs sacs et tirer* sur les C.R.S. Deux des tireurs seront abattus immédiatement, le troisième continue de tirer à reculons avant d'être finalement abattu, près d'une cabine de fouille, par des policiers en tenue et des inspecteurs de la PAF. Un C.R.S. est tué, M. Paul Jean, un brigadier-chef de cinquante-*cinq ans, père de trois enfants.* Un autre est sérieusement blessé. Trois passagers et une hôtesse sont touchés plus légèrement.

Les policiers qui se pencheront sur les cadavres des terroristes *trouveront des grenades à moitié dégoupillées.* Les sacs à main contiennent d'autres pistolets, des grenades et des pains de plastic. Les trois morts étaient porteurs de plusieurs passeports tunisiens et libanais que les enquêteurs supposaient faux, au nom de Tahar Ourgmi (dix-neuf ans), Mahmoud Awada (vingt-trois ans) et Mohamed ben Mustapha Nasr (vingt-*sept ans). Durant la fusillade,* les voyageurs se sont tous couchés à plat ventre sur l'injonction des agents d'El-Al, qui, à cet endroit, ne peuvent pas être armés. Les conventions internationales ne permettent le port d'armes que pour assurer la sécurité rapprochée des appareils sur la piste. « *Ils ont crié « go out, go out »,* raconte une passagère française. *Je n'ai pas compris tout de suite ce que cela voulait dire. C'est mon mari qui m'a obligée à me coucher.* »

Quel était le but réel des terroristes ? La possession d'un tel arsenal leur *interdisait de se soumettre à la fouille corporelle. Les hôtesses ne* les auraient pas non plus laisser franchir le contrôle. Les enquêteurs sont persuadés qu'ils cherchaient à rééditer l'opération de Lod et à tirer dans la foule des passagers le plus longtemps possible. Dans ce cas, ces trois « suicidaires » n'auraient plus eu que la solution d'une prise *d'otages pour* éviter d'être abattus.

« Les Fils du Liban du Sud », qui ont revendiqué, samedi soir, à Beyrouth, cette opération bap*tisée « Abbasieh » — nom du vil*lage libanais où des affrontements ont eu lieu *récemment entre sol*dats français de l'ONU et Palestiniens — ont assuré vouloir tuer des officiers israéliens qui devaient prendre ce vol. Toutefois, selon la police française, aucun officier israélien ne devait embarquer : le communiqué a certainement été rédigé avant l'at*tentat. Les terroristes* expliquent que « *la résistance palestinienne frappera les Français impérialistes où qu'ils se trouvent, et même chez eux* ». Ils dénoncent aussi « *le massacre sauvage commis par des soldats français contre les éléments du Fatah dans la région d'Abbasieh* ».

PHILIPPE BOGGIO.

M. CHRISTIAN BONNET : la fermeté ne s'affiche pas, elle se prouve jour après jour.

Les polices de l'aéroport d'Orly-Sud (police de l'air et des frontières, C.R.S.) « ont, par leur efficacité et leur courage, évité le pire dans une *affaire où la catastrophe a été frôlée* », *a déclaré M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, samedi 20 mai, à la Convention nationale du P.R. à Fréjus.*

M. Bonnet a indiqué : « Nous avons la preuve qu'il ne s'agissait pas d'une opération de détournement *aérien*, mais d'une opération de type *Lod ou Istanbul* qui était préparée. Si l'on s'en réfère à l'armement des terroristes, c'est un véritable massacre qui était prémédité. »

« La fermeté ne s'affiche pas, *a-t-il ajouté,* elle se prouve jour après jour », *avant d'affirmer que les républicains* « ne sont pas prêts à laisser impunément braver l'autorité de l'Etat ou les aspirations légitimes de nos *concitoyens* à la paix publique ».

M. Bonnet a félicité les C.R.S. pour « le courage dont ont fait preuve, une fois encore, les agents de ce corps d'élite ».

L'Agence télégraphique juive dans son bulletin du lundi 22 mai indique également qu' « un nouveau massacre de Lod a pu être évité » *et déclare que le ministre israélien de la justice par intérim, M. Chmouel Tamir, a téléphoné au ministre français des transports, M. Joël Le Theule, pour remercier les autorités françaises* « de l'efficacité dont ont fait preuve les services de sécurité ».

D'autre part, le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France) demande dans un communiqué la « fermeture immédiate » *du bureau de l'O.L.P. à Paris, dont* « le maintien est une offense à la morale internationale ».

DE LOD A ORLY

● **LE 30 MAI 1972, trois Japonais avaient ouvert le feu sur la foule *des voyageurs dans l'aéroport de* Lod-Tel-Aviv. Cet attentat avait fait vingt-six morts et près de quatre-vingts blessés, des pèlerins catholiques portoricains pour la plupart. Le Front populaire pour la libération de la Palestine avait revendiqué le massacre commis par des membres de l'organisation clandestine *d'extrême gauche, l'armée de l'Etoile* rouge.**

● **LE 17 DECEMBRE 1973, cinq Palestiniens s'étaient emparés d'un *Boeing-737 de la Lufthansa,* sur l'aéroport de Rome-Fiumicino, après *avoir ouvert le feu dans la salle de* transit. Le bilan de cette action meurtrière s'était élevé à trente et un morts, dont deux membres du gouvernement marocain. Une organisation palestinienne, le Peuple palestinien, avait revendiqué l'attentat, *destiné apparemment à faire échouer* la négociation de Genève.**

● **LE 13 JANVIER 1975, un DC-9 de la compagnie yougoslave J.A.T., qui stationnait sur l'aéroport de Paris-Orly-Sud, était sérieusement endommagé par une roquette destinée, en fait, à un Boeing-707 de la *compagnie israélienne El Al,* qui faisait mouvement à proximité. Un steward yougoslave et un gendarme mobile étaient blessés. L'attentat avait simultanément été revendiqué par un certain « commando Mohammed-Boudia » prétendant appartenir au Front populaire pour la libération de la Palestine et par un mouvement séparatiste yougoslave, Jeune Armée croate.**

● **LE 11 AOUT 1976, un commando palestinien avait attaqué, sur l'aéroport d'Istanbul, les passagers d'un avion israélien. Il y avait eu quatre morts et vingt-six blessés. Le commando s'était réclamé du Front populaire de libération de la Palestine.**

● *Une fausse alerte à la bombe* a retardé, samedi 20 mai, à Roissy, l'Airbus d'Air France à destination de Tel-Aviv. Un coup de *téléphone* anonyme a informé, vers 15 h. 40, les gendarmes de l'aéroport *Charles-de-Gaulle* qu'une bombe avait été placée à bord de l'appareil. Ce coup de téléphone a été donné au moment même où trois terroristes ouvraient le feu sur les passagers d'un vol vers Tel-Aviv à l'aéroport d'Orly. L'Airbus d'Air France a finalement décollé vers 18 heures.

« Les Fils du Sud-Liban » inconnus à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — L'attentat d'Orly *a été revendiqué* à Beyrouth par une organisation inconnue : les Fils du Sud-Liban (1). Dans un communiqué que plusieurs journaux ont trouvé dans leur boîte aux lettres, les Fils du Sud-Liban annoncent d'autres attaques contre des *objectifs israéliens,* « *en réponse à l'invasion du Sud-Liban par Israël* ». L'attentat a été baptisé « *opération Abbassiyeh* », du nom d'un village où les bombardements israéliens ont fait près de cent cinquante morts.

Le communiqué n'attaque pas uniquement Israël, il s'en prend aussi à la France. « *Nous avons choisi Paris pour notre première opération,* y est-il souligné, *pour rappeler au gouvernement français son passé colonialiste, d'autant plus que nous constatons ces jours-ci une nette tendance à ressusciter ce passé par des interventions directes au Sahara occidental, au Tchad, au Zaïre et, demain, au Liban.* »

Officiellement, la resistance palestinienne rejette toute responsabilité dans l'attentat d'Orly. Dans un désir *manifeste* de ménager la France, un porte-parole palestinien a même démenti qu'il y ait eu des accrochages entre des forces du Fatah et les « casques bleus » français de la FINUL, à Abbassiyeh ou ailleurs. « *C'est une tentative de créer des animosités entre les peuples palestinien et français* ». *A fortiori,* l'attitude officielle de l'O.L.P. va-t-elle dans ce sens pour ce qui concerne l'attentat d'Orly ?

Il n'en reste pas moins que les auteurs de l'opération doivent être liés, sinon à l'O.L.P., du moins *au Front* du refus ou à l'un des innombrables groupuscules qui *gravitent autour de l'organisation* palestinienne et du Mouvement national progressiste libanais.

Quant à l'identité des commandos, il apparaît que l'un d'eux au moins serait libanais. Selon le journal *Al Safir*, il s'agirait de Mahmoud Awadah, vingt-cinq ans, originaire de Charkiyeh, au *Sud-Liban, et vivant à Beyrouth.* Ses parents, après avoir reçu un appel téléphonique les informant que leur fils « *était tombé au champ d'honneur à l'aéroport d'Orly* », l'auraient identifié sur la radio-photo transmise par les agences de presse. « *Mahmoud* — ont-ils dit — *était traumatisé par l'invasion israélienne au Sud-Liban.* » — L. G.

(1) Un autre mouvement a, dès samedi soir, revendiqué l'attaque. Voir, à ce sujet, l'article de Ph. Boggio.

LA PRESSE ISRAÉLIENNE SE FÉLICITE DE LA PROMPTE RIPOSTE DES POLICIERS FRANÇAIS

Tel-Aviv *(A.F.P.).* — Toute la presse israélienne se félicitait, dimanche 21 mai, de l'étroite coopération des services de sécurité français avec ceux de la compagnie El Al, qui a permis samedi d'éviter un massacre à l'aéroport d'Orly.

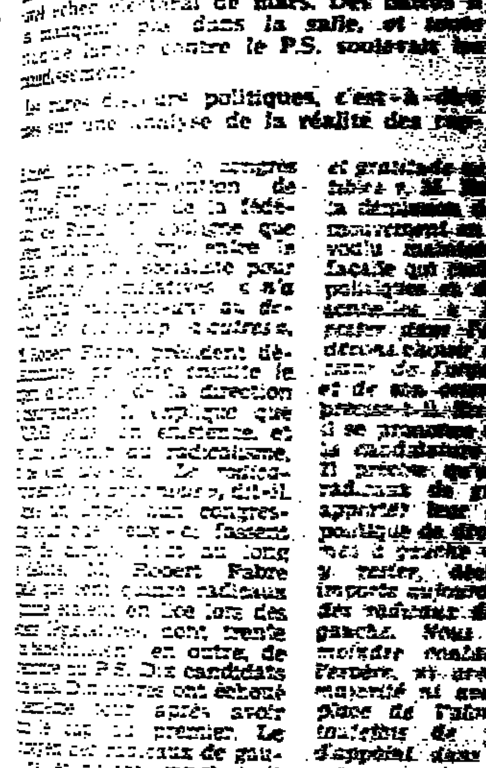
« *La prompte riposte des policiers français indique,* écrit le *Jérusalem Post* (indépendant en anglais), *que les autorités françaises ont tiré la leçon du développement du terrorisme dans le monde. Elles savent à présent que cette plaie ne saurait être ignorée dans l'espoir que seuls quelques pays, tel Israël, en seraient atteints.* »

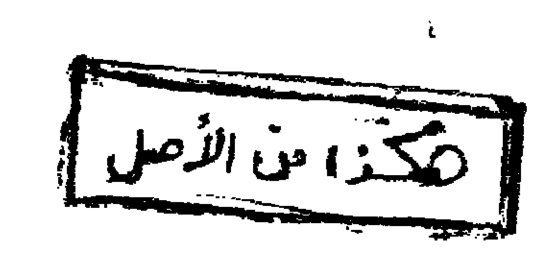
« *Davar* (travailliste) écrit : « *Les éléments extrémistes palestiniens veulent reprendre leurs attaques contre l'aviation civile. Il faut espérer que l'échec de la tentative à Orly aura un effet dissuasif. Cependant, il est évident que la coopération internationale dans ce domaine doit encore se renforcer.* »

« *Il faudrait aussi,* ajoute le journal, *que les mesures effectives prises à Orly comme ailleurs soient accompagnées de mesures politiques contre les organisations qui arment et dirigent les auteurs des attentats.* »

Al Hamichmar (MAPAM) pose la question : « *Le gouvernement français va-t-il enfin tirer les conclusions qui s'imposent en ce qui concerne l'O.L.P., ou affirmera-t-il que cet attentat a été perpétré par des éléments palestiniens irresponsables ?* »

« *Il s'est créé une situation absurde,* estime *Maariv. Le Quai d'Orsay continue à accorder un appui diplomatique aux mêmes éléments qui tuent des Français à Tyr comme à Orly. Cette situation ne saurait durer indéfiniment.* »





LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU M.R.G.

M. Crépeau prend la présidence d'un parti affaibli et divisé

Le congrès extraordinaire du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé à Paris samedi 20 et dimanche 21 mai, a été submergé par un véritable torrent de démagogie. C'était à qui proclamerait le plus haut l'autonomie du Mouvement, affirmerait le rôle irremplaçable des militants.

Dans cette surenchère, la palme doit sans doute être attribuée à M. Jacques Lévy, conseiller général de la Haute-Garonne, qui, après MM. Crépeau et Maroselli, briguait la succession de M. Robert Fabre à la présidence du Mouvement. Venu soi-disant pour parler au nom de la « base », il ne pouvait malgré tout s'empêcher d'évoquer au passage « ses militants », recréant ainsi la hiérarchie qu'il prétendait vouloir effacer.

Cette tonalité particulière des débats s'explique par le fait que, pour conquérir la présidence du Mouvement, M. Jacques Maroselli, maire de Luxeuil, avait choisi de miser sur la rancœur des radicaux de gauche après le nouvel échec électoral de mars. Des battus il n'en manquait pas dans la salle, et toute attaque lancée contre le P.S. soulevait les applaudissements.

Les rares discours politiques, c'est-à-dire fondés sur une analyse de la réalité des rapports de forces, furent le fait des cadres les plus chevronnés du mouvement radical : MM. Maurice Faure et René Billères, qui tous deux soutenaient le maire de La Rochelle. M. Crépeau, lui aussi, s'est attaché à ne pas céder au courant qui balayait le congrès. Le réalisme dont a voulu faire preuve M. Maurice Faure ne lui a d'ailleurs pas réussi puisqu'il n'a pu terminer son intervention et qu'il a quitté la salle des séances en signe de protestation. Il est vrai qu'il brisait, par ses propos, le rêve dans lequel s'étaient engagés nombre de délégués et que cultivait soigneusement M. Maroselli.

Le député du Lot avait en effet entrepris de rappeler à ses amis que, sur les trois cents circonscriptions qui étaient à leur disposition après l'accord électoral conclu avec le P.S., ils n'étaient parvenus à en occuper que cent quinze. Une manière comme une autre de dire que, si la moyenne électorale du M.R.G. à l'issue du scrutin a été de l'ordre de 2 %, peut-être aurait-il fallu réviser ce chiffre en baisse si les radicaux de gauche avaient accru le nombre de leurs candidats puisque dans beaucoup de cas ceux-ci auraient été dépourvus de toute base politique locale.

A l'inverse, M. Maroselli et ses partisans, qui proposaient au M.R.G. de s'engager d'ores et déjà à constituer une liste autonome pour les élections européennes, faisaient miroiter que le cap des 5 % de suffrages n'était pas si éloigné puisque la moyenne du M.R.G. dans les quatre-vingt-huit circonscriptions où il était opposé en « primaires » au P.S. a été de 3,7 %.

M. René Billères a pris le temps de démonter pour les congressistes le caractère factice des discours exagérément optimistes qui étaient développés devant eux. Il a rappelé que depuis des dizaines d'années des propos de ce genre sont tenus dans des congrès radicaux sans que pour autant le radicalisme renaisse. Cette intervention, comme les sarcasmes excessifs lancés à M. Maurice Faure et la surprenante médiocrité de l'ultime intervention de M. Maroselli expliquent sans soute que l'élection de M. Crépeau ait été assurée dès le premier tour avec une avance plus confortable que prévu.

Le nouveau président du M.R.G. prend la tête d'une formation affaiblie, divisée. C'est là sans doute le plus grave échec de M. Robert Fabre qui, après six ans de présidence du Mouvement, n'a même pas été en mesure d'imposer son successeur. M. Crépeau va, dans un premier temps, devoir sauvegarder les possibilités de fonctionnement du M.R.G. Le principal bailleur de fonds du parti, M. Manuel Diaz, maire de Millau, qui soutenait M. Maroselli, n'a pas caché en effet qu'il ne poursuivrait pas son effort financier après la victoire de M. Crépeau. Celui-ci va aussi devoir redéfinir les rapports du M.R.G. avec les deux autres partis de gauche.

Du côté du P.C.F., l'élection du maire de La Rochelle est accueillie avec méfiance. Les communistes le soupçonnent d'être trop lié au P.S. et auraient, d'une certaine manière, préféré voir le M.R.G. s'engager plus résolument dans un processus de rééquilibrage de la gauche non communiste. Quant aux socialistes, s'ils ne peuvent que se réjouir de voir les radicaux de gauche échapper à une possible dérive centriste, ils attendent de voir quel jeu M. Crépeau jouera avec eux. Sa remarque, dimanche soir au « Club de la presse » d'Europe 1, selon laquelle il se sent « plus proche de M. Rocard que de M. Maroselli » — outre qu'elle heurte une partie des radicaux de gauche — ne peut que susciter la méfiance de M. Mitterrand et de ses amis en un moment où les rivalités de courants et de sous-courants sont particulièrement vives au P.S. D'autant que M. Crépeau affirme que son élection à la présidence du M.R.G. est l'illustration de l'arrivée en première ligne d'une nouvelle génération politique.

THIERRY PFISTER.

Samedi après-midi, le congrès s'ouvre sur l'intervention de M. Mattei, président de la fédération de Paris. Il souligne que l'accord national signé entre le M.R.G. et le parti socialiste pour les élections législatives *« n'a profité qu'à quelques-uns au détriment de beaucoup d'autres »*.

M. Robert Fabre, président démissionnaire, présente ensuite le rapport d'activité de la direction du mouvement. Il explique que le M.R.G. joue son existence, et avec lui l'avenir du radicalisme, lors de ces assises. *« Le radicalisme n'existe qu'avec nous »*, dit-il. Il lance un appel aux congressistes pour que ceux-ci fassent preuve de dignité tout au long des débats. M. Robert Fabre rappelle que cent quinze radicaux de gauche étaient en lice lors des élections législatives, dont trente et un bénéficiaient, en outre, de l'investiture du P.S. Dix candidats ont été élus. Dix autres ont échoué au deuxième tour après avoir franchi le cap du premier. Le score moyen des radicaux de gauche dans les quatre-vingt-huit circonscriptions où ils étaient opposés en « primaires » au parti socialiste a été de 3,7 % des suffrages. M. Fabre, évoquant l'attitude du P.S., note que, dans sa circonscription de l'Aveyron, une partie des socialistes colportaient de bouche à oreille le mot d'ordre de voter blanc. Il explique que l'accord national avec les socialistes a, malgré tout, été un « moindre mal ». Mais il précise qu'il ne sera « plus jamais possible » de signer des accords de ce type et qu'il faudra se limiter dans l'avenir à des accords départementaux ou locaux. *« Il nous faut devenir assez forts pour affronter les élections législatives de manière autonome »*, déclare-t-il.

Le président du M.R.G. fait ensuite un rapide historique de l'échec des négociations d'actualisation du programme commun. Il estime que le second tour des élections législatives a « marqué la fin d'une espérance ». Au passage, il évoque l'accord conclu le 13 mars entre les trois partis de gauche et critique ce « simulacre de réconciliation ».

M. Fabre s'explique ensuite longuement sur sa déclaration au soir du 19 mars lorsqu'il a indiqué qu'il se sentait délié de l'engagement conclu lors de la signature du programme commun. Il critique en particulier les réactions hostiles que cette prise de position a suscitées dans son propre parti. Il met à ce propos en cause M. Michel Crépeau.

Après avoir noté que *« politique et gratitude ne sont guère compatibles »*, M. Robert Fabre justifie la démission de la présidence du mouvement en disant qu'il n'a pas voulu maintenir un accord de façade qui cachait des désaccords politiques et des ambitions personnelles. *« Nous ne pouvons rester dans l'équivoque et nous devons choisir entre deux conceptions de l'organisation du parti et de son orientation politique »*, précise-t-il. En tant que militant, il se prononce alors en faveur de la candidature de M. Maroselli. Il précise qu'en aucun cas les radicaux de gauche ne doivent apporter leur caution à « une politique de droite ». *« Nous sommes à gauche et nous entendons y rester,* déclare-t-il. *Ce qui importe aujourd'hui, c'est la place des radicaux de gauche dans la gauche. Nous n'avons pas le moindre contact, du moins je l'espère, ni avec les gens de la majorité ni avec les gens de la place de Valois. Nous refusons toutefois de jouer les forces d'appoint dans la gauche »*.

A propos des élections européennes, M. Fabre insiste sur la nécessité de constituer une liste radicale de gauche homogène. Il juge que ce scrutin constituera « un test capital » et il reproche à certains de vouloir figurer sur une liste socialiste, afin d'être assurés de leur élection. Enfin, en ce qui concerne la future élection présidentielle, il estime que les radicaux de gauche doivent avoir l'ambition de désigner leur propre candidat sous peine de n'obtenir jamais de « crédibilité dans l'opinion ».

M. Maurice Faure, qui préside la séance, rend hommage à la « gentillesse » de M. Robert Fabre, qui recueille les applaudissements du congrès. Le premier des trois candidats à la présidence qui s'exprime est M. Jacques Lévy. Il explique que sa candidature « n'entre pas sur la scène publicitaire » et indique qu'à son avis les motions des deux autres candidats se rejoignent. *« Plus qu'un débat d'idées, c'est un débat de personnes,* estime-il, *et cela, nous n'en voulons pas. »* M. Lévy dénonce ensuite la « forme d'oligarchie » qui existe au sein du M.R.G. et il plaide pour la réhabilitation des militants de base.

M. Jacques Maroselli invite ensuite les congressistes à ne pas donner le spectacle d'un parti divisé, allant vers la scission. Il souligne que la formule de l'union de la gauche n'a pas répondu aux espoirs mis en elle et il définit le radicalisme comme *« le grain de poivre qui donne le goût à la vie »*.

Il se défend de pouvoir être suspecté de vouloir rejoindre peu ou prou la majorité et indique que le M.R.G. *« restera inscrit dans la gauche, mais librement, la tête haute »*. Il dénonce les *« manœuvres de la droite »* qui, selon lui, visent à faire éclater le mouvement. *« Nous montrerons,* déclare-t-il, *que le M.R.G. existe toujours et fait naître un espoir nouveau, qu'il changera la gauche »*.

M. Maroselli s'en prend ensuite à ceux qui plaident *« au nom du soi-disant radicalisme moderne »* et il rappelle les valeurs traditionnelles du mouvement. Il explique que son ambition consiste à donner le pas aux militants sur les notables, que le M.R.G. doit refuser de se fondre dans la *« nébuleuse socialiste »*.

En ce qui concerne le Parlement européen, le maire de Luxeuil préconise la constitution d'une liste radicale de gauche et précise : *« Je vous propose un pari de vérité, d'efficacité. Nous devons le tenir devant le pays. Tous ensemble, nous le gagnerons. »*

A propos de la prochaine élection présidentielle, il précise que les radicaux de gauche doivent se préparer à cette échéance même s'il est trop tôt pour décider d'avoir ou non un candidat.

M. Michel Crépeau justifie sa candidature en indiquant qu'il *« veut tenter, et ce sera difficile, de donner un nouvel allant au M.R.G. »*. *« Ce congrès,* poursuit-il, *n'a pas de sens s'il n'est pas pleinement et profondément clarificateur. »* Jugeant difficile la situation du mouvement, il indique qu'il ne suffit pas de proclamer son originalité pour que celle-ci existe. Il ajoute que l'échec du M.R.G. qui n'a pas su présenter au pays le message politique que les Français attendaient.

(Lire la suite page 12.)

Un « agitateur d'idées »

M. Michel Crépeau s'est surtout illustré par la gestion de la ville de La Rochelle, dont il est le maire depuis 1971. Ecologiste avant que cette étiquette ne devienne à la mode, il se passionne, en outre, pour les problèmes de la mer. Il a équipé sa cité pour le ramassage et le retraitement des déchets plastiques, fait chauffer par l'énergie solaire environ huit cents logements, développé les zones piétonnières et mis gratuitement à la disposition des citadins des bicyclettes pour circuler au centre de la ville.

Ce goût de l'innovation différencie déjà M. Michel Crépeau des élus radicaux traditionnels. Lui-même se définit d'ailleurs comme un « agitateur d'idées ». Il se distingue également des autres élus de sa formation par le fait qu'il est pratiquement le seul à ne représenter qu'un secteur urbain, à avoir sorti le radicalisme de son ghetto rural.

Agé de quarante-sept ans — il est né le 30 octobre 1930, à Fontenay-le-Comte, — cet avocat vendéen, émigré en Charente-Maritime, évoque un peu par le style, la voix et même certains thème de discours, M. Jacques Chaban-Delmas. Mais dans le parti radical, dont il est membre depuis trente ans, il s'est toujours situé au sein de l'aile gauche. Député depuis 1973, il s'est montré un partisan chaleureux de la stratégie d'union de la gauche. Le 19 mars, au soir du second tour des élections législatives, il avait d'ailleurs vivement contesté les propos de M. Robert Fabre, alors président du M.R.G., qui se déclarait délié des engagements pris en 1972 lors de la signature du programme commun.

M. Michel Crépeau n'appartient pas à la génération issue de la Résistance, et il juge que son élection à la tête d'un parti de gauche est à cet égard significative. Il souhaite, en effet, que la gauche ne prenne pas de retard par rapport à la majorité, et sache procéder aux relèves nécessaires. — T. P.

POLITIQUE

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU M.R.G.

(Suite de la page 13.)

Il ajoute : « *Nos partenaires socialistes et communistes, peut-être parce que marxistes, ont posé les problèmes politiques en termes économiques et sociaux et il ont oublié la dimension de l'humain, du bonheur, de la morale. La gauche a trop cru que seule l'accumulation des richesses, le quantitatif, étaient capables d'assurer le bonheur des hommes.* »

M. Crépeau explique que son ambition est de profiter du fait que le M.R.G. est une petite formation pour « capter l'innovation » et intervenir dans les domaines où les autres formations politiques ne disent rien, comme par exemple sur le phénomène de la télévision, la consommation, le sport... « *Je suis de ceux*, déclare-t-il, *qui croient à la force irrésistible des idées neuves.* » En ce qui concerne la réforme de l'organisation du mouvement, il propose que soit désigné un secrétaire général qui serait le numéro deux du parti. Il annonce que, s'il est élu, il « déplacera les personnes ». « *Quand on essaie de redresser un mouvement*, explique-t-il, *on change les responsables.* » Il explique ensuite que l'une des raisons de l'échec du M.R.G., c'est qu'il s'est trop préoccupé d'élections. « *Les élections ne sont que la conclusion des actions menées au niveau des idées* », déclare-t-il. En ce qui concerne plus précisément les élections européennes, il admet qu'« un grand combat » doit être mené à ce niveau, *mais*, précise-t-il, « il ne faut pas aller *jouer* les « Ducatel ». (N.D.L.R. Candidat à l'élection présidentielle de juin 1969, M. Ducatel avait recueilli 1,28 % des suffrages exprimés !)

Dans le débat interviennent en faveur des thèses de M. Maroselli MM. Aimé Pastre (Val-de-Marne), Jean-Pierre Mattéi (Hauts-de-Seine), Auguste Pinton, ancien sénateur du Rhône, et Claude Catesson (Nord). MM. Nicolas Alfonsi, ancien député de Corse, François Luchaire (Paris) et Josy Moinet, sénateur de la Charente-Maritime, parlent dans le sens de M. Crépeau. M. Gally Gasparou (Ariège) plaide la cause de M. Lévy. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général du mouvement, se prononce quant à lui en faveur du maintien à gauche du M.R.G., de l'affirmation du radicalisme et d'une autonomie accrue du mouvement, mais il ne précise pas celui des candidats qui a sa préférence. Au passage, il explique que *le parti socialiste ne peut probablement pas exprimer la gauche nouvelle.* « *Il reste*, explique-t-il, *une lourde église, une sorte de Vatican socialiste empêtré dans ses dogmes, ses pontifes, ses courants, ses chapelles.* » Il se prononce également en faveur d'une liste radicale de gauche lors des élections européennes.

Dimanche, M. Rateau, au nom des radicaux de gauche fonctionnaires des Communautés européennes, Mme Prevel (Yvelines) et M. Jean-Denis Bredin, vice-président, se prononcent en faveur de M. Crépeau. MM. Cassant et Gayrard (*Haute-Garonne*) *soutiennent* M. Lévy ; MM. Duval, président du Mouvement des jeunes radicaux de gauche, Gayet (Val-d'Oise) et Dutoya (Landes) interviennent en faveur de M. Maroselli.

M. Marcel Perrin, ancien député du Vaucluse, qui ne défend aucun candidat particulier, réclame toutefois, d'une part, que les sénateurs radicaux de gauche constituent un groupe autonome ; d'autre part, que les députés se déclarent non inscrits s'ils ne peuvent obtenir la liberté de vote au sein du groupe socialiste.

M. Maurice Faure quitte la salle

Lorsque M. Maurice Faure, président du mouvement, monte à la tribune, c'est pour plaider en faveur de M. Crépeau. Des remous accueillant ses propos, il *n'hésite pas à réclamer de* « la considération » pour « les espèces en voie de disparition ». Dans un brouhaha permanent, il s'efforce d'expliquer que, si les radicaux de gauche ont peu d'élus, c'est pace qu'ils ont rassemblé peu de suffrages. Il relève aussi qu'ayant la possibilité d'être présents dans trois cents circonscriptions ils ne sont parvenus à trouver que cent quinze candidats. En ce qui concerne le statut des députés du mouvement, *il* explique que, s'ils *se* sont apparentés au groupe socialiste *c'est pour ne pas sembler* mettre les quatre groupes de l'Assemblée *nationale* sur un même plan et pour montrer qu'ils se sentent plus proches de l'un d'entre eux. Les mouvements divers se prolongeant et des cris « vendu, vendu ! » s'étant élevés, M. Maurice Faure s'interrompt et quitte la salle du congrès sous les applaudissements des amis du maire de La Rochelle, debout.

M. Fabre qui préside la séance note qu'il convient d'accepter les contradictions, mais que les termes que l'on vient d'entendre vont bien au-delà de la contradiction. En ce qui concerne le statut des députés M.R.G., il précise que leur apparentement administratif au groupe socialiste a *été transformé en* apparentement politique « *En contrepartie*, ajoute-t-il, *l'un s'est retrouvé secrétaire de l'Assemblée nationale et l'autre sur la liste du Parlement européen.* » Après M. Duflon (Essonne) qui parle en faveur de M. Maroselli, M. René Billères, sénateur, ancien président du parti radical, se déclare « *un peu triste* et *inquiet* ». Il déplore l'intolérance qui règne dans la salle et invite ses amis à ne pas se déchirer. « *Ce congrès ne saurait être celui des militants contre les élus* », explique-t-il. « *Personne n'est partisan de l'asservissement du M.R.G.* », poursuit-il en évoquant les relations de son parti avec le P.S. En ce qui concerne l'élection européenne et la future élection présidentielle, il demande à ses amis de ne pas prendre de décision avant une étude sérieuse. Il précise qu'il n'y a pas de refus de principe d'une candidature autonome des radicaux de gauche, mais il ajoute : « *L'autonomie n'est pas en soi une solution, une panacée. Il faut construire des rapports de force à notre avantage.* »

M. Robinet (*Seine-Maritime*) soutient M. Maroselli, puis le congrès adopte une motion protestant contre la condamnation à Moscou de M. Orlov et une autre contre la fermeture des usines Boussac dans les Vosges. Les trois candidats répondent ensuite aux intervenants.

M. Crépeau insiste sur la nécessité de préserver l'unité du mouvement. En ce qui concerne les rapports entre les élus et les militants, il justifie son action militante à La Rochelle où, explique-il, il a réimplanté le radicalisme. Par rapport au parti socialiste, il précise qu'il « *n'entend pas brader le M.R.G. au P.S.* » Il ajoute : « *Nous avons été les candidats de l'union de la gauche, c'est donc à gauche que nous devons nous trouver et non avec les non-inscrits.* » (...) « *L'honneur en politique c'est de respecter sa parole et ses engagements, ce n'est pas de se délier unilatéralement.* » Au passage, il précise que s'il n'était pas élu ce serait la première fois dans l'histoire du parti radical que le président de la formation ne serait pas un parlementaire. En ce qui concerne les futures élections européennes, M. Crépeau *indique* qu'avant de poser le problème de la constitution d'une *liste radicale de gauche il convient* d'abord de lancer une campagne d'*information* sur l'Europe. Se préoccuper en premier lieu de la constitution de la liste serait ouvrir de nouveaux conflits internes au sein du M.R.G. Il propose de faire régler cette question par un futur congrès. Il conclut : « *La meilleure façon de gagner les élections c'est d'y penser toujours et de n'en parler jamais.* »

M. Jacques Lévy estime que les discours tenus au congrès ont camouflé les vrais problèmes « *derrière des enthousiasmes momentanés* ». Il rend hommage à Maurice Faure et critique ensuite le parti socialiste où, selon lui, « *chacun se soumet à l'autorité d'un seul homme* ». « *C'est une église* », déclare-t-il.

M. Jacques Maroselli, après avoir rendu hommage à M. Lévy, critique l'intervention de M. René Billères, qu'il qualifie de « *de profundis* ». Selon lui, l'alliance privilégiée avec le parti socialiste fera certainement disparaître le M.R.G. Il reproche ensuite à M. Crépeau le ton de son intervention et se justifie quant à lui sur le *financement* de sa campagne pour la candidature à la *présidence du M.R.G. Il demande* au maire de La Rochelle de s'engager sur le problème de la constitution d'une liste radicale de gauche pour les élections européennes. Se tournant vers M. Crépeau, il ajoute : « *Le parti, tu ne veux pas le brader, eh pardi ! il l'est déjà à moitié.* (...) *Crépeau propose de ne rien changer sinon les mots.* (...) *Si c'est pour rester dans les fourgons du parti socialiste nous n'aurions plus rien à faire ici.* »

Après le rapport de la commission de vérification des pouvoirs, les congressistes passent au vote qui, dépouillement compris, dure plus de quatre heures. M. Fabre proclame alors les résultats : M. Crépeau, 772 voix ; M. Maroselli, 499, et M. Lévy, 98.

M. Fabre félicite M. Crépeau, *qui prononce son premier discours* de président du M.R.G. Le maire de La Rochelle affirme qu'il convient d'assurer l'unité du parti et qu'il n'y parviendra qu'avec le concours de tous et en particulier avec celui de M. Robert Fabre. Il indique que dès à présent il va engager la bataille pour les élections européennes et demande à trois militants représentant chacune des tendances qui se sont affrontées au cours du congrès de l'accompagner « *pour saluer Maurice Faure, signataire du traité de Rome* ». *Le député du Lot* arrive à ce moment à la tribune et donne l'accolade au nouveau président.

● *M. Georges Sarre*, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, animateur du CERES : « *Il est positif de constater que le Mouvement des radicaux de gauche n'a pas écouté les sirènes qui l'appelaient à tourner le dos à l'union de la gauche et au programme commun de gouvernement. Ceux qui dans les sphères gouvernementales et élyséennes rêvent de débauchage en sont là pour leurs frais. Il faut souhaiter au Mouvement des radicaux de gauche de connaître le développement qu'il mérite et de saisir les chances que lui offre la période actuelle pour affirmer son entière autonomie. Les élections au Parlement européen devraient lui en fournir l'occasion pour affirmer et accroître son audience. Les socialistes n'ont pas plus intérêt à mettre les radicaux dans leur dépendance que ces derniers n'auraient avantage à vouloir s'y cantonner.* »

● *M. Henri Caillavet*, sénateur de Lot-et-Garonne, ancien vice-président du M.R.G., a déclaré, lundi 22 mai, au micro de France-Inter : « *La victoire de M. Michel Crépeau est avant l'échec de tous ceux qui souhaitent le rapprochement de toute la famille radicale. Robert Fabre a subi une défaite sévère. Il a perdu son autorité dans son parti...* »

M. ESTIER PRÉCISE LES RAISONS DE SON DÉPART DE LA REVUE « FAIRE »

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., qui vient de donner sa démission du comité de rédaction de la revue *Faire*, dirigée par M. Gilles Martinet, lui aussi membre du secrétariat du P.S., nous indique :

« *Cette démission ne constitue nullement « un nouvel épisode » des luttes de tendances au sein » du P.S » Mes amis et moi-même avons simplement considéré que nous n'avons plus à cautionner, par notre présence au comité d'orientation, le contenu d'une revue dont nous apprécions la qualité mais dont nous ne partageons pas les récentes prises de position...* »

Une coquille a, d'autre part, déformé l'information consacrée à la revue *Faire* (*le Monde* du 20 mai). Lors de la dernière convention du P.S., les amis du premier secrétaire avaient tenté de faire *partir* (et non partie) du comité de rédaction de la revue d'autres personnalités du P.S. afin d'isoler les partisans de M. Rocard.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

SAINT-MALO : la liste P.S.-M.R.G. obtient un meilleur résultat que la liste d'union de la gauche en mars 1977

ILLE-ET-VILAINE : Saint-Malo (1er tour).

Inscr., 31 580 ; vot., 21 567 ; suffr. expr., 21 177. *Liste P.S.-M.R.G.*, conduite par M. Louis Chopier, P.S., *maire sortant*, 8 828 *voix* ; liste de la majorité présidentielle, conduite par M. François Debonnet, 6 853 ; liste de la majorité conduite par M. Louis Cotteret, 3 272 ; liste P.C., conduite par M. Jean Lemaître, 1 779 ; liste U.D.B., conduite par M. Henri Gourmelin, 445. *Il y a ballottage.*

Il s'agit d'élire un nouveau conseil municipal après l'annulation du scrutin de mars 1977, décidée par le Conseil d'État, le 5 avril dernier, en raison de l'inéligibilité d'un conseiller municipal radical de gauche.

Au premier tour des élections municipales de mars 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Chopier, avait obtenu 7 162 voix contre 6 210 à celle de la majorité de M. Debonnet, 5 815 voix à celle de tendance centre gauche de M. Ange Rehel, F.S.D. et 1 802 voix à celle emmenée par M. Bernard Mousson, ex-R.I. Il y avait eu 20 989 suffrages exprimés sur 29 923 inscrits. Au second tour, la liste d'union de la gauche l'avait emporté avec 9 092 voix contre 8 994 à celle de M. Debonnet, 4 544 voix à celle de M. Rehel et 1 802 voix à celle de M. Mousson. Il y avait eu 22 630 suffrages exprimés sur 29 924 inscrits.

Pour cette élection partielle, le P.C. avait proposé au P.S. que la liste d'union de la gauche, élue en mars 1977, soit reconduite « dans la même composition et avec le même programme ». *Cette liste était composée de 17 P.S., 13 P.C., 2 M.R.G. et 1 U.D.B. Quelques jours plus tard le P.S. refusait cette proposition estimant* « qu'elle ne serait pas la solution la plus juste et qu'elle ne permettrait pas à la gauche de vaincre ». *Considérant que* « l'union de la gauche ne peut se faire que dans la clarté et le respect mutuel », *le P.S. a décidé de présenter une* « liste de gauche » *ouverte aux représentants du M.R.G. et de l'U.D.B. Le M.R.G. acceptait de faire équipe avec le P.S. De son côté, l'Union démocratique bretonne déclarait ne pas se* « résigner à la désunion » *et décidait de présenter elle-même une liste composée en partie de militants autonomistes.*

Trois listes de gauche se présentaient ainsi aux suffrages des électeurs malouins. L'une conduite par M. Louis Chopier, maire sortant, et composée de 17 P.S., 3 M.R.G. et 13 « personnalités », une autre conduite par M. Lemaître, adjoint sortant, composée de communistes et de « démocrates ». Une troisième conduite par M. Gourmelin, composée de 15 U.D.B. et 18 « Bretons de gauche ».

Avec 2,10 % des suffrages exprimés, cette dernière a réalisé un score légèrement supérieur à celui de M. Gourmelin lors des élections législatives de mars 1978.

La liste animée par les militants communistes subit, en revanche, un net recul par rapport au score réalisé à Saint-Malo par le candidat du P.C. aux élections législatives. Cette liste ne recueille que 8,40 % des voix, alors que M. Lemaître avait obtenu 10,99 % des suffrages en mars 1978 dans la ville de Saint-Malo. Le recul du parti communiste est sensible notamment dans les quartiers populaires.

En rassemblant 41,68 % des suffrages exprimés, la liste conduite par M. Chopier arrive largement en tête. Elle réunit à elle seule nettement plus de voix que les 34,12 % obtenus par la liste d'union de la gauche au premier tour des élections municipales de mars 1977. Cette liste améliore, d'autre part, de plus de 13,5 points le score réalisé à Saint-Malo par M. Chopier au premier tour des élections législatives de mars dernier.

La division de la majorité qui, en mars 1977, avait permis le succès de la gauche au second tour, avait incité les responsables de la majorité, notamment M. Yvon Bourges, R.P.R., ministre de la défense et élu de la circonscription, à lancer des appels à l'union.

M. Ange Rehel (socialiste démocrate), qui s'était maintenu, en mars 1977, contre M. François Debonnet (proche du R.P.R.), décidait cette fois de faire liste commune avec M. Bernard Mousson (proche du P.R.), éliminé après le premier tour de mars 1977. L'un et l'autre proposaient à M. Debonnet d'oublier leurs querelles passées et de participer avec eux à une liste largement ouverte qui permettrait l'élection d'une « municipalité de salut public ». *Cette liste allait être conduite par M. Louis Cotteret, président du tribunal de commerce de Saint-Malo, ancien adjoint au maire.*

En dépit des demandes de M. Bourges, M. Debonnet refusait cette proposition, et il présentait sa propre liste, alors que MM. Rehel et Mousson participaient à la liste animée par M. Cotteret. Si M. Debonnet améliore de trois points son score de 1977, M. Cotteret perd plus de 20 points sur le total des voix obtenues par les listes de MM. Rehel et Mousson.

Avant le premier tour de scrutin, M. Cotteret avait annoncé qu'il se retirerait au second tour si le maintien de sa liste risquait de provoquer l'élection d'une liste de gauche. Ce retrait « sans consigne de vote » *a été confirmé après les résultats du premier tour. De son côté, l'U.D.B. avait annoncé qu'elle se retirerait au profit de la liste de gauche la mieux placée et a confirmé cette décision en faveur de la liste conduite par M. Chopier.*

Le parti communiste n'a pas encore fait connaître sa décision. Avant le premier tour, les responsables communistes avaient déclaré : « Aujourd'hui, le P.S. et le M.R.G., en partant seuls sans les communistes, espèrent sans doute récupérer des voix centristes, tout en gardant éventuellement des suffrages d'électeurs communistes. C'est faire un mauvais calcul. En aucun cas, les communistes ne pourront cautionner une telle manœuvre. »

YVELINES : Montigny-le-Bretonneux (1er tour).

Inscr., 1 185 ; vot., 791 ; suffr. expr., 765. Liste « Montigny d'abord » (majorité), conduite par M. Nicolas About, P.R., député U.D.F., maire sortant, 420 voix en moyenne, ELUE ; liste d'union de la gauche conduite par M. Daniel Haccard, P.S., conseiller sortant, 312 voix en moyenne.

[Il s'agissait d'élire un nouveau conseil municipal après la décision de M. Nicolas About de présenter la démission collective du conseil (élu en mars 1977), afin de faire porter de treize à vingt et un le nombre des conseillers municipaux de Montigny-le-Bretonneux, dont la population est passée, en deux ans, de quatre mille à onze mille habitants. M. About, P.R., qui avait annoncé cette démission au lendemain de sa victoire aux élections législatives sur le député sortant, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, M.R.G., a profité de ce succès pour *installer à la mairie* une équipe homogène dont sont exclus les conseillers municipaux de gauche élus en mars 1977. En mars 1977, la liste de M. About avait enlevé neuf sièges au premier tour avec 275 voix de moyenne contre 240 à la liste d'union de la gauche, qui avait eu un élu. Au second tour la liste d'union de la gauche avait emporté les trois sièges restant en ballottage avec 264 voix contre 243 à la liste de la majorité.

Le conseil municipal sortant était composé de 8 divers majorité, 3 P.C. et 1 P.S. (un des conseillers élus sur la liste de M. About ayant adhéré *au P.C. après le scrutin de mars* 1977).

Le nouveau conseil comprend 16 div. maj., 2 P.R., 2 div. gauche et 1 ex-P.S.]

M. PIERRE THOMAS (P.C.) NOUVEAU MAIRE D'AULNAY-SOUS-BOIS

M. Pierre Thomas, conseiller général de la Seine-Saint-Denis, a été élu, dimanche 21 mai, maire d'Aulnay-sous-Bois par le conseil municipal de cette ville, réuni en séance extraordinaire. Il succède à M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui avait fait part de sa volonté d'être déchargé des fonctions qu'il exerçait depuis 1971 (*le Monde* du 19 mai)

M. Pierre Thomas occupait jusqu'à présent les fonctions de premier adjoint au sein du conseil municipal aulnaysien. Il est lui-même remplacé à ce poste par M. Henri Siino (P.C.), ancien huitième adjoint. M. Robert Ballanger demeure membre du conseil municipal, qui compte vingt-trois conseillers communistes, neuf socialistes, deux radicaux de gauche, deux P.S.U., et une personnalité présentée par le P.S.

[M. Pierre Thomas est né le 30 décembre 1928 à Sceaux. Technicien *en matières plastiques*, il devient, en 1971, un des collaborateurs du comité central du P.C.F. Secrétaire du comité de ville du P.C.F. à Aulnay, il est élu conseiller général en 1976.]

LES ÉLECTIONS CANTONALES

BAS-RHIN : canton de Niederbonn-les-Bains (1er tour).

Inscr., 17 971 ; vot., 9 813 ; suffr. expr., 9 411. MM. Alfred Pfalzgraf, R.P.R., 6 752 voix, ELU ; Charles Thurwanger, P.S., 1 780 ; Ernest Bronnel, P.C., 879.

[*Il s'agissait de pourvoir au remplacement* de Charles Spiess, R.P.R., décédé. Charles Spiess avait été élu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 5 033 voix contre 1 407 à M. Waechter, réf. : 1 366 à M. Bastian, P.S., et 637 à M. Schmidt, P.C., sur 8 443 suffrages exprimés.

M. Pfalzgraf, candidat unique de la majorité, améliore le score de son prédécesseur, qui avait dû toutefois affronter un concurrent réformateur.

***Le P.S.* progresse de plus de deux points en pourcentage (18,91 % contre 16,17 % en 1973). *Le P.C.* passe de 7,54 % en 1973 à 9,34 %.]**

EURE : canton de Damville (1er tour).

Inscr., 3 570 ; vot., 2 332 ; suffr. expr., 2 303. MM. Aimé Charpentier, R.P.R., m. de Damville, 836 voix ; Michel Desnos, U.D.F., cons. mun. de Sylvains-les-Moulins, 783 ; Charles Rosse, ind. de gauche, 246 ; René Grimaud, P.S., soutien M.R.G., 237 ; Mme Chantal Jolly, P.C., 300. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Louis Van Haecke, P.R., récemment décédé. Louis Van Haecke, ancien député avait été élu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 967 voix, contre 334 à M. Charpentier, U.D.R., 200 à M. Hochet, rad. ind., 151 à M. Grimaud, U.G.S.D. et 136 à M. Leper, P.C. Il y avait eu 1 788 suffrages exprimés sur 1 812 votants et 2 901 inscrits.

***Malgré le soutien de M. Pierre* Monfrais, député U.D.F. qui avait devancé M. Jean-Louis Debré, R.P.R., dans ce canton lors du premier tour des élections législatives de mars M. Desnos n'a pas réussi à distancer M. Charpentier.**

Par rapport à 1973 le P.C. gagne un peu plus d'un point en pourcentage (8,68 % contre 7,60 %) et le P.S., près de deux (10,29 % contre 8,44 %).]

LOT-ET-GARONNE : canton de Monflanquin (2e tour).

Inscr., 4 195 ; vot., 3 290 ; suffr. expr., 3 239. MM. Yves Balségur, *sans étiq.*, *1 687 voix*, *ELU* ; Maurice Caumières, P.S., 1 552

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de René Andrieu, divers gauche, récemment décédé. Président de l'assemblée départementale depuis mars 1976, René Andrieu avait été réélu conseiller général au premier tour des élections cantonales de septembre 1973, avec 1 618 voix contre 530 à M. Bertrand, P.C.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Balségur était arrivé en tête avec 1 441 voix contre 1 062 à *M. Caumières* et 491 à *M. Lucien* Vergnaud, P.C., sur 4 196 inscrits. 3 025 votants et 2 994 suffrages exprimés.

A une voix près, M. Caumières recueille au second tour l'ensemble des suffrages de gauche du premier tour. Toutefois, il ne totalise que 47,91 % des suffrages exprimés au second tour, alors que la gauche en avait obtenu globalement 51,87 % au premier tour.]

Réuni au siège du R.P.R.

LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'UNION DÉMOCRATIQUE EUROPÉENNE CRÉE QUATRE SOUS-COMITÉS

Le comité directeur de l'Union démocratique européenne, fondée à Salzbourg (Autriche), le 24 avril, a tenu sa première réunion vendredi 19 mai au siège du R.P.R. Y ont participé les représentants du parti autrichien du peuple, du Parti finlandais d'union nationale, de la C.D.U.-C.S.U. d'Allemagne de l'Ouest, du parti conservateur norvégien, du Centre démocrate-social portugais, du parti *modéré* suédois et du parti conservateur britannique. Le R.P.R. était représenté par M. Jean de Lipkowski, délégué internationales.

La création de quatre sous-comités a été décidée afin d'étudier « les *structures de l'Europe, l'emploi et le chômage, l'euro-communisme, l'énergie et l'environnement* ». Deux autres sous-*comités se consacreront* ultérieurement aux problèmes de « *la famille* » et au « *dialogue Nord-Sud* ». Ces sous-comités présenteront la synthèse de leurs travaux à la conférence des chefs des partis, qui se réunira une fois par an.

Fondée par M. Joseph Taus, *président du parti* autrichien du peuple, l'Union démocratique européenne « *est un organisme de travail dont les membres ont voulu mener une réflexion commune sur des problèmes qui intéressent tous les pays européens*, souligne *la Lettre de la Nation* du 22 mai *Tous les partis non collectivistes, donc, en France, les autres formations de la majorité, y ont été invités et le restent* » ajoute l'organe du R.P.R.

● *M. François Mitterrand* devait annoncer lundi 22 mai le lancement d'une campagne du P.S. destinée à protester contre les mesures économiques du gouvernement. Le thème retenu est : « *Ils ne vous avaient pas dit ça* ». Une journée nationale de protestation est fixée au 20 juin. Pour « *prolonger et couronner* » sa *campagne*, le P.S. réunira à Rennes, le 22 juin, les maires des villes de plus de trente mille habitants



LA CONVENTION NATIONALE DU P.R.

Le parti républicain confirme son engagement dans l'U.D.F., mais n'entend pas s'y fondre

Fréjus. — *La convention nationale du P.R. réunie samedi et dimanche, à Fréjus répondait à la nécessité, pour le parti giscardien, de satisfaire à trois formalités : fêter son premier anniversaire en même temps que sa victoire électorale et celle de la majorité ; donner à son nouveau secrétaire général, M. Jacques Blanc, successeur de M. Jean-Pierre Soisson, l'onction démocratique statutairement nécessaire après sa désignation par le bureau politique (et en fait par le président de la République) ; enfin, statuer officiellement sur les rapports entre le mouvement lui-même et l'Union pour la démocratie française.*

Aucun de ces éléments de l'ordre du jour n'a soulevé de difficulté. L'anniversaire a été fêté avec éclat par des délégués nombreux, heureux de souligner le chemin parcouru depuis mai 1977, heureux de l'accroissement des effectifs militants et du renforcement de la représentation parlementaire, flattés par la venue du premier ministre. Les dirigeants giscardiens trouvaient même quelque satisfaction à rappeler le demi-échec qu'avait été Fréjus en 1977 (les arènes aux trois quarts vides, les chapiteaux défaits par la tempête) pour donner plus de relief encore à la réussite. L'un d'eux posait même en privé cette devinette : « Pourquoi le P.R. est-il monté haut ? Parce qu'il était très léger au départ. » *Néanmoins, l'état-major giscardien s'était gardé de tenter le diable. Cette fois, il ne fut question ni de tenter de cirque ni de grande manifestation populaire dans le monument romain. Les délégués étaient bien plus chaleureusement unis dans la halle des sports, faite de solide béton, et la foule y paraissait plus compacte. Une fois suffit.*

La deuxième formalité fut l'élection de M. Jacques Blanc. Le député de Lozère était, bien sûr, le seul candidat, et il ne lui manqua que 34 voix pour recueillir la totalité des 1 269 suffrages exprimés.

Enfin, l'adhésion du P.R. à l'U.D.F. fut acquise, pour ainsi dire, dans la foulée. Non pas que les militants giscardiens se passionnent pour cette confédération, encore bien abstraite à leurs yeux. Elle suscite même chez certains une méfiance réelle dans la mesure où elle risque, ici et là, de faire naître des concurrences et des frictions avec les partenaires. Mais, enfin, il était évident pour tous à Fréjus que tel était le vœu du président. Et, au parti républicain, on ne refuse rien au président.

Deux remarques peuvent néanmoins être formulées. D'une part, la thèse de la fusion des partis constitutifs de l'U.D.F. en une seule formation semble ne plus être de mode. M. Poniatowski, dans son discours, et la commission chargée d'étudier cette question, dans son rapport, l'ont précisé clairement : il ne s'agit pas de créer un nouveau parti dans la majorité. L'U.D.F. et le P.R. se contenteront pour le moment d'être « complémentaires ». *D'autre part, il se pourrait bien que la nouvelle équipe dirigeante soit sensiblement plus réservée sur ce sujet que la précédente. M. Blanc, ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture, n'est pas comme M. Soisson un des pères fondateurs de l'U.D.F. De toute évidence, ses propos ne sont pas inspirés par le même enthousiasme que ceux de son prédécesseur. Quand il parle de l'Union pour la démocratie française, il donne même parfois l'impression de satisfaire à un impératif qui ne paraît pas être le premier de ses soucis. Il préfère de loin s'attacher au renforcement et à l'organisation de son parti.*

On a peu entendu les militants à la tribune des assises de Fréjus : les vedettes avaient tenu à prendre la parole. Du coup, on ne sait pas trop si, après un an, une évolution déterminante s'est produite entre la Fédération des républicains indépendants et le parti républicain qui lui a succédé. En revanche, c'était bien toujours la vieille filiation de droite qui inspirait certains propos : notamment les tirades de M. Charles Millon sur les valeurs traditionnelles et les entreprises de « pourrissement » *de la société par les* « minorités agissantes », *ou les développements sur la fermeté et l'ordre. Et c'étaient des souvenirs fortement marqués de l'estampille* « Algérie française » *qu'évoquèrent le salut adressé par M. Chinaud* « à nos compatriotes du 2e régiment étranger de parachutistes » *ou la fière allusion de M. Michel Poniatowski à* « la reconquête de Kolwezi par les paras français ».

Quant aux applaudissements enthousiastes qui saluèrent ces proclamations, quant à l'ovation — énorme, indécente — que souleva l'annonce par M. Bonnet de la mort des trois terroristes d'Orly, ils portent à croire que, dans une large mesure, les giscardiens de stricte obédience demeureront encore longtemps ce qu'ils ont été, et qu'il y aurait quelque imprudence de leur part à vouloir rejeter à l'extrême droite certains de leurs partenaires de la majorité.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

De notre envoyé spécial

Les travaux de la première convention nationale du parti républicain ont débuté samedi après-midi 20 mai, dans la halle des sports de Fréjus. M. François Léotard, maire de la ville et député U.D.F.-P.R. du Var, accueille les quelque mille cinq cents participants, puis interviennent MM. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, ancien secrétaire général de la formation, et Jacques Blanc, député de la Lozère, secrétaire général intérimaire depuis le mois d'avril. Ce dernier annonce sa candidature au poste de secrétaire général titulaire (*le Monde* des 21 et 22 mai.)

Prennent alors successivement la parole Mme Françoise Fassio (Hérault), qui se félicite de l'ouverture politique à laquelle M. Giscard d'Estaing a procédé vers l'opposition « *sans renier nos convictions* » ; M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, qui fait applaudir longuement le nom de M. Michel Poniatowski ; M. Michel Holveck, ouvrier, militant de Force ouvrière (Vosges), qui estime que le monde du travail est accessible au P.R. « *Nous devons,* dit-il, *prendre en compte les aspi-*[ra]*tions de ce monde-là, car il fait* [c]*onfiance au président de la Ré*[p]*ublique* ; M. Roger Chinaud, [p]résident du groupe U.D.F. de [l']Assemblée nationale, qui déclare [à] propos de cette formation : [«] *Quand on s'enferme, quand on* [es]*t tenté de se replier sur soi-*[m]*ême, sur sa petite Bastille, si* [on] *ne s'ouvre pas à d'autres, on* [di]*sparaît. C'est dans cet esprit* [qu]*e nous avons créé l'U.D.F. C'est* [s]*ur cela que le corps électoral* [a] *ratifié cette création. C'est* [po]*urquoi nous devons développer* [et] *accélérer cette action. Nous* [ve]*rrons bien un jour, le moment* [ve]*nu, si nous devons faire de* [l'U]*.D.F. un parti. Ce n'est pas le* [pr]*oblème d'aujourd'hui. Aujourd'hui, nous sommes sur la voie* [fé]*dérale.* » M. Chinaud adresse [en]suite « *un message de sympa*[th]*ie à nos compatriotes du 2e ré*[gi]*ment étranger de parachutistes* [q]*ui, en ce moment, se battent* [po]*ur la liberté* ». Il est très vive[m]ent applaudi. Mme Michèle [...]ienne (Vosges) affirme qu'elle [a] choisi de se battre au sein du [P.]R. parce que, d'une part, il lui [«] *donne la parole* » et parce que, [d']autre part, la « *collaboration de* [son] *parti au gouvernement permet* [de] *croire en son efficacité* ».

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture, relève deux nécessités pour les giscardiens : le militantisme et l'U.D.F. A propos de celle-ci, il affirme : « *Elle répondait au besoin de regroupement de toute une fraction de la pensée politique moderne issue à la fois des traditions du passé républicain et des exigences du monde d'aujourd'hui.* » M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, consacre une large partie de son intervention à la violence. Il souligne : « *La violence sème partout la peur, le désarroi et la mort (...). Elle est l'affaire de tous les Français. La lutte contre la violence exige en effet que nous prenions tous clairement conscience de l'enjeu. La sécurité est une aspiration que partagent tous les citoyens ; si l'on n'y prend garde, toutefois, elle pourrait aussi servir d'alibi à des excès qui seraient pour la démocratie une menace mortelle. Mais elle implique la rigueur, une rigueur que je crois avoir montrée.* »

M. PONIATOWSKI : pas de quatrième parti.

M. Michel Poniatowski stigmatise les critiques qui ont été formulées à propos de la « *mission humanitaire* » qu'est l'intervention française au Shaba. Il lance : « *La ville de Kolwezi a été entièrement reconquise la nuit dernière par les paras français* » et recueille une ovation.

L'ancien ministre d'Etat souligne ensuite : « *L'U.D.F. est un sujet qu'il faut aborder avec clarté. Cette formation et le parti républicain sont deux organisations complémentaires. Elles doivent apprendre à s'épauler. Les partis politiques — et le P.R. en particulier — trouvent leur rôle naturel dans une action conduite sur le terrain, c'est-à-dire aux niveaux municipal, cantonal ou dans les circonscriptions. L'U.D.F., elle, intervient à un niveau différent. Elle a un rôle d'animation, de coordination et de conciliation, non pas sur le terrain même, mais au niveau départemental. Elle doit harmoniser les actions des formations politiques, proposer des candidats nationaux et surtout entraîner l'ensemble de ceux — qu'ils adhèrent à des partis ou qu'ils soient isolés — qui soutiennent le président. Son action a lieu au moment des élections nationales et en particulier lors des échéances vers lesquelles nous allons : l'échéance européenne et l'échéance présidentielle de 1981. Ainsi, à condition de comprendre que l'U.D.F. et le P.R. sont complémentaires en agissant sur deux plans différents, à condition de comprendre qu'aucun des partis ne doit tenter d'en faire son instrument propre, à condition de comprendre enfin que, pour bien jouer son rôle, l'U.D.F. ne doit pas se transformer en quatrième parti de la majorité, à toutes ces conditions je suis certain que les formations de la majorité et leur organisation confédérale qu'est l'U.D.F. (je dis bien* « *confédérale* », *ce qui signifie alliance, et non pas* « *fédérale* », *ce qui signifie fusion) joueront pleinement le rôle que nous attendons d'elles.* » (Lire page 10.)

Avant que ne soit close la séance de samedi, M. Christian Bonnet reprend la parole pour expliquer aux congressistes ce qui vient de se passer à l'aéroport d'Orly. Au moment où il prononce la phrase : « *Trois des terroristes sont dores et déjà abattus* », la salle l'acclame debout, longuement. Le ministre de l'intérieur fait ensuite observer une minute de silence en hommage au C.R.S. tué. Les participants siègent ensuite en commissions, à huis clos.

M. MILLON : pour le militantisme.

Dimanche matin, 21 mai, les travaux reprennent avec l'annonce des résultats de l'élection au secrétariat général. M. Jacques Blanc, député de la Lozère, est confirmé dans ses fonctions, recueillant 1 235 voix sur 1 269 suffrages exprimés. 34 voix se sont portées sur des personnalités diverses non candidates.

M. Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône, présente les résultats des travaux de la commission qui a examiné les rapports entre l'U.D.F. et le P.R. Il déclare notamment : « *Le courant giscardien de 1974 reposait sur un seul homme. Il ne faut pas répéter les mêmes erreurs. Le courant giscardien de 1978 doit être entretenu et amplifié. Notre commission, à la quasi-unanimité, a donné son accord pour que soit mise en place la structure de l'U.D.F. Cette formation a été l'élément indéniable de notre succès. Lorsque quelque chose est bon, il convient de le garder et de l'améliorer. Nous avons la volonté d'aller plus loin. Toutefois, cette mise en place ne passe pas par un renoncement du parti républicain, bien au contraire. Le P.R. et l'U.D.F. sont complémentaires. Au parti républicain l'action sur le terrain, dans les communes et les circonscriptions, à l'U.D.F. la coordination de l'action des partis et la conciliation des tendances et des hommes...* »

M. Charles Millon, député de l'Ain, présente le rapport de la commission chargée de l'organisation. Il invite avec ardeur les giscardiens à militer. Il demande aux ministres membres du parti d'être le plus souvent présents « *sur le terrain* » et suggère la création d'une école permanente de formation du parti. Il déclare : « *Il faut que cesse dans les circonscriptions le règne des petits barons ou ducs, sans lien avec les militants, et qu'apparaissent les vrais responsables.* »

M. Bertrand de Maigret, député de la Sarthe, rend compte des travaux de la commission chargée d'étudier des thèmes du parti. Ce rapport est écourté par l'arrivée de M. Raymond Barre.

M. BARRE : l'U.D.F. doit être un instrument de cohésion.

Le premier ministre, accueilli au son de la *Marche des dragons de Noailles*, consacre une large part de son discours à illustrer et justifier sa politique économique. A propos de la situation politique, il déclare : « *Il vous appartient de faire du P.R. la formation politique puissante et populaire que vous souhaitez, mais il vous appartient aussi de contribuer à l'organisation et au progrès de l'Union pour la démocratie française. Cette jeune Union dont vous êtes une composante essentielle. Il faut que l'U.D.F. s'affirme comme un instrument de cohésion et de progrès. Il faut que les formations qui la composent n'oublient pas que c'est en acceptant une candidature unique et en affirmant leur engagement commun pour le soutien du président qu'elles ont connu le succès. Il faut qu'elles travaillent ensemble dans le respect mutuel, en écartant les vaines susceptibilités, qu'elles ouvrent ensemble l'Union à tous ceux qui, à titre personnel ou à titre collectif, entendent soutenir l'action du chef de l'Etat. Je souhaite, comme premier ministre, que le P.R. et l'U.D.F. soient les composantes loyales et résolues de la majorité tout entière.* »

A propos de l'économie, le chef du gouvernement déclare : « *Les orientations de la politique gouvernementale, aujourd'hui, sont celles du programme de Blois. Ce ne devrait pas être une surprise. Tant pis pour ceux qui voulurent voir dans le programme de Blois l'expression testamentaire d'un gouvernement à la fin de ses jours.* » (1).

Il souligne notamment : « *Le retour à la liberté des prix, ce n'est pas l'autorisation donnée aux chefs d'entreprise de faire n'importe quoi, n'importe comment, n'importe quand. Ils me donnent parfois de bons conseils, je vais, à mon tour, leur en donner. Qu'il ne s'attendent pas à des largesses de crédit, à des protections discrètes vis-à-vis de la concurrence étrangère. De plus, la liberté des prix ne doit pas les conduire à une attitude laxiste car l'économie de liberté est une économie de responsabilité.* »

M. Jacques Blanc, secrétaire général, prononce le discours de clôture de la convention nationale. Il déclare notamment : « *La défaite du programme commun ne serait-elle pas due à l'usure des mots et des idées, aux slogans vieillots, aux approches surannées d'esprits si dogmatiques qu'ils n'avaient pas vu passer le temps. La victoire de la majorité ne s'expliquerait-elle pas par le simple fait que les choix du président de la République s'accrochent à la réalité et s'inscrivent en elle ? La société bouge ? Faisons mouvement avec elle mais conduisons le mouvement.*

» *L'Union pour la démocratie française, née pendant la campagne, a permis la victoire du 19 mars. Elle regroupe sous le symbole du renouveau les forces politiques qui, derrière le président, veulent préparer l'avenir. Ainsi, il serait absurde d'imaginer, ce que certains ont fait un peu vite, une quelconque rivalité entre l'U.D.F. et le P.R. Il paraît évident que tout ce qui affaiblirait l'une ou l'autre des formations rassemblées au sein de l'U.D.F., ou tout ce qui affaiblirait l'U.D.F. elle-même, n'aurait pour effet que d'affaiblir l'action même du chef de l'Etat. C'est pourquoi je vous dis :* « *Mes amis,* » *soyez vous-mêmes, sans hésitation, mais accueillez loyalement tous ceux qui travaillent au sein de l'U.D.F. pour soutenir l'action de Valéry Giscard d'Estaing.* »

La convention nationale du P.R. s'est close dimanche en début d'après-midi.

(1) Le jeudi 17 novembre 1977, au micro de TF 1, M. Chirac avait déclaré à propos de la mise au point du programme gouvernemental : « *Il s'agit ou bien d'un testament ou bien d'une opération politique...* »

● *Le parti des forces nouvelles* [(]P.F.N., extrême droite) a réuni [sa]medi 20 et dimanche 21 mai [à] Paris les délégués de ses cin[qu]ante-deux fédérations départementales, pour préparer le pro[ch]ain congrès du mouvement qui [au]ra lieu les 17 et 18 juin. Les [pa]rticipants ont évoqué la pré[se]nce de candidats du P.F.N. aux [él]ections cantonales, la constitu[tio]n d'une liste pour les élec[tio]ns au Parlement européen [so]us le sigle Eurodroite, qui re[gr]oupe notamment le P.F.N. et [le] Mouvement social italien) et [l'é]ventualité d'une candidature [d'e]xtrême droite à l'élection pré[si]dentielle de 1981.

● *La fédération de l'Ain du P.R.*, dont les assises se sont [ten]ues dimanche 21 mai à Bourg-[en]-Bresse, a adopté une motion [da]ns laquelle elle constate que *l'ensemble des mesures écono*[mi]*ques annoncées par le premier* [mi]*nistre ne sont pas en mesure* [d'a]*ssurer une politique de plein* [em]*ploi, qui est pour le R.P.R.* [la] *première priorité* ».

	Prix unitaire	Quantité	TOTAL
• Pré-shampooing ANTHYL à 2° pour cheveux très gras avant shampooing ...	F 21		
• Shampooings : OLEOSA / NEUTER — cheveux gras..... ou normaux......	21		
	21		
NEUTER NRC / SICCA — cheveux normaux. ou secs..........	21		
	21		
• Lotions capillaires : TONACHOL à 67°.......	26		
NUTRACHOL à 18°.......	26		
NOS COFFRETS : Pour nettoyer et entretenir vos cheveux : Lotions et crèmes, tubes de 10 ml.			
• "A" grand modèle 60 tubes	750		
• "B" modèle 40 tubes	600		
• "C" petit modèle 20 tubes..........	350		
Pour revitaliser votre chevelure : Ampoules Bioline 5 ml. Scalmyl 2 ml.			
• "A Bio" grand modèle 54 applications.......	750		
• "B Bio" petit modèle 27 applications.......	400		
Crème coiffante TRICHOCREMA pot de 50 g ...	30		
Poudre OLEOSA pour cheveux gras flacon 25 g :	30		
Brosse plate 5 rangs, sanglier extra dur........	30		

Le Monde

société

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DES ASSOCIATIONS AUTONOMES DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le rôle prééminent de la famille

De notre correspondant

Dijon. — Se déclarant « ni réunion de bourgeois aisés ni club de caste », l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) qui revendique près de deux cent mille familles adhérentes, a tenu samedi et dimanche 20 et 21 mai son congrès à Dijon, sous la présidence de M. Pierre Cristille, et en présence d'environ quatre-vingts délégués. Les autonomes *représentent 1 1/2 % des élus dans les divers* conseils scolaires.

Une délégation de l'UNAAPE est reçue mardi 23 mai par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation.

Les orientations des autonomes ont été rappelées : prééminence de la famille en matière d'éducation, respect d'une absolue neutralité politique dans les activités d'enseignement, maintien d'une haute qualité de cet enseignement, promotion des valeurs morales et civiques.

Le seul jugement porté sur l'action du nouveau ministre de l'éducation concerne l'abandon du dossier scolaire qu'avait créé M. René Haby, son prédécesseur. L'UNAAPE ne regrette pas sa disparition, car les parents autonomes *« redoutaient le caractère indiscret d'un tel dossier »*. Les contacts personnels des parents avec les enseignants sont jugés bien préférables

Des explications seront demandées au ministre sur le non-fonctionnement des conseils d'école dans lesquels les autonomes ont des élus, sur la carte scolaire trop rigide, pour laquelle M. Haby laissait espérer un assouplissement sur les nombreuses suppressions de cours, surtout pendant le troisième trimestre, par suite du non-remplacement d'enseignants dans le secondaire comme dans le primaire, ce qui désorganise complètement certaines études.

(Intérim.)

LES COMITÉS D'ACTION LYCÉENS AU CREUX DE LA VAGUE ?

Incapable d'émerger du creux de la vague militante que l'on observe dans l'enseignement secondaire et supérieur, le mouvement lycéen serait-il en train de vivre une véritable régression ? C'est la question que l'on se pose après l'assemblée générale de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) qui s'est tenue les 20 et 21 mai à Orsay (Essonne). Une centaine de délégués, venus d'à peu près toute la France, s'étaient, selon M. Frédéric Vecher, membre du bureau national de l'UNCAL, fixé comme objectif d'« *opposer un démenti formel à Beullac, selon lequel il n'y a pas de lutte dans les lycées* ».

Pourtant les thèmes centraux des travaux, qui se déroulèrent dans une ambiance quelque peu confuse et désordonnée, n'affichent qu'un caractère franchement corporatiste, confirme il est vrai aux intentions des dirigeants du mouvement qui « *veulent que les lycéens vivent bien et puissent mieux travailler dans les lycées* ». Qu'ils s'exclament : « *Non à l'autoritarisme !* », qu'ils réclament l'assurance pour tous les bacheliers de pouvoir s'inscrire à l'université ou encore le retour du bac en juin et non plus à la mi-juillet, les militants de l'UNCAL n'adoptent de la politique qu'une phraséologie pompeuse et maladroite. Mais ils semblent assez peu soucieux d'évoquer les problèmes concernant, par exemple, le contenu de leur enseignement, ou encore les débouchés qui leur sont offerts ensuite. — S. B.

Les parents de l'enseignement catholique veulent réformer l'ensemble du système éducatif

Caussade (Tarn-et-Garonne). — *Après les élections, l'enseignement catholique doit tirer un trait sur les polémiques passées et préparer un ensemble de propositions pour une réforme du système éducatif français, public et privé. Telle est l'orientation donnée aux parents d'élèves de l'enseignement libre lors d'une délégation nationale de l'UNAPEL qui a réuni, le dernier week-end, plus de cinq cents personnes. Pendant un an, les huit cent cinquante mille adhérents des APEL vont être invités à formuler ces propositions dans la perspective du congrès qui doit être organisé à Rennes en 1979.*

Oubliés, les périls

De notre envoyé spécial

Oubliés, les périls ? On avait pu croire, lors de la première journée de cette délégation nationale, qu'il ne serait pas du tout question, à Caussade, de la longue querelle scolaire au cours de laquelle l'UNAPEL avait mis tout son poids dans la bataille électorale pour assurer la défaite de la gauche. Les responsables académiques et départementaux qui étaient réunis devaient, selon les dirigeants, se borner à établir des « constats » sur l'état de la société, l'évolution des jeunes et celle du système éducatif. Il n'était pas question pour eux de faire le bilan de l'action passée ni de se livrer à une analyse de la « bataille politique » livrée contre les partisans de la nationalisation.

Pourtant, à l'occasion d'une conférence de presse, puis lors de sa déclaration de clôture, le président de l'UNAPEL a dû revenir sur ce passé récent. M. Henri Lefebvre, qui a été confirmé à la tête du mouvement et a dominé toute la réunion de sa forte personnalité, sans s'embarrasser de circonlocutions diplomatiques, a fait un bilan politique après avoir déclaré qu'il n'en ferait pas. « *On ne pouvait pas*, a-t-il dit samedi, *mener une autre politique que celle que nous avons menée. Il fallait bien démolir ceux qui voulaient nous démolir. Mais nous ne sommes ni de droite ni de gauche. Ce qui nous intéresse est de pouvoir négocier, et l'on ne négocie pas facilement avec ceux qui veulent vous guillotiner.* »

Revenant, dimanche, sur le sujet, il a reconnu que quelques « *bavures* » avaient été commises. On sait que certaines déclarations fracassantes du président de l'UNAPEL pendant la campagne électorale — notamment à Dinan, où il avait traité « *de fous et d'assassins* » les partisans du programme commun (1) — ont été jugées excessives par les évêques qui l'ont fait savoir discrètement. « *Je veux*, a dit M. Lefebvre, *présenter mes excuses à ceux que dans notre mouvement, et compte tenu de notre diversité, j'aurais pu blesser par des paroles malheureuses au cours de ce combat.* »

Le présence de M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère et président de l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement, aurait, seule, contribué à donner une tonalité politique aux séances plénières de cette délégation nationale puisqu'il est intervenu à deux reprises devant les délégués pour leur affirmer : « *Vous avez des années d'avance, ce n'est pas un privilège, c'est une responsabilité. Si vous pouvez proposer, réfléchir, offrir un modèle, c'est parce que vous avez la liberté.* »

Des analyses et des principes

On n'a entendu, à cet égard, aucune fausse note pendant ces deux journées. Les responsables des APEL réunis à Caussade semblaient, en effet, admettre bien volontiers que l'action de leurs dirigeants avait été efficace pour la survie de l'enseignement catholique et que c'était l'essentiel. et que c'était l'essentiel.

La mobilisation des adhérents de l'UNAPEL pendant la campagne électorale ne risquait-elle pas de *retomber* ? Pour éviter cet écueil, les dirigeants ont voulu que le mouvement s'attelle à une *tâche de réflexion et de proposition* — culminant l'an prochain à Rennes — situant l'enseignement catholique dans l'ensemble de l'éducation nationale française. « *L'école catholique*, à dit M. Lefebvre, *répondra demain à une double mission, d'intérêt national et d'Eglise. Nous devrons dire à Rennes comment améliorer le système éducatif pour tous les enfants de France dans un climat de paix durablement établie de façon contractuelle et comment participer au sein de l'Eglise à l'œuvre d'évangélisation.* »

Afin d'éviter à l'enseignement catholique de se refermer sur lui-même et de consolider le ghetto que certains voudraient en faire, il fallait se livrer à une analyse de l'évolution de la société, des jeunes et à une photographie du système éducatif. Ce fut le rôle des nombreux groupes de travail d'une quinzaine de personnes, réunis autour de chacun de ces thèmes. Une impression générale se dégage de l'observation de ces groupes et des rapports de synthèse qui en ont été faits : les responsables des APEL ont plus de facilité à décrire les évolutions néfastes qu'à déceler celles qui peuvent être positives.

La « *restauration des valeurs* » a été au centre des préoccupations : travail, famille, sexualité « *normale* » (le président a parlé de la « *sexualité abusive* » qui règne aujourd'hui), goût de l'effort, sens de la responsabilité, spiritualité. Dans un des groupes, aux travaux duquel nous avons assisté, une bonne partie des débats a été consacrée à la nécessité d'inculquer aux jeunes — par la vertu de l'exemple mais aussi par l'exercice de l'autorité — *les valeurs auxquelles croient* leurs parents. On a dans plusieurs groupes donné l'impression de se réfugier d'autant plus derrière ces valeurs qu'on ressent que bien des jeunes n'y adhèrent plus.

Mgr Jean Honoré, membre de la commission épiscopale du monde scolaire, a mis en garde les parents contre cette tendance : « *Il faut vous défier de tous ces mots mystificateurs à l'égard desquels les jeunes sont en défiance. N'en restons pas au simple énuméré des vocabulaires. Ne parlons pas trop de liberté, de justice, d'amour, de bonheur, sans mettre sous les mots l'expérience qui leur donne sens.* » Lorsque Mgr Honoré a cité un témoignage de couple — « *Le mariage tue l'amour, pour nous aimer encore, nous avons dû oublier que nous étions mariés* », — il y a eu des remous désapprobateurs dans l'assistance.

« QUAND JE VOIS LA MINE RÉJOUIE DE M. CORNEC... »

Caussade. — Le président de l'UNAPEL a mis en garde, au cours de la séance de clôture, le président de la *République* contre les excès de l'« ouverture ». « Lorsque je vois, a-t-il dit, *la mine réjouie de M. Cornec* quand il sort du bureau de M. Beullac, je suis inquiet. » « *Attention ! a-t-il lancé* à l'adresse du chef de l'Etat, nous tenons à la réforme Haby, au *tronc commun, à l'éducation* manuelle et technique. Attention à la politique d'ouverture : *gardez ce que vous avez de solide et ne courez pas après les fantômes, même si cela est plus prometteur de rêves.* »

L'UNAPEL avait invité trois membres du gouvernement à assister à sa délégation nationale : les ministres de l'éducation et de la jeunesse, le secrétaire d'Etat à la famille. Aucun n'est venu. « Je dénonce ces absences », a déclaré M. Lefebvre.

« Étouffés par les adultes »

La présence de quelques jeunes dans les groupes qui débattaient de l'évolution de la jeunesse n'a guère aidé à mieux cerner la réalité. Le rapporteur de synthèse a lui-même reconnu que, dans beaucoup de ces groupes, les jeunes avaient été « *étouffés* » par les adultes.

Rendus euphoriques par la certitude que l'école catholique ne serait plus menacée de l'extérieur avant longtemps, les parents réunis à Caussade ont mis plus l'énergie à proclamer les valeurs et les certitudes auxquelles ils adhèrent qu'à se demander si elles correspondent à la réalité de notre temps. Ce sera probablement à la base que cette confrontation pourra le mieux se faire avant le congrès de Rennes.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Les critiques suscitées par les déclarations de M. Lefebvre l'avaient conduit à réunir, entre les deux tours des élections législatives, une délégation nationale extraordinaire. Il avait alors proposé de ne pas demander le renouvellement de son *mandat de président*. La délégation nationale lui avait alors donné sa confiance à l'unanimité.

LA PROCHAINE HAUSSE DES LOYERS INQUIÈTE LES RÉSIDENTS DE CITÉS UNIVERSITAIRES

Deux associations de résidents universitaires ont réuni les 20 et 21 mai leur congrès, la *Fédération* des résidents universitaires de France (FRUF, proche des communistes), à Poitiers (Vienne), et la Fédération des étudiants des résidences universitaires de France (FERUF, proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste), à Orsay (Essonne). Les deux associations se sont notamment *inquiétées* de la prochaine hausse des loyers et de la « restriction des libertés » dans les résidences.

La FRUF, qui a obtenu 35 % des suffrages aux élections aux conseils de résidences qui ont eu lieu de novembre 1977 à janvier 1978, revendique dix mille adhérents. La FERUF, qui a obtenu 25 % des suffrages, en revendique neuf mille.

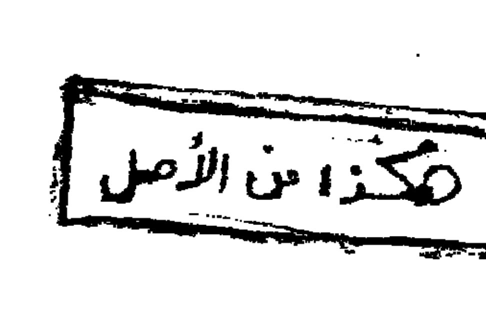
La FRUF avait annoncé une grande « première ». Cette « première » n'a pas eu lieu. Ils n'étaient que quinze délégués à participer, à Poitiers, à la « rencontre nationale » qui devait aussi tenir lieu de congrès à la FRUF. Devant ce peu d'affluence, le congrès a été reporté à octobre. « *La date était mal choisie*, reconnaît le président, M. Daniel Mollier-Sabet. *On assiste à un repli sur soi des étudiants, non seulement à cause des examens qui ont lieu en ce moment, mais aussi en raison des résultats des élections, qui ont pesé lourdement sur la vie associative.* »

La FRUF envisage d'intervenir auprès du Centre national des œuvres universitaires et scolaires sur le problème de la sécurité dans les résidences : « *Des personnalités se sont prononcées pour le retour aux règlements intérieurs d'avant 1968. C'est au contraire en développant les libertés et la participation que l'on pourra éliminer les agressions.* »

Déplorant l'absence de mixité et la politique de suppression des postes de personnel, qui seraient passés de douze mille en 1968 à huit mille deux cents en 1978, M. Mollier-Sabet estime toutefois que l'administration dramatise les récents incidents de Grenoble, au cours desquels le directeur de la résidence Berlioz avait succombé à une crise cardiaque (*le Monde* du 5 mai). Le président de la FRUF considère que les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) ont pris prétexte de cet accident « *pour restreindre à l'échelon national la liberté individuelle de circulation* ». La FRUF est décidée à s'opposer sur le plan local, « *cité par cité* », aux hausses de loyers et à la diminution des « *crédits culturels* » prévus pour la rentrée.

A Orsay, la FERUF a, elle aussi, consacré sa « conférence nationale » aux conditions de vie des étudiants dans les résidences universitaires. Les cent vingt délégués, qui représentaient soixante-dix cités universitaires, ont dénoncé la « *stagnation depuis 1974* » des crédits consacrés à l'animation culturelle. Ils envisagent une action « *nationale* » consistant à envoyer dès le début du mois de juin des délégations « *massives* » dans les rectorats pour s'opposer à la hausse des tickets de restaurant universitaire qui doit être décidée le 19 juin. La FERUF veut également se mobiliser « *nationalement* » contre la hausse des loyers. Déplorant la diminution de la subvention versée par l'Etat, le président, M. Yves Boulanger, a affirmé : « *La situation va devenir extrêmement explosive dans les premières semaines de la rentrée. Je crois qu'il faut s'attendre à une grève des loyers qui atteindra une ampleur jamais connue.* »

La FERUF entend utiliser ses fonds propres s'il le faut « *pour redonner vie au campus* ». « *Il faut empêcher les résidences de devenir de véritables ghettos* », a déclaré son président, qui a demandé à être reçu par le ministère des universités. La FERUF s'est, elle aussi, déclarée inquiète de la tentation de certains CROUS de rétablir des règlements intérieurs limitant la circulation dans les résidences.



RELIGION

UNE MISE EN GARDE DE L'ÉPISCOPAT CONTRE CERTAINES INTERPRÉTATIONS DE LA PERSONNE DU CHRIST

« Les chercheurs et les mainteneurs »

La situation de l'épiscopat, qui est de droit dans l'Eglise catholique le gardien de la foi et de l'orthodoxie, se révèle de nos jours de plus en plus malaisée. S'il se tait devant telle ou telle publication (livres, articles, documents divers) qui lui semble s'écarter peu ou prou de la doctrine traditionnelle, il a mauvaise conscience et se voit reprocher par des cercles vétilleux — ou même par le Vatican — son laxisme ou son manque de courage. S'il parle, d'autres milieux se formalisent de sa rigueur ou de son manque de respect pour la recherche philosophique ou théologique contemporaine.

En outre, ce sont parfois précisément les ouvrages les plus audacieux qui sont les plus diffusés et qui sont les plus commentés par les mass media — alors que les mises en garde officielles risquent de passer inaperçues ou d'être dévalorisées.

L'Eglise de France n'est pas la plus turbulente ou la plus féconde, mais elle demeure sur le devant de la scène en raison de son passé prestigieux, du rôle important de ses experts à Vatican II, et, en fin de compte, de la discrétion de ses évêques actuels qui, jouant à fond le jeu de la collégialité, se méfient du vedettariat et s'entourent de mille précautions avant d'intervenir. A noter pourtant un certain changement depuis que Mgr Roger Etchegaray a été élu, en 1975, président de la Conférence épiscopale, celui-ci aimant à s'exprimer sur un ton très personnel qui contribue peu à peu à modifier le climat antérieur.

Quoi qu'il en soit, les évêques de France, plus ou moins aiguillonnés d'autre part par l'attitude hargneuse des traditionalistes, semblent confier davantage de responsabilités au bureau d'études doctrinales de la Conférence, que préside Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi. Cet homme, discret et fin, théologien avisé, s'exprime par touches. Dans l'article que nous publions ci-dessous, il souligne à juste titre la fécondité des tensions qui peuvent survenir entre les évêques et les théologiens. A chacun son métier. Le théologien est un chercheur, l'évêque plutôt un mainteneur qui doit ou devrait assimiler en temps voulu les acquisitions des théologiens.

Le but de la note publiée ce jour par le bureau d'études doctrinales est assez clair. Les signataires (1) ont eu le fair play de citer à titre divers quatre publications : Etre chrétien, *de Hans Küng, éditions du Seuil* (le Monde *du 25 mars 1978)* ; Questions d'homme : Jésus dans la théorie chrétienne, *de Georges Morel (ex-jésuite), édit. Aubier ;* Quand je dis Dieu, *de Jacques Pohier (dominicain), édit. du Seuil ;* Cahiers bleus de la Tourette *(dominicains), nos 6 et 7 « Jésus Sauveur ».*

Dans ce document, les évêques n'ont pas l'intention de répondre aux questions posées par ces ouvrages. Ils visent essentiellement à rappeler la foi de l'Eglise sur certains points fondamentaux. Il n'y est nullement question, comme on aurait pu le faire jadis, de réprouver globalement ces publications et moins encore de clouer au pilori leurs auteurs. On s'y contente d'évoquer des silences, des imprécisions, ou des interprétations, qui peuvent troubler certains fidèles.

Le ton est serein, respectueux des personnes. Mais la fermeté n'en est pas absente. Leurs auteurs se souviennent simplement de leur ministère d'unité dans l'Eglise et de leur service d'autorité doctrinale. Un évêque se doit de respecter la recherche et d'éviter de trancher les questions dont on peut librement débattre. D'où la difficulté à certains moments des rapports avec les théologiens, qui préparent les évolutions doctrinales nécessaires sans avoir toutefois, à eux seuls, autorité pour faire prévaloir les résultats de leurs travaux. Sans les évêques, les théologiens n'exercent qu'un « magistère » moral ; sans les théologiens, les évêques risqueraient de scléroser la foi en se cantonnant dans les traditions d'hier. La formule : « Les évêques sont au frein, les théologiens à l'accélérateur », semble manichéenne aux évêques. Elle n'est pourtant pas dénuée de tout fondement, encore qu'il existe des théologiens rétrogrades et des évêques novateurs. Faut-il préciser enfin qu'un véhicule sans frein serait un danger public ?

HENRI FESQUET.

Voici de très larges extraits de la note du bureau d'études nationales intitulée : « Tu es le Christ, e Fils du Dieu vivant ».

Depuis quelques années, nombreux sont les livres, dossiers, cahiers et articles de revues qui tentent une présentation du Mystère du Christ pour les hommes d'aujourd'hui.

La recherche d'un nouveau langage pour dire le Christ est une opération difficile et de longue haleine. Parmi les expressions nouvelles, il en est qui paraissent se concilier mal avec la doctrine de l'Eglise. Certaines démarches relèvent de l'apologétique ; or, nous le savons, on ne dit pas d'emblée la totalité du mystère quand on s'adresse à l'incroyant. Dans leur ensemble, ces ouvrages ou articles ne sont accessibles qu'à un petit nombre de chrétiens. Mais on voit circuler des formules qui s'inspirent de la pensée de ces chercheurs en la simplifiant jusqu'à la caricature. Le peuple chrétien est inquiet des silences, des imprécisions qu'il constate dans l'énoncé du Mystère du Christ (2). Il est troublé par certaines interprétations nouvelles. Aussi est-il nécessaire et urgent de rappeler la foi commune de l'Eglise. On n'invente pas aujourd'hui la vraie foi au Christ.

« LES ÉCRITS DU NOUVEAU TESTAMENT, TÉMOIGNAGE PERMANENT ET DIVIN. »

Ce que nous savons de Jésus repose sur le témoignage de foi des apôtres et des disciples. La source de notre connaissance de Jésus-Christ est l'Ecriture qui a été écoutée, méditée, vécue, transmise par toute l'Eglise au cours des âges. Certes, le Mystère du Seigneur ne sera jamais dit parfaitement et totalement ; il appartient à chaque génération d'en découvrir les insondables richesses ; mais ce qui en est dit est toujours un approfondissement de l'Ecriture et de la réflexion et de la vie de l'Eglise. L'Ecriture, lue par la Tradition, est la source de la Révélation, non un espace offert à l'imagination de chacun. Saint Paul, déjà, demandait à Timothée de ne pas tenir compte des fables et des inventions qu'il pressentait : *« Viendra un temps où certains ne supporteront plus la saine doctrine, mais, au gré de leurs propres désirs et l'oreille leur démangeant ils s'entoureront de quantités de maîtres. Ils détourneront l'oreille de la vérité et vers les fables se retourneront. »* (II Tm. 4, 3-4).

« JESUS-CHRIST EST L'UNIQUE MÉDIATEUR ENTRE DIEU ET LES HOMMES »

La Bonne Nouvelle, l'Evangile, c'est que Jésus est Sauveur de tous les hommes. Le contenu de l'Evangile n'est autre que Jésus Lui-même « qui s'apporte, en quelque sorte, dans la Bonne Nouvelle ». Nous ne sommes donc pas sauvés en adhérant « à une certaine idée de Dieu » que Jésus de Nazareth nous aurait révélée. Nous sommes sauvés par Jésus-Christ ressuscité qui ne cesse de s'offrir à notre rencontre pour nous conduire au Père, par la puissance de l'Esprit. *« Il n'y a aucun salut ailleurs qu'en Lui, car il n'y a, sous le ciel, aucun autre Nom offert aux hommes qui soit nécessaire au salut (Ac. 4, 12).*

« LE CHRIST JÉSUS, FILS DE DIEU. »

Jésus de Nazareth est le Fils unique de Dieu. Il s'est attribué à lui-même des titres qui, dans l'Ancien Testament, désignaient Dieu. Il a posé des actes qui relèvent de la puissance de Dieu, comme remettre les péchés. Si, à la lumière de la résurrection, des expressions pour dire la divinité du Christ se sont précisées lentement et portent une marque du temps qui les a forgées, la confession de foi de l'Eglise n'a jamais varié de la Pentecôte à nos jours. Jésus est le Fils unique de Dieu devenu homme.

C'est cette vérité qui, dans un langage recherché pour dire le Mystère du Christ, paraît parfois niée ou édulcorée. Si elle n'est pas toujours niée explicitement, souvent les expressions utilisées n'en rendent pas compte avec assez de netteté (3). Il faut souligner, par exemple, l'ambiguïté d'une formule telle que « Jésus est de Dieu » : c'est fort insuffisant pour dire la foi de l'Eglise.

Si Jésus de Nazareth, né de la Vierge Marie, n'était pas le Fils unique de Dieu, il ne serait pas le Sauveur, mais seulement un prophète parmi d'autres qui nous ont parlé de Dieu à travers les siècles.

JÉSUS CHRIST, VRAIMENT HOMME

Fils de Dieu, Jésus est vraiment homme. Sa vie en Palestine, au début de notre ère, n'a rien à voir avec les apparitions des dieux dont parlent les mythologies païennes. Jésus de Nazareth est véritablement homme, en tout semblable à nous, sauf le péché. L'expression de saint Paul : *« Dieu l'a identifié au péché »* et cette autre de l'Epître aux Romains : *« Dieu a envoyé son propre fils dans la condition de notre chair de péché »*, traduisent avec force le réalisme de l'Incarnation.

Toutes les études actuelles mettent l'accent sur la réalité de l'humanité du Christ. Mais on ne sauve pas ce réalisme en gommant la divinité du Christ. Si le Christ n'était pas Dieu, il n'y aurait pas Incarnation. Mais par ailleurs, si le Christ n'était pas véritablement homme, il n'y aurait pas non plus Incarnation.

JÉSUS, MORT ET RESSUSCITÉ

« Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, nous tous en sommes témoins » (Ac. 2, 32). Cette proclamation de saint Pierre, au matin de la Pentecôte, constitue le noyau de la prédication apostolique. Si les apôtres ont proclamé cette nouvelle avec la joie et l'enthousiasme qui transparaissent dans les écrits qu'ils nous ont laissés, c'est pour deux raisons :

1) C'est bien Jésus de Nazareth qu'ils ont connu, c'est bien Jésus crucifié sous Ponce-Pilate qui se manifeste à eux : *« sous d'autres traits » (Mc 16, 12)* ; ressuscité, vainqueur de la mort. *Christ ressuscité désormais ne meurt plus. La mort sur lui n'a plus d'empire* (Rm. 6, 9).

(2) La résurrection de leur Seigneur est certitude de la résurrection des hommes. *« Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui sont morts... C'est par un homme que vient la résurrection des morts »* (I Co. 15, 20-21). Dans cet événement de Pâques, les apôtres lisent leur propre résurrection.

La résurrection de Jésus est une reconnaissance par Dieu de tout le message de Jésus, et plus particulièrement de l'affirmation centrale de ce message : Jésus de Nazareth, fils de Dieu devenu homme est le Sauveur de tous les hommes.

La résurrection du Christ est aussi l'inauguration des temps nouveaux. En Jésus-Christ ressuscité, nous entrons dans un monde nouveau, une ère nouvelle ; nous croyons que le Royaume de Dieu est inauguré en notre monde et qu'il connaîtra son accomplissement à la fin des temps. *« Dieu alors sera tout en tous. »* (I Co. 15, 28). *« Si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vide, vide aussi notre foi... »* (I Co.)

Malgré les difficultés qu'elle ne peut pas ne pas rencontrer pour formuler le mystère du Christ, l'Eglise a toujours affirmé ces vérités. Dans sa prière comme dans ses professions de foi, elle a toujours confessé que Jésus de Nazareth est vrai Dieu et vrai homme, qu'il est mort et ressuscité et qu'il est l'unique Sauveur des hommes. On ne peut être chrétien, disciple du Christ, si on ne professe pas cette vérité fondamentale de la foi.

(1) Robert Coffy, archevêque d'Albi ; Alexandre Renard, cardinal archevêque de Lyon ; Raymond Bouchex, archevêque d'Avignon ; Joseph Duval, évêque auxiliaire de Rennes ; Georges Gilson, évêque auxiliaire de Paris ; Jean Honoré, évêque d'Evreux ; Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris.

(2) Parmi ces ouvrages, citons entre autres, à des titres divers : Hans Küng, *Etre chrétien*, Seuil ; Georges Morel, *Question d'homme : Jésus dans la théorie chrétienne*, Aubier ; Jacques Pohier, *Quand je dis Dieu*, Seuil.

(3) C'est le cas, malgré la qualité, des *Cahiers bleus de La Tourette*, numéros 6 et 7, « Jésus Sauveur ».

Dogme, magistère, théologie

par
Mgr ROBERT COFFY (*)

On fait volontiers état des tensions existant entre évêques et théologiens. Penser que ces tensions constituent un phénomène nouveau, c'est méconnaître l'histoire de l'Eglise. S'en scandaliser, c'est se tromper sur la nature de la tradition, comme sur la mission du magistère et sur celle de la théologie dans l'Eglise.

Ces tensions s'expriment aujourd'hui dans un climat antidogmatique. Aussi, en les rapportant, on accorde le préjugé favorable à la théologie : toute expression nouvelle de la foi que forgent les théologiens paraît ébranler l'édifice dogmatique de l'Eglise, jugé étouffant et sclérosant, et ouvrir enfin un chemin de liberté. Mais n'est-ce pas se référer à des idées toutes faites, non critiquées du dogme ? C'est se donner une conception du dogme qui n'est pas celle de l'Eglise et que l'on répète sans examen.

Lorsque le concile de Chalcédoine, par exemple, déclare que le Christ est consubstantiel au Père et aussi consubstantiel à nous, parce que parfait dans la divinité et parfait dans l'humanité ; lorsqu'il proclame qu'il est un seul Seigneur en deux natures, sans changement et sans mélange, sans division et sans séparation, il ne prétend pas tout dire du mystère de l'incarnation. En réassumant ce que l'Eglise a dit de son Seigneur, il entend tracer les limites à l'intérieur desquelles doit se poursuivre l'approfondissement du mystère du Christ. Compte tenu de ce que disaient Eutychès et Nestorius (1) et en utilisant un langage qui est celui de son époque, il rappelle la foi de toute l'Eglise : Jésus le Christ est réellement Dieu et réellement homme. Il est la seconde Personne de la Trinité qui s'est faite homme. Celui qui nie l'un ou l'autre terme de cette vérité dogmatique n'est plus dans la foi de l'Eglise. Mais, par ailleurs, celui qui prétend que le mystère du Christ est exprimé totalement et adéquatement dans ces formules supprime le mystère.

Jamais, en effet, le mystère du Christ ne sera dit de façon adéquate, ni vécu de façon parfaite, car il n'est pas une réalité de notre monde, et il appartient à chaque génération d'en approfondir les infinies richesses.

Ce travail d'approfondissement regarde, à des titres divers, le magistère et la théologie. Faire du magistère le garant de la formule à répéter et de la théologie l'inventeur de nouvelles formulations, c'est oublier que ces deux instances sont toutes deux servantes de la même vérité à annoncer et qu'elles sont appelées toutes deux à la même fidélité. C'est oublier que la fidélité n'est pas nécessairement et exclusivement dans la répétition. Il s'agit en effet d'une fidélité à un mystère qui dépasse toute expression qu'on en peut donner et qui n'aura jamais fini de déployer ses richesses au long de l'histoire.

Qui oserait dire que les théologiens ne sont pas soucieux de la fidélité à la Révélation dans leurs recherches ? Qui oserait dire que les évêques ne sont pas soucieux de la transmission de l'Evangile aux hommes d'aujourd'hui, et donc qu'ils ne sont pas soucieux de trouver le langage de la foi qu'il faut pour être entendu ? Dire que les évêques sont au frein et les théologiens à l'accélérateur relève d'une vision manichéenne de l'Eglise.

Il reste que, dans l'approfondissement du mystère du salut en Jésus-Christ, évêques et théologiens ont des rôles propres. Le cadre d'un article ne permet pas de décrire la mission des uns et des autres et leurs rapports. La tâche du théologien n'est-elle pas de penser la foi dans une culture donnée pour le service du peuple chrétien ?

Puisque la mission du magistère est parfois contestée, il n'est pas inutile de la situer dans la vie du peuple de Dieu. Le Christ a confié à ses apôtres une mission « doctrinale » qu'on appelle aujourd'hui (et l'appellation est récente) magistérielle. Cette mission est assurée par le pape et les évêques. Pour remplir cette mission, ils ont besoin de théologiens, comme aussi de pasteurs et de « spirituels ». Dans l'accomplissement de cette tâche, ils sont serviteurs de la parole de Dieu, et ils sont au service de la foi du peuple chrétien dont ils sont membres. Reconnaître cette mission du magistère est une démarche de foi.

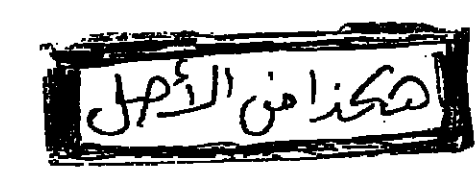
Lorsque l'Eglise définit un dogme (ce qu'elle ne fait pas souvent), elle porte un regard de foi sur son propre mystère, et reconnaît, dans une prière à l'Esprit-Saint qui l'éclaire, que cette formule est conforme à sa foi. Reconnaître cela est une démarche de foi.

La mission magistérielle des évêques est de redire, et éventuellement de préciser, la foi de toute l'Eglise ; c'est-à-dire, au fur et à mesure des événements, de reconnaître les limites à l'intérieur desquelles doit se faire toute recherche pour être fidèle à la Révélation. Que, dans l'exercice de cette tâche, naissent des tensions avec les théologiens, c'est normal et même bienfaisant. Un théologien d'un pays de l'Est me disait un jour combien il regrettait que, chez lui, toute tension soit tue. Quand je lui demandais pourquoi, il m'a répondu textuellement : « *La moindre fissure entre nous, et nous sommes perdus ! Quelqu'un s'y infiltre aussitôt et détruit notre unité.* »

Les tensions sont fécondes quand elles sont vécues dans la foi et quand chacun reconnaît la mission particulière que l'autre remplit au nom du Christ pour la croissance de l'Eglise.

(*) Archevêque d'Albi.

(1) Au cinquième siècle, les erreurs de Nestorius et d'Eutychès appelèrent les définitions des conciles d'Ephèse (431) et Chalcédoine (451). Nestorius séparait abusivement l'humanité et la divinité du Christ. A l'opposé, Eutychès tendait à effacer la nature humaine de Jésus pour la dissoudre dans la divinité.



JUSTICE

Amende pour une interne qui avait refusé de faire une prise de sang.

Le tribunal de police de Guéret (Creuse) vient de condamner à 50 F d'amende une interne de l'hôpital de la ville, Mlle Nadine Pallard, trente ans. Il était reproché à celle-ci de n'avoir pas cédé à la demande des services du corps urbain de police, exigeant qu'elle pratique une vérification du taux d'alcoolémie sur un blessé admis aux services des urgences, après un accident de circulation en octobre 1977.

Mlle Pallard, jugeant grave l'état du blessé, avait préféré pratiquer d'urgence une réanimation. Le tribunal a sanctionné non le refus de prise de sang mais l'absence d'explication postérieure à ce refus. — *(Corresp.)*

[Cette affaire soulève la question d'un conflit d'autorité, toujours possible, entre les représentants de *la police et le corps médical*, dans une situation d'urgence. Dans quelle mesure le médecin est-il tenu d'exécuter des ordres dictés lors d'une investigation policière ? Les textes, à cet égard, sont pourtant formels puisque l'article premier du code de la route prévoit : « Lorsque les *épreuves de dépistage permettront* de présumer l'existence d'un état alcoolique ou quand le conducteur aura refusé de les subir, les officiers ou agents de police administrative ou judiciaire feront procéder *aux vérifications médicales*, cliniques et biologiques destinées à établir la preuve de l'état alcoolique. »

Quant au code de la santé, il prévoit dans son article 367 : « Tout *docteur en médecine* est tenu de déférer aux réquisitions de l'autorité publique, sous les peines prévues à l'article 379. » Ces peines sont des amendes qui peuvent être portées *jusqu'à 3 600 francs.*

Telle est la lettre. L'esprit veut que, de toute façon, l'état du malade prime tout et que, s'il y a urgence, aucun temps ne soit perdu à des fins d'investigation. Enfin, l'un des fondements de la déontologie médicale reste le secret professionnel, *qui peut toujours être invoqué* dans des cas de ce genre. — C. B.]

Manifestants du 1er mai : aggravation des peines en appel.

La dixième chambre correctionnelle de la cour d'appel, présidée par M. Léopold Bargain, a examiné, vendredi 19 mai, le cas des manifestants appréhendés à l'issue de la manifestation du 1er mai *(le Monde* des 3 et 4 mai). Alors qu'ils avaient déjà été jugés le 2 mai en flagrant délit, le parquet du tribunal de Paris fit immédiatement appel *a minima* *(le Monde* des 4 et 5 mai). Les peines, vendredi 19 mai, ont été alourdies : *six mois* d'emprisonnement au lieu de trois dont deux avec sursis à M. Georges Harbrecht, vingt-quatre ans ; quatre mois dont trois avec *sursis* au lieu de trois mois dont deux avec sursis à M. Michel Milidès, vingt ans ; six mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende au lieu de deux mois avec sursis à M. Alain Dutremez ; quatre mois avec sursis et 500 F d'amende au *lieu de deux mois avec sursis* à M. Michel Ménager, dix-huit ans ; un an d'emprisonnement et mandat d'arrêt par défaut au lieu de trois mois avec sursis et 500 F d'amende à M. Philippe Villain.

FAITS ET JUGEMENTS

Le licenciement d'un diacre ouvrier.

La deuxième chambre civile de la cour d'appel de Douai a annulé, par un arrêt, le *mercredi* 17 mai, les deux jugements du tribunal d'instance de Lille des 19 avril *(le Monde* du 21 avril) et 12 mai ordonnant la réintégration de M. Bernard Lemettre. Agé de quarante et un ans, ouvrier maçon, délégué de la C.F.D.T. et diacre du diocèse de Lille dans la Société des grands travaux du Nord (S.G.T.N.), M. Lemettre estime avoir fait l'objet, le 7 avril dernier, d'un *« licenciement déguisé » (le Monde* du 15 avril).

L'arrêt rendu *le 17 mai* précise que *« c'est par erreur que l'intimé* (M. Lemettre) *a saisi de sa demande le juge d'instance de Lille, alors que seul le président du tribunal de grande instance pouvait légalement en connaître »*. — *(Corresp.)*

Croupiers indélicats : cinq inculpations supplémentaires.

Cinq nouvelles *inculpations* pour escroquerie et abus de confiance — ce qui porte leur nombre à vingt-six — ont été prononcées dans l'affaire des croupiers indélicats du casino Ruhl de Nice *(le Monde* du 16 mai). Deux d'entre elles visent des complices et « barons » : *Bernard Ciotti, trente*-cinq ans, commerçant en quincaillerie, et Agostini Miceli, quarante-trois ans, entrepreneur de maçonnerie, demeurant tous deux à Nice.

En outre, un chef de table, Auguste Corniglion, quarante-six ans, et un employé des *jeux*, Michel Laroche, trente-deux ans, ont été placés sous mandat de dépôt après leur audition. Un troisième croupier a été *laissé* en liberté provisoire.

Jusqu'ici, quatre croupiers du palais de la Méditerranée, dix-huit du casino Ruhl, et quatre « barons », qui intervenaient indifféremment dans l'un ou l'autre *établissement, ont été inculpés.* — *(Corresp.)*

Inculpation du P.-D. G. du plus important armement de pêche de Lorient.

M. Jean-Maurice Besnard, *président - directeur général* du plus important armement de pêche de Lorient (Morbihan), l'armement *Jégo-Quère*, a été inculpé vendredi 19 mai d'« abus de crédits ». Il est reproché à l'armateur d'avoir « faussé le marché » en faisant acheter le poisson trop cher par la *Sopromer* (Société bretonne de transformation des produits de la mer) et d'avoir fait contracter par cette société, dont il présidait le conseil d'administration, un emprunt de 20 millions *en 1974*. La Sopromer avait déposé son bilan le 7 février dernier *(le Monde* du 9 février).

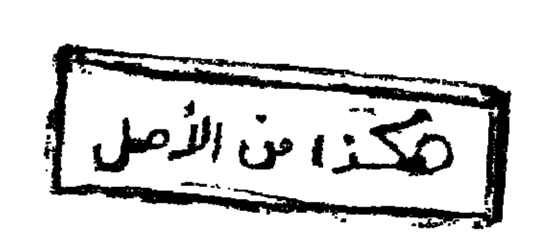
Après cette inculpation, M. Besnard *a décidé de renoncer* à Sodemalor (Société de mareyage de Lorient), une société qu'il avait entrepris de « monter » avec le concours de plusieurs mareyeurs lorientais pour réemployer soixante salariés (sur deux cents) de la Sopromer.

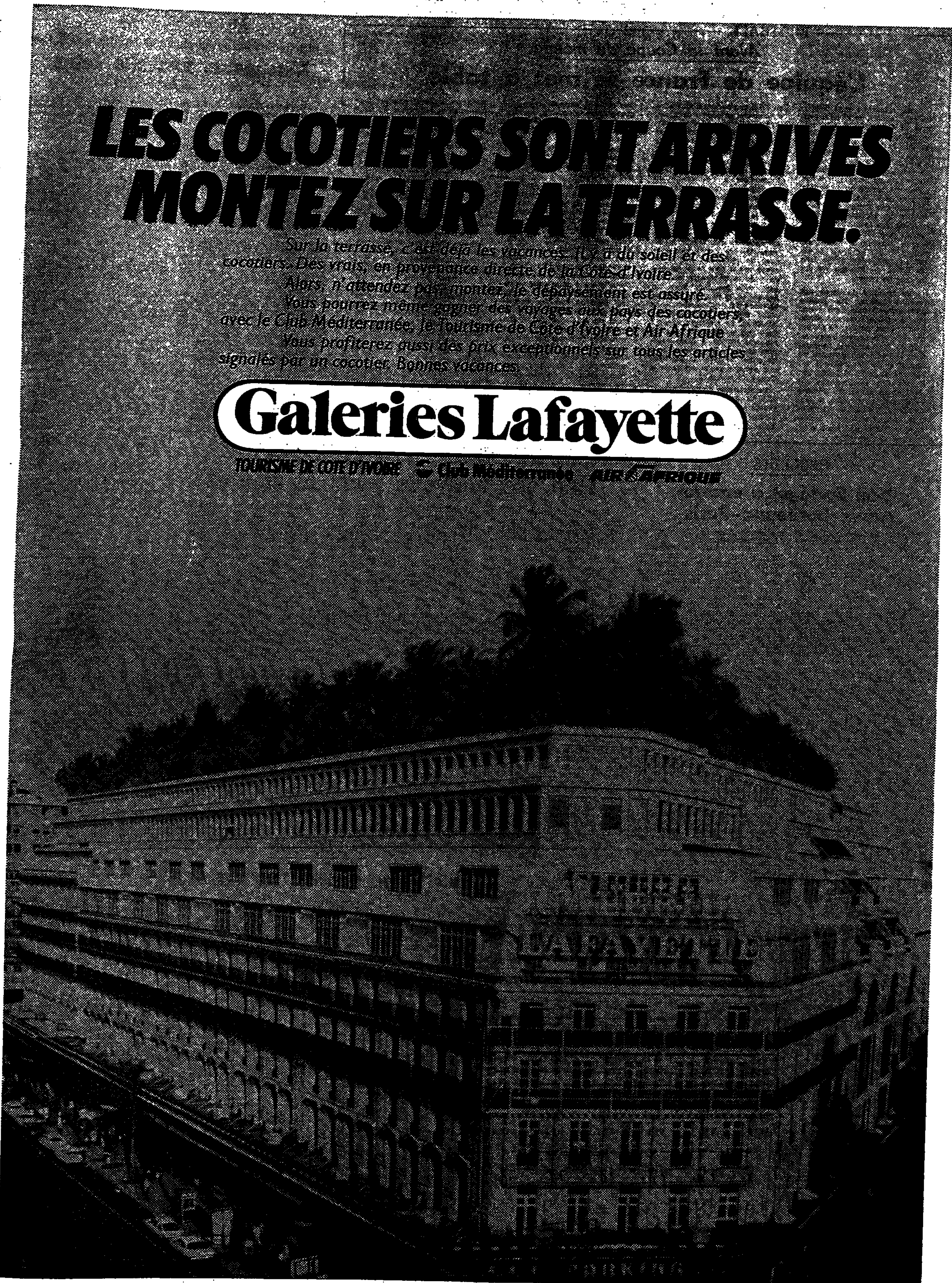
La mort d'un auto-stoppeur.

Un jeune homme âgé de dix-sept ans, Yvon Troadec, élève à l'Ecole d'apprentissage maritime de l'Aber Wrac'h, demeurant à Henvic (Finistère-Nord), a été tué d'un coup de pistolet par un automobiliste impulsif, pendant la nuit du samedi 20 ou dimanche 21 mai, à Carantec. Le meurtrier présumé est un Brestois de vingt-deux ans, M. Jean-Paul Tanguy, électricien. Il été arrêté plusieurs heures après le crime.

Avec deux camarades, Yvon Troadec faisait de l'auto-stop. Aucune voiture ne s'arrêtant, les *jeunes gens se mirent* en travers de la route. Ils obligèrent ainsi M. Tanguy à s'immobiliser. Mais ce dernier refusa de les prendre à bord de son véhicule. De colère Yvon Troadec et ses compagnons martelèrent l'auto à coups de pied et de poing. M. Tanguy redémarra alors mais s'arrêta cependant, une trentaine de mètres plus loin, pour se saisir d'un pistolet et fit feu en direction des jeunes gens. Une balle — la seule *tirée par l'automobiliste* — atteignit M. Troadec en plein front. Le jeune homme fut tué sur le coup. — *(Corresp.)*






LES COCOTIERS SONT ARRIVES
MONTEZ SUR LA TERRASSE.
Sur la terrasse, c'est déjà les vacances. Il y a du soleil et des cocotiers. Des vrais, en provenance directe de la Côte-d'Ivoire.
Alors, n'attendez pas, montez, le dépaysement est assuré.
Vous pourrez même gagner des voyages aux pays des cocotiers, avec le Club Méditerranée, le Tourisme de Côte d'Ivoire et Air Afrique.
Vous profiterez aussi des prix exceptionnels sur tous les articles signalés par un cocotier. Bonnes vacances.
Galeries Lafayette
TOURISME DE COTE D'IVOIRE
Club Méditerranée
AIR AFRIQUE

SPORTS

FOOTBALL

Avant la Coupe du monde

L'équipe de France se met à table

Avant même de monopoliser les petits écrans, du 1er au 25 juin pour la Coupe du monde, les footballeurs français ont déjà envahi nos tables à l'heure des repas. Dans les placards, les mères de famille stockent verres de moutarde, pots de confiture ou paquets de biscuits. Non par crainte de pénurie ou de brutale flambée des prix, mais pour répondre à la demande de leurs enfants qui réclament la série complète des footballeurs sélectionnés pour l'Argentine. Michel Platini, Dominique Rocheteau, Marius Trésor et leurs camarades ont aussi leur effigie dans les boîtes de fromage ou sur les pots de yaourts.

S'ils facilitent la vente des produits laitiers, les joueurs professionnels font aussi « leur beurre » grâce à ces opérations. Pour la première fois, ils gèrent, en effet, directement l'exploitation de leur notoriété. Auparavant, la Fédération française de football (F.F.F.) concédait à des agences de publicité l'utilisation à des fins commerciales du sigle et du maillot de l'équipe de France. De son côté, le syndicat des joueurs, l'Union nationale des footballeurs professionnels (U.N.F.P.), avait créé, en 1975, une société coopérative à personnel et capital variables, Promo-Foot, pour réaliser quelques opérations ponctuelles d'utilisation collective de l'image de marque des joueurs.

Depuis le conseil fédéral du football du 17 décembre 1977, Promo-Foot a l'exclusivité de l'exploitation commerciale de l'opération Coupe du monde. « A ce jour, indique Philippe Piat, le président de l'U.N.F.P., nous avons signé une vingtaine de contrats avec des industries alimentaires, des fabricants de porte-clés, de cartes, des marques de téléviseurs, etc. Nous avons vendu cent mille maillots de l'équipe de France et deux cent mille tee-shirts avec, en impression, la photo de tous les sélectionnés. L'opération se solde déjà par 3 millions de bénéfices. La meilleure affaire ? Celle des tee-shirts. Ils nous ont rapporté 400 000 F. Nous espérons réussir mieux encore avec un projet de livre qui paraîtrait une semaine seulement après la Coupe du monde. »

La répartition de cette manne : 37,5 % pour la F.F.F. et le groupement du football professionnel ; 37,5 % pour les vingt-deux sélectionnés pour l'Argentine et 25 % partagés entre les quatre cent cinquante joueurs syndiqués à l'U.N.F.P., automatiquement actionnaires de Promo-Foot. Ainsi, par sa seule désignation sur la liste des vingt-deux sélectionnés pour l'Argentine, chaque joueur est déjà assuré de gagner 50 000 F.

L'U.N.F.P. n'a-t-elle pas dépassé son rôle de syndicat en cautionnant cette opération ? « Je ne le pense pas, répond Philippe Piat. D'abord ce n'est pas l'U.N.F.P., mais Promo-Foot qui s'en charge. Ensuite, si nous ne l'avions pas fait, ce sont les marchands du Temple et non les joueurs qui en auraient retiré les plus gros bénéfices. Enfin, grâce à notre système de répartition, la France sera le seul pays où tous les footballeurs professionnels tireront un profit de la Coupe du monde. Et, de toute façon, chaque joueur reste libre de signer par ailleurs, comme Michel Platini, Marius Trésor ou d'autres, des contrats publicitaires particuliers pour l'exploitation de son nom ou de son image. »

Si les footballeurs professionnels tirent désormais profit de leurs premières apparitions dans les séquences publicitaires à la télévision, ce sont pourtant les fabricants de récepteurs qui toucheront le gros lot, grâce à la prochaine retransmission des matches de la Coupe du monde. Dans tous les magasins, la vente ou la location des téléviseurs couleur atteint des records depuis quelques mois. Si on ne connaît pas encore le chiffre pour la France, on sait déjà qu'en République fédérale d'Allemagne, où les trente-huit matches seront retransmis en direct ou en différé, et où le football occupera cent cinq heures dans les programmes télévisés du mois de juin, la vente des récepteurs couleur, dans un marché pourtant saturé, a augmenté de 200 millions de marks (440 millions de francs) ces derniers mois. La Coupe du monde de football a, d'autre part, permis le démarrage, sur une grande échelle, du marché des magnétoscopes à vidéo-cassettes, dont cent cinquante mille exemplaires ont été vendus le mois dernier en R.F.A.

Quoi qu'ils tentent ou réussissent, les footballeurs professionnels ne seront jamais les principaux bénéficiaires de leurs exploits en Coupe du monde...

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

La victoire de Mario Andretti au Grand Prix de Belgique

L'étonnante nouvelle Lotus

De notre envoyé spécial

Zolder. — L'Américain Mario Andretti (Lotus), a facilement remporté, dimanche 21 mai, à Zolder, le Grand Prix de Belgique, sixième épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Andretti conduisait la nouvelle Lotus 79 qui, pour sa première course, a tout à fait réussi ses débuts en compétition.

Chaque nouvelle Lotus soulève la curiosité. C'est le constructeur qui a le plus apporté à la formule 1 dans le domaine de l'imagination et de l'originalité. On peut être sûr que les solutions aérodynamiques retenues par Lotus seront par la suite copiées, avec plus ou moins de bonheur, par les autres. Pour l'essentiel, le principe technique qui prévaut depuis plusieurs années chez Lotus est de dessiner une coque qui rappelle une aile d'avion inversée, c'est-à-dire d'obtenir un effet conférant à la voiture la meilleure adhérence possible. Une aile d'avion sert à décoller ; la technique choisie par Lotus tend au contraire à plaquer la voiture au sol.

Colin Chapman, le patron de Lotus, passe donc à juste titre pour un précurseur et, une fois de plus, tout montre qu'il n'a pas manqué son coup. La Lotus 79 que Mario Andretti a menée au succès à Zolder est en tous points, pour l'instant, supérieure à ses rivales. Elle a notamment une étonnante capacité à passer beaucoup plus vite que les autres dans les courbes, grandes ou petites.

Il ne faudrait cependant pas croire qu'il est facile de copier le dessin d'une coque. Il est même arrivé que ceux qui font à Lotus le compliment de s'inspirer de ses dernières trouvailles connaissent des désillusions. Ainsi, la nouvelle Ligier, qui part de la même idée mais en utilisant des solutions différentes, a-t-elle été ratée. Elle reste bien au sol, oui, mais elle n'avance pas. « Une ventouse », dit Guy Ligier, un peu désabusé. Pour le Grand Prix de Belgique, Ligier a été contraint de faire reprendre du service à la « vieille » J.S. 7/9.

Longtemps, le seul reproche qui pouvait être adressé à Lotus concernait la fragilité des voitures. Beaucoup d'accidents graves ont, semble-t-il, été causés par l'extrême légèreté de certaines pièces. Le poids est souvent l'ennemi des ingénieurs de talent et, en formule 1 notamment, chaque kilogramme gagné à la naissance d'une voiture correspond à une petite victoire technique. Chez Matra, dans le temps, on disait qu'il était possible d'alléger une voiture mais que la « cure d'amaigrissement » coûtait 1 million (ancien) par kilo. Il vaut mieux, en conséquence, penser léger, le risque étant quelquefois la contrepartie de ce choix.

Zolder ou Indianapolis

Au début de la semaine, Mario Andretti avait été confronté à un dilemme singulier. Il lui aurait fallu procéder, vendredi 19 mai, aux essais du Grand Prix de Belgique, prendre part le lendemain, à Indianapolis, aux Etats-Unis, à ceux des 500 miles et revenir à Zolder, le dimanche, pour le Grand Prix. Le seul moyen de tout concilier était de louer un Jet privé intercontinental ou mieux, Concorde. Mario Andretti y a vraiment songé. Le décalage favorable aidant, il était possible de répondre présent aux trois rendez-vous en deux jours, tout en parcourant 14 000 kilomètres. Dès la première séance d'essai de vendredi, Mario Andretti y renonça pour trois raisons.

D'abord, l'opération reposait sur le pari qu'aucun contretemps n'interviendrait. Il en résulterait ensuite une grande fatigue, avec deux nuits passées sans dormir dans un vrai lit à la veille de courses importantes, enfin, les débuts de la Lotus 79 étaient tellement prometteurs que Mario Andretti décida de ne courir qu'un lièvre à la fois. Tant pis pour Indianapolis, malgré la fortune que l'on peut y gagner, tant pis pour la course américaine, priorité au championnat du monde.

Toute la personnalité de Mario Andretti, pour ce qui a trait au sport automobile, tient dans ce choix. Né en Italie, il a gardé depuis son adolescence, la nostalgie des courses à l'européenne. Lui, l'Italien d'Amérique, qui a tout gagné dans son pays d'adoption — et notamment Indianapolis, — est toujours passé, faute de temps, à côté de sa plus grande ambition : devenir champion du monde des conducteurs. Il est vrai aussi que, fortune faite, et coquette, Andretti peut donner la priorité à la formule 1 et admettre un sacrifice financier. Chaque fois qu'il court hors des Etats-Unis, il perd beaucoup d'argent car les sommes, même fortes, gagnées par les pilotes de notoriété en grands prix ne peuvent être en aucune manière rapprochées du pactole mis en jeu dans les courses américaines.

Voici, en tout cas, Mario Andretti encore une fois (1) candidat au titre mondial. Et en concurrence avec Patrick Depailler, contraint à l'abandon, à Zolder, au terme d'une prestation qui n'a en rien rappelé son récent succès au Grand Prix de Monaco. Pour l'heure, malgré sa victoire en principauté, Depailler est l'un des plus mal lotis avec sa Tyrell, dont il tire pourtant un parti étonnant chaque fois que le tracé d'un circuit le permet. Après les essais de Zolder, Depailler, lucide, affirmait qu'il ne pourrait jamais être champion du monde avec sa voiture actuelle. Tyrrell a le projet de construire vite une autre voiture. Il serait grand temps qu'elle soit réellement compétitive. Il en a les moyens financiers.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Vainqueur de quatre grands prix l'année dernière — le record des victoires en 1977, — Andretti, sans quelques fautes et quelques ennuis mécaniques, aurait déjà dû enlever le titre mondial.

● *Cinq jeunes nageurs et nageuses de République fédérale d'Allemagne ont trouvé la mort*, samedi 20 mai, à Bar-sur-Aube dans un accident de la route. Tous venaient, en mini-car, de Reutlingen et devaient se rendre à Montargis (Loiret). L'accident aurait été provoqué par l'assoupissement du conducteur. Hans Felder, Gabrielle Dapp, Thomas Pezzota, Iris Braun, Karin Jahraus étaient âgés de quatorze à dix-neuf ans.

CYCLISME

Van Springel a encore sauvé Bordeaux-Paris

Bernard Gauthier avait participé quatre fois et remporté quatre fois la célèbre classique entre 1951 et 1957. On l'appelait « M. Bordeaux-Paris ». Ce titre revient dorénavant au Belge Herman Van Springel qui a établi un record absolu, dimanche 21 mai, en obtenant une cinquième victoire dans le derby de la route. Rarement une course cycliste fut plus limpide. Van Springel distança ses adversaires à la suite d'une simple accélération et franchit la ligne d'arrivée avec huit minutes et des poussières d'avance sur Roger Rosiers, au terme d'une échappée solitaire de 200 kilomètres.

Un tel succès est remarquable dans la mesure où il consacre un coureur de trente-cinq ans dont la carrière compte parmi les plus longues et les plus denses. Alors que les professionnels de sa génération quittent peu à peu le peloton et que Merckx, son cadet de plusieurs années, annonce sa retraite, Van Springel continue d'affirmer sa présence dans une compétition exigeante entre toutes. Il en est, certes, le spécialiste, mais le multiples exemples prouvent qu'on ne gagne pas Bordeaux-Paris si l'on ne domine pas son sujet et si l'on n'ajoute pas aux qualités physiques nécessaires une forte détermination. Régis Delépine se disait parfaitement préparé. Il n'a pu enrayer l'attaque du Flamand dans le val de Loire. Rosiers et Bertin avaient consenti d'importants sacrifices. Ils ont dû se contenter de places d'honneur. Un homme dur au mal, Zoetemelk enfin a capitulé, vaincu par le froid, dès les premières heures de la matinée.

Van Springel, lui, a franchi, avec une apparente désinvolture — peut-être en raison de ce style économique qui lui est si personnel — les obstacles de ce marathon cycliste incomparable : 600 kilomètres ; les 150 premiers dans la nuit, les 383 derniers derrière moto à partir de Poitiers et plus de quatorze heures d'efforts pratiquement ininterrompus, la moyenne s'élevant à près de 42 kilomètres-heure.

Sa réussite, juste et providentielle, a sauvé une fois encore une course qui souffre de sa démesure et qui n'attire malheureusement plus les vedettes. Quatorze coureurs seulement avaient pris le départ dans la nuit de samedi à dimanche aux Quatre Pavillons. Combien étaient-ils vraiment, parmi ces volontaires, à posséder l'ambition nécessaire et le talent indispensable ? De toute évidence, certains coureurs n'avaient pas leur place dans cette épreuve et ceux qui l'avaient étaient absents. En définitive, Van Springel aurait mérité une opposition plus consistante, comparable à celle par exemple rencontrée autrefois par Bernard Gauthier.

Les organisateurs qui tentent de sortir de l'ornière la plus ancienne classique française — elle fut créée en 1891 — et de lui restituer un peu de son folklore sinon de son prestige recherchent consciencieusement des idées nouvelles. Cette fois, ils avaient dressé la banderole d'arrivée sur le circuit de Montlhéry, o s'étaient donné rendez-vous les randonneurs, les « audax » et les gens de bonne volonté qui participaient à la Journée de la bicyclette. Mais les quatre répétitions de la côte Lapize sont restées sans effet. Elles n'ont pas provoqué ces défaillances spectaculaires. Or c'est ce coup de théâtre de dernière heure qui faisait autrefois partie du scénario de Bordeaux-Paris. Il faudra trouver autre chose l'an prochain.

JACQUES AUGENDRE.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ESCRIME

Une ère nouvelle pour le fleuret

Pour la première fois depuis un quart de siècle, une ville de province accueillait, samedi 20 et dimanche 21 mai, les championnats de France de fleuret. A Bordeaux, la décentralisation prônée dans un souci d'animation par M. Jack Guittet, président de la F.F.E., a totalement répondu aux espérances. Au travail depuis six mois, le comité d'organisation fit notamment preuve d'un grand dynamisme et quarante-cinq personnes, parfaitement rodées, ont veillé pendant quarante-huit heures au parfait fonctionnement des installations et au bon déroulement des compétitions.

Selon le professeur Jacques Latrille, président de la faculté de médecine et du Bordeaux Etudiant Club, cette participation est le secret d'une réussite qui étonna les observateurs, davantage habitués au « charme » parisien du sinistre stade Pierre-de-Coubertin. Bordeaux a su, en effet, transformer l'escrime et son ambiance généralement feutrée en véritable fête populaire. Ainsi un public connaisseur et relativement nombreux, pour une réunion qui a recensé mille cent licenciés et vingt-trois clubs, a vibré au rythme des attaques portées par Didier Leménagé, enfant du pays et fleurettiste d'avenir.

Recevoir les champions de France pose toutefois d'importants problèmes financiers. Les 9 000 F réclamés par la F.F.F. aux organisateurs représentent par exemple plus de la moitié du budget annuel de la ligue. Pour éponger cet investissement exceptionnel, les dirigeants régionaux comptent sur une subvention municipale qui devrait être votée d'ici à la fin du mois de juin. Néanmoins, l'aspect budgétaire n'a pas découragé les candidats, puisque Evry-Ville-Nouvelle a obtenu, les 3 et 4 juin, l'organisation des championnats de France de fleuret féminin et d'épée, alors que Le Touquet a été désigné pour 1979. Au plan général, l'escrime est donc en pleine mutation et la compétition n'échappe pas au phénomène.

Redresser une situation

Après les retraits successifs de Magnan, Noël, Revenu et Talvard, spécialistes de réputation mondiale, le fleuret français cherche une équipe représentative. Hier, pour la première fois depuis vingt ans, aucun membre de ce quatuor prestigieux ne participait au championnat national. La voie était donc libre pour Frédéric Pietruszka et Didier Flament, seuls Français actuellement de haut niveau, qui briguaient leur premier titre de champion de France.

En toute logique, l'assaut décisif réunit les deux principaux postulants. Mené par quatre touches à une, Frédéric Pietruszka, champion du monde junior 1973 et finaliste olympique (cinquième à Montréal), renversa la situation après une interruption due à une défaillance du matériel électrique. Une nouvelle fois, la volonté, la hargne et l'agressivité du Melunais lui avaient permis de redresser une situation très compromise. Une nouvelle fois aussi, Didier Flament, aux nerfs trop fragiles, n'avait pas trouvé les ressources nécessaires pour préserver dans l'adversité un succès qui lui paraissait acquis.

Le champion de France sortant, Bruno Boscherie (3e), talentueux mais inconstant, et trois jeunes, Leménagé (4e), Jolyot (5e) et de Nogaret (6e), complétaient une finale au cours de laquelle la technique chère à l'école française fut brillamment à l'honneur. Présent à Bordeaux, le docteur hongrois Jeno Kamuti, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Mexico et de Munich, admiratif envers la main exceptionnelle et l'inspiration dont avait fait preuve Pascal Jolyot, n'hésitait pas à lui prédire des lendemains dorés.

JEAN-MARIE SAFRA.

ÉQUITATION

Les cavaliers irlandais, comme chez eux au derby H.E.C.

Le public tenu en haleine et caressé pendant deux petites heures d'horloge. Les cavaliers appelés, bon gré mal gré, à rompre avec la monotonie des pelouses passées au peigne fin. Les chevaux, du moins les francs du collier, se piquant au jeu, attaquant les gros morceaux de la spécialité le nez au vent et la queue en trompette. Mieux qu'une surprise, c'est un événement, et pour le chroniqueur, à la longue éprouvé par son marathon personnel, ce fut un vrai bonheur.

Hâtons-nous d'en fixer la date : samedi 20 mai ; le lieu, Jouy-en-Josas ; et saluons, pour son originalité, le derby de l'Ecole hautes études commerciales (H.E.C.) disputé sous le ciel retrouvé d'Ile-de-France, dans le parc de l'établissement criblé de toutes les fleurs du printemps.

Que de chemin parcouru depuis la première édition en 1969 ! Le concours H.E.C. n'était à l'époque qu'un innocent canular d'étudiants résolus à bien rire et à bien s'amuser. Le public lui-même, « aficionados » inclus, ne comptait plus les rieurs. Nous avons encore sur la rétine une course pour trotteurs lancés au triple galop, les concurrents impuissants à freiner les battues diagonales. Fameuse mêlée, les billets de parterre ramassés par poignées dans l'hilarité redoublée.

Chère avoine

La génération de 1969 occupant sans doute aujourd'hui des postes où il n'est pas de bon ton de galéjer, les nouvelles promotions taillant dans le sérieux et mesurant, à juste titre, tout le parti susceptible d'être tiré d'un terrain vallonné à souhait, le concours hippique de Jouy-en-Josas a changé radicalement de physionomie. A présent, la fine fleur du jmping y caracole, et pas seulement pour la gloire. Grâce à des appuis financiers faciles à imaginer, les épreuves sont dotées d'allocations propres à enfler plaisamment les escarcelles vidées — l'avoine coûte cher — aussitôt que remplies.

On ne fut donc pas étonné, cette année encore, de voir les cravaches les plus en renom au départ de l'épreuve-cime. D'une exceptionnelle sévérité les années précédentes, le derby 1978, style compétition du terroir, c'est-à-dire coulant, n'en était pas moins impressionnant pour les chevaux prenant volontiers ombrage face à l'inconnu. Il s'est couru sur une distance de 1 000 mètres jalonnés de vingt obstacles (hauteur moyenne pour les verticaux de 1,40 mètre à 1,50 mètre), nécessitant vingt-six sauts, sept obstacles, prenant sous les frondaisons un petit air de cross où ne se montrèrent pas particulièrement à l'aise les Français.

Belle occasion pour les cavaliers irlandais en piste, au titre d'invités d'honneur, d'infliger aux nôtres une magistrale leçon d'équitation d'extérieur. Ces âpres chasseurs au renard en leur pays, entraînés à sauter des « fixes » à donner la chair de poule au Normand le plus casse-cou, firent merveille sur le terrain de Jouy-en-Josas.

A eux les première, deuxième et quatrième places, le crack français Marcel Rozier réussissant, non sans besogner dur, à se glisser à la troisième place sur le bai *Don Juan*, de classe limitée mais d'un moral irréprochable.

ROLAND MERLIN.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

Au championnat d'Europe féminin, l'équipe de France a battu la Roumanie (74-73) après avoir été dominée par l'Union soviétique (111-73).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(Trente-troisième journée)

Dans le groupe B, Lille a assuré sa première place et son retour en première division. Paris F.C. disputera les barrages contre Besançon ou Angers.

GROUPE A

*Cannes b. Angers	2-0
*Melun b. Besançon	2-0
*Chaumont b. Toulon	4-1
Epinal b. *Martigues	1-0
Auxerre b. *Saint-Dié	2-0
*Alès b. Fontainebleau	1-0
*Béziers b. Ajaccio	2-0
*Haguenau b. Toulouse	3-1

Classement : 1. Angers, 47 points ; 2. Besançon, 46 ; 3. Toulon, 42 ; 4. Auxerre, Cannes, 39.

GROUPE B

*Lille b. Quimper	3-2
Paris F.C. b. *Caen	1-0
*Red Star b. Nœux	2-1
*Brest et Dunkerque	1-1
*Tours b. Poissy	1-0
*Rennes et Gueugnon	2-2
*Lucé et Limoges	0-0
*Boulogne et Châteauroux	2-2
*Angoulême et Guingamp	0-0

Classement : 1. Lille, 50 points ; 2. Paris F.C., 47 ; 3. Red Star, 45 ; 4. Dunkerque, Tours, 41.

Handball

La Stella-Sports de Saint-Maur a obtenu son quatrième titre national en battant le C.S.L. Dijon par 20 à 16, le 20 mai, à Paris.

Hippisme

Le Prix du lac, disputé à Longchamp, a été gagné par Roi de mai, suivi de Pirojok et de Il est à nous. La combinaison gagnante du tiercé est 5 - 9 - 8.

Jeu à treize

Lézignan a causé une surprise en devenant champion de France grâce à sa victoire en finale sur le XIII Catalan (3-0). Les deux équipes se retrouveront, samedi 27 mai, pour la finale de la Coupe de France.

Judo

CHAMPIONNATS DE FRANCE FÉMININS

Les représentantes de la ligue d'Ile-de-France ont dominé les épreuves en gagnant quatre des sept titres nationaux par Vial (moins de 48 kilos), Dufresne (moins de 56 kilos), Rottier (moins de 61 kilos) et Triadou (moins de 72 kilos). Les autres titres sont revenus à Herzog (Alsace, moins de 52 kilos), Fouillot (Atlantique, moins de 66 kilos) et Samery (Lorraine, plus de 72 kilos).

Karaté

En finale du championnat d'Europe par équipes, les Pays-Bas ont battu l'Angleterre par trois victoires à deux. L'équipe de France a pris la troisième place. Dans les épreuves individuelles, le Français Christian Gauze s'est imposé dans la catégorie des poids moyens.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR
(demi-finales)

A Toulouse :	
Béziers bat Agen	12-4
A Béziers :	
Narbonne bat Dax	12-6

Boxe

TONNA DÉCHU DE SON TITRE

Par décision de l'E.B.U. (European Boxing Union), Gratien Tonna a été déchu de son titre de champion d'Europe des poids moyens. Devant rencontrer l'Anglais Alan Minter le 9 mai dernier à l'Empire Pool de Wembley, le boxeur marseillais avait déclaré forfait en raison d'une blessure au coude droit. Mais il a été retenu pour rencontrer le vainqueur du match Minter-Jacopucci qui désignera son successeur.

Les Cubains à Belgrade

Aux championnats du monde amateurs de Belgrade, ce sont encore les Cubains (5 or, 3 argent), qui ont trusté les médailles devant les Soviétiques (3 or, 1 argent, 2 bronze). Les Yougoslaves, boxant devant leur public, n'en ont pas moins remporté 7 médailles (6 argent, 1 bronze) et le meilleur combat sur le plan technique a été celui où le welter Perunovic n'a été battu que de peu par le champion soviétique Valeri Rashkov.





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Quelle « nouvelle » économie ?

par CHRISTIAN SCHMIDT (*)

LE fait que la formule « nouvel économiste » relève davantage du marketing que de l'histoire de la pensée contemporaine n'est pas une raison suffisante pour laisser aux seuls chroniqueurs politiques le soin d'apprécier les idées de ce mouvement. Les choix sociaux explicites formulés par certains de ses membres ne constituent pas non plus un alibi convaincant pour justifier le mutisme observé jusqu'à présent par les professionnels à leur endroit. Après tout, et pour ne prendre que les plus grands, Ricardo et Walras en leur temps, et plus près de nous Hayek et Friedman, n'ont pas non plus caché leurs préférences politiques et sociales, ce qui ne les a pas empêchés d'être lus, discutés et critiqués par leurs pairs. C'est pourquoi, c'est d'abord en économiste qu'il convient d'ouvrir aujourd'hui le dossier des « nouveaux économistes ».

Brièvement résumées pour les besoins de cet article, leurs thèses tiennent en trois propositions principales :

1) L'économique constitue aujourd'hui une science autonome. Elle ne doit donc pas, pour résoudre les problèmes qui se posent à elle, se réfugier dans des disciplines annexes souvent moins avancées (sociologie, psychologie, écologie, etc.).

2) Le noyau dur de la méthode économique, qui représente son originalité, réside essentiellement, si ce n'est exclusivement, dans l'analyse des choix individuels sous contrainte de maximisation. Il se révèle dans ce que l'on appelle communément la micro-économie.

3) La méthode économique initialement développée pour rendre compte des relations entre les prix et les quantités des biens dans le cadre d'un marché peut aujourd'hui s'appliquer avec bonheur à d'autres domaines de la vie sociale (criminalité, nuptialité, sexualité, etc.). Une telle extension n'altère en rien son originalité.

On peut s'étonner que de telles propositions soient présentées comme nouvelles. La première ne s'écarte guère du programme de recherches assigné à la science économique par lord Robbins dès 1935. Les deux autres sont déjà implicitement à l'œuvre dans les travaux d'Edgeworth, ce que l'on peut aisément vérifier en ouvrant son remarquable ouvrage *Mathematical Psychics*, dont la première édition remonte à 1881. On peut enfin rappeler que Walras lui-même, dans son œuvre romanesque restée peu connue, essaya déjà en 1858 d'appliquer le raisonnement économique à la marge, aux problèmes amoureux de son héros (1).

Mais il ne s'agit là encore que de questions de terminologie. Plus intéressant sera l'examen des diverses implications de chacune de ces propositions.

D'une proposition acceptable...

La première ne devrait guère porter à contestation. Elle rappelle en effet un précepte somme toute assez banal de la méthode scientifique qui pourrait rallier semble-t-il tout néo-classique et « cambridgien » de bonne foi. Certes, cette autonomie n'équivaut pas à l'isolement, mais elle met pertinemment en garde les économistes contre une tentation de facilité qui consiste à esquiver les difficultés théoriques qu'ils rencontrent par le biais d'emprunts hâtifs à la sociologie ou à la psychologie.

Par ailleurs, on peut douter que la science économique ait d'ores et déjà résolu l'essentiel des problèmes économiques posés dans son champ propre. Qu'il s'agisse des questions touchant à l'articulation des mécanismes d'ajustement par les prix et par les quantités, ou des problèmes relatifs à leurs transformations intertemporelles, bien des points concernant la relation entre les prix et les quantités produites n'ont pas encore été jusqu'ici éclaircis. Cela suggère déjà quelques réserves quant au bien-fondé de la troisième proposition énoncée par les nouveaux économistes.

... à une autre plus ambiguë...

La seconde proposition est plus ambiguë. Elle peut en effet signifier deux choses fort différentes : soit que la théorie des choix individuels sous contrainte de maximisation représente la totalité de l'analyse économique, soit qu'elle sert seulement à fonder cette analyse. Au terme de la première interprétation, tout ce que l'on regroupe communément sous le vocable de macro-économie, et qui concerne le fonctionnement d'un système considéré dans son ensemble, devient illusoire et se trouve rejeté comme non pertinent. Les nouveaux économistes seraient alors les derniers rejetons de l'école autrichienne. Suivant l'autre interprétation, l'analyse macro-économique constitue simplement le prolongement direct et continu de l'analyse micro-économique. Les nouveaux économistes se rangeraient alors sous la bannière des tenants de l'équilibre général.

Or il semble que ni l'une ni l'autre de ces deux interprétations n'est tout à fait acceptable. Cantonner l'économique dans la seule problématique des choix individuels néglige en effet les effets propres aux dimensions d'un système qui se manifestent indépendamment de la volonté et des calculs des agents qui la composent. Quant au passage direct et continu de la micro à la macro-économie, il fait fi du saut qualitatif qui sépare un raisonnement en termes d'optimisation individuelle, impliquant nécessairement la référence à des normes, d'un raisonnement en termes de relations directes entre variables objectives, définies indépendamment de toute norme individuelle.

... et à une troisième non justifiée

Quelle que soit cependant l'interprétation donnée à la seconde proposition des nouveaux économistes, il apparaît clairement qu'elle n'autorise en rien l'énonciation de la troisième. Un précepte scientifique très général veut en effet qu'aucune théorie n'ait de signification en dehors d'un domaine d'interprétation rigoureusement défini. Tout le reste n'est qu'extrapolation ou analogie. Que certains outils conceptuels forgés par les économistes soient susceptibles d'être transposés à d'autres champs sociaux ne doit pas être rejeté *a priori*. Mais un tel usage ne peut être le fait des économistes eux-mêmes, dans l'ignorance où ils se trouvent, le plus souvent, des propriétés sémantiques particulières de ces domaines. Sur quels critères peut-on affirmer, par exemple, que la pratique religieuse ou la nuptialité se trouvent correctement interprétées en termes de choix optimaux individuels ? Le verdict des études empiriques parfois avancé pour le justifier n'est pas suffisant pour trancher. En effet, le choix et l'organisation des données retenues permettent le plus souvent de justifier l'hypothèse choisie au départ. Mais il existe généralement d'autres données et des présentations alternatives de ces données qui, traitées avec la même rigueur scientifique, aboutiraient à des conclusions différentes.

En définitive, l'option des nouveaux économistes sur ce point débouche sur deux paradoxes. Le premier est d'ordre historique : pour quelles raisons certains biens non marchands sont-ils jusqu'à ce jour restés en dehors de toute procédure de marché, alors même que les règles du calcul marchand semblent en rendre si bien compte ? Le second est de nature logique : comment un savoir comme l'économique peut-il à la fois revendiquer l'autonomie pour lui tout en refusant cette autonomie à d'autres disciplines, comme par exemple la psychologie, la sociologie ou la science des organisations ? L'argument selon lequel le degré d'avancement de ces dernières serait encore insuffisant suppose, en toute rigueur, un étalon de comparaison difficile à produire.

(Lire la suite page 24.)

(*) Professeur d'économie politique.

(1) Léon Walras, *François Sauveur*, éd. Dentu, Paris, 1858.

FAIM EN ASIE

L'ASIE sera-t-elle un jour définitivement débarrassée du spectre de la famine ? Maintes fois exorcisé par des idéologies différentes, il a une fois de plus resurgi ces derniers temps. Les pays socialistes d'Indochine manquent dramatiquement de riz. La pénurie touche même le sud d'une Chine qui n'a pourtant pas ménagé ses efforts, depuis près de trente ans, pour développer son agriculture.

Du côté des pays qui ont choisi un mode capitaliste de développement et qui bénéficient de l'aide des pays occidentaux et d'organismes tels que la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BAD) la situation n'est guère plus brillante. La Thaïlande, traditionnelle exportatrice de riz, a dû suspendre ses ventes pour faire face à une pénurie régionale due à la sécheresse. L'Indonésie est devenue le principal acheteur de riz dans le monde mais se trouve incapable de nourrir une population en augmentation constante. On meurt à nouveau de faim et bien des gens ont perdu jusqu'au goût du riz. Au Bangladesh, les importations de riz sont passées de 1,5 à 2 millions de tonnes par an.

Les améliorations techniques de la « révolution verte » auraient-elles fait long feu ? Il semble que l'approche « économiste » de la question alimentaire en Asie, du riz en particulier, n'ait pas été concluante, comme le reconnaissait, l'an dernier, la BAD dans son rapport sur l'agriculture. Les paysans ont de la peine à assimiler les nouvelles technologies et rarement les moyens financiers nécessaires. Le progrès technique a, jusqu'à présent, essentiellement bénéficié aux paysans riches. D'où un élargissement du fossé séparant ceux-ci de la masse des paysans pauvres et des ouvriers agricoles. Au même moment, l'utilisation de matériel plus moderne a accru notablement le chômage rural.

Des changements de structures — réforme agraire, politique de crédit et de formation rurale — apparaissent indispensables, si l'on veut que la production de riz suive la courbe démographique, puis la dépasse. L'idée que le propriétaire foncier va prendre la moitié ou plus de la récolte ne peut encourager le paysan à faire des efforts dont il ne tirera guère de profit. Par ailleurs, de petits travaux locaux, d'un faible coût, ne nécessitant pas une technologie complexe, utilisant la main-d'œuvre disponible, auraient sans doute un effet mobilisateur sur les campagnes. Mais cette politique risquerait de porter atteinte aux intérêts des possédants et de remettre en cause des régimes qui ne se sont guère préoccupés jusqu'à présent du sort de leurs paysans.

A défaut, le riz continuera à manquer en Asie, au gré des calamités naturelles, rendant plus difficile tout « décollage » économique, et favorisant le développement de mouvements d'opposition violente.

L'avenir énergétique

Les dirigeants luxembourgeois sont divisés sur le choix nucléaire

L'EUROPE est malade à plus d'un titre. Elle souffre notamment de graves disparités d'ordre régional et énergétique. Par tête d'habitant, le grand-duché de Luxembourg est le premier consommateur d'énergie au monde (18-20 TEC) et sa dépendance en énergie primaire à l'égard de l'étranger est à peu près totale (99,5 %). En 1975, la consommation d'énergie électrique par habitant se chiffrait à 8 653 kWh contre 4 445 pour la R.F.A. et 3 191 pour la France.

L'approvisionnement énergétique n'a donc cessé de préoccuper les autorités luxembourgeoises, et cela d'autant plus que les écarts entre les prix des kilowatts-heures en Europe sont de taille. D'une étude récente faite par le Comité de contrôle du gaz et de l'électricité en Belgique il résulte que, après élimination des taxes à charge des clients (T.V.A. notamment), les écarts des prix par rapport à ceux de la Belgique sont, en ce qui concerne les usages résidentiels, de 0 à — 25 % pour l'Allemagne, de — 20 à — 25 % pour la France et de — 20 à — 40 % pour les Pays-Bas. Pour les usages industriels, les tarifs se situent en R.F.A. entre — 10 et + 30 % par rapport aux prix belges, entre — 20 et — 30 % en France et entre — 30 et + 5 % aux Pays-Bas. La diversité flagrante des prix du courant électrique a pour effet un développement inégal des coûts de production et ne contribue pas à l'intégration économique et sociale de l'Europe.

En face du Luxembourg, l'avenir de la Lorraine, très incertain, est lui aussi largement tributaire de l'énergie.

C'est dans cette optique qu'il faut situer le projet français de construction d'une centrale nucléaire à Cattenom près de Thionville, et le projet germano-luxembourgeois qui prévoit l'implantation d'une centrale à Remerschen, en territoire luxembourgeois. Les deux sites se trouvent sur la Moselle et sont éloignés d'une dizaine de kilomètres l'un de l'autre.

Un moratoire inattendu

Depuis le 11 décembre, le projet luxembourgeois est en souffrance. Le gouvernement luxembourgeois, constitué par le parti démocratique — celui de M. G. Thorn — et par le parti socialiste, est divisé. Alors que le premier s'est prononcé en faveur du projet de Remerschen, le congrès national du second a voté un moratoire en vertu duquel le projet restera en suspens pendant plusieurs années, cela afin de permettre au gouvernement d'étudier les solutions alternatives. Du coup, on ne pourra pas mettre en route l'exécution du projet de Remerschen. Les griefs qu'on lui adresse sont d'ordre tant écologique qu'économique.

Il semble bien que la disproportion entre le coût élevé de la centrale de Remerschen et les besoins énergétiques propres à l'économie luxembourgeoise, le fait également que la centrale aurait été implantée en territoire luxembourgeois alors que le gros de la production était destiné à l'Allemagne, ont pu motiver l'attitude de ceux qui ont voté en faveur du moratoire. Certains délégués, inquiets du faible débit de la Moselle — moins de 10 mètres cubes-seconde certains jours de basses eaux, — ont préféré au projet germano-luxembourgeois une participation à Cattenom, plus conforme aux besoins et aux moyens spécifiquement luxembourgeois.

Le gouvernement luxembourgeois craint une telle solution en raison du risque financier qu'elle représenterait pour le grand-duché et d'une carence possible d'approvisionnement en électricité en cas d'arrêt de la centrale. Mais c'est là un raisonnement abstrait et contradictoire. Il est certain que, dans les décennies à venir, le coût du kilowatt-heure nucléaire reviendra moins cher que le kilowatt-heure classique. En achetant une tranche nucléaire d'une centrale étrangère, le Luxembourg ne court donc aucun risque commercial et le risque financier est très réduit. De plus, rien ne devrait s'opposer, dans le cas d'une interconnexion avec le réseau français, à ce que l'E.D.F. assure la sécurité d'approvisionnement pour les temps d'arrêt programmés ou accidentels de la centrale.

Enfin, au fil des années, et suivant l'évolution réelle de ses besoins, difficiles à prévoir actuellement, le Luxembourg devrait alors avoir accès à une tranche supplémentaire, cela particulièrement à Cattenom, où le programme de développement de la puissance établie est très flexible et variable dans le temps.

Il n'en reste pas moins que le moratoire du 11 décembre ne pourra être apprécié valablement qu'à la lumière de l'aboutissement final des solutions autres que le projet de Remerschen.

Une centrale commune franco-luxembourgeoise « Cattenom » serait de nature à « maximiser » les économies internes et externes de l'entreprise ; elle pourrait faire éviter certaines rivalités inhérentes à la juxtaposition des deux centrales, permettrait de sauvegarder au maximum les impératifs d'ordre écologique et contribuerait à l'intégration économique et sociologique de la région.

Entre l'attitude manichéenne de certains écologistes et la schizophrénie des fervents du « *tout nucléaire* », il existe un gouffre à remplir par les entreprises communautaires au service des nations et de la Communauté européenne. Faut-il attendre la réforme du Parlement européen pour que la vertu de l'harmonie puisse se transcender au profit de l'Europe communautaire, le véritable critère de notre bonne volonté et capacité de survie ? Après le moratoire sur le projet de Remerschen, la participation luxembourgeoise à l'entreprise de Cattenom mérite toute notre attention.

JULES STOFFELS,
professeur en sciences économiques et sociales.

Le « tout solaire » est-il possible en France ?

« *ON ne cherche ici ni à tiquement l'option non motiver ni à situer poli- nucléaire retenue (...), on cherche plutôt à réduire l'autre psychose : celle selon laquelle un arrêt du développement du nucléaire provoquerait nécessairement à terme une pénurie dramatique.* » Telle est la profession de foi qui sert de préface à la brochure que des chercheurs appartenant au C.N.R.S., à l'E.D.F., au Collège de France et à l'Institut national de la recherche agronomique ont publiée anonymement sous le titre « *Projet Alter. Etude d'un avenir énergétique pour la France axée sur le potentiel renouvelable, esquisse d'un régime à long terme tout solaire* (1) ».

Dans leur « *catalogue des techniques de conversion de l'énergie solaire* », les auteurs affirment ne prendre en compte « *que des procédés dont la faisabilité technique est pratiquement acquise* ». Outre ceux qui permettent le chauffage des logements ou de l'eau et les centrales électriques solaires, on y trouve notamment le stockage par injection d'eau surchauffée dans les couches géologiques poreuses et la transformation de l'énergie solaire en combustibles ou carburants. Comme l'hydrogène électrolytique, les hydrocarbures liquides ou gazeux et les granulates fabriqués à partir d'une « biomasse » de matière organique. Biomasse constituée elle-même de déchets ménagers, industriels, forestiers, agricoles ou de roseaux, eucalyptus, plantes fourragères, produits dans des plantations spéciales.

Pour évaluer les besoins énergétiques de la France « *dans une perspective à long terme post-industrielle* » fixée à l'an 2050, les chercheurs du « groupe de Bellevue » refusent de se livrer à des prévisions de la demande et adoptent une démarche volontariste.

Ils souhaitent, pour pouvoir éviter le développement du nucléaire, une « *activité industrielle stationnaire et minimale pour satisfaire aux besoins de la population* (fixée à 60 millions d'habitants) *et permettre l'équilibre d'échanges extérieurs restreints* ».

Pour assurer un niveau de vie « *confortable pour tous mais avec économies systématiques* », ils proposent diverses améliorations des conditions de logement mais des économies dans le secteur des transports. Les déplacements par air, par exemple, ne sont pas banalisés mais limités aux très longues distances avec un taux moyen de 400 kilomètres par an et par habitant ; car « *on admet que l'emploi généralisé des techniques audio-visuelles de communications à distance permet d'éviter nombre de déplacements de personnes* ».

De même, si pour tenir compte de « *la charge affective de l'automobile dans la société occidentale* » les auteurs en concèdent une à chacun des vingt millions de ménages, ils envisagent une politique favorisant les transports en commun de manière à réduire l'utilisation moyenne de ces voitures à 8 000 kilomètres par an, pour stabiliser le kilométrage national. (En 1973, quatorze millions de véhicules ont parcouru en moyenne 11 500 kilomètres chacun.) Il s'agirait de « *voitures hybrides alimentées avec un carburant liquide ou avec de l'hydrogène, éventuellement utilisé dans des piles à combustible pour une propulsion électrique, et possédant, en plus du moteur, un système de stockage de l'énergie et de récupération de l'énergie de freinage permettant un moteur de puissance limitée, donc une faible consommation, tout en conservant de bonnes accélérations* ».

Un exercice de science-fiction ?

Les auteurs espèrent également réaliser des économies dans l'industrie en fabriquant des biens plus durables et dans l'agriculture en préconisant entre autres une alimentation moins carnée...

Le total de la consommation d'énergie des différents secteurs serait dans ces hypothèses de 141,5 millions de tonnes d'équivalent-pétrole en 2050, chiffre voisin de celui de 1975 : 146,5 millions de TEP.

Mais la répartition serait bien différente : le secteur résidentiel absorberait 43,6 % du total contre 36,8 % en 1975 ; les transports 14,5 % contre 21,4 % ; la sidérurgie 6,7 % contre 8,5 %.

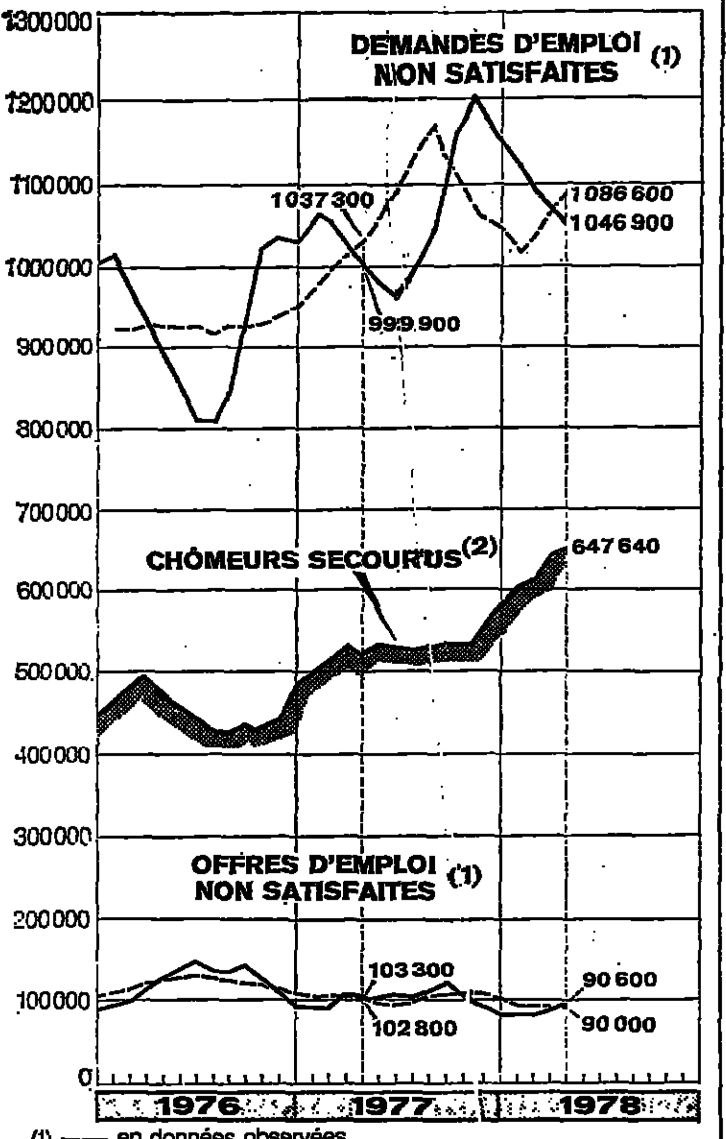
Surtout, une plus grande diversification des secteurs d'énergie, qui cantonnerait l'électricité à des usages spécifiques (éclairage, machines fixes), permettrait, selon les auteurs, d'augmenter la quantité d'énergie finale disponible pour une même quantité distribuée.

Pour que le « gisement solaire » puisse assurer environ 80 % des besoins énergétiques, il faudrait, d'après eux, 700 000 hectares d'installations *de captation et 7,5 millions d'hectares de « cultures et plantations énergétiques »*.

De tels ordres de grandeur rendent impatient de connaître, comme le promet pour bientôt le groupe de Bellevue, le « chiffrage » économique de l'opération et le « scénario de transition » qui permettrait d'ici à 2050 de la réaliser, ne serait-ce qu'en partie. C'est seulement alors qu'il sera possible de savoir si ce travail peut être considéré autrement que comme un exercice de science-fiction technologique. En fixant leur échéance à très long terme, les auteurs ont reconnu que le règne de l'énergie solaire n'est pas pour demain. Ils ont pu se libérer ainsi de bien des contraintes, et rédiger pour la première fois un document cohérent sur le sujet. Il leur reste à accomplir la partie la plus ardue : proposer les moyens de surmonter les obstacles qui font par exemple que les circuits énergétiques les plus courts comme le solaire sont souvent plus coûteux en investissements. Ce qui entraîne aussi pendant la période de transition un recours aux énergies traditionnelles plus important pour construire ces équipements. — M. S.

(1) 64 pages, 8 F. Groupe de Bellevue, 85, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.

EMPLOI : l'arrivée des jeunes



(1) —— en données observées
---- selon les nouvelles corrections des variations saisonnières
(2) d'après les statistiques publiées par l'UNEDIC
(Caisses d'assurance chômage complémentaire)

« BIEN qu'un mouvement de reprise des offres d'emploi semble se confirmer depuis deux mois, la situation reste encore difficile, compte tenu de l'arrivée prochaine d'une nouvelle génération de jeunes entrant dans la vie active », *affirme le commentaire du ministère du travail et de la participation, qui accompagne la publication des statistiques du mois d'avril.*

En effet, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est passé, en données corrigées des variations saisonnières, de 1 070 600 en mars à 1 086 600 en avril (+ 1,5 %) contre 1 037 300 en avril 1977 (+ 4,75 %). Il a diminué, en revanche, en données observées : 1 046 000 en avril contre 1 073 200 en mars (— 2,5 %), mais 999 900 en avril 1977 (+ 4,7 %). « Ces statistiques, *dit la délégation à l'emploi,* traduisent l'évolution saisonnière habituellement constatée. » *D'une année à l'autre, toutefois, la durée d'attente des demandes satisfaites a encore augmenté : 144 jours en avril contre 141 en avril 1977.*

Le volume des offres non satisfaites s'est un peu accru en données observées — 90 600 en avril contre 87 600 en mars, mais 103 300 en avril 1977 — et il est resté pratiquement stable en données corrigées : 90 000 en avril contre 90 500 en mars, mais 102 800 en avril 1977.

La fin des stages de formation professionnelle et des stages pratiques en entreprise, instaurés par le premier « pacte national pour l'emploi des jeunes », et l'arrivée prochaine sur le marché du travail de quelque 700 000 jeunes — dont 300 000 sans véritable qualification — font craindre à nombre d'experts une brutale aggravation du chômage à la rentrée de septembre et le chiffre de 1 500 000 sans emploi est avancé.

C'est pour éviter autant que possible cette nouvelle détérioration de l'emploi que le gouvernement a adopté, le 17 mai, un projet de loi qui reconduit les principales mesures de la loi du 5 juillet 1977, mais avec d'importantes modifications. Moins généreux que le premier « pacte », puisqu'il prévoit une aide de l'Etat de 2,5 milliards de francs au lieu de 5 milliards, moins favorable au patronat, le nouveau dispositif sera-t-il suffisamment incitatif pour engager les employeurs à y adhérer ?

La carte de paiement universel se substituera-t-elle au chèque ?

Au moment où les animateurs de la carte Bleue tentent d'élargir son audience (augmentation de 500 à 900 francs, des retraits automatiques, élargissement des utilisations), plusieurs établissements bancaires, le Crédit mutuel d'une part, et une association comprenant notamment le C.C.F., le C.I.C., la BRED, Crédit du Nord, d'autre part, envisagent d'expérimenter en 1979 une nouvelle carte « universelle de paiement » à base de *circuits intégrés et de mémoires qui pourrait se substituer* peu à peu aux chèques, voire aux classiques cartes de crédit magnétiques.

LE chèque coûte cher. Trop *cher, au gré des banques.* Si son coût de fabrication reste peu élevé (10 centimes), son traitement est onéreux (entre 1,50 F et 5 F). En 1976, 1 330 millions de chèques ont été échangés. Une montagne de papier à manipuler. Ce mode de paiement est loin d'offrir toutes les garanties de sécurité. En 1975, on a dénombré 3 millions de chèques impayés pour une valeur de 10 milliards de francs. Et pourtant, le chèque jouit toujours en France des faveurs du public. Il représente 80 % des instruments de paiement, contre 75 % seulement il y a dix ans. Les cartes de crédit n'ont pas, contrairement à ce qui s'est passé aux Etats-Unis, pris son relais sur une grande échelle. Il est vrai qu'elles n'éliminent ni la fraude ni les risques de vol, et bien des commerçants l'acceptent avec réticence, pour des raisons de coûts.

Avec l'évolution de l'informatique, de nombreuses études ont été menées sur les transferts électroniques de fonds. Aux Etats-Unis, au Japon, les constructeurs de matériels et les banques travaillent essentiellement sur les transferts dit « *on line* ». Des terminaux installés chez les commerçants sont reliés directement aux ordinateurs des banques. Ce système est complexe, *lourd et nécessite d'importants* investissements.

Les progrès technologiques très rapides sur les circuits intégrés (miniaturisation, baisse régulière des prix) permettent aujourd'hui d'envisager d'autres méthodes. De *« sauter », en quelque sorte, une* génération. En 1974, un ingénieur français a eu l'idée d'appliquer la technologie des circuits intégrés aux cartes de paiement. Une première carte et une première lectrice ont été mises au point, grâce à quelques mécènes. Une société — Innovatron — est créée et quatre brevets déposés dans onze pays.

La carte universelle de paiement se présente comme une carte de crédit classique, mais des circuits et des mémoires ont été intégrés sur un support plastique. La banque et le titulaire de la carte se mettent d'accord sur un certain montant de crédit autorisé chaque semaine ou chaque mois.

Avec cette carte et un numéro de code que vous êtes seul à connaître, vous vous présentez chez un commerçant pour y effectuer, par exemple, un achat de 500 F. La carte est introduite dans un lecteur autonome, c'est-à-dire qu'il n'est pas relié à l'ordinateur de la banque. *Vous tapez le numéro de code.* De l'autre côté du comptoir, le commerçant est informé sur un écran de la possibilité ou non d'effectuer cet achat. Dans l'affirmative, les 500 F sont automatiquement débités de la mémoire *de votre carte et simultanément* crédités dans la mémoire de celle du commerçant, avec votre numéro de compte en banque. *Tous les jours ou toutes les* semaines, le commerçant adresse sa carte à sa banque pour que les opérations soient régularisées sur son compte. Le lecteur remplace en quelque sorte la caisse enregistreuse.

Ce système ne permet aucune fraude. Il « *supprime* » les chèques. Le coût de fabrication de *la carte est estimé entre 10 F* et 25 F (selon les applications). Quant au lecteur, son prix de revient est évalué à 3 000 F. Le traitement d'une opération équivalant à un chèque serait de 50 centimes. Ces tarifs diminueraient au fur et à mesure de la production sur une grande échelle.

Détenteur de l'idée et des brevets de base, Innovatron a cherché des industriels susceptibles de s'intéresser au projet et des banquiers qui acceptent de tenter l'expérience.

Honeywell-Bull, qui n'était pas encore *CII-H.-B.*, a été la première à se pencher sur la question. La compagnie a pris une licence non exclusive pour la France et pour la seule application bancaire et a développé sa propre carte expérimentale (qui porte le nom de code de CP8) ; quarante-cinq personnes travaillent actuellement sur le projet. Il semble pourtant que la compagnie, fort discrète sur le sujet, hésite à se lancer à fond dans l'aventure. *« Aucune décision n'est prise. Nous étudions toutes les facettes du problème »*, indique-t-on chez CII-H.-B. On peut donc se demander si le marché industriel ne sera pas défriché par les constructeurs étrangers.

En septembre, en effet, la firme allemande Siemens (pour les cartes) et la société américano - française Schlumberger (pour les lecteurs) ont présenté leurs propres modèles en collaboration avec Innovatron, ainsi que des propositions de mises en production pour des premières expériences.

Des études ont alors été menées à la demande des banques, notamment par la Sligos et la Sema. Il y a trois mois, la Banque de France a pris l'initiative de créer un groupe de travail pour examiner les conditions de développement de la *carte universelle de paiements.* Des premières expériences seront vraisemblablement tentées en 1979. Le Crédit mutuel envisage un test sur une ville de Bretagne. Cinq mille cartes et vingt lecteurs y seraient distribués. Un groupe de banques, comprenant notamment le C.C.F., le C.I.C., le Crédit du Nord et la B.R.E.D., envisage des expériences similaires.

Le choix des constructeurs n'est pas encore définitif. Mais *les banquiers intéressés trouvent* la carte CII-H-B *« trop compliquée »* — au moins pour ouvrir le marché. — *« trop chère »*, et les délais de livraison proposés (dix-huit mois) *« trop longs »*.

Dans l'état actuel des choses, le tandem Siemens - Schlumberger ouvrirait donc la voie. A moins que CII-H-B n'effectue un retour en force ou que le groupe américain National Cash Register — fort intéressé par la licence de cette carte — ne se lance *dans la bataille* avec tout le poids de son expérience dans le secteur des banques et des caisses enregistreuses. Nippon Electric s'intéresse également au projet.

Des retombées industrielles

Les applications de cette « carte » ne se limitent pas à la banque.

Le ministère de l'agriculture a commandé une étude sur la possibilité d'implantation sur chaque bovin (dans un sabot ou un *anneau nasal*) d'une *carte* avec circuits intégrés comportant le pedigree de l'animal. Dans le domaine de la santé des humains, les applications peuvent être multiples. Sur une médaille portée en sautoir, chaque individu pourrait avoir des informations, d'une part non confidentielles (groupe sanguin), de l'autre confidentielles (carnet de santé) et accessibles seulement par un numéro de code connu du seul intéressé. Ce système permettrait de se passer des fichiers médicaux centralisés.

Toutes ces applications ouvrent de vastes perspectives pour l'industrie française. D'abord pour le secteur quasi inexistant des *circuits intégrés. Les premières* cartes utilisent des circuits et des mémoires classiques, qu'il est relativement facile de fabriquer. Par la suite, il faudra des « dessins » plus complexes au fur et à mesure des applications. Il y a sans doute là un créneau et un marché où des fabricants français de circuits intégrés *pourraient effectuer leurs premières armes* et élargir rapidement le champ de leurs compétences. Les Japonais n'ont-ils pas fait de même il y a quinze ans, en misant sur les calculatrices de poche ou les montres à *quartz ? Le marché des lecteurs* est tout aussi important et à forte valeur ajoutée. D'autres retombées industrielles peuvent être envisagées : fabrication des cartes proprement dites et des machines automatiques spécialisées que *nécessiteraient* les productions en série.

« Nous avons la chance d'avoir — encore — une petite avance sur les Etats-Unis et le Japon », explique-t-on chez Innovatron. A l'heure où les pouvoirs publics cherchent à *redéployer l'industrie française*, à mettre sur pied un *« plan circuits intégrés »*, où l'informatisation de la société est au centre des préoccupations, l'aventure ne vaut-elle pas la peine d'être tentée... ?

J.-M. QUATREPOINT.

AUTOMOBILE

La procédure américaine du « rappel » des véhicules

De notre correspondant

WASHINGTON. — Parmi les *tracasseries* que la bureaucratie fédérale américaine tient en réserve à l'encontre des entreprises privées, l'une des plus redoutées est la procédure du « *rappel* » (Recall). Une des nombreuses agences gouvernementales chargées de jouer les chiens de garde en matière de sécurité, d'environnement, etc., peut ordonner le retrait des circuits commerciaux de tel ou tel produit *ou sa modification à la* charge du fabricant. Ces « *rappels* » ont été fort nombreux *ces derniers temps, surtout dans* l'industrie automobile.

Le cas le plus important du genre *est celui qui a frappé* American Motor Corporation (AMC), le plus petit fabricant *d'automobiles des Etats-Unis qui* vient de conclure un accord d'association avec Renault. L'agence pour la protection de l'environnement (EPA) a annoncé, le 10 mai, qu'elle « *rappelait* » l'ensemble de la production d'A.M.C. pour 1976, à savoir deux cent soixante-dix mille véhicules des types Hornet, Gremlin, Pacer et Matador, auxquels s'ajoutent quarante mille Jeeps et véhicules postaux *produits en 1975 et en 1976. Le motif* invoqué est un défaut de fabrication dans le système d'échap*pement, responsable d'une éma*nation anormale de gaz toxiques. Les seuls véhicules qui trouvent grâce aux yeux de l'EPA sont quelque vingt mille voitures vendues en Californie, mais même celles-là font l'objet d'une enquête.

Un « *rappel* » ne veut pas dire que les véhicules *incriminés* sont interdits de circulation — une telle décision serait difficilement *praticable* —, mais simplement que chaque propriétaire, dûment averti, est en droit de faire *remplacer* la pièce défectueuse aux frais du fabricant. En l'occurrence, A.M.C. avait pris les devants en « *rappelant* » volontairement dès février la moitié de sa production de 1976 (cent cinquante-sept mille véhicules) et en annonçant la même décision pour l'autre moitié la veille du jour où l'EPA annonçait son verdict. Toutefois il n'est pas indifférent que l'ordre émane du fabricant ou du gouvernement. *Dans le premier cas*, un simple communiqué par voie de presse suffit et la compagnie procède à la réparation comme elle l'entend. Dans le second, l'administration doit approuver la correction entreprise et le fabricant doit avertir chacun de ses clients *par une* lettre personnelle.

En fait, l'usager n'est pas obligé de répondre à l'invitation. Mais si, comme il se produit, la moitié des intéressés se présentent pour faire procéder à la réparation proposée, il en coûtera à l'A.M.C., au tarif de 20 dollars par voiture, plus de 3 millions de dollars. Or, les profits de la compagnie, dont la situation financière n'est pas brillante (elle attend précisément *de son contrat avec Renault* un redressement, en particulier grâce à des crédits), n'ont pas dépassé 2,7 millions de dollars pour le premier trimestre.

C'est la première fois que l'EPA « *rappelle* » l'ensemble de la production d'une compagnie, mais l'agence n'en est pas à *son premier exploit. Depuis 1972,* a annoncé l'un de ses responsables, douze millions de voitures, soit une sur cinq produites aux Etats-Unis, ont fait l'objet d'une telle sanction pour défaut tenant à la pollution. Tout *récemment*, six cent quarante mille voitures Ford ont été « *rappelées* » pour un *défaut similaire à celui des A.M.C.*

Un autre chien de garde gouvernemental, l'administration *nationale pour la sécurité du* trafic routier (N.H.T.S.A.), a provoqué, il y a quelques jours, *le rappel par Volvo de qua*rante-cinq mille voitures du modèle 1975, parce que la pé*dale d'accélérateur* avait tendance à se coincer dans certaines circonstances. La même *agence a décelé une fragilité* du réservoir d'essence, conduisant à des risques d'incendie *en cas de collision par l'arrière*, dans les modèles Pintos produits par Ford entre 1971 et 1976. Si les enquêtes publiques confirment, en juin, ces conclusions, Ford devra « *rappeler* » cet automne la bagatelle d'un million neuf cent mille véhicules.

MICHEL TATU.

La mise en œuvre d'une politique agro-alimentaire

L'agriculture étant considérée traditionnellement comme l'une des grandes richesses de la France, la récente ambition industrielle internationale de Paris veut tout naturellement que le secteur agro-alimentaire devienne l'un des fers de lance du commerce extérieur. Déclarée à plusieurs reprises comme prioritaire par différents plans et gouvernements, ayant fait l'objet de concentrations spectaculaires, voire de conflits publics, bénéficiant officiellement encore d'une nouvelle sollicitude, l'industrie agro-alimentaire française a-t-elle atteint le niveau de développement et l'harmonie nécessaires à un « grand dessein » national ?

Plus qu'une évolution, une révolution...

« MALGRE les efforts accomplis, tant par les entreprises que par les pouvoirs publics, l'importance des industries agricoles et alimentaires dans l'économie nationale n'est pas encore à la mesure des potentialités de développement qui résultent de nos ressources en produits agricoles. Le développement de ces industries est un objectif essentiel de la valorisation des richesses agricoles de la France », peut-on lire dans le compte rendu d'un conseil des ministres en date du 22 février dernier. Inscrit parmi les secteurs prioritaires dès le VI° Plan, déjà considéré comme l'un des axes de développement essentiels sous Georges Pompidou au même titre que l'informatique par exemple, l'industrie agro-alimentaire, dont pendant un temps un secrétaire d'Etat a été responsable en la personne de M. Jacques Tibéri, s'est vu récemment dotée d'une délégation. Si elle dispose de peu de moyens, elle devrait jouir d'une certaine influence auprès des multiples administrations, institutions, associations et entreprises, grâce surtout à la personnalité de M. Jean Wahl, qui a été pendant des années conseiller commercial à Londres et jouit de la considération des nombreuses personnes avec lesquelles il a travaillé précédemment.

Sa nomination, coïncidant, à quelques mois près, avec l'arrivée de M. Francis Lepâtre, président depuis longtemps de la Fédération nationale des industries laitières, à la tête de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires, laisse augurer de nouveaux efforts conjoints d'une profession qui tente de mieux s'organiser et d'une administration qui cherche à faire une meilleure synthèse de moyens trop souvent dispersés pour obtenir de meilleurs résultats. Est-ce à dire que les objectifs ambitieux assignés à ce secteur puissent être atteints sans une remise en cause de la vocation ou tout au moins de l'organisation d'autres partenaires de la vie économique ? Cela parait douteux.

Les handicaps de l'industrie agro-alimentaire française sont, en effet, profonds.

Tout d'abord, on peut se demander si l'agriculture, au lieu d'être, comme on voudrait le croire, *« le pétrole de la France »*, n'est pas le marais dans lequel s'enlise son industrie agro-alimentaire. Depuis toujours, elle a pesé sur les structures de cette industrie, faite plus d'un traditionnel artisanat basé sur les productions locales qui d'une industrie moderne. A l'exportation, aussi, les bonnes vieilles richesses françaises gênent souvent plus qu'elles n'avantagent. Un exemple : les fromages.

Bien que disposant d'un potentiel moins riche, les Néerlandais ont, toutes proportions gardées, mieux réussi à vendre à l'étranger leur produit *« standardisé »* que les Français à commercialiser leur mille et une spécialités, toutes plus difficiles à définir les unes que les autres auprès du consommateur, et ne disposant pas de capacités suffisantes d'extension de leur production en cas de succès rapide sur des marchés importants. A un bout, les habitants de la Lozère entendent bien que leur *« bleu »* ne soit pas le même que celui de l'Aveyron ; à l'autre, aux Etats-Unis, il n'est pas question de se demander quel fromage les Américains veulent...

Priorité ou accessoire ?

Au surplus, le système agricole français et son avatar européen entrainent une augmentation constante des prix de revient des matières premières nationales de l'industrie agro-alimentaire, et parfois même la production de qualités qui ne correspondent pas à ses besoins réels. Pour de multiples raisons, dont certaines forcément électorales, la France a choisi de soutenir les prix de la production paysanne. Les vicissitudes monétaires et le système bruxellois des montants compensatoires aidant, les matières premières agricoles françaises ne sont pas compétitives par rapport à celles des marchés tiers.

A partir du moment où le blé français est directement subventionné, comment la farine française ne se fait-elle pas plus chère ? L'industrie agro-alimentaire française transformant quelque 60 % de la production agricole nationale, elle est vitale pour cette dernière. Et le rapport des forces, en termes de *« lobbies »*, étant ce qu'il est, il est explicable que ce soit plutôt l'industrie de transformation qui soit mise au service de ses fournisseurs. Mais c'est dire que le développement agro-alimentaire français, loin d'être une priorité, a été plutôt jusqu'à présent un accessoire.

Au moins l'industrie agro-alimentaire française s'appuie-t-elle, pour son « grand départ », sur un marché de consommation intérieure prospère qui puisse servir de base solide ? Même pas. Certes, les Français mangent beaucoup, plutôt bien, et depuis longtemps. Mais leur consommation n'augmente que de 3 % par an « en volume », contre 6,6 % pour les biens autres qu'alimentaires. Même un estomac bien entrainé a des limites : les Français, qui consacraient 27 % de leurs dépenses à l'alimentation en 1970, feront tomber ce taux à 20 % vers 1985. Et surtout la part des produits élaborés qui entrent dans leur alimentation (47 %) est nettement inférieure à ce qu'elle est dans les autres pays développés (60 % à 62 %).

Par-dessus tout, la contrainte quasi permanente du contrôle des prix a pesé depuis la guerre sur l'industrie agro-alimentaire plus que sur toute autre, en raison du caractère de première nécessité, et politiquement sensible, de ses productions. *« Nous avons, depuis 1945, le contrôle des prix le plus rigoureux d'Europe et sans doute le moins efficace sur le plan monétaire*, soupire M. Francis Lepâtre, qui a été aussi président de la commission des prix du C.N.P.F. *Il dispense les chefs d'entreprises de réfléchir sur les conditions de leur compétitivité puisque les prix sont fixés par la direction des prix. Les marginaux ne font que s'aligner.* »

Tous les industriels ne sont pas également fondés à se plaindre du contrôle des prix. Mais c'est un fait qu'on a vu, par exemple, ces temps derniers, plusieurs entreprises de chocolaterie-confiserie de taille notable passer sous contrôle étranger, parce qu'elles n'ont pas pu répercuter l'augmentation brutale des prix des matières premières (le cacao) sur le produit fini (le chocolat... qui figure dans l'indice des prix).

Il faut remarquer aussi que, sur le marché français du détail, l'évolution en faveur du grand commerce concentré a établi un rapport de forces entre la production et la commercialisation, dont l'industrie alimentaire est la première à faire les frais. En 1962, le commerce de détail faisait 70 % des ventes de produits alimentaires ; en 1973, 58 % ; aujourd'hui, à peine 50 %. A partir du moment où cinq sociétés contrôlent la moitié des supermarchés et cinq enseignes (pratiquement les mêmes), 48 % des hypermarchés, où 25 % du chiffre d'affaires des firmes alimentaires se font avec dix clients, et 75 % avec cinquante à trois cents clients, il n'est pas nécessaire d'être particulièrement perspicace pour comprendre que l'industriel pour lequel la perte d'un seul client peut être une catastrophe est placé en position de négociation extrêmement difficile.

Ainsi coincés entre des matières premières généralement de plus en plus chères, qu'elles soient d'origine française ou étrangère, et des débouchés peu rémunérateurs, les firmes agro-alimentaires présentent d'ailleurs dans l'ensemble, comme il est logique, des structures financières peu satisfaisantes.

En moyenne, le bénéfice net de cette industrie par rapport à l'actif de son bilan est insuffisant (2,4 %). Et si elle est généralement peu endettée, c'est qu'elle investit finalement peu, faute d'une capacité suffisante d'autofinancement (3,9 % du chiffre d'affaires seulement). Dans l'ensemble, la croissance de la production agro-alimentaire française ne dépasse pas 3 % à 4 % par an, contre 7 % dans l'ensemble de l'industrie, et le total de ses investissements ne représente que 2,4 % du total des investissements industriels français. Il faut dire que c'est un secteur industriel qu'on ne plaint pas, parce que, s'il ne va jamais bien, sa diversité et sa complexité font qu'il va rarement mal au point qu'on s'en émeuve. Ce n'est pas la sidérurgie. Ni cash-flows élevés à certains moments ni grandes menaces à d'autres : donc peu d'investissements...

La création, ou l'utilisation, de structures d'accueil capables de rivaliser en taille et en puissance avec les plus grands groupes internationaux est donc l'un des problèmes majeurs de l'industrie agro-alimentaire française.

Dans l'ensemble, la politique traditionnelle de l'administration française qui recherche des *« pôles de développement »* n'est pas vaine, mais, étant donnée la nature de ces *« pôles »*, elle n'est pas suffisante.

Il faut trouver des passerelles entre l'industrie agro-alimentaire et le reste du monde industriel et financier. Les firmes pétrolières semblent vouloir s'intéresser à ce domaine (en dépit de l'incompatibilité « écologique » de leur image de chimistes avec celle de l'alimentation, qu'on aime « naturelle »). Des institutions financières, comme le groupe Louis Dreyfus, qui s'est lancé dans des opérations d'envergure, notamment au Brésil, et semble vouloir investir dans l'agro-alimentaire, peuvent être utilement encouragées.

Le Crédit agricole a défini une politique d'intervention constructive qui veut éviter le sauvetage systématique des canards boiteux pour privilégier le lancement ou l'expansion d'affaires saines, en particulier dans leur développement international. Même certains groupes coopératifs, comme Unigrain, tendent à s'émanciper de leur vocation traditionnelle pour toucher à des activités de transformation nouvelles. Enfin, les dirigeants du monde coopératif désirent se porter partie prenante dans les développements à venir, en aval de leurs activités classiques. C'est peut-être un signe que le monde agricole commence à comprendre qu'une politique de prix à courte vue n'est pas forcément dans son intérêt profond.

Pour pouvoir déboucher, l'industrie agro-alimentaire doit parvenir à équilibrer la volonté des agriculteurs de maintenir au plus haut les prix des matières de base d'une part, et celle du grand commerce de maintenir au plus bas les prix de vente des produits en gros, d'autre part. On remarquera que, au moins sur le second point, les intérêts de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire sont liés : obtenir une meilleure rémunération du secteur productif par rapport à la distribution.

La querelle des coopératives

Il est de bon ton, dans presque tous les milieux, qu'ils soient publics ou privés, de droite ou de gauche, de critiquer le monde coopératif, qui représente environ le quart de l'industrie agro-alimentaire (en particulier 45 % du chiffre d'affaires de l'industrie laitière, 44 % de la distillation de l'alcool, 37 % de l'abattage des animaux, 21 % de l'industrie de la viande, 30 % des conserves, de fruits et légumes). Ce monde, lié à celui des producteurs puisqu'il prend appui sur les coopératives de production, serait tout à la fois capitaliste sans l'être, envahissant sans être entreprenant, insuffisamment bien géré tout en l'étant trop bien. Par-dessus tout, il bénéficie d'avantages qui faussent la concurrence avec le secteur privé et le rendent finalement non compétitif, tout en étant redoutable. Bref, la grande question que pose le développement de l'industrie agro-alimentaire est de savoir quelle place doit y tenir le monde coopératif.

La position des intéressés est claire : *« Ce sont les agriculteurs et leurs coopératives qui sont les plus intéressés à la recherche de nouveaux produits et de nouveaux débouchés »*, peut-on lire sous la plume de M. Préjus Michon, vice-président de la Confédération française de la coopération agricole, dans une étude récente sur les industries agricoles et alimentaires coopératives. *« Le caractère distinctif essentiel des entreprises coopératives est que ceux qui y souscrivent des parts ne sont pas rémunérés sur ce capital, mais sur les produits, leur production agricole, qu'ils apportent à la société. Il convient donc de nier toute valeur aux comparaisons qui peuvent être faites entre les entreprises coopératives et non coopératives quand elles ne reposent que sur des ratios. La taille des entreprises coopératives agro-alimentaires et nettement plus importante en moyenne que celle des autres entreprises, et le poids relatif de la coopération est croissant. Mais si les entreprises coopératives refusent à juste titre d'être réduites au rôle de fournisseurs de matières premières, à une situation de dépendance et soumises aux lois des plus forts, elles ne revendiquent pour autant aucun monopole. »* Il est vrai qu'on ne peut à la fois — comme c'est souvent le cas — considérer comme normal le prix de contrôle par les coopératives laitières d'installations jugées non rentables et trouver anormal que la coopération prenne aussi le contrôle d'entreprises en bonne santé.

Si bien des reproches réciproques de la coopération et des firmes « privées » (la coopération aussi est privée) sont justifiés, une guerre de religion dans l'industrie agro-alimentaire, telle qu'elle semble vouloir se développer, ne peut que nuire aux intérêts de l'ensemble de cette industrie, c'est-à-dire de tous. Peut-être, comme on le dit généralement, serait-il plus avantageux de mettre sur pied une politique tendant vers la vérité des prix agricoles, en même temps qu'elle serait plus sociale... au lieu d'aligner ces prix sur les besoins des agriculteurs les plus défavorisés, les moins productifs. Mais, pour obtenir la compréhension des agriculteurs devant une certaine remise en cause de leurs avantages acquis, ne faut-il pas obtenir le concours des coopératives qui leur sont liées ? Et pour défendre valablement cette thèse, les coopératives, c'est-à-dire les agriculteurs eux-mêmes, ne doivent-elles pas y avoir leur intérêt en étant parties prenantes dans l'industrie même ?

La solution de l'un des problèmes majeurs conditionnant le développement de l'industrie agro-alimentaire passe nécessairement par une harmonisation des intérêts des agriculteurs, de leurs coopératives et de l'industrie privée, au moins dans une certaine mesure. Ensemble, ils pourraient également peser efficacement, tant à l'égard de l'administration pour obtenir un aménagement du contrôle des prix, que du grand commerce pour mieux négocier les contrats de vente. Au reste, les coopératives, si elles ne disposent pas de toutes les réserves en hommes nécessaires (mais l'industrie privée en a-t-elle ?), ont, comme d'autres, la capacité de lever des capitaux qui peuvent être bien utiles. Toutefois, le secteur des industries agro-alimentaires, le deuxième en importance de l'industrie française par son chiffre d'affaires, reste peu rentable, ce qui refroidit les investisseurs et les banquiers.

Alors, nos ambitions... ? Les exportations françaises de produits agro-alimentaires se font à 66 % à destination des pays de la Communauté européenne, et déjà on sent qu'elles ont tendance à plafonner. L'espoir repose donc sur les besoins énormes des pays tiers ; mais il faut bien admettre qu'ils portent surtout sur des produits bruts que les acquéreurs préfèrent transformer sur place : c'est déjà le cas de 85 % des exportations américaines et de 52 % des françaises. Sans doute y a-t-il donc là des débouchés, mais pour de faibles valeurs ajoutées. Mieux vaudrait donc serrer les rangs...

Dans son rapport au conseil des Neuf consacré aux *« effets du système agri-monétaire »*, la Commission européenne a mis récemment en évidence la détérioration, au cours des dernières années, de la part de la France dans les ventes intracommunautaires de produits agricoles. A l'extérieur de la C.E.E. aussi, la concurrence se durcit. Un autre rapport, de la Commission économique pour l'Europe des nations unies, montre comment la plupart des pays européens cherchent à renforcer leur *« sécurité alimentaire »*. Les ambitions exportatrices des uns et des autres, y compris de l'Espagne, de la Grèce et de la Turquie, candidats au Marché commun, s'affirment. Quoi qu'on en dise, en dépit des inégalités climatiques, l'agriculture est encore, avec la farine, l'une des richesses les mieux partagées du monde. Pas comme le pétrole...

JACQUELINE GRAPIN.

Le deuxième secteur industriel français

LES industries agro-alimentaires viennent au deuxième rang des secteurs industriels français, après le bâtiment et les travaux publics. Leur chiffre d'affaires a été de 154 milliards de francs, hors taxes, en 1976 et elles comptent environ trois mille sept cents entreprises de plus de dix salariés. Les industries utilisent quelque trois cent quatre-vingt-huit mille personnes, soit à peu près 5 % du total des emplois industriels. Réparties sur l'ensemble du territoire français, elles occupent souvent une main-d'œuvre rurale. Transformant 60 % des produits agricoles nationaux, elles jouent un rôle décisif dans le revenu des agriculteurs.

Le chiffre d'affaires de la profession est réalisé à raison de 26 % par le lait, 19 % par la viande, 13 % par les boissons alcoolisées, 11 % par l'alimentation animale, 9 % par les produits dérivés des céréales, 6 % par les conserves et 15 % par des divers. C'est dire que prédominent les industries liées aux productions animales, auxquelles s'ajoutent les boissons et alcools (le reste ne représentant guère plus du tiers du total).

Les exportations portent principalement sur les céréales, les boissons et alcools, le lait et le sucre. Les importations sont supérieures aux exportations pour les fruits et légumes, les produits tropicaux et les viandes (en particulier le porc).

Les coopératives ont représenté environ 22 % du chiffre d'affaires des industries agricoles et alimentaires en 1975, employant 14 % du total du personnel de ce secteur et accusant 27 % de l'investissement global.

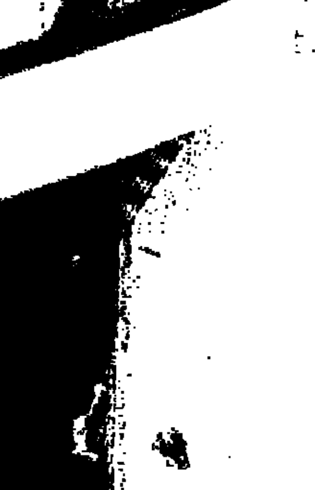
Pendant longtemps les industries agro-alimentaires ont été insuffisamment concentrées. En 1973, les firmes employant plus de mille personnes représentaient environ 20 % du total, contre 33,4 % dans l'ensemble de l'industrie. Mais le mouvement était amorcé : entre 1966 et 1975 sont intervenus huit cent soixante-quatorze accords inter-entreprises. Les taux de concentration varient cependant fortement selon les domaines d'activité. Ainsi des structures « oligopolistiques » dominent dans les pâtes alimentaires, l'industrie sucrière, les corps gras, le froid, les sauces et condiments, les bouillons et potages, où l'on trouve un petit nombre de firmes avec un puissant groupe de tête. Son considérées comme « mixtes » l'industrie de la chocolaterie-confiserie, l'industrie de la viande, l'industrie végétale, l'industrie du lait, où un nombre important d'entreprises existent avec un groupe de tête assez fourni et des franges à effectifs élevés. Les autres sont assez dispersées. Dans l'ensemble une cinquantaine d'entreprises font un chiffre d'affaires supérieur à 500 millions de francs.

Pouvoirs publics et responsables privés rêvent depuis des années de créer un « Nestlé français » qui serait à la fois une solide base industrielle en France et un puissant moyen d'action à l'étranger. Plusieurs tentatives ont été amorcées dans ce sens ; mais la plupart n'ont pas atteint leur but, et on perçoit aujourd'hui leurs limites. Les grandes ambitions d'Olida-Caby n'ont guère eu de suites. Le groupe Générale occidentale Cavenham ne cesse de s'organiser. B.S.N.-Gervais Danone digère ses entremets. Lesieur panse ses blessures internes. Le groupe Générale-Lu-Brun fait tout son possible sans avoir encore vraiment atteint la dimension internationale. Quelques opérations brillantes à l'étranger, comme celles de Yoplait au Canada, de Gervais-Danone au Brésil, de Perrier aux Etats-Unis, n'empêchent pas l'ensemble de paraître malgré tout morose.

Les chiffres d'investissements, qui résultent de progressions comme toutes normales, ne font pas état des désinvestissements. Or on sait qu'il y en a. Sans parler de Perrier, qui a renoncé à Genvrain et à ses ambitions dans le lait, comme on pouvait s'y attendre, les retraits des capitalistes français du secteur alimentaire sont nombreux. Et même — signe qui ne trompe pas — certains investisseurs étrangers, traités un moment comme des dangers publics eu égard à l'indépendance de cette industrie nationale, ont fait marche arrière. — J. G.







Les Philippines exercent leur attrait sur les investisseurs étrangers

De notre envoyé spécial

Manille. — « *Ma pièce se passe aux Philippines aujourd'hui. Elle raconte la révolte de paysans et d'ouvriers contre un régime inquisiteur, répressif et injuste, qui prend le fruit de leur travail, mais leur nie la liberté de se plaindre* », nous disait, il y a quelques mois, Ben Cervantes, jeune et célèbre metteur en scène, dont un film sur les conditions de vie dans les plantations fut interdit en 1976. Sa pièce *Pagsambang Bayan (la Messe du peuple)* n'a pas été jouée en public et il est depuis septembre en prison sans inculpation précise, sinon que le « message » de sa pièce a été jugé subversif.

Le développement économique est la justification du régime Marcos. Et Manille sa vitrine. Avec cinq millions d'habitants, la capitale fournit 26 % du produit national et ses habitants achètent 50 % des biens de consommation vendus dans le pays. Selon le département de la santé, c'est également à Manille que se concentrent 37 % des médecins et 46 % des infirmières travaillant aux Philippines.

Plus que toute autre ville d'Asie, Manille est un amalgame de quartiers riches — les « villages » entourés de barbelés et gardés par des vigiles — et de bidonvilles. La disparité des revenus est rendue plus criante par le train de vie d'une petite élite et le luxe ostentatoire des nouveaux hôtels : un garçon d'étage, après neuf ans de service, y gagne 800 pesos (1) par mois (114 dollars, soit 550 F), *pour six jours de travail par semaine* ; à peine le prix de deux nuits pour un client...

Bien que le prix de l'essence ait augmenté comme partout, les taxis demeurent les moins chers *du monde. Tel chauffeur nous* dira gagner 700 pesos par mois (100 dollars, soit 480 F environ), pour nourrir une famille de cinq personnes (*le kilo de riz* vaut 2,5 pesos). Selon les statistiques gouvernementales, en 1975, une famille devait dépenser 57 % de son budget simplement pour se nourrir. Toujours selon des sources officielles (dont fait état la Banque centrale), si l'on prend comme base un indice 100 en 1972, les salaires réels, c'est-à-dire déduction faite de l'inflation, sont tombés à 95 en 1973, à 74,4 en 1974 et 1975 et à 71,2 en 1976. L'année passée, les salaires des ouvriers qualifiés à Manille ont augmenté de 1,8 %, mais l'inflation a été de l'ordre de 8 %, ce qui correspond à une baisse de pouvoir d'achat importante (— 6 %). *Le sort des travailleurs* agricoles est encore pire. Selon des sources religieuses, dans l'île des Negros, où se trouvent les grandes plantations de cannes à sucre, les deux tiers des ouvriers ne reçoivent même pas 7 pesos par jour, soit à peine 5 F. A cela s'ajoute la pratique du *pakiso*, rémunération à la tâche, qui permet de faire travailler une famille pour un seul salaire. Interdiction des grèves dans les secteurs-clés, richesses naturelles, efficacité d'un régime qui ne tolère aucune *opposition, et bas salaires* : autant de facteurs favorables à l'arrivée de capitaux étrangers.

Les deniers de l'État

L'économie des Philippines exerce un attrait particulier sur les hommes d'affaires du monde entier *depuis 1972*. La « nouvelle société » s'est en effet radicalement écartée de la voie du nationalisme économique sur *laquelle* l'ancienne avait commencé à s'engager. Pour un pays sans ressources financières suffisantes et ayant besoin d'un programme de développement ambitieux, la politique de M. Marcos apparaît défendable. La crise *mondiale* de *1974-1975* a cependant montré les limites du « modèle » de développement philippin.

L'année 1977 s'est apparemment bien terminée avec un rythme de croissance soutenu (6,3 %) et une balance des paiements courants excédentaire de 160 millions de dollars. *Mais ces résultats n'ont pu être* obtenus — comme ce fut le cas en 1976 — qu'au prix d'un endettement extérieur accru, approchant dangereusement le « seuil » des 20 % considéré comme critique par la Banque mondiale : le service de la dette (c'est-à-dire le rapport entre les exportations et le remboursement des emprunts, capital et intérêts compris) atteint *maintenant 19 %* des recettes courantes, soit 821 millions de dollars. De 600 millions de dollars en 1966 (date de l'arrivée au pouvoir de M. Marcos), la dette extérieure des Philippines est passée en *1977 à 6,4 milliards*.

Depuis deux ans, les Philippines enregistrent un déficit commercial annuel de près *de* 1 milliard de dollars. Cela est dû principalement à l'alourdissement de la « note » pétrolière et à une évolution défavorable des termes de l'échange en raison de la baisse des cours mondiaux de matières premières, notamment du sucre, première exportation, et du cuivre. Les produits agricoles (noix de coco *et dérivés, bois et sucre) ou* les matières premières minérales (cuivre, chrome, or, fer) représentent encore plus de 80 % du total des ventes à l'étranger. En 1977, les exportations se sont élevées à 3,1 milliards de dollars (contre 2,5 milliards en 1976) et les importations à 4,05 milliards (contre 3,6 milliards en 1976).

Manille mise sur deux facteurs pour rééquilibrer son économie : d'une part, une stabilisation des prix des matières premières ; d'autre part, sur une diversification des exportations (produits semi-finis, électronique) qui lui permettrait d'augmenter ses ventes à l'étranger d'un cinquième qui permettrait de couvrir la charge de sa dette extérieure. Compte tenu du caractère difficilement compressible des importations nécessaires à l'équipement du pays, et du prix des approvisionnements en pétrole (930 millions de dollars) c'est la seule solution, semble-t-il. Les investissements destinés à favoriser les exportations *bénéficient* d'ailleurs d'avantages fiscaux non négligeables.

Pour *soutenir l'activité économique*, les pouvoirs publics participent systématiquement et directement au financement de tous les grands projets industriels au prix d'un déficit budgétaire important : près de 500 millions de pesos en 1977 (71,5 millions de dollars). On insiste, dans l'opposition, sur le fait que cette politique aboutit à financer, avec les deniers de l'Etat, une bonne partie des affaires du secteur privé, notamment celles des proches du pouvoir. Des mesures ont été prises début 1976 pour améliorer la mobilisation de l'épargne nationale *et* l'efficacité du système bancaire. Mais, de l'avis même des autorités, ces mesures sont encore loin d'avoir eu les *résultats escomptés*.

Le déficit de la balance commerciale et le déséquilibre du budget de l'Etat impliquent que soit poursuivie une politique systématique d'emprunts à l'étranger. *Celle-ci comporte des risques.* Le crédit des Philippines est maintenant moins bon qu'il ne le fut dans le passé, notamment au cours des premières années de *la loi martiale.*

La politique du président Marcos, font valoir les opposants, suppose, pour que l'économie reste compétitive, le maintien d'un taux de change élevé (le peso a été dévalué trois fois depuis 1972) et des salaires bas. On ne peut cependant pas rendre totalement responsable l'équipe au pouvoir de la situation sociale présente — qui, à terme, pourrait devenir explosive.

Les « 400 familles »

L'inégalité sociale profonde qui existe aux Philippines — et à laquelle M. Marcos n'a pas remédié — date de la colonisation espagnole, lorsque se constitua une classe de propriétaires terriens qui collectaient les impôts pour les occupants. Les Etats-Unis, qui furent les maîtres du pays de 1898 à 1946, ne firent que maintenir *en place la classe dominante en* lui offrant le riche marché américain du sucre. Après la proclamation de l'indépendance, les *Philippins* tentèrent de réduire lentement la dépendance de leur économie vis-à-vis des anciens colonisateurs. A la fin des années *60 et au début de la décennie* actuelle se développa un mouvement nationaliste — aiguillonné par des manifestations étudiantes. Il fut stoppé en 1972 par le président Marcos, qui tenta d'attirer les investissements étrangers.

Les sociétés multinationales américaines et japonaises ont surtout investi dans le secteur industriel, tandis que les organismes financiers étrangers profitaient de la concentration du système bancaire pour s'implanter. *La pénétration étrangère* s'est accompagnée de la mise à la tête des sociétés nationalisées de personnalités proches du nouveau pouvoir (M. Enrile, secrétaire à la défense, préside par exemple une bonne vingtaine de sociétés), tandis que le groupe des « 400 familles », possédant la majorité des richesses et des terres, concentrait ses activités *dans les secteurs non productifs* : spéculation foncière, supermarchés, etc.

Au cours des cinq prochaines années, les investissements étrangers devraient s'élever à 100 millions de dollars. Objectif qui n'est pas hors de portée puisqu'ils sont chiffrés à 84 millions en 1976. Une réglementation des investissements devenue tatillonne, dans le souci de satisfaire les sentiments nationalistes, pourrait décourager certains industriels. Les autorités ont, par exemple, décidé de limiter pour les sociétés étrangères la possibilité d'emprunter sur le marché *interne : or une des techniques* fréquemment utilisée consiste à faire de telles opérations et, en revanche, à exporter les bénéfices en dollars. A terme, une certaine contradiction risque donc d'apparaître entre la nécessité de l'appel au capital étranger et les orientations du développement interne. Surtout, afin de conserver son crédit à l'étranger, les Philippines doivent mobiliser les ressources dont elles disposent : pétrole, pour lequel des explorations encourageantes ont été faites au large de l'île de Palawan, uranium.

La grande inconnue est de savoir si le gouvernement peut développer ses ressources non au bénéfice de quelques familles mais dans une perspective nationale. S'il n'est pas évident que le pouvoir tienne à remettre en cause la domination des grandes féodalités familiales — du moins de celles qui le servent, — il n'est pas sûr non plus que M. Ma.cos, qui proclame hautement son nationalisme, ira très loin dans ce domaine, notamment vis-à-vis des Etats-Unis.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 dollar américain = 7 pesos. Le salaire minimum par jour à Manille est de 10 pesos ; 7 à la campagne.

Quelle « nouvelle » économie ?

(Suite de la page 21.)

Mais le fond du débat ne se situe pas à ce niveau. La « nouvelle économie » définit le champ de l'économique *sur la base d'une* méthode (analyse des choix optimaux sous contrainte) et non d'un objet (production et répartition des biens entre les agents). On ne peut nier qu'il existe une correspondance entre la méthode *économique ainsi spécifiée* et le domaine ainsi entendu. Une telle correspondance se vérifie parfaitement, par exemple dans le cadre de la théorie des prix de transaction. Mais, d'une part, il existe de nombreuses questions qui font incontestablement partie de l'objet économique sans faire directement appel à cette méthode. Samuelson, par exemple, rappelle avec raison que l'analyse dynamique des fluctuations (type accélérateur-multiplicateur), qui est au cœur de la lancinante question de la « stagflation », ne met en jeu aucune considération d'optimisation ou même de maximisation individuelle (2).

D'autre part, l'analyse des choix optimaux sous contrainte est loin d'être l'apanage de la seule science *économique*. Les travaux sur la théorie de l'action et de la décision, développée depuis une vingtaine d'années *par les mathématiciens et les* logiciens, offrent aujourd'hui une perspective à la fois plus large, plus riche et plus profonde que les contributions des économistes sur la question des préférences et des choix préférentiels. Enfin, et surtout, réduire l'économique à une simple méthodologie présuppose soit que cette branche de la connaissance se confond avec une *théorie* unique susceptible de rendre compte des aspects variés de l'objet économique, soit que les différentes *théories élaborées* pour rendre compte de ces divers aspects apparaissent unifiables sur une base méthodologique rudimentaire. Or ni l'une ni l'autre de ces deux assertions n'a jusqu'à présent été démontrée.

Il reste, et c'est peut-être là sa principale faille, que cette « nouvelle » présentation de l'économique laisse *dans l'ombre* le programme de recherches que les économistes ont encore à mener à bien, sans quitter l'objet propre de leur discipline, et sur lequel un grand nombre d'entre eux travaillent aujourd'hui. Citons pêle-mêle quelques axes de recherche : intégration des dimensions spatiales et temporelles dans le champ économique, introduction de l'analyse des branches des secteurs et des produits à l'intérieur d'un cadre *macro-économique renouvelé* (ex-méso-économie), représentation adéquate des phénomènes économiques internationaux, etc.

Mais une tâche méthodologique plus urgente encore domine ces différents domaines de recherche. Elle concerne les liens entre les théories économiques, leur interprétation logico-mathématique et les *modèles économétriques*. Il existe aujourd'hui, d'un côté des théories économiques très élaborées du point de vue de leur syntaxe logique, mais beaucoup plus pauvres quant à leur sémantique. (C'est le cas, par exemple, des formulations les plus récentes de l'équilibre et du déséquilibre.) D'un autre côté, se sont développés depuis quelque temps une multitude de modèles économétriques variés, tant par leur structure logique (interdépendants, régressifs, etc.), que *par la réalité qu'ils visent à représenter* (un secteur, un ensemble national, ou le système économique mondial). Ces modèles économétriques *sont au contraire* très grossiers et peu élaborés du point de vue des hypothèses théoriques qu'ils utilisent, en raison de la contrainte que les données quantifiées font peser sur eux.

Il en résulte un fossé entre ces deux extrémités du processus de la connaissance économique. Or, paradoxalement, ce fossé tend à *s'élargir à mesure* que progresse la science économique. Seuls aujourd'hui quelques économistes, comme, par exemple, Koopmans, *Morishima*, Hurwicz ou, en France, Malinvaud, tentent, à titre individuel, de le franchir. Mais cette nécessaire et complexe confrontation dépasse le cadre d'efforts individuels, dans la mesure où elle nécessite l'examen d'une série de chaînons intermédiaires entre l'axiomatique, phase ultime de l'élaboration d'une théorie, et le système de collecte et de classement des *données qui* conditionne la construction des modèles économétriques. C'est d'elle dont dépendent pourtant principalement les succès scientifiques futurs de la science économique.

CHRISTIAN SCHMIDT.

(2) P.A. Samuelson, « *Maximum principals in analytical economics* », *Nobel Memorial Lecture*, déc. 1970.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Batailles économiques du général de Gaulle », *d'Alain Prate*

Aucun Français, quelles que soient ses préférences politiques ou idéologiques, ne peut rester indifférent au sujet que traite M. Alain Prate, grand commis de l'Etat, qui, après avoir été plusieurs années fonctionnaire *européen* à Bruxelles, entre (en 1967) au cabinet du général de Gaulle pour devenir ensuite directeur général des douanes (1971-1975) et remplir ensuite les fonctions de directeur du Crédit national. Encore aujourd'hui, la physionomie de l'industrie et de l'agriculture françaises, la politique ou les aspirations monétaires de la France, la place qu'elle occupe dans la C.E.E., etc., sont profondément marquées par l'action qu'a menée le fondateur de la Vᵉ République. *Autant que par les décisions* qu'il a prises concrètement dans ce domaine, il a laissé une empreinte durable dans la vie économique *et sociale* de ce pays par la passion qu'il a su insuffler à des débats qu'on considérait jusqu'à lui comme techniques : la longue querelle sur le thème du dollar avec les Américains est un exemple parmi d'autres. Le titre du livre (1) rappelle à juste raison cette atmosphère de défi : il est vrai que la politique du général se présente comme une suite de batailles, les unes gagnées, les autres perdues.

Pourtant, sur la foi d'un mot mal rapporté et d'une superficielle *observation* des faits, il était *de bon ton, pendant toutes* les années où le général de Gaulle fut à l'Elysée, de lui reprocher de se désintéresser de l'« intendance » pour consacrer son esprit et son énergie à des grands (entendez : « chimériques ») desseins de politique étrangère et militaire. C'est ce préjugé que l'auteur s'est donné d'abord pour tâche de dénoncer. *Il n'a pas trop* de mal à convaincre son lecteur, pour peu que celui-ci, s'il avait l'âge d'homme en 1958, consente à consulter sa *mémoire*. N'est-ce pas par un plan de redressement économique et financier que le général a inauguré son règne ?

Il n'a jamais peut-être été plus opportun qu'aujourd'hui de rappeler, comme le fait Alain Prate, quelles furent les courageuses mesures (retour à la vérité des prix, libération des échanges, *convertibilité du franc*) prises à la fin de l'année 1958 sur la recommandation du comité présidé par Jacques Rueff. « *J'adopte le projet des experts* », *devait* dire de Gaulle, qui arrêta lui-même les choix les plus difficiles lors d'un conseil interministériel tenu le 23 décembre. Ce fut la délibération la plus longue que le général ait jamais *présidée*, *souligne* l'auteur, qui ajoute que, « presque toujours, il donna la préférence aux solutions les plus rigoureuses ou les *plus audacieuses* ». *Cette* remarque, il aura de nombreuses occasions de la *faire*, y *compris* à propos des décisions difficiles que le général n'hésite pas à prendre après le mois de novembre 1968 pour redresser une situation très compromise, et cela malgré l'approche d'une consultation populaire qu'il avait fixée lui-même et qui devait lui être fatale...

L'âge d'or

Autre reproche adressé communément au général du temps où il était aux affaires : son hostilité à l'Europe. Il est piquant de constater qu'aujourd'hui on n'est pas loin, à Bruxelles, de voir *dans les difficiles* — mais souvent fructueuses — négociations des années 60 l'âge d'or du Marché commun. Alain Prate montre de façon le plus souvent convaincante que le choix de la compétition européenne a fourni l'occasion de plusieurs des plus importantes « batailles économiques » du général. Ce choix, fait dès 1958, il l'a confirmé dix ans plus tard quand, au lendemain des événements de mai, il a décidé, moyennant quelques *mesures de sauvegarde temporaires et, au reste, de faible portée*, de supprimer, comme il avait été convenu, les dernières barrières douanières. Mais le général avait, comme on sait, fixé d'avance les conditions de développement de la Communauté, en excluant les « usurpations de souveraineté ». Que le général soit resté fidèle aux idées forces qui inspiraient le plan de 1958, on en a une preuve frappante dans la lettre qu'il adressa, le 30 octobre 1963, au *premier ministre*, Georges Pompidou, et dans laquelle on trouve... la meilleure et la plus sévère critique que l'on pouvait faire du plan de stabilisation de septembre 1963, si différent de celui de 1958. Selon le général, « *les causes profondes de l'inflation n'étaient pas pour autant maîtrisées* » et il fallait maintenant « aller au fond des choses ». Sans doute par révérence, M. Prate, qui a raison de citer cette lettre, s'arrête à mi-chemin *dans sa critique* : *il ne* montre pas assez que le plan de 1963, qui s'attachait à contenir artificiellement la progression des prix, était le contraire de ce qu'il fallait faire. Du moins montre-t-il clairement où *vont ses préférences*.

A vouloir trop prouver, il arrive que l'auteur n'évite pas toujours de tomber dans l'apologétique. Celle que dicte l'attachement personnel (*le gén*[illegible] dans sa majesté, est censé [illegible] rien ignorer des efforts des Français et des besoins essen*tiels de la France*). Celle qui tient au fait que l'auteur est lui-même juge et partie en ce sens qu'il a participé à la mise en œuvre d'une politique dont il accepte peut-être un peu vite les justifications qu'on en donnait, inspirées de cette *logique* formelle connue sous le nom [illegible] esprit cartésien ». M. Alain Prate, par exemple, qualifie de « [illegible]érent, logiquement construit », le dispositif de programmation [illegible]icative des revenus proposé par le Vᵉ Plan, pour ajouter [illegible]sitôt qu'« il ne devait jamais [illegible]nctionner réellement ». Dans quel autre pays estimerait-on « logiquement construit » un plan qui ne supporte pas l'épreuve de la réalité ?

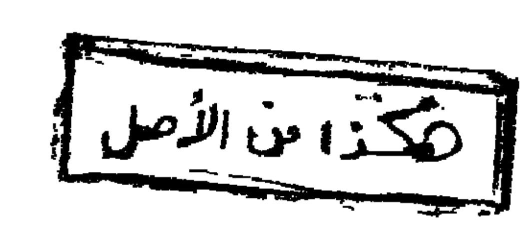
Les « crocodiles empaillés »

En ce qui concerne la crise monétaire internationale, on sera plus aisément d'accord avec M. Prate pour reconnaître que les propositions avancées par le général de Gaulle, si elles avaient été prises en considération, auraient sans doute permis — *en 1965, tout était encore* possible — d'éviter la grande vague d'inflation et le désordre qu'elle a engendré. Mais n'est-il pas un peu facile de reprendre le thème, si souvent entendu dans les milieux gaullistes, de la docilite de nos « partenaires européens » vis-à-vis des « Anglo-Saxons » ? Ce jugement sommaire ne résiste pas non plus, autant qu'on le voudrait, à l'analyse des faits. Quand la crise est venue, c'est l'Allemagne fédérale, et non la France, qui s'est *soustraite à l'emprise du dollar* (en laissant flotter le deutschemark). La raison en est que la première nommée et non la seconde, s'était donné les moyens de le faire, en donnant une solide armature à son économie et en gérant sainement sa monnaie (les deux choses ne vont pas nécessairement de pair). N'est-ce pas la preuve que le général a, au moins partiellement, échoué dans son entreprise de réformes en profondeur ? Il ne suffit pas de dire, à propos du rapport Armand Rueff, qu'il « savait qu'une action structurelle était nécessaire ». Encore fallait-il la conduire jusqu'au bout.

Mais Alain Prate rectifie à bon droit des idées reçues à propos notamment du « *nationalisme industriel* », *sur le bilan* duquel il passe pourtant un peu vite. Le général ne se désintéressait pas de l'aspect « rentabilité » des grands projets qu'il a patronnés : « Vous allez encore me proposer de fabriquer des crocodiles empaillés pour assurer le plan de charge de l'industrie aéronautique », dit-il, un jour en ouvrant une délibération ministérielle. Le livre d'Alain Prate apporte une utile contribution à la récente histoire économique de la France. Il arrive que son *lecteur reste sur sa faim. Le* regret qu'il éprouve alors doit rejoindre sans doute celui de l'auteur, qui — on le devine à travers les lignes — s'est cru en plus d'une occasion obligé de contenir sa plume.

PAUL FABRA.

(1) Alain Prate : *les Batailles économiques du général de Gaulle*. Plon, collection « Espoir », Paris, 1978, 329 p., 50 F.



Le Monde

culture

LE XXXIe FESTIVAL DE CANNES

JULES DASSIN, KAREL REISZ

De la tragédie au fait divers du fait divers à l'aventure

Après Du rififi chez les hommes et Jamais le dimanche, qui eurent jadis les honneurs du palmarès, voici Jules Dassin de nouveau à Cannes. Un Dassin trop longtemps silencieux, mais dont on a retrouvé intact le puissant tempérament de cinéaste.

Il y a trois thèmes dans *Cri de femmes*, trois thèmes emmêlés et qui s'éclairent les uns les autres. *Premier thème* : le théâtre, la création artistique. A Athènes, une comédienne grecque *que le cinéma a* rendue célèbre s'apprête à jouer *Médée*. Second thème : la passion *criminelle*. Dans *une prison de la* ville, une femme — une *Américaine* — purge une peine de réclusion. *Trompée par* un mari auquel elle avait voué sa vie, elle s'est vengée de lui en tuant leurs trois enfants. La presse locale l'a surnommée la « *nouvelle* Médée ».

Troisième thème (le plus important) : les rapports entre la comédienne et l'infanticide, *rapports* d'abord artificiels, d'ordre publici*taire, mais qui* se transforment peu à peu en une amitié, une communion fraternelle au terme de laquelle celle qui va jouer le drame de *Médée en arrive à s'identifier* complètement à celle qui l'a vécu.

« Beau sujet que ce glissement de la fiction à la réalité, que cette *substitution* d'une souffrance imitée à *une souffrance* authentique, que cette alternance de l'« être » et du « paraître » que ce passage du « masque » au « visage ». Beau sujet que cette rencontre de deux femmes que tout sépare en apparence et qui se rejoignent dans la profondeur de leur être.

Ce sujet, Dassin le traite à sa manière, dans un style généreux qui ne craint ni l'excès ni la démesure. *Cri de femmes* n'est pas exempt d'effets mélodramatiques. On y trouve même quelques complaisances. Mais l'intensité dramatique de certaines scènes nous souleverse, et le cinéaste a réussi le difficile amalgame de la tragédie et du *fait divers* : Euripide, en effet, n'est jamais oublié. Un spectacle se prépare, prend forme sous nos yeux. Et c'est sur la splendeur du texte et des paysages grecs que se greffe le portrait des deux héroïnes.

A la Médée tragédienne, extravertie, hypersensible, possédée par son art, *inhumaine qui* redevient humaine, Mélina Mercouri apporte sa fougue et sa véhémence. Elle n'est que feu et flamme. C'est, au contraire, sous la *braise* d'un *feu cons*tamment maîtrisé qu'Ellen Burstyn exprime l'étrange *mysticisme* le *désespoir proche* de la folie de la Médée prisonnière. Saisissant affrontement que celui de ces deux actrices, l'une solaire, l'autre nocturne que celui de ces deux personnages *si distants l'un de l'autre* et dont les cris finissent *par se confondre*.

∴

Second film de la journée : *les Guerriers de l'enfer* (quel titre !), de Karel Reisz qui, depuis *Samedi soir et Dimanche matin*, balance entre un cinéma de raffinement (*Morgan*, *Isadora*) et un cinéma de violence (*le Flambeur*).

C'est à cette seconde veine qu'appartient *les Guerriers de l'enfer*. Le sujet ? Un peu de Vietnam, beaucoup de drogue, une longue poursuite qui nous mène de Saigon à Los Angeles et au désert mexicain. Les personnages ? Un journaliste naïf (et peu scrupuleux), une jeune femme affolée (et un peu « camée »), un ancien « marine », fauve au grand cœur, deux flics pourris, l'un borgne, l'autre hystérique, et un représentant de la brigade des stupéfiants encore plus véreux que ses subordonnés. Le film, une sorte de remake du *Trésor de la sierra Madre* où la poudre blanche remplace la poudre d'or. Un récit bien ficelé, ponctué de bagarres, de coups de feu et de morceaux de bravoure spectaculaires.

« *Mes héros*, a déclaré Karel Reisz, *sont de purs produits de notre époque, ils incarnent la nouvelle génération perdue...* » En fait, ils nous ont paru, ces héros, ressembler comme des frères aux innombrables aventuriers qui, depuis des lustres, peuplent le cinéma américain. Rien de nouveau sous le soleil noir de la désespérance, du lucre et de la corruption. *Les Guerriers de l'enfer* nous ont été présentés un dimanche. C'est un film pour spectateurs du dimanche. On risque fort, lundi, de l'avoir oublié.

JEAN DE BARONCELLI.

Violette Nozière, mythomane

(Suite de la première page.)

Ainsi *Violette Nozière* devient-elle, par le cinéma de Chabrol, une création aussi forte aussi exemplaire dans son cheminement, que le fut la *Thérèse Desqueyroux*, de François Mauriac, en littérature.

Seule dans un autobus, la nuit, Violette Nozière, élégamment vêtue *de noir (la costume de ses sorties, de ses débauches, de sa deuxième vie)*, *revoit* les événements qui l'ont conduite au crime. Ce n'est pas un procédé de *narration à la mode*. Chabrol n'évoque que *les faits*, rapportés par la coupable elle-même ou constatés au cours de l'enquête. Et *s'il invente*, ici et là, des trouvées de *mémoire affective*, c'est pour préciser le caractère de son héroïne tel qu'il s'est manifesté dans ses *actes*. Entre *le logement familial du* quartier Latin, *évolue une fille* à deux visages, apparemment menteuse et mythomane, pressée d'accorder ses rêves d'arrivisme à une autre identité forgée avec ses seules armes naturelles : sa beauté, son corps. L'érosion permanente d'un univers petit-bourgeois, la contagion d'une idéologie déformée par la sous-culture de la classe moyenne et *transmise par une mère qui cherche*, sans doute, à compenser ses propres frustrations, est remarquablement concrétisée par les rapports de *Violette et de ses parents dans la* promiscuité *d'un deux-pièces-cuisine* sans confort (on fait sa toilette sur l'évier) et aux meubles affreux. Tout le *déterminisme d'un milieu social*, d'une éducation qui brime les élans profonds, qui codifie et corrompt la liberté et la sexualité. Mais Chabrol dépasse le constat « *naturaliste* » pour conduire vers la grâce chrétienne son héroïne marquée par la *maladie et le crime*.

Opaque, repliée sur elle-même, traversée de *frissons* à fleurs de peau et soudain fêlée par le désespoir, Isabelle Huppert est encore plus étonnante ici que dans *la Dentellière*, de Goretta.

On peut admirer tout autant la composition de Stéphane Audran, métamorphosée dans le rôle de la mère. Chabrol n'a peut-être jamais aussi bien dirigé ses acteurs (Jean Carmet, Jean-François Garreaud, Zoé Chauveau, Bernadette Lafont, etc.).

∴

L'Industriel de *Despair*, film de Rainer-Werner Fassbinder, *présenté* ce même samedi, est, lui aussi, à la recherche d'une autre identité. Mais confronté à un double qui, physiquement, ne lui *ressemble* pas, il se perd dans des spéculations intellectuelles, de troubles intrigues auxquelles on ne comprend pas grand-chose. Travaillant sur un scénario de Tom Steppard (d'après un roman de Nabokov) Fassbinder note une *réflexion* sur la vie, la mort, la *recherche douloureuse* de la création dans les tourbillons flamboyants d'une caméra trop virtuose, une esthétique super-kitsch teintée d'expressionnisme morbide. Avec la performance de Dirk Bogarde, le *numéro parodique d'Andréa Ferréol*, le climat rétro 1930 pré-nazi, il y a là tout ce qu'il faut pour satisfaire *un certain snobisme parisien*.

JACQUES SICLIER.

Musées

UN CLOITRE OUBLIÉ

Comment peut-on « perdre » un cloître médiéval ? Perdre jusqu'à sa trace et presque jusqu'à son souvenir ? C'est ce qui est arrivé pourtant à celui de Notre-Dame-en-Vaux, non point cloître perdu dans la montagne, mais construction très remarquable en pleine ville de Châlons-sur-Marne.

Bâti entre 1170 et 1180, le cloître était un monument splendide, à arcatures romanes soutenues par une soixantaine au moins de statues-colonnes dont la qualité était certainement l'égale des plus beaux ouvrages de la statuaire du douzième siècle. Cinq sculpteurs (évidemment inconnus) au moins avaient collaboré au chantier, sous la direction d'un maître d'œuvre admirablement averti de toutes les finesses de la thématique et de la symbolique chrétiennes.

La paroisse de Vaux, alors « hors les murs » de Châlons, était en pleine prospérité. Notre-Dame, affirmait-on, avait fait des miracles dans l'église, et les dons affluaient. Pour les employer, les chanoines reconstruisirent l'église (encore à peu près dans son état) et y adjoignirent un cloître « de luxe » peu nécessaire (les chanoines n'étaient pas des moines), mais entretenu à frais partagés par les chanoines et la paroisse.

Ainsi allèrent les choses durant plus de cinq cents ans ! Puis, en 1720, la paroisse s'appauvrit brusquement : les « marguilliers » avaient joué imprudemment « en Bourse » (c'est-à-dire qu'ils avaient spéculé sur la réussite du système de Law) ; des querelles s'élevèrent entre eux et les chanoines. Ceux-là, de leur côté, n'avaient plus pour leur cloître les yeux de leurs pères. A l'époque le « gothique » était honni.

Tant et si bien que la destruction pure et simple du cloître fut décidée et exécutée sans tapage en 1759. Brisés à la masse, les statues-colonnes, les chapiteaux, les arcatures, furent livrés pour une part à qui voulait les enlever et, pour l'autre, réemployés sur place et en sous-œuvre pour la construction de quelques maisonnettes banales destinées aux chanoines. Ainsi fut oublié le cloître de Notre-Dame-en-Vaux, dont, par surcroît d'infortune, nous ne possédons aucun dessin, aucun relevé, aucune description.

En 1960, à peine savait-on que cette merveille avait existé. Cette année-là, un jeune chercheur (aujourd'hui maître de recherches au C.N.R.S.), Léon Pressouyre, fait « son temps » à Châlons. Très vite, il a le sentiment qu'une partie appréciable des débris du cloître est « récupérable » dans les constructions sans intérêt élevées sur son emplacement. La ville, le ministère des affaires culturelles, les monuments historiques, cèdent peu à peu à sa conviction, des fouilles systématiques sont entreprises.

Le résultat est aujourd'hui visible, tout à fait exceptionnel. Des milliers de fragments, retrouvés, identifiés, réassemblés chaque fois que cela était possible, restituent, à défaut du cloître lui-même, un reflet de sa beauté. Des moulages de statuettes en possession d'autres musées ou collections, y ont été joints. Cinq arcatures (ou du moins leurs moulages, plus maniables), ont été remontées.

L'ensemble a pris place dans un petit musée, construit spécialement pour le cloître retrouvé, et dont ses promoteurs espèrent qu'il deviendra avec le temps un musée-école de la statuaire romane. Toute tentative de « reconstitution » à la mode d'hier a été, en effet, sagement écartée au profit d'une présentation plus scientifique, et qui combine très heureusement la rigueur et la grâce.

JACQUES CELLARD.

★ A lire : Sylvia Pressouyre, *Images d'un cloître disparu : Notre-Dame-de-Vaux à Châlons-sur-Marne*, photographies de Maurice Laroche, Joël Cuénot éditeur (diffusion Weber). 112 p. (grand format), 135 F.

Danse

Carte blanche à Avignon

A Nancy, Mulhouse, Nantes, Metz, Avignon, les théâtres municipaux ont adopté le principe de la carte blanche. En concédant deux ou trois fois l'an une soirée entière à la danse, ils donnent à la troupe locale une occasion d'échapper aux sempiternels divertissements des ouvrages lyriques. Ce peut être aussi l'occasion — rare — de découvrir un chorégraphe parmi les maîtres de ballets.

Depuis deux ans, Raymond Duffaut, directeur de l'Opéra, s'emploie à ce que le Festival d'été trouve dans la ville d'Avignon son prolongement naturel. Cette saison, il a mis le corps de ballet à la disposition de trois jeunes chorégraphes, Gheorghe Caciléanu, François Guilbart et Christian Taulelle, responsables de la danse au théâtre même.

Dans le registre néo-classique

Danseur classique, formé chez Roland Petit, Christian Taulelle n'en est pas à son premier essai. En juin dernier, il a monté une fresque inspirée du « Germinal », de Zola, qui fut favorablement accueillie dans la région. Son nouveau spectacle, présenté à la salle Benoît-XII, comporte trois ouvrages centrés sur un même thème : la solitude du héros face à une foule inconsciemment méchante. Le premier ballet, « la Mort de Stenka-Racine », d'après le poème d'Evtouchenko, musique de Chostakovicht, dessine au mieux la personnalité du chorégraphe, son goût pour l'organisation de l'espace et l'expression lyrique ; rien cependant qui laisse déceler une véritable imagination créatrice.

Christian Taulelle travaille dans le registre néo-classique, où il est difficile de s'affirmer si l'on ne domine pas un langage déjà constitué de stéréotypes. Très au fait de la technique, il sait utiliser ses danseurs, équilibrer ses tableaux, mais il ne procède pas par clichés. A aucun moment, dans cette soirée qui lui était offerte, il n'a tenté de rompre — ne parlons même pas d'enfreindre — les codes d'une honnête danse « d'ameublement ».

Sa sensibilité le pousse à choisir un beau texte d'Eluard, « le Château des pauvres », mais son vocabulaire gestuel ne correspond en rien à la poésie du texte. Il n'en demeurera dans la mémoire qu'une guirlande d'attitudes recherchées, *éclairées à contre-jour*.

Avec « Don Quichotte », c'est le naufrage. Au lieu de donner forme aux fantasmes du héros de Cervantès, Christian Taulelle s'évertue *à illustrer platement* les épisodes de l'anecdote. On aurait déjà oublié ce mauvais rêve si un admirable danseur, Christopher Aponte, n'y était associé. Chevalier à la triste figure — et pour cause, — un éclair de folie au fond de l'œil, il lutte désespérément à contre-spectacle, vaincu d'avance par l'inexistence de Sancho Pança, l'inconsistance de Dulcinée et toute une floraison de symboles naïfs où culminent un gardien de la paix et une armée de dactylos ! Christopher Aponte, l'inoubliable interprète de « Gemini », au temps du Harkness Ballet, associé à de telles *niaiseries, c'est à pleurer*.

On sort de là rétracté. Mais l'on frissonne sous la grande roue de la rue des Teinturiers ; les pavés luisent, ronds et polis. L'atmosphère est laiteuse. Des tables de café ont envahi la place de l'Horloge ; quelques hippies, oiseaux précurseurs, sont déjà installés. Jusqu'à 2 heures du matin, une cuadra de guitaristes va s'épuiser en flamencos. A Avignon, la scène est déjà prête pour l'ouverture du Festival.

MARCELLE MICHEL.

■ M. Serge Font-Solé a été élu vendredi 19 mai directeur de la Maison de la culture de Nevers par le conseil d'administration de cet établissement. Il remplace M. Jean Mauroy, qui s'est démis de ses fonctions en avril dernier. M. Font-Solé, âgé de trente-quatre ans, est directeur de la Compagnie théâtrale de l'Eclipse, fondée en 1974.

Musique

Abbado, Pollini et le London Symphony Orchestra

Claudio Abbado est devenu l'un des *chefs favoris* du public parisien, qui lui a fait un triomphe au cours des quatre concerts qu'il vient de donner au Théâtre des Champs-Elysées, à la tête du London Symphony Orchestra, un ensemble superbe impressionnant de technique, d'homogénéité, avec une couleur de sonorité merveilleuse dans *tous* ses groupes. Prodigieux interprète de Verdi, ainsi qu'en témoignent ses spectacles et ses *disques* de la Scala de Milan (il dirigera, l'an prochain, à l'Opéra, *Simon Boccanegra*, dans la splendide *mise en scène* de Strehler), Abbado n'est pas encore parvenu à la même suprématie dans *le* grand répertoire symphonique.

Certes, il a dirigé la *Sixième symphonie* de Mahler, qui occupe tout un concert, avec une lisibilité d'écriture, un *souffle* constant dans la conduite de ses mouvements gigantesques, le final surtout, qui est le confluent de toutes les forces tragiques de cette symphonie du destin. Pourtant, on n'avait pas l'impression d'atteindre vraiment à la racine de l'émotion. Mahler semblait plus « représenté » que vécu par identification. Et davantage peut-être encore la *Symphonie héroïque* de Beethoven. Avec Verdi, Abbado est totalement de plain-pied, car Verdi se donne corps et âme au talent et à l'émotion, tandis que Beethoven s'investit longuement, se conquiert comme une hautaine forteresse. L'interprétation d'Abbado garde une certaine opacité, ne quitte guère la terre, ne s'abandonne pas assez à ses vertiges intérieurs, comme s'il craignait de se laisser emporter par sa fougue italienne. C'est beau, c'est grand, ce n'est pas épique ; mais ce plafonnement n'a rien d'inquiétant chez un *chef* qui n'a pas encore atteint la cinquantaine.

Avec Maurizio Pollini dans le *5e Concerto* de Beethoven (il avait joué lundi le *2e Concerto* de Bartok), ces questions ne se posent *plus* ; l'interprétation du pianiste italien est constamment sublime dans sa simplicité, par la transparence parfaite de l'âme.

Son admirable technique est transfigurée par une énergie inépuisable, comme pulvérisée en cette vie effervescente qui anime chaque note ; ses attaques allient la force et la délicatesse, sa sonorité est toute baignée de rêve, et l'immense phrasé résume à chaque instant toute la courbe et le lyrisme de l'œuvre. Une interprétation qui a abandonné toute scorie en passant par le feu de l'esprit.

JACQUES LONCHAMPT.

Olivier Greif à Royaumont

Ce n'est certainement pas un hasard si Olivier Greif jouait samedi à Royaumont. Ce jeune pianiste et compositeur de vingt-huit ans, qui a quelque répugnance pour les feux de la rampe, trouvait sous les voûtes du réfectoire des moines le climat qui convient à son art méditatif et profond.

Une personnalité attachante se dégage de ce jeu d'une virtuosité souvent extrême, mais qui recherche surtout la densité du message. A l'excès parfois, car chaque note semble chargée d'intentions, balisée dans un parcours aux articulations très voyantes, aux arêtes vives. Mais c'est la rançon chez ce jeune homme de ce phrasé expressif, de cette richesse de pensée polyphonique qui ne laissent rien perdre des suggestions de la musique.

Son programme était déjà tout un portrait : la Fantaisie en la mineur BWV 922, *de Bach, qui après une attaque éclaboussante, médite longuement comme une improvisation sur des formules répétitives évoluant sans cesse à travers un arc-en-ciel d'idées et de sentiments ; les* Six Bagatelles opus 126, *de* Beethoven, *qui conviennent bien à cette nature absolue, bouillonnante et poétique ; la* Huitième Wovelette, *de Schumann, interprétée peut-être en opposition trop violente, mais avec de grandes beautés élégiaques et de superbes déchaînements des puissances intérieures du piano ; enfin le* Rondo en la mineur *K 511, de Mozart, qui demande parfois plus de pureté linéaire pour accompagner sa déchirante tristesse.*

Avec de tels dons d'interprétation, qui auront à se décanter, Olivier Greif devra tenir en bride son goût d'une vitesse vertigineuse, qui souvent brouille les sons, et conquérir dans la force le même toucher subtil et transparent qu'il a dans la douceur. Mais comment résister à cette fureur de jouer dans sa propre Sonate, *dont le premier mouvement est une fantaisie échevelée à la manière de Liszt sur des chants guerriers allemands et le final une formidable* Toccata, *qui rivalise avec celle de Prokofiev, tandis que l'adagio nous rappelle le musicien contemplatif qui creuse méthodiquement une pensée, même si l'ostinato de base est à la longue un peu trop lancinant ?*

La saison de Royaumont, dirigée par Yves Petit de Voize et Francis Maréchal, est ainsi heureusement lancée pour la vingt-neuvième fois ; elle accueillera samedi prochain l'Ensemble polyphonique de France pour les répons de la Semaine sainte *et le* Miserere *de Gesualdo.* — J. L.

Notes

Cinéma

« Un juge en danger » de Damiano Damiani

Les cadavres se succèdent au rythme d'un toutes les dix minutes, ce qui en fait, au bout du compte, une bonne douzaine. Et ces morts ne meurent pas discrètement : ils sont criblés de balles, égorgés ou défenestrés, on les voit qui baignent dans leur sang, de préférence dans un lieu public : ils inspirent l'horreur, la terreur. « Un juge en danger » a pour titre original « J'ai peur ». Celui qui a peur et qui l'avoue n'est d'ailleurs pas un juge, mais un policier (il faut croire qu'aux yeux des distributeurs français un juge fait plus sérieux). Dans une Italie déchirée par le terrorisme, où l'Etat, par ses services secrets et ses polices parallèles, se fait le complice du crime et non le protecteur du citoyen, s'installe un climat d'angoisse.

Damiano Damiani n'est pas le représentant le plus connu du cinéma politique italien, mais on lui doit tout de même, en 1971, la « Confession d'un commissaire de police au procureur de la République » et « Nous sommes tous en liberté provisoire », qui fut, pendant un certain temps, interdit en France. « Un juge en danger » est sorti l'an dernier et a été tourné à l'automne précédent. Il est donc antérieur aux principaux « exploits » des Brigades rouges. Damiano Damiani souligne, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire l'« Espresso », qu'il s'en prenait alors au « terrorisme noir », celui de l'extrême droite, et que ce terrorisme entre-temps, a changé de couleur, est devenu rouge.

Vieux d'un an et plus, « Un juge en danger » n'offre pas moins de l'Italie une image actuelle. Damiano Damiani sait construire une histoire et la mener au rythme qui convient. L'interprétation de Gian-Maria Volonte, surtout, donne un poids de vérité à la classique intrigue politico-policière.

THOMAS FERENCZI.

★ Voir les films nouveaux.

Expositions

Carzou au château de Rochechouart

Carzou vient de prendre ses quartiers à Rochechouart (Haute-Vienne) où il occupe deux étages du château. *L'exposition réalisée par le centre* artistique et littéraire qui compte déjà en ce lieu des présentations des œuvres de Rodin, Bourdelle, Chapelain-Midy, réunit 207 œuvres diverses, dont 27 toiles, 4 tapisseries, 150 lithographies, 7 aquarelles et 14 dessins. Une « somme » des vingt-cinq dernières années, où l'on retrouve le monde familier du peintre.

« J'ai une obsession, confesse Carzou, pour le monde du rail qui est mécanique, linéaire, enchevêtré et dans lequel l'homme est conduit à s'enfermer, même s'il cherche l'évasion. »

L'exposition rassemble aussi de nombreux ouvrages que l'artiste a illustrés des lithographies d'eaux-fortes, de pointes sèches, ainsi qu'une sculpture polychrome. Carzou travaille actuellement à une série de sculptures en fer, en métal, en céramique et dont la plupart, nous dit-il, sont inspirées par ses peintures.

MARCEL SOULE.

★ Château de Rochechouart jusqu'au 30 juillet.

Rock

Styx au Théâtre Mogador

Depuis six ans, Styx mène aux Etats-Unis une carrière décousue qui hésite entre des succès soudains et des retombées qui ne le sont pas moins. Originaires de Chicago, les cinq musiciens qui forment le groupe ont enregistré sept albums à ce jour. La musique de Styx est un conglomérat parfois habile, parfois malheureux de différentes *influences*. Un rock sophistiqué qui laisse place à des envolées grandiloquentes, côtoie des accents country-rock et n'échappe pas à une certaine prétention. On pense à Yes, à Kansas aussi. Les instruments sont un peu trop utilisés comme des gadgets dépourvus de substance. Certaines compositions sont séduisantes et l'alignement des voix, claires, subtilement caressantes. Mais Styx manque d'unité et de détermination dans sa démarche. Si les musiciens font preuve de talent, leurs interventions tombent souvent à plat. Styx est le genre de groupe qui correspond au marché américain, production massive, sonorité ample et fabrication contrôlée. Une musique de grande consommation pour petites surfaces.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 22 mai au Théâtre Mogador.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision (Papin) ; 21 h. . Concert de l'Ensemble de l'Itinéraire.

Les autres salles

Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 30 : Rétro-Parade.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Fontaine, 22 h. : Y a des jours comme ça.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; 22 h. : la Gioconda. — II, 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Moderne, 21 h. : le Poème du pays qui a faim.
Nouveautés, 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent.
Orsay, 18 h. 30 : Rhinocéros.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Fariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 22 mai

Les concerts

Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Alain Kremski (cloches tibétaines d'Iran).
Lucernaire, 19 h. : Quatuor Parthenia ; 21 h. : Groupe Aulos (Mozart, Strauss).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : R. Sylvermann, piano (Bartok, Schubert, Liszt, Hetu).
Théâtre 13, 20 h. 45 : Heuclin (sonates).
Palais des congrès, 21 h. : B.B.C. Symphony Orchestra, dir. G. Mackerras (Hamilton, Mozart, Mahler).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. G. Ferro ; Chœurs et Maîtrise de Radio-France, dir. J. Jouineau (Maderna, Boulez, Berlioz).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Camerata Lysy Gstaad, dir. A. Lysy, soliste R. Puyana, clavecin (Haydn, C.P.E. Bach).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : Zoltan Kokcis (Mozart, Debussy, Liszt, Bartok).
Salle Cortot, 21 h. : Sylvie Couderc, piano (Mozart, Chopin, Liszt, Brahms, Ravel, Sancan).

Les théâtres de banlieue

Choisy-le-Roi, 21 h. : l'Epreuve.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Michel Buhler.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Mogador, 20 h. : Styx.
Espace Cardin, 21 h. : Little Bob *Gangfoul.*
Petit Journal, 21 h. : Joerie Noel *Quartet.*
Bataclan, 20 h. : Mont Joia, Sauveterre (folk occitan).
Campagne-Première, 20 h. : le Groupe Didier Maherbe-Bloom.
Stadium, 21 h. : Jean-Pierre Debardat, Doephin Orchestra.

La danse

Théâtre Ranelagh, 20 h. 30 : Ma (danse, rituel, théâtre).
Centre Mandapa, 21 h. : Danse de l'Inde du Sud.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) : V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), *Galerie Point* Show, 8e (225-67-29).

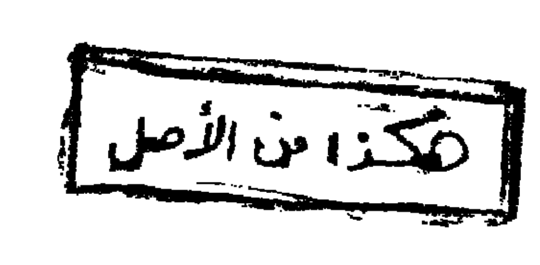
Les films nouveaux

SOLEIL DES HYENES, film tunisien de Ridha Behi (v.o.) Palais des Arts, 3e (272-62-98) : Racine, 6e (633-43-71).
UN JUGE EN DANGER (*), film italien de Damiano Damiani (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14.27) : Nations, 12e (343-04-67) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES BIDASSES AU PENSIONNAT film français de Michel Vocoret Rex, 2e (236-83-93) Ermitage 8e (359-15-71), U.G.C - Gare de Lyon, 12e (343-01.59) ; U.G.C - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar 14e (320-89-52) : Mistral 14e (539-52-43), Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20.12)
TRINITA VA TOUT CASSER film italien de G Colizzi Balzac, 8e (359-52-70), Max-Linder, 9e (770-40-04) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34) : Paramount - Orléans 14e (540-45-91) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount - Maillot 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)
HOMME A TOUT FAIRE, film suisse de Thomas Koerfer Studio Cujas, 5e (033-89-22)
ECRIRE SUR L'ECRAN (courts métrages inédits) : la Clef, 5e (337-90-90)
A NOUS LES MINETTES, film français d'Henri Vilneau Maxéville, 9e (770-72-86) ; Scala, 10e (246-79-46) ; les Images, 18e (522-47-94)

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), *Fauvette, 13e (331-56-86),* Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Murat, 16e (288-99-75).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11), V.F. : *U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32),* Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) . Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : V.F. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), *Convention Saint-Charles,* 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98)
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) . Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) Omnia, 2e (233-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Lumière, 9e (770-84-64), Athéna, 12e (343-07-48), *Fauvette,* 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) . Saint-Michel, 5e (326-69-17), *U.G.C.-Odéon, 6e* (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) H Sp
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Fauvette, 13e (331-56-86) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55)
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (première partie) Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (deuxième partie) v.f. Madeleine, 8e
JULIA (A., v.o.) Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82), P L M Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
MAI 68 PAR LUI-MEME : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MILITIA BATTLEFIELD (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) . Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65), *Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ;* 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; *Nations, 12e (343-04-67) ;* Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; *Bretagne, 6e* (222-57-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), *Les Tourelles, 20e* (636-51-98).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; *Paramount-*Odéon, 6e (325-59-83) : v.o./v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-33) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Magic-Convention, 15e (828-20-64) ;* Secrétan, 19e (206-71-33)
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) . Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; *Paramount-Bastille,* 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) Impérial, 2e (742-72-52) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
STAY HUNGRY (A., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75)
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e* (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) Ermitage 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h sp
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan 8e (359-92-82) ; Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ALFREDO, ALFREDO (It., v.o.) La Pagode, 7e (705-12-15) J. S. L.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H sp. ; Elysées Point Show 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxeville 9e (770-72-86)
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Cluny-Palace 5e (033-07-76)
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
LE CAVALIER DU CREPUSCULE (A., v.o.) les Templiers, 3e (272-94-56).
CLEOPATRE (A., v.f.) Hollywood Boulevard 9e (770-10-41)
CHARLES, MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic 14e (542-67-42)
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GUERRE DES ETOILES (Am.) : v.o.) Broadway 16e (527-41-16).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse 6e (326-58-00), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81).
LES DAMNES (It., v.o., *) : Le Ranelagh 16e (288-64-44)
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f., **) : J.-Renoir, 9e (874-40-75)
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Cluny-Palace 5e (033-07-76)
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) Lucernaire, 6e (544-57-34)
FIVE EAST PIECES (A., v.o.) New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76)
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine 5e (325-95-99) H sp
HELLZAPPOPIN (A., v.o.) Ranelagh 16e (288-64-44)
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Capri, 2e (508-11-69)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58)
LENNY (A., v.o.) : Studio Dominique 7e (705-04-55) (sauf mardi)
MODESTY BLAISE (A., v.o.) Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES MONSTRES (It., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25)
NEW-YORK NE REPOND PLUS (A., v.f.) Grand-Pavois 15e (531-44-58).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
SALO (It., v.o., **) : les Templiers, 3e (272-94-56).
SOLEIL VERT (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e *(033-47-62) ; Studio des Ursulines,* 5e (033-39-19) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) : v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66)



LETTRES

DU PONT MIRABEAU A NOTRE-DAME

Le Festival international de poésie

M. Jacques Chirac est devenu le champion des loisirs à Paris. Il a marqué son intérêt pour la destinée des clubs de football. Il veut aussi porter remède à la défaveur qui atteint les poètes, comme il l'a indiqué le samedi 20 mai, à l'Hôtel de Ville, en ouvrant le premier Festival international de poésie de Paris.

Depuis quelque temps, on pouvait lire déjà sur les panneaux de la mairie un poème de Clément Marot. On savait, d'autre part, que M. Chirac avait décidé de patronner la revue de Marcel Jullian. Mais on ignorait que le maire de la capitale était un amateur de poésie. Il alla même jusqu'à donner, samedi, une leçon de poétique, commettant seulement l'erreur d'attribuer à Victor Hugo l'image de l'albatros *« que ses ailes de géant empêchent de marcher »*. Elle revient à Charles Baudelaire.

Ce Festival international, financé en majeure partie par la Ville de Paris, durera jusqu'au 21 juin. Des manifestations auront lieu tous les jours. Certaines se passeront dans la rue. Le programme est copieux. Retenons l'hommage à Léopold Sedar Senghor, le mercredi 24 mai, à l'Hôtel de Ville (11 h. 30) et dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne (18 h.) ; la lecture de poèmes sur le monde du travail, le samedi 27 mai, au Théâtre de Boulogne-Billancourt (de 15 h. à 18 h.) ; la célébration de Victor Hugo, le dimanche 28 mai, au Panthéon (11 h.) ; celle de Paul Fort et de Léon-Paul Fargue, le mardi 30 mai, à la Closerie des lilas (de 18 h. à 20 h.) ; l'hommage à Paul Claudel et à Saint-John Perse, le mercredi 31 mai, dans les salons du Quai d'Orsay (16 h. 30) ; la lecture de Guillaume Apollinaire, le jeudi 1[er] juin, sur le pont Mirabeau (22 h.) ; le récital de poésie féminine, le vendredi 9 juin, dans les salles de l'orangerie, parc de Bagatelle (de 18 h. 30 à 20 h.) ; le récital de poèmes d'inspiration religieuse, le vendredi suivant à Notre-Dame de Paris (20 h. 30) ; la célébration de Charles Baudelaire, le mardi 20 juin, devant sa tombe, au cimetière du Montparnasse (15 h.)

Paul Verlaine, qui travailla dans les années 1860 à l'Hôtel de Ville comme expéditionnaire, y sera évoqué le lundi 5 juin (de 11 h. 30 à 12 h. 30). Le paradoxe voudra qu'on célèbre aussi l'homme qui, dans ces mêmes lieux, dirigea en 1871 le bureau de presse de la Commune.

Trois cent cinquante poètes contemporains, parmi lesquels cent quatrante étrangers, ont été invités : notamment les Soviétiques Eugène Evtouchenko et André Vosnassensky, le Québécois Gaston Miron, le Brésilien Vinicius de Moraes. Jean-Pierre Rosnay, directeur artistique du Festival, annonce la participation d'une trentaine de pays. Il a voulu, dit-il, que *« toutes les tendances »* politiques et esthétiques de la poésie soient « représentées ». Cependant les Chinois ont préféré s'abstenir, sans doute en apprenant la venue des Soviétiques.

Ce Festival sera en principe annuel. Comment les Parisiens vont-ils le considérer et l'accueillir ? La poésie peut-elle pactiser avec les pouvoirs, être imposée par eux, sans perdre un de ses caractères essentiels : sa force de subversion ? M. Chirac a répondu lui-même à cette question, d'une manière assez imprudente : *« La poésie ne se donne pas. Elle se conquiert. »*

FRANÇOIS BOTT.

★ Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Festival, 30, rue de Bourgogne, Paris-7[e]. Tél. : 705-06-03, ou à la Mairie de Paris, direction des affaires culturelles, tél. : 277-15-50.

● *« Le système de l'architecture urbaine, le quartier des Halles à Paris »*, ouvrage collectif dirigé par André Chastel, avec Françoise Boudon, Hélène Couzy et France Hanon, (*le Monde* du 27 août 1977), vient de recevoir le prix Haussmann, attribué par la chambre syndicale des agents immobiliers. Publié avec le concours du C.N.R.S., il comprend deux tomes, dont l'un est exclusivement composé de cartes (210 F).

CORRESPONDANCE

Les Éditions sociales et le Festival de Nice

La direction du Festival international du livre de Nice nous écrit au sujet du placard publicitaire des Editions sociales paru dans le Monde *du 13 mai.*

Nous n'avons pas autorisé la projection, au Festival, du film intitulé *Monopolivre*, qui, en se fondant sur de grossières erreurs de fait, attaquait un des confrères des Editions sociales. Le Festival est un lieu de rencontres professionnelles courtoises et de confrontations intellectuelles honnêtes.

M. Marcel Caillé a figuré, comme la trentaine d'auteurs qui l'avaient demandé, au programme des Journées thématiques. La radio et, en particulier, R.M.C., lui a ménagé un temps d'émission qu'il n'a même pas toujours utilisé. Toutefois, nous ne pouvions mettre à sa disposition, parce que nous ne le faisons pour personne, une des trois grandes salles du Palais. Les auteurs des vingt à vingt-trois mille ouvrages qui paraissent en France chaque année eussent été en droit d'« exiger » de nous, comme l'a fait M. Antoine Spire, pareille faveur exorbitante.

RADIOS LIBRES : CRÉATION D'UN BUREAU DE LIAISON

● L'Association pour la libération des ondes (ALO) et l'association Consensus liberté radio se sont réunies le dimanche 21 mai à Lyon dans les locaux de Radio-Joufflu, une station pirate qui émet sur cette agglomération. Les deux associations ont créé un bureau de liaison et annoncé les différentes mesures qu'elles prendront dans la perspective d'un prochain débat parlementaire au sujet du monopole de la radiodiffusion. Ainsi un dossier d'information sur les radios locales et indépendantes sera en particulier envoyé à tous les parlementaires, leur demandant de prendre position publiquement. Les deux associations sont convenues par ailleurs de diffuser une pétition nationale pour la liberté d'expression radiophonique et pour une législation assurant les conditions d'existence des stations indépendantes.

Le bureau de liaison, qui donnera une conférence de presse le mercredi 31 mai à Paris, annonce qu'une campagne auprès du public sera engagée par voie d'affiches et de tracts et précise qu'une réunion nationale des radios libres et locales aura lieu à Lyon au mois de juin.

De son côté, la Coordination parisienne des radios libres », appelle à une rencontre des stations parisiennes ce lundi 22 mai, à 19 heures (11, rue Keller, Paris-11[e]).

⁂

Les animateurs de « Radio-Horizon, une radio libre de Vesoul (Haute-Saône), dont l'émetteur a été saisi par la police (*le Monde* daté 21-22 mai), ont décidé de porter plainte pour voies de fait, abus de pouvoir et violation de domicile. De son côté, Télédiffusion de France, a porté plainte contre Radio Horizon pour violation de monopole.

D'autre part, les responsables de Radio-93 et de Radio-Rocket comparaissent respectivement devant les tribunaux de Bobigny (le 23 mai) et de Paris (le 25 mai).

● *Les présidents des trois chaînes de télévision*, TF 1, Antenne 2 et FR 3 se sont réunis le vendredi 19 mai, afin de mettre au point l'harmonisation des programmes, notamment pour les émissions sportives qui seront diffusées dans les mois à venir.

Ainsi, la retransmission des matches de la Coupe du monde de football, en juin prochain, sera partagée entre TF 1 et A 2 : il a été convenu d'éviter les doublons et de différencier les horaires. De même les deux chaînes se répartiront tout au long de l'été les retransmissions des épreuves cyclistes, des matches de tennis, des rencontres d'athlétisme, des courses d'automobiles, afin d'éviter la diffusion simultanée de reportages sur le même sport. Une seule exception à ce partage : le 23 juillet, TF 1 et A 2 présenteront à la même heure la dernière étape et l'arrivée du Tour de France, tandis que la troisième chaîne, exceptionnellement diffusera ce même après-midi un programme de fiction.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Sans honte et sans remords

Ces gosses de riche, quand même, ils ont vraiment toutes les veines ! Ainsi pour une fille de la bourgeoisie — nous avons passé la soirée de samedi avec Sabine Haudepin (« la Brigade des mineurs ») — le fait d'avoir été violée, dépucelée et engrossée par deux automobilistes au coin d'un bois, c'est embêtant, d'accord, ça traumatise, ça vous incite à faire des bêtises, une fugue dans le Midi avec un jeune ouvrier du bâtiment, à accepter un travail de nuit, serveuse dans une brasserie, mais ça ne dure pas. Au bout de quelques jours, on reprend ses esprits, on rentre chez soi, on retrouve la chaude complicité d'une jeune et jolie maman divorcée, libérée, une amie, on se fait avorter dans une clinique privée et on intente une action en justice pour le principe, on la perd bien entendu contre « ces sales types » qui se croient tout permis

Alors, dira-t-on, si cela tire si peu à conséquence pourquoi en faire toute une histoire, une dramatique d'une heure trois quarts? Bonne question. Qu'a-t-on voulu prouver ? Qu'il est naturel pour un grand garçon de dix-sept ans passés de gagner sa vie sur un chantier et anormal pour une petite fille de bientôt dix-sept ans d'être laissée sans surveillance un dimanche ? Qu'avec une mère pareille on peut s'attendre au pire ? Qu'une gamine assez dévergondée pour faire de l'auto-stop — à quand le camping ? — n'a que ce qu'elle mérite ? Que l'examen gynécologique auquel sont soumises les victimes d'un viol constitue un acte d'agression également intolérable ? Songez à l'humiliation infligée par leur dentiste aux femmes voilées dans les pays arabes !

Comment a-t-on pu traiter avec tant de désinvolture un sujet aussi grave, en pleine campagne contre le viol, au lendemain d'un procès retentissant ? C'est incroyable et c'est navrant. Car enfin, ce qu'il faut, à présent, c'est sensibiliser l'opinion, c'est changer de mentalité, c'est attacher à ce crime l'opprobre et le châtiment, oui, qu'il mérite. Sans honte et sans remords Et pour cela, infiniment plus efficace que dans les comptes rendus d'audience et tous les articles de journaux, rien ne vaut un bon film à la télé. On en a vu un récemment en prélude aux « Dossiers de l'écran », un excellent « docu-drame » américain. Etait-ce une raison pour ne pas revenir sérieusement, franchement sur un problème si « délicat » que la speakerine de service a cru devoir nous mettre en garde avant la projection Précaution, en l'occurrence, vraiment bien inutile !

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 22 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : vos papiers pour aller à l'étranger ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h 30, FILM : CLERAMBARD, d'Y. Robert (1969), avec P. Noiret, D. Carrel, G. Lartigau, L. Delamare, C. Piéplu, R. Carel, J. Lévêque (rediffusion).

A la suite d'une apparition de saint François d'Assise, un nobliau ruiné, véritable tyran domestique, veut entraîner sa famille dans les voies de la charité.

Adaptation vaudevillesque d'une comédie satirique de Marcel Aymé. Belle composition de Philippe Noiret.

22 h. 5, Portrait : Ernst Junger, un veilleur solitaire, de J. Delord, réal. F. Contini.

La personnalité et l'histoire de l'écrivain allemand vues en images flamboyantes, à travers le témoignage de Jünger lui-même et d'autres écrivains

22 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document (Brésil) : Minas-Gerais, de P. Miquel (2[e] partie : l'Or, de Cl. Gallot).

Les derniers chercheurs de métal jaune remontent le fleuve devant la drague monstrueuse.

22 h. 25, Chefs-d'œuvre en péril : les quartiers anciens.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le physicien Jean Charon ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE GLAIVE ET LA BALANCE, d'A. Cayatte (1962), avec A. Perkins, J.-C. Brialy, R. Salvatori, P. Audret, M. Déa, E. Labourdette, J. Monod, G. Gil (N.)

Traquant deux hommes qui ont enlevé et assassiné un enfant, la police les arrête, avec un troisième. Chacun proteste de son innocence.

Feuilleton policier au suspens parfaitement construit. Mais Cayatte a brouillé les cartes pour une thèse (trop exploitée chez lui) sur la fragilité de la justice.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », W. Gombrowicz (rediffusion) ;

20 h., « Padirac », de José Pivin, avec P. Leperson, F. Marthouret ; 21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : « le Visage et l'Icône », par O. Clément, textes lus par L. Terzieff et E. Tamaris ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : Jacomo Lauri-Volpi ; 20 h. 30, Saison de concerts de l'U.E.R., en direct du Théâtre des Champs-Elysées, l'Orchestre national de France, dir. G. Fero avec P. Bryn-Julson, Y. Minton, J. Bastin, D. Mac Intyre : « Huit scènes de Faust », première vision de la « Damnation de Faust » (Berlioz), « Visage nuptial » (Boulez), « Troisième concerto pour Hautbois » (Maderna) ; 22 h 30, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston.

MARDI 23 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 13 h. 50, Série : Ces chers disparus (Maurice Chevalier).

14 h. 30, FILM : Le Foyer perdu, de J.-Loubignac (1951), avec G. Morlay, A. Clariond, M. Marquet, G. Rapp, C. Nicot, J. Dor (N.).

Un négociant en vins, imbu de son importance et de son autorité, chasse son fils et provoque le départ de sa femme.

Version filmée — de la façon la plus banale — d'une pièce larmoyante, aujourd'hui oubliée.

18 h., A la bonne heure : vivre heureux dans un grand ensemble ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Show machine : 21 h. 30, Les riches heures de la Coupe du monde de football (deuxième partie 1958-1966).

22 h. 25, Emission littéraire : Le livre du mois.

Avec MM. E. Le Roy Ladurie (pour les Mots, la Mort, les Sorts, *de J.-F. Saada) ; M. Gallo (pour* Autobiographie de Federico Sanchez, *de J. Semprun) ; J.-F. Chiappe (pour* le Bon Etat, *de J.-F. Chabrun) ; J. Prasteau (pour* Quercy, *de P. Grimal) ; J. Lacouture (pour* les Palestiniens, un peuple, *de X. Baron) ; J.-N. Jeanneney (pour* les Anciens Combattants et la Société française, *d'A. Prost) ; P. Nora (pour* Histoire des passions françaises, *de Th. Zeldin) ; Mme M. Dupuy (pour* Anne de Bourbon, roi de France, *de J.-Ch. Varennes).*

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; Le mélo ; 15 h., Document : Brésil, Minas-Gerais ; L'or (reprise de l'émission du 22 mai) ; 16 h., Aujourd'hui magazine : la Dordogne ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Festival du livre ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : Zola ou la conscience humaine.

A partir des quatre épisodes de son film, Emile Zola ou la Conscience humaine, *Stellio Lorenzi a effectué un montage d'une heure et demie qui reprend les principales phases de l'affaire Dreyfus. Ce n'est plus tout à fait la même « dramatique », mais les extraits servent surtout à introduire un débat sur les droits de l'homme, qui souligne l'actualité de ce moment de l'histoire.*

22 h., Débat : Zola ou les droits de l'homme.

Avec, entre autres, MM. Michel Debré, Pierre Mendès France, Mme Madeleine Rebérioux, historienne, Mgr Ancel, ancien évêque-ouvrier, et un officier général. (Lire notre dossier pages 28-29.)

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des cadres-ingénieurs et dirigeants chrétiens ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : L'ETOILE DU SUD, de S. Hayers (1968), avec U. Andress, G. Segal, O. Welles, J. Sekka, M. Constantin, G. Géret.

En 1910, en Afrique, un jeune Noir, soupçonné du vol d'un diamant fabuleux, prend la fuite. Il est poursuivi par de méchants policiers et un couple d'amoureux, qui veut le sauver.

Film d'aventures mouvementé, cocasse et naïf, d'après un roman de Jules Verne.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : musique sur le vif ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, L'espace, le temps et l'âme ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée des autres : le tango ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Journaux de voyage », d'A. Camus ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable ; à 16 h., Match : la bombe à neutrons ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz, avec M. Bouquet et J. Martin (rediff.) ; 19 h. 25, Sciences : le darwinisme ;

20 h., Dialogues : Grèce d'hier et d'aujourd'hui, avec le compositeur Mikis Théodorakis ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Rolf Liebermann ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes : Festival international du film ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Le diable dans la lyre » ; à 10 h. 30, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertissement : J. Lanner, Wieniawsky, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : J. B. Wanhal, Hoffmeister, P. Wranitzky, Kueffner, Schubert, P. Wranitzky ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois... à la Hofburg de Vienne : J. J. Fux, G. Muffat, Léopold I, Wagenseil, Dittersdorf ; 17 h., Postlude : A. Berg, A. Schoenberg ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., A l'aube... par Elizabeth Pistorio ; 20 h. 30, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat, avec C. Caillat, clavecin : « Antigone » (T. Traetta), tragédie en trois actes sur des textes de Marco Coltellini, avec A.-M. Bondi, J. Chamonin, B. Plantey, A. Ringart ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Escale à Londres ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Brahms, Franck, Tchaïkovski ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : les sept salons de Boston.

PRESSE

COMPRESSION DE PERSONNEL A « LA MARSEILLAISE »

(De notre correspondant régional)

Marseille. — Des compressions de personnel touchant vingt-cinq salariés, dont sept appartenant à la rédaction, ont été annoncées par la direction au comité d'entreprise du quotidien communiste *la Marseillaise* à Marseille. Ces mesures sont, pour une part, consécutives au passage à l'offset du journal, prévu pour 1979, et qui suppose une importante réduction du personnel technique. Mais elles sont dues également à certaines difficultés financières qu'une victoire de la gauche aux dernières élections législatives et la perspective d'une diffusion plus importante auraient, seules, permis de surmonter.

La Marseillaise, qui rayonne sur six départements des régions Provence - Alpes - Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, et dont le tirage moyen avoisine cinquante mille exemplaires, est déjà tirée en offset le dimanche sur les rotatives du nouveau centre d'impression de Vitrolles, près de l'étang de Berre. Les installations de ce centre permettent d'imprimer depuis septembre 1977 le mensuel *la Vie mutualiste* et les éditions de *l'Humanité* et des *Echos* diffusées dans le Sud-Est. Mais une nouvelle rotative serait nécessaire pour le tirage quotidien de *la Marseillaise*.

La rédaction centrale du journal à Marseille, dont l'organigramme a été récemment modifié par la promotion rapide de plusieurs jeunes éléments, doit être amputée de quatre journalistes âgés de plus de cinquante-cinq ans.

Réunis en congrès extraordinaire

Les journalistes C.F.D.T. s'interrogent sur la politique confédérale

Le congrès extraordinaire du Syndicat des journalistes français C.F.D.T., qui s'est tenu samedi 20 mai et dimanche 21 mai à Créteil (Val-de-Marne), a été l'occasion pour les militants de relever l'inquiétude de certains adhérents face à l'attitude adoptée par la direction de la Confédération depuis les élections législatives. Dans une motion sur les initiatives confédérales, très discutée, le congrès a demandé que *« le prochain conseil national confédéral dresse un bilan exhaustif des discussions et négociations entamées avec le patronat et les pouvoirs publics depuis la fin mars et tire les conséquences de ce bilan »*.

De leur côté, les employés et journalistes C.F.D.T. de l'Agence France-Presse ont rendu publique la lettre ouverte qu'ils viennent d'adresser à la Confédération et dans laquelle ils jugent *« particulièrement précipitée »* la rencontre Giscard d'Estaing - Maire. Les déclarations faites à l'issue des entretiens de Matignon, ajoutent-ils, ont donné l'impression que la C.F.D.T. *« se mettait à l'heure du pouvoir et cautionnait la mascarade de l'ouverture sociale »*.

Les militants C.F.D.T. de l'agence de presse estiment aussi que *« les syndicats ne doivent pas se laisser entraîner sur le terrain du pouvoir, en adoptant ou en accentuant une ligne réformiste et en suivant le chemin des négociations de façade »*.

Dans une résolution générale les congressistes après avoir souligné *« que le chômage continue d'augmenter et que la profession des journalistes est une des plus touchées »*, souhaitent que le S.J.F. renforce dans ses *« propositions d'objectifs revendicatifs l'orientation autogestionnaire de la C.F.D.T. ». « Ces propositions,* ajoute la motion, *doivent le plus possible être élaborées dans un cadre intercatégoriel. »*

Le congrès a affirmé en outre que *« la section C.F.D.T. intercatégorielle d'entreprise (...) doit demeurer un objectif prioritaire. Cette section d'entreprise devra toutefois respecter l'autonomie et l'identité de chacune des composantes »*.

Dans une résolution annexe les adhérents du S.J.F. ont souhaité qu'une *« manifestation rassemblant l'ensemble de la profession soit organisée devant l'ambassade d'Argentine à Paris à l'occasion du dépôt des pétitions signées en faveur des journalistes tués, emprisonnés ou disparus dans ce pays »*. Le principe d'une autre action a été adopté dimanche à Créteil. En signe de solidarité avec les clavistes de l'agence AIGLES en grève depuis le 9 mai pour réclamer une revalorisation salariale et une reconnaissance de leur qualification, les journalistes C.F.D.T. demandent à leurs confrères d'observer des arrêts de travail les 22 ou 23 mai, de manifester leur soutien aux grévistes en adressant des télégrammes à la direction de la main-d'œuvre et du travail de Lyon, et enfin en versant une demi-journée de salaire au comité de soutien.

HISTOIRE

« Les Dossiers de l'écran » sont consacrés, ce mardi 23 mai, à l'affaire Dreyfus. A cette occasion, Antenne 2 propose un montage des principaux extraits du film de Stellio Lorenzi et Armand Lanoux, Zola ou la conscience humaine, *dont les quatre épisodes ont été diffusés du 29 avril au 11 mai. Le thème du débat est : « Zola ou les droits de l'homme. »*

Le Monde *a publié deux dossiers autour du film dans ses numéros datés 23-24 avril et 11 mai. Le retentissement exceptionnel de cette émission, dont témoignent les nombreux commentaires de la presse et l'abondant courrier que nous avons reçu, nous conduit à présenter de nouveaux témoignages.*



L'ARMÉE DE L'AFFAIRE

par RAOUL GIRARDET (*)

C'EST sur un assez pitoyable ballet que se fixe tout naturellement le regard. Celui où tournent, paradent, et trébuchent un certain nombre d'uniformes diversement galonnés : les Sandherer, les Gonse, les Henry, massifs, péremptoires et vains, enferrés dans leurs ruses, perdus dans la grossièreté de leurs intrigues, inexorablement entraînés vers l'humiliation et la chute. Tristement haute en couleur, l'image qu'ils laissent dans l'histoire s'impose avec une telle force qu'on finit par en oublier *l'institution qu'ils ont* entendu incarner et avec laquelle, en effet, l'opinion dans son ensemble tend rétrospectivement à les *identifier. Cette* armée dont ils se réclament, au nom de laquelle ils parlent et agissent, dans quelle mesure cependant ces hommes en sont-ils symboliquement ou réellement représentatifs ? A travers eux, est-ce tout un milieu, la société militaire tout entière, qu'il est *loisible* de cerner, d'identifier et de décrire ? Derrière eux, sous le même uniforme, quelles attitudes collectives, quels genres de vie, quelles façons de penser et de sentir ? Ces questions, c'est négliger sans doute quelques-unes des données essentielles de l'Affaire que d'omettre de les poser.

Le moment même où éclate *l'Affaire marque* l'achèvement de la grande œuvre de redressement militaire dans laquelle les hommes d'Etat de la République *naissante ont*, avec la *politique* scolaire, placé l'essentiel de leur orgueil. C'est quelques mois avant la condamnation du *capitaine Dreyfus que se trouve définitivement* mis au point, sous l'égide du général de Boisdeffre (dont le comportement dans la *tourmente qui s'annonce ne doit* pas masquer la véritable stature), le premier plan de mobilisation générale. C'est encore au début *de cette même année 1894 que* le canon de 75 reçoit ses ultimes perfectionnements. Au cours des années précédentes, la fusée Lebel, le *mortier de 220*, l'obusier de 55 sont entrés progressivement en service. « *Il n'y a pas*, écrira le général de Gaulle, *d'outil, de caisson, de bateau, pour lesquels, entre 1875 et 1900, on n'adopte un nouveau modèle.* » Bilan auquel il convient d'ajouter l'immense travail de fortification entrepris sous la direction du général Séré de Rivières et qui aura dans l'histoire de la Grande Guerre une influence décisive en dictant à l'état-major allemand son mouvement débordant par la Belgique.

Rénovation technique et matérielle qui ne laisse pas d'étonner à la fois par son ampleur et par la cohérence de son inspiration, à laquelle est venu s'ajouter un effort non moins considérable de redressement *intellectuel* et *moral*. La très jeune Ecole de guerre, réagissant contre le dogmatisme de la période précédente, oriente délibérément son enseignement vers l'étude critique des faits de guerre saisis dans leur réalité concrète. Surtout, les modifications apportées par la République au mode de recrutement du corps des *officiers* ont contribué à élever de façon sensible le niveau moyen des cadres. Contrairement à l'armée de la monarchie constitutionnelle et du Second Empire, où les « officiers de fortune », anciens sous-officiers sortis du rang, bénéficiaient d'une très forte prépondérance numérique, l'Ecole de Saint-Cyr pour l'infanterie et la cavalerie, l'Ecole polytechnique pour l'artillerie et le génie, sont maintenant appelées à fournir à peu près la moitié de chaque promotion annuelle.

Certes, l'armée restant un facteur important de promotion sociale, il ne manque pas de s'introduire dans les deux écoles quelques éléments de modeste origine, fils de paysans, d'artisans, plus souvent de petits fonctionnaires ou de petits commerçants. Dans sa très grande majorité, le recrutement reste cependant dominé par les représentants de ces « classes éclairées » qui avaient si longtemps boudé la vocation militaire, vieille aristocratie, haute et surtout moyenne bourgeoisie de fonctionnaires et de professions libérales.

Un monde clos

Tableau apparemment brillant *et qui explique l'éclatant* prestige dont bénéficie l'institution militaire au regard de la très grande masse de l'opinion. *Tableau auquel il convient* pourtant d'apporter aussitôt des ombres, et souvent assez sombres.

Cet immense travail de reconstruction du système militaire n'a nullement entamé l'isolement de l'armée à l'intérieur de la société *nationale. Le sentiment de solidarité*, l'orgueil de relever d'une vocation privilégiée, celui d'appartenir à un monde clos très *délibérément fermé sur lui-même*, à l'abri des vicissitudes et des tourmentes du siècles prédominent.

A *l'émulation, aux espoirs*, aux fièvres des lendemains de 1871, commencent à succéder une pesante somnolence, un long *piétinement dans une existence* médiocre. Pour ceux, et ils constituent l'immense majorité, que n'a pas tentés l'aventure *coloniale, les lenteurs de l'avancement* se font de plus en plus douloureusement sentir : la durée moyenne du passage dans le *grade de lieutenant est de quinze* à vingt ans, d'une vingtaine d'an*nées encore dans le grade de* capitaine ; les mieux notés n'arrivent guère au grade de commandant qu'aux environs de quarante-six ou quarante-huit ans. Situation d'autant plus douloureusement ressentie que les soldes demeurent extrêmement *médiocres* : 7 F à 8,50 F par jour pour un lieutenant à la fin du siècle, 9,70 F à 13 F pour un capitaine. « *Avec ces sommes, estimera un peu plus tard* un bon observateur des choses militaires, *un officier célibataire peut à la rigueur subvenir à son entretien ; mais, s'il est marié, difficilement il* assurera *l'entretien de sa famille, parfois même misérablement...* » Humbles foyers de *lieutenants et de capitaines*, où l'on a tant de peine à « joindre les deux bouts », si dignes de respect par leur réserve, leurs *sacrifices méconnus, leur acceptation* silencieuse, et qui pourtant ne peuvent donner de la vie militaire qu'une image si terne. *Pour quelques* « fils de famille » fortunés, combien de ces petits ménages besogneux qui, bras dessus, bras dessous, suivis de *leur progéniture engoncée dans ses habits empruntés, se promènent* le dimanche après-midi sur le cours d'une sous-préfecture...

Replié sur lui-même n'entretenant que de *faibles* contacts avec la société civile (les commerçants, le bal de la préfecture), le milieu militaire tend ainsi à *vivre à l'abri d'un* système bien établi de principes solidement définis et sur lequel veille jalousement le conformisme *hiérarchique : respect quasi* sacré de l'institution, de ses chefs et de ses règles disciplinaires ; méfiance à l'égard des *« intellectuels » et de leur dangereuses* incartades ; goût de l'ordre et de l'autorité, défiance plus grande encore à l'égard de *la « politique », de ses hommes* et de ses débats. D'où, sur ce dernier point, une attitude un peu ambiguë, mais sur laquelle *bien rares sont* ceux qui songent à transiger : d'indiscutables préventions antidémocratiques (du moins pour le plus grand nom*bre*); *mais aussi l'impératif de* l'obéissance, de la soumission de principe au gouvernement établi et au pouvoir « légal ». *Dans l'Orme du mail*, d'Anatole France, où *revit* la société provinciale de la République opportuniste, le commandant de la *garnison, le général Cartier de* Chalmot, « monarchiste et chrétien », « *garde à la République une désapprobation pleine, silencieuse et simple* ». Rien cependant dans ses convictions intimes, note Anatole France, « *ne l'eût empêché de faire arrêter le cardinal archevêque sur un ordre écrit du ministre de la guerre* ».

Paradoxe trop peu souvent *souligné : c'est sans doute*, à cette situation d'isolement, à cette fonction de marginalité par rapport à la société qui l'entou*rait, à cet engourdissement intel*lectuel peut-être aussi, si violemment déploré par quelques-uns de ses membres, que le *corps militaire a dû de sortir* pratiquement indemne du grand drame de l'Affaire. Le temps des déchirements viendra un peu plus *tard avec le combisme. On ne* s'est guère battu dans les mess autour du cas du capitaine Dreyfus. Comme le général Car*tier de Chalmot*, « *on a obéi et on s'est tu* ». La République a gardé son armée.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

ZOLA, DREYFUS ET

Un portrait, une caricature

par JEAN-LOUIS LEVY (*)

SALUONS d'abord, en *Emile Zola ou la conscience humaine*, le courage et le talent. Mais fallait-il, sous Zola, écraser Dreyfus ? Fallait-il sacrifier à ce rite immuable : offrir du capitaine ce portrait ridicule, cette charge, cette caricature misérable ? Quel démon, quelle ignorance ont incliné les auteurs à suivre la pente de la facilité ? Dès lors que l'on met dans la bouche des personnages des paroles véritables, le mélange des genres n'est pas admissible. Pour peindre Zola, on a recours à l'histoire : pour peindre Dreyfus, à la fiction ; au mieux à la légende, et la pire : *celle des ragots et des calomnies*. L'occasion est à jamais manquée, à jamais salie, de restituer à Dreyfus son vrai visage : celui d'un homme qui n'a pas choisi ce rôle, qui n'était sans doute pas fait pour lui, qui l'a assumé cependant avec une grandeur et un héroïsme que le monde entier a reconnus. Bernard Lazare s'en étonnait déjà auprès de Péguy : « *Je ne sais pas ce qu'ils veulent, je ne sais pas ce qu'ils demandent. Je ne sais ce qu'ils lui veulent. Parce qu'il a été condamné injustement, on lui demande tout, il faudrait qu'il ait toutes les vertus. Il est innocent, c'est déjà beaucoup.* »

Mais voilà ! Ce rationaliste n'est pas à l'aise au milieu du déchaînement des passions. *Ce stoïque* n'a pas les accents d'un tribun, d'un acteur ou d'un avocat. Il ne déclame pas ; il n'est pas « théâtral » : il n'est pas cabotin : ni cris, ni gesticulations, ni évanouissements. Ce grand nerveux, cet *émotif* qui se maîtrise, ce timide qui se raidit, a du mal à extérioriser ses sentiments et à communiquer avec autrui. Peut-être, enfant, a-t-il justement choisi l'armée parce que — *objet* d'une hiérarchie stricte — elle le rassurait, le protégeait...

A Rennes, les amateurs de corrida en seront pour leurs frais. Comme si le spectacle de l'extrême malheur, de l'extrême dénuement, de l'extrême courage ne leur suffisait pas ! Et le venimeux *sarcasme de Clemenceau* — « *Il a l'air d'un marchand de crayons* » — défiera d'autant mieux le temps qu'il vise à côté de la plaque.

Bien sûr, cet officier bourgeois est un produit de son milieu : il est conservateur. Bien sûr, ce juif assimilé de la fin du dix-neuvième *siècle est un produit de son temps*. Lui qui annotait la Bible à l'île du Diable, *qui y cherchait fiévreusement*, après Rennes, des modèles et des images de son propre martyre, n'a pas le souffle mystique d'un Bernard Lazare, le prophétisme politique d'un Theodor Herzl.

Cela est vrai. Où l'on passe toute mesure, c'est lorsqu'on s'érige en juge et censeur de Dreyfus au procès de Rennes. Plus encore de nos jours, alors que tant de drames contemporains — du président Aldo Moro au baron *Empain, des prisonniers politiques* aux internés psychiatriques — devraient nous rendre modestes. Aujourd'hui comme hier, nul ne s'est mis à la place de Dreyfus.

Imaginez ce bagnard, ce vieillard de quarante ans, débarquant en pleine nuit, en pleine tempête, dans un silence de mort, sur une côte française. Il se blesse à l'échelle de coupée. Il grelotte de fièvre. Il a contracté la dysenterie et la malaria. Une ankylose vertébrale le paralyse. Dents et cheveux lui manquent. Il a presque perdu, en quatre ans, l'usage de la parole. Il se nourrit de lait et de biscuits. Il est si maigre qu'il faudra capitonner son uniforme pour le faire comparaître devant ses juges. Il ne sait pas où on le conduit. Il se retrouve dans une cellule de la prison de Rennes. La ville *est en état de siège*... Il ignore sa propre histoire. Oui, il croit encore — il veut croire toujours — que c'est le général de Boisdeffre qui l'a libéré de ses chaînes. Trente-sept nuits durant — sans pouvoir fixer son attention plus d'un quart d'heure de suite, — il se lève à l'aube *pour compulser les pièces de son* dossier et celles du procès Zola, que lui apporte à mesure son avocat Demange. Lucie et Mathieu Dreyfus s'efforcent aussi de l'éclairer. C'est le déchirement. C'est le renversement total de l'édifice mental qui lui a permis, au long de cinquante mois de déportation, de survivre aux rigueurs du bagne.

La plus grande tendresse

C'est dans le quatrième épisode du film que l'auteur prend avec la vérité historique de singulières libertés. Faire dire à Labori, sur son lit d'hôpital : « *Dreyfus croit encore que c'est Boisdeffre qui l'a sauvé* », c'est faire passer Dreyfus pour un débile. Il le croyait en débarquant : le *1er juillet 1899*. Six semaines après (l'attentat contre Labori est du 14 août), il sait, hélas ! à quoi s'en tenir. Quand le général de Boisdeffre viendra, le 19 août, déposer à la barre, Dreyfus ne le regardera même pas. Il aura seulement cette réplique hautaine : « *Je ne veux pas répondre au général de Boisdeffre.* »

Quant à la scène du « dîner » chez Zola — imaginée pour les besoins du film, car c'est Mathieu qui, pour la première fois, présentera son frère à Zola, — la mauvaise fois l'emporte ici sur le mauvais goût. Tout y est biaisé pour conforter l'image d'Epinal, noircir la caricature. Cet acteur qui s'incline à la prussienne et refuse la main tendue de Zola, comment serait-ce Dreyfus ? De *celui-ci Zola écrivait*, quelques mois avant sa mort, à Vaughan : « *J'ai gardé pour sa personne la plus grande admiration et la plus grande tendresse.* » Toutes les lettres d'Alexandrine Zola, après la mort de l'écrivain, se terminent par : « *Je vous embrasse, mon cher commandant.* » Elle lui écrit, le 12 juin 1906 : « *Je sais que sous une apparence un peu froide il y a un cœur chaud et plein d'affection, de vénération pour mon bien cher mari dont vous pleurez, vous aussi, la douloureuse disparition, et vous avez raison, car après vous avoir connu il vous aimait bien et vous n'aviez pas de défenseur plus ardent que lui, je vous assure.* »

Cet acteur qui « *ne lit jamais de romans* », comment serait-ce Dreyfus, qui se fit expédier à l'île du Diable tout Balzac ? Cet homme qui répond sèchement : « *Je n'ai aucun souvenir de l'île du Diable* », comment serait-ce le Dreyfus dont les nuits, jusqu'à sa mort, furent hantées de réveils angoissés, de cauchemars sur le temps de la déportation ?

Il y a plus grave. Comment faire dire à « Dreyfus » sans autre explication : « *Je ne suis pas dreyfusard* » ? Chacun sait qu'il y a trois dreyfusismes : *familial, moral, politique*. Si l'on veut dire que Dreyfus n'est pas un dreyfusard politique, c'est l'évidence. Ni son milieu, ni son tempérament, ni son métier ne l'y inclinaient. (Sinon, de quel tremplin *eût-il pu disposer pour faire* carrière ou fortune !) Si l'on insinue que le capitaine Dreyfus eût couvert, ou toléré, ou admis — pour un autre — une forfaiture semblable à celle dont il fut victime, c'est une infamie.

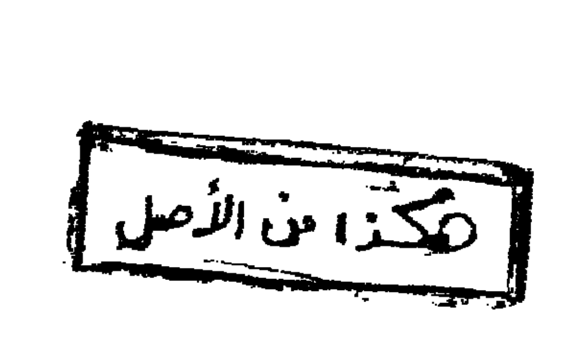
Il est vrai que la coalition hétéroclite des dreyfusards se disloqua — comme il est de règle — lorsque ses principaux objectifs furent atteints. Il est vrai que ce formidable élan de justice et d'*humanité s'éteignit dans* l'amertume des uns et des autres, car les options de chacun différaient. Qui ferait grief à Lucie et à Mathieu, à Demange et à Reinach d'*avoir voulu sauver la personne* physique de Dreyfus ? (Après l'arrêt de Rennes, le docteur Delbet, venu examiner le condamné dans sa cellule, lui laissait peu de mois à vivre s'il restait en prison.) Qui s'étonnera que Labori et Clemenceau, Lazare et Péguy ne restassent passionnément atta*chés à l'aspect universel de l'Affaire*, à laquelle ils s'étaient voués corps et âme ? Qui ne comprendra le grand rêve jauressien de promouvoir, grâce à l'Affaire, une *société où toute nouvelle affaire* Dreyfus demeurât impossible ?

Quatre-vingts ans ont passé... La ville de Rennes vient de s'honorer en donnant le nom du capitaine Dreyfus à la rue du Lycée, où eut lieu le procès. La ville de Paris s'honorerait en rétablissant sur le socle d'où les Allemands l'ont descellée une nouvelle statue de Zola ; en donnant à un tronçon de la rue du Cherche-Midi le nom de celui qui fut là injustement emprisonné.

(*) Petit-fils d'Alfred Dreyfus.

● ERRATUM. — Une ligne sautée dans l'article de Jacques Madaule, « De Dreyfus à Orlov » (*le Monde* daté 21-22 mai) a rendu une phrase inintelligible. Il fallait lire : « Nombre d'entre eux (de ceux qui avaient lutté dans *leur jeunesse pour* faire éclater l'innocence de Dreyfus) *ont néanmoins cru les yeux fermés* à la culpabilité des compagnons de Lénine. »

CORRESPONDANCE



LES DROITS DE L'HOMME

RÉPONSE A HENRI GUILLEMIN

A propos du « cas Esterhazy »

par MARCEL THOMAS (*)

IL semble que dans son article (*le Monde* du 11 mai) sur le « cas Esterhazy », M. Henri Guillemin ait quelque peu cédé à la tentation du sensationnel, au prix de quelque dédain pour les documents authentiques.

Ainsi, les fameuses « *notes* » annoncées par le bordereau n'ont-elles — il faut le souligner — jamais été retrouvées. En dehors de Schwartzkoppen et (peut-être) de ses supérieurs, personne ne peut se vanter de les avoir lues. Dans ces conditions, l'affirmation de M. Guillemin, selon laquelle ces notes (il n'y en avait que quatre, et non dix !) « précises et graves » constituaient des « secrets de défense nationale », n'a que la valeur d'une simple pétition de principe. Ce n'est pas parce que le général Mercier et ses subordonnés ont soutenu cette thèse à grand renfort de raisonnements spécieux et de faux serments que nous devons les en croire.

La version tardivement inventée par Esterhazy du bordereau écrit « *par ordre* » (quand il lui fut impossible d'en refuser la paternité) est, d'autre part, insoutenable. Après la publication de la longue lettre d'Esterhazy à Schwartzkoppen que j'ai retrouvée en Allemagne dans les papiers de l'attaché militaire allemand — une lettre écrite sur le même papier et sensiblement à la même date que le bordereau, — il me semblait qu'aucun doute n'était plus permis sur la véritable nature des renseignements fournis par Esterhazy à son employeur. Pendant deux ans il a « *apporté ce qu'il avait* », comme il le disait lui-même, c'est-à-dire livré à Schwartzkoppen des informations de toute nature, mais souvent de médiocre intérêt. Il composait habilement ses « notes » à partir de conversations de mess, d'articles techniques (bien proches de ceux qu'il rédigeait en même temps pour plusieurs journaux) et de beaucoup d'imagination. Pas plus pour documenter Schwartzkoppen que pour renseigner le député Jules Roche ou pour composer ses chroniques militaires de la *Libre Parole* et de *l'Autorité*, il n'avait besoin de recourir à des personnages hauts placés ou de cambrioler les bureaux de l'état-major.

Schwartzkoppen s'y laissa prendre un bon moment, mais ses chefs finirent par se lasser de payer trop cher une médiocre marchandise, et ils coupèrent les vivres au hâbleur. De cela aussi des documents allemands ont apporté la preuve irréfutable. Chacun sait bien, du reste, que l'espionnage scientifique a presque autant besoin de petites informations patiemment recoupées que de documents ultra-secrets. Prétendre, comme certains l'ont fait et comme Esterhazy lui-même l'a tenté, qu'il aurait été un agent d'intoxication du S.R., c'est tomber dans le mauvais roman. Dans les mémoires inédits qu'il entreprit de rédiger en Angleterre, Esterhazy n'est jamais parvenu, dans ses nombreuses versions successives des faits, à présenter cette thèse de façon cohérente.

Il est incontestable que l'état-major a tout fait pour sauver Esterhazy, mais pour comprendre ses mobiles point n'est besoin d'aller chercher midi à quatorze heures. Qu'Esterhazy « s'affole », s'effondre et avoue ses relations avec Schwartzkoppen, et la révision du procès de 1894 devient inévitable. Du même coup sera découverte la forfaiture de Mercier et de ses collaborateurs communiquant aux juges, à l'insu de l'accusé et de la défense, un dossier secret, où ont été introduits des rapports de police sciemment falsifiés. Comment s'étonner si les coupables de cette forfaiture font tout — et jusqu'à des faux — pour ne pas être confondus ?

En 1897, Saussier, lui, n'a aucune raison de redouter la révision, et d'ailleurs il ne fait rien pour couvrir Esterhazy. Il est même probable qu'il éprouve une certaine satisfaction à voir en mauvaise posture des hommes comme Mercier et Boisdeffre qu'il déteste. Il a eu, certes, bien des motifs de protéger Maurice Weil, mari trop complaisant d'une de ses maîtresses, mais si Weil, qui connaissait Esterhazy depuis longtemps, l'a « pistonné » parfois auprès du généralissime, cela n'est pas allé plus loin. Jamais, contrairement à ce que croit M. Guillemin, Saussier n'a été l'intime d'Esterhazy ni ne l'a « reçu à sa table ».

« L'hypothèse de travail », formulée par M. Guillemin — hypothèse souvent émise dans le passé, mais qui, faute de preuves, n'a jamais pris sérieusement corps, — d'un Saussier qui aurait été, à son insu, l'informateur d'Esterhazy, n'est pas plus solide que celle du « troisième homme », jadis lancée par le trop imaginatif paléologue.

« *Boisdeffre, Gonse, Mercier, savent qu'Esterhazy est coupable* », conclut M. Guillemin. Là aussi, il conviendrait de nuancer et de préciser. En 1894, par aveuglement, par antisémitisme, tout le monde à l'état-major se persuade, aussitôt constatée une vague ressemblance d'écritures, que Dreyfus est l'auteur du bordereau. En l'absence de preuves plus solides qu'une ridicule expertise, Mercier, qui a très imprudemment engagé des poursuites contre un officier français, et qui par suite joue sa carrière politique sur la condamnation, commet pour l'obtenir coûte que coûte le crime que l'on sait, avec le concours empressé de ses subordonnés, mais rien ne permet de penser qu'il ait alors connu, ni même soupçonné l'identité du vrai coupable.

En 1896, en revanche, il paraît certain qu'une *fois* Esterhazy démasqué, Gonse et Henry comprirent aussitôt que Dreyfus était innocent et que ce fut en toute connaissance de cause qu'ils firent l'impossible pour empêcher la vérité d'éclater. Pour Boisdeffre, incertain, indécis, fuyant, qui tantôt se bouche les yeux pour ne pas voir l'évidence et tantôt pousse lâchement en avant des comparses qu'il espère pouvoir au besoin désavouer, le diagnostic est plus malaisé, et ses papiers personnels donnent l'impression qu'il ne put ou ne voulut jamais arriver à une claire vision des choses. Quant à Mercier, le premier responsable de tout, il sut feindre jusqu'à sa mort — et bien après la réhabilitation de Dreyfus — une absolue conviction de la culpabilité de sa victime, mais sa force de dissimulation était immense et aucun document probant ne permet aujourd'hui de découvrir l'évolution de sa pensée profonde.

Aujourd'hui où la totale innocence de Dreyfus ne peut pas plus faire de doute que la canaillerie d'Esterhazy, il peut être intéressant d'examiner jusque dans ses moindres rouages les mécanismes de la plus retentissante affaire judiciaire de tous les temps, mais convient-il encore de sonder les reins et les cœurs des coupables ? L'histoire a nettement séparé les brebis des boucs ; que ceux-ci aient le pelage plus ou moins foncé importe au fond assez peu !

(*) Inspecteur général des bibliothèques, auteur de *l'Affaire sous Dreyfus*.

Bernard Lazare, le premier...

par WLADIMIR RABI (*)

IL n'est pas question de minimiser l'influence décisive de l'intervention de Zola dans l'éclatement de l'affaire Dreyfus. Mais, enfin, il n'est pas permis de limiter l'Affaire à Zola seul. Que dit le terrible Léon Bloy dans son propre *J'accuse* de 1900 ? Il parle de Bernard Lazare « *le premier, le seul, il y a au moins quatre ans, à s'occuper de Dreyfus, qui a vu surgir Zola soudain d'entre ses pattes — lorsque l'Affaire était mûre, bonne à cueillir — et qui, après la victoire, n'obtient même pas une mention* ».

Dès février 1895, un mois après la dégradation, Bernard Lazare, qui a rencontré Mathieu Dreyfus le « *frère admirable* », est convaincu. Il travaille à l'élaboration de la brochure qui va devenir, en octobre 1896, *Une erreur judiciaire - La vérité sur l'affaire Dreyfus*. En novembre 1896, il fait le tour des diverses personnalités susceptibles de s'y intéresser. Il voit Zola : « *Je trouvai de la sympathie ; l'acte lui plaisait, mais il n'avait aucune idée sur l'Affaire et je sentais qu'à cette heure elle ne l'intéressait pas ; elle ne l'intéressa que quand le mélodrame fut complet et quand il vit les personnages.* » Plus tard, Zola l'admettra : « *Il m'avait envoyé des brochures, mais je les avais à peine feuilletées, occupé à autre chose.* » Bien sûr, la scène de la dégradation l'avait impressionné et il avait même songé à l'utiliser pour un roman. Puis, pendant trois ans, ce fut « *le silence, l'oubli* » (1).

Le silence, l'oubli ? Durant ces trois années, Bernard Lazare publie trois brochures : en 1897, une seconde édition de celle de 1896 ; en 1897, également, *Une erreur judiciaire - l'Affaire Dreyfus - 2e mémoire* ; et en 1898, *Comment on condamne un innocent - l'Acte d'accusation contre le capitaine Dreyfus*. « *A peine feuilletées* », dit Zola. Il n'était pas prêt. Il *n'était pas le seul*, au surplus, à demeurer sur la réserve. Jaurès également était resté froid, et même presque hostile. N'avait-il *pas déclaré avoir perçu* en 1895, après un voyage en Algérie, dans l'antisémitisme des Français d'Algérie « un véritable esprit révolutionnaire » ? (2). *Tous ceux-là* n'intervinrent que lorsque l'Affaire fut bien en état.

Mais celui qui osa affronter, seul et *le premier*, la conjonction de la *stupidité de droite et de celle de* gauche, et aussi la toute-puissance de l'Etat, ce fut le socialiste anarchiste Bernard Lazare. Et il le fit, et put le faire, parce que, pour lui, « *l'appareil des puissances, la raison d'Etat, les puissances temporelles, les puissances politiques, intellectuelles, mentales même, ne pesaient pas une once devant une révolte, devant un mouvement de conscience propre* », selon le portrait qu'en fit Péguy, en 1910, dans *Notre jeunesse*.

Il était normal qu'il fût, en 1899, comme il l'est quatre-vingts ans après, séparé, mis à l'écart. Il était normal aussi que Dreyfus, qui avait assisté en 1902 aux obsèques de Zola, fût absent en 1903 de celles de Bernard Lazare. « *J'ai combattu toute ma vie aux frontières* », écrivit plus tard Péguy dans son texte ultime, *Note conjointe*. Il en fut de même pour Bernard Lazare. Ainsi, en 1902, au moment de la victoire combiste, il prit la défense des congrégations, car même l'ennemi a droit à la justice. Et il alla plus loin que Péguy lorsqu'il affirma que le temporel n'est pas nécessairement le soutien du spirituel, et qu'il rompit, en 1899, lui qui fut le premier sioniste français, avec Herzl, qu'il aimait comme un frère.

Le dernier mot reviendra à Drumont, qui combattit Bernard Lazare en duel en 1896. A l'annonce du décès de celui qui fut son ennemi, il écrit dans *la Libre Parole* (5 septembre 1903) : « *Nous ne pouvons que souhaiter une chose, c'est que les chrétiens se fassent de la grandeur et des devoirs du nom de chrétien l'idée que Bernard Lazare se faisait de la grandeur et des devoirs du nom de juif. Nous ne pouvons que souhaiter que le chrétien ait la fierté de son baptême comme le juif a le souvenir de sa circoncision.* »

Il reste encore des juifs, des chrétiens, des agnostiques, qui gardent fidélité à la mémoire de Bernard Lazare. Ce n'est pas une race religieuse, ou nationale ou ethnique. C'est une *race spirituelle*.

(*) Ecrivain.

(1) Voir l'excellent Emile Zola, *l'Affaire Dreyfus, la vérité en marche*, chronologie et préface de Colette Becker, G.F., 1969.

(2) Cité par Madeleine Rebérioux, « L'essor du racisme nationaliste », in *Racisme et Société*, Maspero, 1969, p. 141.

CORRESPONDANCE

Une inauguration discrète

Nous avons reçu de M. Roland Dreyfus la lettre suivante :

Le 30 avril était inaugurée à Rennes, par le maire, une artère portant le nom d'Alfred Dreyfus. La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Levy, fille du capitaine Dreyfus. En revanche, les autorités préfectorales, militaires, judiciaires, de même que la hiérarchie catholique, avaient omis de se faire représenter.

Dès lors, on est en droit de se demander si les représentants des institutions qui, à l'époque, avaient mis en accusation et condamné Dreyfus, et mené le combat anti-dreyfusard, créant par là même une sous-catégorie de Français, *ont* ou non réhabilité le capitaine.

On reste confondu de ce que des personnalités, si promptes à répondre aux sollicitations des associations locales, aient fait fi de l'invite qui leur était adressée de laver, grâce à la parcelle de légitimité qu'elles détiennent chacune, l'abominable outrage, refusant de rendre à Mme Levy, mémoire vivante de cet épisode à la fois tragique et sublime de l'histoire de notre pays, un hommage solennel.

De l'antisémitisme

M. Bernfeld, président de la Société des amis de l'abbé Grégoire, nous écrit :

J'ai lu avec un vif intérêt l'article de Mme Madeleine Rebérioux (*le Monde* du 11 mai). Elle fait allusion à l'antisémitisme de la droite mais laisse dans l'ombre l'attitude ambiguë et souvent hésitante du parti socialiste.

Une « Lettre des ouvriers juifs de Paris au parti socialiste », publiée en 1898, l'année où paraît *J'accuse*, montre combien les prolétaires juifs étaient conscients de leur isolement. « *Nous sommes hélas*, écrivaient les rédacteurs de cette lettre, *le peuple le plus prolétaire du monde. Nous le sommes doublement comme classes et comme nation, car nous sommes à la fois les parias des classes et les parias des nations.* »

Les ouvriers juifs de Paris reprochent au parti socialiste de manquer trop souvent de combativité dans leur lutte contre l'antisémitisme. « *Votre attitude vis-à-vis de l'antisémitisme n'est pas assez franche, assez indignée, assez énergique comme elle l'est en d'autres cas pareils, où un principe de progrès et d'humanité est en jeu ou qu'un acte de vieille barbarie se commet contre les faibles.* »

Ils terminent leur lettre en demandant aux socialistes de reconnaître les aspirations légitimes de ce prolétariat juif qui veut participer à la fondation de cette société nouvelle où régneront la justice et la vérité.



CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme Jean-Michel FABIANI laissent à François et à Laurent la joie d'annoncer la naissance de leur frère

Dominique.

Paris, le 21 avril 1978.

— Le docteur Pierre LEFAKIS et Mme, née Elisabeth Fouquet, Georges et Marc, ont la très grande joie de faire part de la naissance de

Jérôme,

à Strasbourg, le 12 avril 1978.
33, rue Jules-Rathgeber,
67100 Strasbourg.

— Françoise et Gérard BRAMOULLÉ, Yann et Eric, ont la joie d'annoncer la naissance de

Laure,

le 3 mai 1978.
19, rue du Onze-Novembre,
13100 Aix-en-Provence.

Décès

— Le conseil d'administration de la Mission laïque française, a le regret de faire part du décès de

M. Emile BOLLAERT,
son président d'honneur,

survenu à Paris, le 18 mai 1978.

— M. et Mme Claude Bouvattier,
Le docteur et Mme Philippe Bouvattier,
M. et Mme Louis Jahan,
M. et Mme René Girard,
M. et Mme Louis Gerard,
M. et Mme Hubert Jamin,
M. et Mme Michel Chesnais,
M. et Mme Guy Bouvattier,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BOUVATTIER,

survenu le 20 mai 1978 à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 mai 1978, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière d'Avranches.

— M. Louis Delosme,
M. et Mme René Gamper et leurs enfants,
M. et Mme René Delosme et leurs enfants,
Sœur Catherine de Jésus, religieuse dominicaine,
Et tous leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis DELOSME,
née Marie-Louise Joly,

survenu le 16 mai 1978, en sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église paroissiale du Curé-d'Ars, à Saint-Etienne, et l'inhumation au cimetière de Loyasse (ancien), à Lyon.

6, rue du docteur Maurice-Thiollier,
42100 Saint-Etienne.

— Mme Michel Germain, son épouse,
Edouard et Martine Germain et leurs enfants,
Claude et Odile Cagnes et leur fille,
Henri et Blandine Germain et leurs enfants,
Benoît et Elisabeth Germain et leurs enfants,
Alain Germain et sa fiancée Françoise,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Michel GERMAIN,
chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

décédé subitement le 13 mai 1978, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 17 mai à Rouvray (Eure).

Une messe religieuse a eu lieucf
Une messe sera célébrée en l'église de Saint-Germain-en-Laye, le samedi 27 mai, à 10 heures.

53, rue du Maréchal-Joffre,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Mme Lê Dang Gian, son épouse,
M. et Mme Soubrier Marcel et leurs enfants,
Mme veuve Lê thi Minh Châu et ses enfants,
M. et Mme Lê Dang Toan et leurs enfants,
M. et Mme Trân Hùng Riêu et leurs enfants,
Mme veuve Lê Thi Luân et ses enfants,
M. et Mme Nguyên Van Nhât et leurs enfants,
M. et Mme Lê Dang Khôi et leurs enfants,
Mme Hoàng Thi Phâm,
ont la grande douleur de faire part du décès survenu le 20 mai 1978 de

M. LE DANG GIAN,
inspecteur en retraite
de l'instruction publique
en Indochine,
chevalier du Dragon d'Annam,

leur époux, père, grand-père, frère, infiniment regretté.

L'inhumation aura lieu mardi 23 mai dans la plus stricte intimité.

— Georges Quemar
a la douleur de faire part décès de

Claudine QUEMAR,
née Hof,
agrégée de l'Université,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure,

son épouse,
enlevée à l'affection des siens dans sa trente-neuvième année.

8, rue de la Citadelle,
94230 Cachan.
6, rue des Etudiants,
67000 Molsheim.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Henri SURUGUE,

décédé le 19 mai, à Paris, dans sa cinquante-huitième année.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 25 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-André à Saint-Maurice (Val-de-Marne).

[Ancien journaliste de « l'Echo d'Alger », pilote de bombardier aux Etats-Unis pendant l'occupation allemande, Henri Surugue était devenu correspondant de « l'Aurore » à Alger en 1952. Il avait fait l'objet d'une mesure d'expulsion de la Délégation générale en septembre 1961 et était devenu membre de la rédaction de « l'Aurore », où il allait devenir chef du service de politique étrangère. En outre, il avait été élu récemment président de la société des journalistes de « l'Aurore ».]

— Mme veuve Ulaner Rachel,
Les familles Berger des Etats-Unis, Azoulay, Cohen, Pilven, Abergel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Herman ULANER.

Les obsèques auront lieu le mardi 23 mai, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

Remerciements

— Mme Léon Michaux,
très émue des témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été exprimés lors du décès de

Léon MICHAUX,

remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine, par leur présence, écrits ou envois de fleurs.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

VENTE à CHARTRES

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

S. 4. - Tableaux modernes.
S. 6. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne.
S. 13. - Art Déco. Art 1900.
S. 16. - Affiches. Livres. Autogr.
S. 19. - Meubles. Art d'Extrême-Orient. Tapis.

VENTES

S. 2. - Objets d'art d'Extr.-Orient.
S. 14. - Autogr. litt.
S. 11, à 21 h. - Fikret Moualla.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22/05/78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23/05/78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 mai à 0 heure et le mardi 23 mai à 24 heures :

Une zone pluvieuse évoluant de la Méditerranée occidentale au nord de l'Allemagne achèvera de traverser la France, tandis qu'une nouvelle perturbation océanique abordera l'Europe occidentale.

Mardi 23 mai, sur la moitié est du pays, des pluies ou des averses orageuses se produiront encore en début de journée, puis une amélioration se développera. Quelques averses auront encore lieu sur le relief, mais des éclaircies progressivement plus nombreuses entraîneront une hausse des températures maximales.

Les vents, qui s'orienteront au nord-ouest ou à l'ouest, seront assez forts sur le Midi méditerranéen.

Sur la moitié ouest de la France, après une matinée fraîche, souvent brumeuse, le temps deviendra assez ensoleillé malgré quelques nuages passagers. Toutefois, près de l'Atlantique et de la Manche occidentale, le ciel se couvrira, et quelques pluies faibles sont possibles l'après-midi et le soir. Les vents seront faibles et de direction variable. Les températures s'élèveront.

Lundi 23 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,1 millibars, soit 753,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mai ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 16 et 13 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Brest, 18 et 6 ; Caen, 13 et 10 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et 9 ; Dijon, 21 et 11 ; Grenoble, 15 et 11 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 15 et 12 ; Marseille, 17 et 13 ; Nancy, 19 et 10 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice, 21 et 15 ; Paris - Le Bourget, 14 et 8 ; Pau, 13 et 11 ; Perpignan, 15 et 12 ; Rennes, 19 et 8 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 14 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 13 et 8 ; Athènes, 27 et 18 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 16 et 7 ; Bruxelles, 13 et 7 ; Le Caire, 31 et 17 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 22 et 9 ; Genève, 17 et 12 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 16 et 9 ; Moscou, 18 et 8 ; Palma-de-Majorque, 23 et 15 ; Rome, 29 et 16 ; Stockholm, 23 et 12.

Visites, conférences

MARDI 23 MAI

Visites guidées et promenades. — 15 h. 15, 362, rue Saint-Honoré : « Les façades de la place Vendôme » (Mme Barbier).

14 h., 27, quai de l'Oise : « Autour du canal Saint-Martin » (Connaissance de Paris).

15 h., 187, rue Saint-Jacques : « Gravures et techniques de la taille-douce » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 34, rue Saint-Paul : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A son histoire).

15 h., 20, rue de l'Annonciation : « Le vieux village de Passy » (Mme Hager).

15 h., entrée principale : « Le Père-Lachaise » (Paris et son Histoire).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris » (Paris et son Histoire).

14 h., métro Saint-Paul : « Marais inconnu » (Mme Rouch-Gain).

20 h. 30 : métro Pont-Marie, M. Ch. Guasco : « L'île Saint-Louis » (Templia).

Conférences. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Albert Brunois : « Notice sur la vie et les travaux de Paul Arrighi ».

17 h. 30, 46, rue Barrault, M. André Hodeir : « Histoire du jazz ».

19 h. 30 : 92, rue Saint-Dominique, salle Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, M. Lucien Barnier : « J'ai quitté le parti pour Dieu » (Foi et Culture).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Subhash Chandra : « La réincarnation selon le bouddhisme (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30 : Salle de cinéma du Musée de l'homme, Palais de Chaillot, M. Jean-Jacques Petter : « Comportements sexuels et sociétés des lémuriens ».

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 21 mai 1978 :

UN DECRET

● Fixant pour l'année 1978 les cotisations du régime d'allocation vieillesse des travailleurs non salariés des professions libérales.

Bienfaisance

● *La Semaine nationale de 1978 pour la mère et l'enfant* a lieu jusqu'au 28 mai, ont annoncé les responsables du Comité national de l'enfance : pour soutenir son action d'information et de prévention, ce comité organisera une collecte le dimanche 28 mai. D'autre part, cartes postales et affiches seront mises à la disposition du public dans les postes et les mairies durant cette semaine.

Centres aérés

9 OU 24 FRANCS A LA CHARGE DES FAMILLES

Les trente-sept centres aérés de Paris accueillent les enfants des classes maternelles et primaires jusqu'à l'âge de quatorze ans. Le prix demandé aux familles est en moyenne de neuf francs par jour pour les centres à la journée et de vingt-quatre francs pour les centres hebdomadaires. Des réductions allant jusqu'à la gratuité peuvent être accordées. Renseignements et inscription dans les écoles.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 079

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			■
II						■			
III									
IV			■	■					
V						■	■		
VI								■	
VII		■			■	■			
VIII			■						
IX			■					■	
X	■						■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Soupiré par le bénéficiaire d'un acquittement ; Préfixe. — II. Lit d'une rivière ; Agissait selon son bon plaisir. — III. Vise la main pour avoir le cœur. — IV. Marque de privation ; Illusoire. — V. Offrit une table bien garnie ; Symbole. — VI. Bon ou mauvais. — VII. Finir par plier (épelé) ; Y compris l'emballage. — VIII. Ne changea pas à son avantage ; Découpai. — IX. Désinence verbale ; Finit par avoir raison d'un fier Sicambre. — X. Rechercha certain équilibre ; Pronom. — XI. La loi de Néron ; Grognent plus qu'ils ne miaulent.

VERTICALEMENT

1. Grand ménagement. — 2. D'aucuns n'arrêtent pas de les contempler ; Ornement. — 3. Dans une généalogie ; Abréviation ; Préfixe. — 4. N'avait pas pour habitude de prendre les choses au tragique ; Barbotent avant de voler. — 5. Grisé ; Refus. — 6. Ses coups étaient cuisants ; Titre étranger. — 7. Changerai de place ; Est souvent dans les nuages. — 8. Variété de capucine ; Bruit ; Le long de la Seine. — 9. Ont donc plus de chances de retenir l'attention.

Solution du problème n° 2 078

Horizontalement

I. Baudet ; Si ! — II. Rarement. — III. In ; Tien. — IV. Brassière (voir ce mot). — V. Géantes. — VI. Sieste. — VII. Asile. — VIII. Pilon ; No. — IX. Odes ; Anis. — X. Rêverie. — XI. EM ; Russie.

Verticalement

1. Brebis ; Pore. — 2. Aa ; Ibidem. — 3. Uriage ; Lev. — 4. Denses ; Oser. — 5. EM ; Satan ; Ru. — 6. Tétines ; Ais (cloisons). — 7. Niet ! ; Innés. — 8. Stères ; Loi. — 9. Nesle ; Sue.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

emplois internationaux emplois internationaux

GROUPE IMMOBILIER
à vocation internationale

recherche pour TÉHÉRAN (Iran)

DIRECTEUR de PROJET

Ingénieur de formation, le candidat doit disposer d'une solide expérience acquise dans une entreprise du bâtiment ou travaux publics, avoir un sens aigu de la diplomatie, être rompu aux négociations à l'échelon international.

Une connaissance parfaite de la langue anglaise est indispensable.

Adr. C.V. sous n° 64.599 à CONTESSE Publicité. 20. avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

BUREAU D'ÉTUDES BATIMENT
recherche pour poste en
LIBYE

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Conditionnement d'air et plomberie

Connaissance de l'Anglais indispensable.
Expérience minimum 10 ans.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 62.249 CONTESSE Publicité. 20, av de l'Opéra. 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Société spécialisée dans la construction "clé en main" d'ensembles industriels à l'étranger cherche un

CHEF DE PROJET SENIOR

capable d'assumer toutes les responsabilités d'élaboration et de coordination des opérations techniques, commerciales et financières, liées au développement d'un projet depuis sa phase promotionnelle jusqu'à sa négociation finale.

Profil:
■ formation technique de niveau supérieur; ■ min. 35 ans; ■ plusieurs années d'expérience dans la préparation et la gestion de grands projets industriels; ■ connaissance pratique de l'anglais indispensable; la pratique de toute autre langue constitue un avantage; ■ prêt à faire de fréquentes missions à l'étranger.

La société offre:
■ appointements en fonction du niveau de qualification; ■ avantages extralégaux; ■ esprit d'équipe.

Envoyez votre candidature et curriculum vitae à Universal Media, chaussée de La Hulpe 122, B-1050 Bruxelles, qui transmettra. Veuillez mentionner la référence /359 sur l'enveloppe qui pourra ainsi nous parvenir fermée.
Les candidatures seront traitées confidentiellement.

POUR L'ALGÉRIE

Une Société américaine, achetant du gaz naturel liquéfié dans une Usine située sur la côte, recherche pour emploi immédiat

TECHNICIEN CHIMISTE
POUR TRAVAIL DE CONTROLE

CONDITIONS REQUISES :
- Formation chimie-pétrole ;
- Anglais lu et parlé ;
- Expérience en chromatographie.

Env. C.V. complet, référ. et photo à n° 64.223, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS

OUTRE-MER, ÉTRANGER

Canada, Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, H. et F. toutes professions

Demandez notre revue spécialisée : MIGRATIONS (serv T 40), 3, r. de Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

AFRIQUE FRANCOPHONE

ORGANISME BANCAIRE
en plein développement recherche son

DIRECTEUR GENERAL

Ce manager, âgé au moins de 35 ans, devra :
- justifier d'une expérience bancaire de cinq à dix ans acquise à des fonctions de haut niveau.
- posséder une maîtrise parfaite des techniques bancaires et de marketing financier.

Il sera appelé à :
- définir la stratégie commerciale et financière de l'organisme qu'il aura pour objectif de promouvoir,
- assurer la formation de son Directeur Général Adjoint et de ses principaux collaborateurs.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence 584 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris qui garantit le secret des candidatures.

SORGEM
recherche

1) ORGANISATEURS SENIORS
— grande école de gestion + formation complémentaire (économie, comptabilité ou gestion).
— Expérience professionnelle cabinet organisation ou AUDIT (trois ans minimum).

2) ORGANISATEURS JUNIORS
— formation supérieure ;
— expérience cabinet (un an minimum).

Ces postes, pour lesquels un sens aigu des relations humaines est exigé, nécessitent de nombreux déplacements dans plusieurs pays d'Afrique (six à huit mois par an).

Une expérience africaine est appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions. 152, boulevard Pereire, 75017 PARIS.

IMPORTANT GROUPE MINIER
recherche pour
LE GABON

INGÉNIEUR
CENTRALE ou A.M.

pour être l'adjoint du Directeur des Services Généraux.

Le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle de 8 à 10 ans et avoir un très haut niveau de dynamisme et d'énergie

Ce sera un organisateur et un formateur.

Vie en famille sur place dans de bonnes conditions.

Scolarité assurée jusqu'en classe de 3e.

Envoyer C.V. détaillé sous n° 34.164 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS à vocation internationale recherche pour son agence EN COTE-D'IVOIRE

JEUNE PROJETEUR

PROJETS ROUTIERS
Durée du contrat : 12 mois.
Tél 747-58-00, poste 232 pr R.-V.

Impte Société française rech. dans le cadre d'une mission d'assistance technique en Algérie

INGÉNIEUR VRD

Ce poste qui bénéficie d'un contrat d'expatriation, conviendrait à un ingénieur dipl. de 30 ans min., célibataire, ayant une expérience confirmée en V.R.D. acq. si poss. à l'étranger. Veuil. écrire (joindre C.V. + rémun. actuelle) sous la référence 16918 à MEDIA S.A., 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M 64) 14, r. Clauzel, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION AU CONGO
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL
pour BRAZZAVILLE

Le candidat devra :
— Etre âgé de 25 ans min. ;
— Etre titulaire d'un diplôme d'une École Supérieure de Commerce ou équivalent ;
— Avoir le sens commercial, une bonne faculté d'adaptation, le goût des relations humaines et une grande volonté ;
— Avoir eu la responsabilité d'un rayon ou d'un département dans un supermarché.

Une expérience outre-mer serait très appréciée.

Nous offrons une rémunération élevée, de nombreux avantages sociaux et une promotion possible pour candidat de valeur

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
SAMA,
80, rue Blanche, 75009 PARIS

Importante société d'engineering française, recherche :
ECONOMISTE
chargé des études

DE PLANIFICATION DES TRANSPORTS

à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique noire francophone. Ce spécialiste diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans minimum, a acquis une première expérience des problèmes qui se posent aux organisations et services publics, en ce domaine, si possible à l'étranger. Vous voudrez bien écrire en joignant votre C.V. et en indiquant dernière rémunération sous la référence 9129 à MEDIA P.A., 9, boulev des Italiens, 75002 PARIS, q. tr

---

ORGANISME DE SEJOURS linguistiques à l'étranger recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

Hmes ou Fmes, pour encadrem jeunes en Angleterre, juillet ou août (possibilité deux mois). Ecrire ou téléphoner à OFACIL, 19, rue Turgot, PARIS-9e **878-55-41**

American broadcasting station situated in Munich has an opening for an analyst in the Hungaria section of its Research and Analysis Department. Fluent Hungarian and English, as well as a broad knowledge of Hungarian political, economic and social developments are required and preferably, a degree in a relevant field. Attractive salary and fringe benefits. Please reply to n° 7.320 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e

---

POUR AFRIQUE NOIRE
Impte Sté Commerciale rech
HOMMES JEUNES
dynamiques, libérés O.M., possédant diplôme ECOLE SUPERIEURE de COMMERCE ou niveau équivalent, désireux se créer situation d'avenir. Possibilité après période de formation d'assumer poste comportant responsabilités. Ecr av. C.V. détaillé + photo à n° 35.579 B. BLEU, 17, r. Lebel 94300 Vincennes, qui transm.

RESPONSABLE COMMERCIAL

POUR LA R.F.A.

Une société française fabrique des complexes destinés à différents marchés : conditionnement, sacs grande contenance, bâtiment... Elle réalise en R.F.A. un C.A. d'environ DM.5 M. Une réorganisation la conduit à créer un bureau à Düsseldorf.

Le responsable du bureau devra gérer et développer la clientèle existante; il sera aidé par deux secrétaires et ultérieurement par un autre vendeur.

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant une expérience commerciale d'environ 10 ans, dont 4 au moins dans le domaine du conditionnement.

Il devra parler parfaitement l'Allemand.

Merci d'adresser CV, photo et lettre manuscrite, sous réf. M 5241A, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

DIRECTEUR DÉPARTEMENT
8,5 - 9.000.000 F C.F.A. — Afrique Francophone

Une Société internationale, spécialisée dans la commercialisation de biens d'équipements destinés à l'automobile et à l'industrie, recherche un Directeur de Département pour l'une de ses filiales d'Afrique francophone. Sous l'autorité du Directeur des différentes filiales du Groupe dans ce pays, il aura pour responsabilités : Analyse des marchés et de la concurrence - Détermination, suivi et réalisation des objectifs de ventes et des budgets - Animation commerciale - Gestion des approvisionnements et des stocks - Suivi de la comptabilité et des comptes clients - Trésorerie... Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, possédera une bonne formation technique et commerciale et si possible une expérience de plusieurs années acquise chez un grossiste en pièces détachées d'origine ou de sous-traitants, ou bien encore d'équipements et accessoires automobiles. Une expérience africaine est souhaitée. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation : logement, congés annuels, frais médicaux, etc. Ecrire sous la référence 182/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

emplois régionaux

Pour un directeur qui à de l'abattage...

Une direction régionale dans la profession : matériaux pour viabilité, ballast, construction... Des exploitations, des relations commerciales sur une dizaine de départements, un effectif de plus de 100 personnes. Tous les problèmes de carrière, de la découverte à l'expédition, du commandement des spécialistes, à la maintenance des engins mobiles ou fixes des relations avec le service des mines, les directions départementales de l'équipement, les collectivités locales et les entreprises routières (sans négliger les instances patronales et professionnelles).

Le poste est à prendre dans l'Est de la France pour un ingénieur ayant de sérieuses références professionnelles (Mines, Carrières, TP, etc...), capable de maîtriser la technique et la gestion, de réussir commercialement et humainement, capable également de développer sa fonction en étudiant le développement des nouveaux produits, l'opportunité d'ouverture de nouvelles exploitations, en s'adaptant aux besoins de sa clientèle.

En définitive, le candidat idéal est un grand Baron Provincial qui entretien les meilleures relations avec son siège social Parisien.

Ecrire au cabinet conseil en recrutement SIRCA sous la référence 784 111 M



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

L'Association chargée de la gestion de la CITÉ INTERNATIONALE à TOUR, recrute 1 DIRECTEUR.
Cet agent aura la responsabilité de la Cité, tant au point de vue hébergement et restauration, qu'au point de vue animation. 1 logement de fonct. est prévu. La rémunération sera de 3 300 F par mois brut.
Envoyer dossier candidature : MAIRIE de TOURS, Service Enseignement.

SOCIETE DE NEGOCE INTERNATION. DE DENREES domiciliée Bordeaux
Filiale d'un groupe important recherche

JEUNE CADRE

de formation supérieure : I.E.P., Ecoles de commerce, Sciences Eco, Droit + D.E.C.S. ou équivalent pour direction administrative et financière.
Très bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Expérience du commerce international appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous réf. CEM (mentionnée sur l'enveloppe) EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Importante société d'ingénierie générale, bâtiment et infrastructure rech. pr son agence dans le Sud-Est

JEUNE INGÉNIEUR

diplômé ayant entre 2 et 3 ans d'expér. prof. pr assumer un rôle de coordination d'études et de travaux. Env. C.V. à OPF (n° 2.018), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

FIRME FRANÇAISE
RENOMMÉE INTERNATIONALE (fabrication organes mécaniques de transmission) recherche pour région RHONE-ALPES

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

POUR ASSURER LIAISONS TECHNIQUES ET COMMERCIALES AVEC CLIENTÈLE

Ce poste peut convenir à candidat ayant acquis bonne expérience pratique en mécanique, témoignant de solides qualités d'initiative et de contact, capable d'assister, de manière constante, les services d'études, d'essais, de réalisation de la clientèle afin de promouvoir les produits et les techniques de la Société.
Situation intéressante et avenir dans firme en développement.

Env. photo, C.V. et prétentions sous référ. 7.669 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

LA CEDRA
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL
à MARSEILLE - AIX-EN-PROVENCE
35 ans minimum

Pour animer équipe commerciale et agences
Nous sommes une société de négoce en produits industriels (robinetterie) dont le siège est à
MARSEILLE

Fixe important + intéressement aux résultats. Forte expérience dans l'animation d'équipes commerciales.

Anglais.

50 % du temps en déplacements dans toutes les régions de France.

Discrétion absolue.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à :
EUREKA-Conseil
52, av. Paul-Cézanne. — 13100 AIX-EN-PROVENCE.

	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE
recherche

Conseiller méthodes

Ce poste s'adresse à des CHEFS de PROJET ayant participé à toutes les étapes de réalisation d'un projet informatique d'envergure utilisant télétraitement et bases de données.
Leurs missions : étudier les méthodes de conduite et de réalisations de projets et les promouvoir auprès des différents centres informatiques, en assurant la formation d'équipes importantes. Réf. 71476/M

Conseiller système

Ce poste s'adresse à des INGENIEURS SYSTEME ayant l'expérience de la mise en place de systèmes d'exploitation sur de gros matériels, utilisant TELETRAITEMENT et BASES DE DONNEES.
Leurs missions : conseiller les centres informatiques sur tous les aspects techniques liés à l'utilisation des matériels et les logiciels. Réf. 71477/M

Spécialiste des systèmes «distribués»

Ce poste s'adresse à des candidats ayant une expérience des techniques de TELETRAITEMENT et de BASES DE DONNEES. Une connaissance des mini-ordinateurs est très souhaitable.
Leurs missions : concevoir — dans le cadre d'une réflexion sur la planification informatique — des systèmes distribués de traitement de l'information utilisant des mini-ordinateurs et des moyens de télécommunication.
Ils devront ensuite promouvoir les solutions retenues auprès des différents centres et apporter une assistance dans leur mise en œuvre. Réf. 71478/M

Ces postes s'adressent à des candidats de formation supérieure, ayant au moins 5 années d'expérience.
Ils impliquent de fréquents déplacements, de courte durée, en province et conviennent à des personnalités actives.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé en précisant la référence choisie à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Cabinet International de Service recherche

JEUNE FEMME

30 ans environ, format. gdes écoles et expérience fonction Personnel de plusieurs années. Sens des contacts, adaptabilité, forte personnalité, dynamisme. Anglais courant nécessaire.

Pour : Gestion des carrières, affectation et suivi des missions.

Poste de responsabilité avec possibilité d'évolution. Rémunération intéressante. Position cadre.

Env. C.V. avec photo et prétentions ss réf. 3596/M à I.C.A. PETITES ANNONCES 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

---

PARIS CABINET CONSEIL recherche

FORMATEUR

De préférence INGENIEUR

- Actions de formation et de conseil sur l'ensemble du territoire, aux niveaux ingénieurs, cadres et maîtrise.
- Création d'outils pédagogiques pour des actions de formation technique.

Adr. C.V. et prétent. sous nº 64.270, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

EVRY ACCUEIL recrute

DÉLÉGUÉE PERMANENTE CADRE, 35 ANS MINIM.

Accueille nouveaux habitants Ville Nouvelle Evry. Qualification ; expér. relations sociales ; Aptitude animer, coordonner travail d'équipe ; Assurer gestion, association avec conseil d'administration.

Voiture indispensable.

Ecrire à PRESIDENT, Evry Accueil - Agora - 91000 EVRY.

SITA

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES
Société Internationale exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de transmission de données et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes, recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités et services :

Ingénieur concepteur de systèmes (EC) (1 poste)
Dans le cadre de la conception et de la définition du réseau SITA de nouvelle génération, cet ingénieur participera à l'élaboration des spécifications fonctionnelles du système intégré de contrôle et de supervision automatique associé à ce réseau.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur "Grandes Écoles" (ECP, ESE, ENST...) ayant une expérience industrielle de 2 à 4 ans des applications "Temps réel" sur mini-calculateurs, et plus particulièrement, dans le domaine de la télé-informatique.

Ingénieur concepteur de systèmes (ET) (1 poste)
Dans le cadre de la conception et de la définition du réseau SITA de nouvelle génération, cet Ingénieur participera à l'élaboration des spécifications fonctionnelles des systèmes d'interface assurant la liaison entre les utilisateurs et les autres systèmes du réseau.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur "Grandes Écoles" (ECP, ESE, ENST...) ayant une expérience d'environ cinq ans acquise dans le domaine de la télé-informatique et des réseaux de transmission de données et possédant une bonne connaissance des Systèmes (architecture, matériel, logiciel) et de la transmission de données (réseaux, protocoles, équipements).

Ingénieur d'étude (ES) (1 poste)
Chargé de l'analyse et de l'évaluation des performances des systèmes du réseau (capacité de traitement, temps d'exécution...) et plus particulièrement, de la définition des domaines de fonctionnement de ces derniers.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur "Grandes Écoles" (ECP, ESE, ENST...) possédant environ cinq années d'expérience de la conception des systèmes informatiques "Temps réel" et de l'analyse de leurs performances par la mise en œuvre de techniques de modélisation, de simulation et de mesures.

Ingénieur d'étude (EP) (1 poste)
Chargé de définir une stratégie et un plan de développement techniques du réseau et des systèmes SITA répondant aux besoins des utilisateurs et aux contraintes techniques et économiques du réseau et de son environnement.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur "Grandes Écoles" (ECP, ESE, ENST...) possédant 3 à 5 ans d'expérience de la planification des réseaux ou systèmes de télécommunication acquise auprès de Sociétés de services, d'administrations, de constructeurs ou de grandes organisations. Une expérience complémentaire acquise dans les domaines économique et de recherche opérationnelle, serait hautement appréciée.

Ingénieur informaticien (PS.3) (1 poste)
Chargé d'animer et de contrôler, en tant que Chef de Service Adjoint, le développement et la réalisation des logiciels du réseau.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur "Grandes Écoles" (Option Informatique) (ESE, ENSI...) ou de formation supérieure équivalente, possédant une expérience réussie d'encadrement de projets logiciels et des connaissances approfondies et une pratique des méthodes modernes de développement de logiciels.

Ingénieur logiciel (PS.4) (1 poste)
Responsable d'encadrer l'équipe logicielle chargée du développement et de la réalisation du système de contrôle et de supervision automatique du réseau.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur "Grandes Écoles" (Option Informatique) (ESE, ENSI...) ou de formation supérieure équivalente, ayant plusieurs années d'expérience dans la conception et la réalisation d'applications "Temps réel" ou "Systèmes". Une expérience réussie comme responsable dans une structure "Chief Programmer Team" serait appréciée.

Analystes-Programmeurs (PS.5, PS.6) (4 postes)
Devant s'intégrer dans les différentes équipes "Systèmes" qui assurent la maintenance, les modifications et le développement des logiciels du réseau.
Ces postes s'adressent à des candidats possédant une Maîtrise d'Informatique (Option "Système" ou "Télé-informatique") ou l'équivalent et ayant une connaissance réelle de la programmation "Système" ou "Temps réel".

Ingénieur matériel (PO.2) (1 poste)
Cet Ingénieur sera chargé, d'assurer au département responsable de réaliser les projets SITA, l'expertise technique approfondie des calculateurs et périphériques choisis pour le remplacement ou l'extension des systèmes du réseau, d'apporter le support technique nécessaire à l'approvisionnement et l'installation de ces systèmes (relations avec les fournisseurs, homologation du matériel, suivi des travaux d'installation), ainsi que d'organiser et de réaliser la recette du matériel installé.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur "Grandes Écoles" (ENSI, INSA...) possédant 2 ans d'expérience industrielle dans le domaine de l'électronique digitale.

Ingénieur matériel OC/CM1 (1 poste)
Chargé au sein du groupe "Contrôle de Réseau", de superviser et de contrôler le fonctionnement des matériels et systèmes du réseau SITA (calculateurs, équipements et liaisons de transmission de données...), de déceler et d'identifier les pannes dues aux défaillances techniques ou aux défauts d'entretien de ces matériels, ainsi que de déclencher la mise en œuvre des actions correctives adéquates et d'assurer leur suivi jusqu'au rétablissement du service.
Ce poste s'adresse à un jeune Ingénieur "Grandes Écoles" (ENSI, INSA...) possédant de bonnes connaissances dans le domaine des matériels informatiques, des équipements de transmission de données et des outils de diagnostic utilisés dans le cadre d'un important réseau de télécommunications.

Bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé indispensable.
Env. CV détaillé et prétentions à SITA, Direction du Personnel, 112, avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly.



emplois régionaux

Entreprise 1 000 personnes (fabrication de matériels téléphoniques), recherche :
- **RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL** : rattaché à la Direction de l'établissement. Il aura une expérience confirmée de la fonction (recrutement, formation, suivi des dossiers, qualification et système de rémunération, déclarations sociales, tableau de bord et bilan social, relations entre les partenaires sociaux...).
- **CHEF DE GROUPE COMPTABILITE** : le candidat, comptable 2e échelon, aura une expérience minimum de 3 ans, en particulier de la gestion des comptes clients et fournisseurs.
- **INFIRMIERE D.E.** : la fonction médicale et travaux administratifs liés à cette fonction.
- **AIDE ACHETEUR** :
  - achats de composants électroniques, électro-mécaniques et mécaniques ;
  - négociations avec sous-traitants.

Envoyer C.V. détaillé avec photo à : Société des Téléphones PICART LEBAS, Service du Personnel, usine de la Boissière, 28200 Châteaudun.

Société 1 500 personnes INSTRUMENTS DE PRÉCISION ayant grande stabilité « Personnel » recherche

CHEF SERVICE MÉTHODES

USINE DIJON (500 personnes)

Conviendrait à :
Ingénieur A.M. ou équivalent pouvant justifier réussite dans direction d'un service méthodes, usinage, montage, dans la branche MECANIQUE DE PRECISION.

Relèvera du Directeur Usine et sera chargé, tant pour l'usinage, que le montage et la sous-traitance, de la préparation technique du travail, outillage, définition technique des approvisionnements, démarrage fabrications, choix des investissements, études procédés fabrications, liaisons avec bureau études et analyse de valeur, surveillance des prix de revient, établissement technique des devis. Critères de fonction : réduction des coûts.

Envoyer C.V. à SOPELEM, M. Serey, 102, rue Chaptal, 92360 LEVALLOIS-PERRET.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
GRANDE VILLE DU SUD OUEST
Production importante (33 millions d'unités en 1977)
recherche

DIRECTEUR D'USINE

FABRICATION ET CONDITIONNEMENT PHARMACEUTIQUES
âge minimum 35 ans

Ce dirigeant doit être un pharmacien ayant une grande expérience industrielle.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 2976 à : P.LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

MANPOWER
recherche

RESPONSABLE
de l'UNITE DE MULHOUSE

Il aura pour mission de prendre en charge la direction complète de ce centre et d'en assurer le développement.
Il relèvera du Directeur Régional.
Ce poste exige :
- des qualités d'animation, d'organisation et d'imagination,
- le sens du concret et du terrain,
- une facilité de contact à tous les niveaux,
- l'expérience de la conduite des hommes et de la vente.

Préférence sera donnée au candidat originaire ou ayant travaillé dans la région EST.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à J.F. GUITTON - Service Recrutement 88 rue La Fayette 75009 PARIS

Importante Société mécanique, bordure Atlantique, recrute pour ses dépts Étude - Recherche - Fabrication

Jeunes Ingénieurs

Débutants ou presque
- Formation A.M. - ENSAIS - ENSM et ENI.
- Larges possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions à
MICHEL AUBRY C.P.A. 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon.

DIRECTEUR ADJOINT
STRASBOURG

La SADE (Société de Développement Régional couvrant la région Alsace), dont la vocation est le financement des firmes régionales, recherche un Cadre Financier de haut niveau connaissant bien les mécanismes du CREDIT et l'activité des entreprises.
Le poste convient à un cadre de formation supérieure (IEP, HEC, ESSEC ...) - âge minimum 30 ans - joignant à une culture étendue, une bonne capacité de contact et une expérience pratique.

France Cadres — Envoyer C.V. sous réf. 7305M2 à 26 rue Marbeuf 75008 Paris.

Société région EST (700 personnes) leader de son marché en FOURNITURES INDUSTRIELLES recherche un

DIRECTEUR COMMERCIAL
FRANCE ET EXPORT
(C.A. 50 millions)
Logement ville agréable. Début 90.000/110.000 F.
Ecrire sous nº 2.595 ou téléphoner (28) 25-42-63
CLAUDE BLIQUE
160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY.

Organisme para-municipal d'une grande ville de l'Ouest recrute :
UN RESPONSABLE D'ANIMATION DE QUARTIER
Grands ensembles
Entrée en fonctions immédiate. Les candidats devront accomp. leur demande d'un C.V. détail. et d'un projet de stratégie d'animation (minimum 20 lig.). Ecr. nº 7242, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens-75427 Paris-9e

---

Ecole Nouvelle Maternelle recherche
2 JARDINIERS (RES)
Expér. Ecr. 185, chemin du Vallon-de-l'Auriol, 13007 Marseille avec C.V.

Important établissement hospitalier COTE D'AZUR cherche un spécialiste de haut niveau pour la GESTION BLANCHISSERIE
Ecrire Agence Havas, 06011 Nice Cedex - Référence nº 0971.

Cabinet marketing grande ville province recherche COLLOBORATEUR(TRICE) FUT. PARTENAIRE 27 a. env. esprit ouv., exp. vente niv dir. gle indisp. Exp. conseil ou serv. souhaités C.V. + photo à : Ecr. nº T 05.240 M Régie-Presse 85 bis, rue Reaumur, Paris-2e

---

Importante Société recherche pour la région LYONNAISE

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

de son département DESHERBAGE INDUSTRIEL. Le poste à pourvoir nécessite une réelle expérience de la vente et de l'animation d'un réseau. Il implique une résidence à Lyon ou aux environs et de nombreux déplacements (voiture fournie). Une formation de base agricole serait très appréciée. Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 3.830 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Important groupe alimentaire

recherche pour la

direction marketing

de l'une de ses Divisions implantée à PARIS

UN CHEF DE MARQUE

LE POSTE :
Sous l'autorité du responsable marketing il devra proposer et mettre en oeuvre les moyens permettant d'assurer le développement et l'animation de la marque placée sous sa responsabilité.

L'HOMME :
Agé d'au moins 25 ans, le candidat disposera d'une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...) et d'une expérience de 2/3 ans de la fonction chef de produits acquise dans le domaine des produits de grande consommation.

Dynamisme, créativité et aptitude à convaincre seront des atouts supplémentaires de réussite dans ce poste.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 64082, CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société recherche pour son Service Juridique

HOMME OU FEMME
35 ANS ENVIRON.

Possédant capacité Droit. Fixe important.

Env. C.V. manusc. + photo + photocopies diplômes retournées Discrétion assurée à Régie-Presse nº T 005359 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Pour études et surveillance exécution travaux entreprise ravalement rech.
COMMIS MÉTREUR
PEINTURE. Ecrire S.E.R., 62 bis, rue des Entrepreneurs, 75015 PARIS.

Petite Filiale d'un Groupe américain de Relations Publiques recherche URGENT
CHEF COMPTABLE
Responsable Administratif, Hme ou Fme connaiss. anglais Tél. : 727-86-70.

Pour société américaine équipement agricole province
DIRECTEUR ADJOINT
angl. courant indisp., minim. 30 ans, lieu de travail Seine-Maritime. 100.000/an. Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 2.033 à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui tr.

PARIS-14e
Filiale Française d'un important groupe américain
recherche

CHEF COMPTABLE
- Anglais indispensable.
- Comptabilité générale et analytique.
- Rapports mensuels.
- Déclarations fiscales annuelles et mensuelles.

Adresser candidature manusc. + C.V. + photo à REGIE-PRESSE, nº T 005480 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ETS PUBLICS PARIS recherche
CADRE SUPÉRIEUR
environ 35 ans
Ayant expérience économie, productions animales.
Envoyer curriculum vitae, à nº T 005487 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e. En précisant salaire actuel.

USINE D'EQUIPEMENT AUTOMOBILE
Sud Région Parisienne
recherche

INGENIEUR

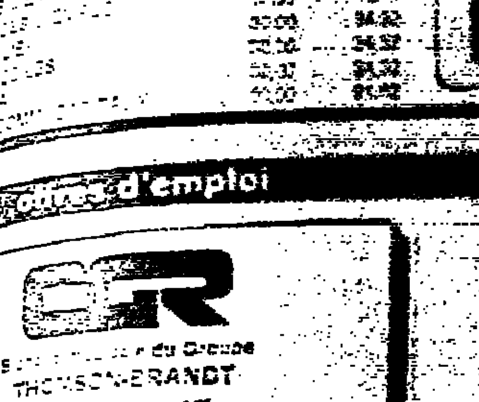
ICAM - ENSAM - etc ...

pour prendre responsabilité

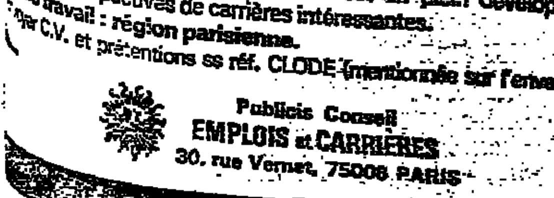
services méthodes et outillage

Expérience de plusieurs années dans poste similaire.

Envoyer CV, photo et prétentions sous no 58544 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.











	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30.00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CGR

Branche médicale du Groupe
THOMSON-BRANDT
recherche pour son
USINE DE STAINS (93)

ACHETEURS
EN PETITE MÉCANIQUE ET VISSERIE

ACHETEURS
EN COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Langue anglaise indispensable
Avantages sociaux - Parking assuré

Ecrire avec C.V., 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.

SINTRA
MICRO-ELECTRONIQUE
recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Niveau B.T.S. ou D.U.T.
pour assurer la mise au point de circuits logiques et analogiques ainsi que l'étude et la réalisation des bancs de tests correspondants.
Lieu de travail ASNIERES
Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous à

SINTRA
Direction du Personnel
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES
790-65-72, poste 497.

Nous sommes
la filiale française d'un important groupe américain qui produit et distribue en Europe des équipements de haute technicité
(C.A. ± 500.000.000 F).

directeur général

Paris 330.000 F +

Le candidat que nous choisirons aura une formation supérieure et une expérience des affaires anglo-américaines.
C'est un leader qui se distingue dans la direction générale ou commerciale et marketing.
Il pratique couramment l'anglais.
Il dirigera notre société dans le cadre de notre stratégie européenne et distribuera des produits du groupe en France et à l'étranger.
Il développera notre part du marché déjà importante.
Une discrétion totale est assurée.

**Yves van den Bogaerde,
Management Consultant,
rue Major Pétillon 37, B-1040 Bruxelles.**

GENERAL ELECTRIC

Recherche pour son département
COMMANDE NUMÉRIQUE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DESCRIPTION DU POSTE :

60 % : préparation et conduite d'un cours de formation sur la commande numérique de machines-outils.

40 % : Support technique pour service commercial.
Lieu de travail : proche banlieue Sud Paris.
Déplacem. peu nombreux en France métropolitaine.

QUALIFICATIONS INDISPENSABLES :
- bonnes connaissances en électronique ;
- aptitudes à l'enseignement ;
- bonne maîtrise de la langue anglaise.

QUALIFICATIONS SOUHAITÉES :
- expérience dans la commande numérique de machines-outils ;
- notions de mécanique.

LA SOCIÉTÉ OFFRE :
- une formation complète en Allemagne et aux Etats-Unis ;
- un travail sur des équipements de technologie avancée ;
- une intégration dans une équipe dynamique.

Env. C.V. manuscrit en anglais, photo et prét. au Service du Personnel
42, AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS.

LE TRAITEMENT DE TEXTES
un marché en pleine expansion...
RANK XEROX
recherche

**INGENIEURS COMMERCIAUX
ATTACHES COMMERCIAUX**

Au sein d'une équipe dynamique disposant de supports importants, vous serez responsable de la commercialisation de la machine à écrire à mémoire "Marguerite" dont le marché en France est particulièrement porteur.

Nous offrons :
- un salaire élevé,
- une formation rémunérée et la possibilité, en fonction de vos résultats, d'une réelle évolution de carrière.

Ces postes conviendraient à des professionnels ayant déjà l'expérience de ce marché ou à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur attirés par une carrière commerciale.

Postes à pourvoir à PARIS et PROVINCE.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. T 113 à

INFRAPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy 75012 PARIS
qui traitera les candidatures.

Plein Champs

KEPNER TREGOE
filiale française d'une Société multinationale de Conseil, recherche pour ses bureaux de Paris (Place d'Italie)

assistante

Bilingue français-anglais
pour compléter son équipe administrative

Elle sera chargée de seconder une équipe d'ingénieurs sur les plans logistique et administratif.

Pour répondre à cette mission elle devra apporter :
- une expérience de quelques années comme secrétaire sténodactylo,
- une parfaite maîtrise de l'anglais, tant écrit que parlé, lui permettant notamment d'assurer des traductions, et des connaissances pour converser en espagnol et/ou en italien,
- le sens des responsabilités et des initiatives.

Il lui est offert de collaborer et de s'intégrer à une équipe jeune et évolutive.

Le salaire de base ne sera pas inférieur à 50.000 F/an.

Adresser lettre manuscrite, photo, prétentions et C.V. sous réf. 015 à Degré, 11, rue la Boétie 75008 Paris.

degré
CONSEIL EN RECRUTEMENT

HEWLETT hp *PACKARD*
FRANCE
La Division Système de calcul scientifique et industriel
dont le taux de croissance annuel excède 30%, offre des possibilités de carrière particulièrement intéressantes à plusieurs

ingénieurs technico-commerciaux

Certains confirmés, d'autres débutants,
tous, diplômés de Grandes Écoles ou d'Études Supérieures scientifiques possèdent obligatoirement une bonne connaissance de la langue anglaise, pour la promotion de la gamme de ses produits dans des milieux aussi divers que la mécanique, l'électronique, la médecine, le génie civil et les télécommunications.

Les connaissances en ces domaines devront être complétées par une compétence en matière de visualisation graphique, traitement de l'image, acquisition de données numériques et interconnection avec des instruments de mesure.

Selon l'expérience et la personnalité, les postes offerts, sont soit des postes d'ingénieurs commerciaux, responsables d'un secteur de clientèle, soit des postes d'ingénieurs en support technique, introduisant, pour la plupart, à la fonction commerciale.

Les postes à pourvoir provisoirement à ORSAY, comportent des affectations en province à échéance de 6 à 12 mois, après période de formation incluant un séjour à l'étranger.

Ecrire avec c.v. détaillé, sous référence 1080,
à la Direction du Personnel, HEWLETT-PACKARD France, B.P. 6,
Quartier de Courtabœuf, 91401 ORSAY.

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL
Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes», notre nouveau:
CENTRE EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT de LOGICIELS
recherche :

jeunes ingénieurs grandes écoles

1 à 2 ans d'informatique, excellente connaissance Assembleur I.B.M./370 ; expérience V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S. très appréciée.
Ils participeront, en équipe, à la conception et à la réalisation de nouveaux produits, ainsi qu'à leur installation en clientèle.
- *Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux États-Unis).*
- *Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.*

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2004 à :
INTER P.A. 19, rue Saint Marc, 75002 Paris
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Important Groupe Bancaire
recherche
pour l'une de ses filiales

NÉGOCIATEUR (TRICE) IMMOBILIER

Sa mission auprès des investisseurs institutionnels nécessite :
- une formation supérieure ;
- une expérience professionnelle réussie de 2 à 3 années minimum ;
- un goût prononcé pour les contacts commerciaux.

Le salaire de départ sera motivant et fonction de l'expérience réelle des candidats. Il sera composé d'un fixe important et d'un intéressement aux résultats.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 753050, à RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CHRYSLER FRANCE
recherche
pour son Service Études et Prévisions

analyste financier

FONCTION :
Superviser l'établissement :
- des bilans prévisionnels, origine et emplois de fonds
- des budgets de frais et produits financiers

(Analyse détaillée des mouvements de fonds, contrôle des recettes et dépenses tirées des programmes de ventes et de production).

PROFIL :
- 27 ans minimum
- Formation comptable supérieure (DECS ou équivalent)
- Possédant deux ou trois ans d'expérience des analyses financières dans une Société de dimension internationale
- Très bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser dossier de candidature (C.V. + photo) et rémunération souhaitée à : CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadre 45, rue Jean-Pierre Timbaud
78307 POISSY

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche

ingénieurs commerciaux

Pour commercialiser auprès de PME et de Cabinets d'experts comptables un ensemble d'applications informatiques de gestion.
Les candidats devront posséder une formation de base en comptabilité et gestion (D.E.C.S., E.S.C., etc.).
Une expérience de quelques années de la vente de ce type d'applications dans une société de services en informatique ou chez un constructeur de matériel informatique. Cette activité est en plein développement et offre des perspectives de carrières intéressantes.
Lieu de travail : région parisienne.
Envoyer C.V. et prétentions ss réf. CLODE (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

GRANDE BANQUE PRIVEE
recherche pour
Département Informatique

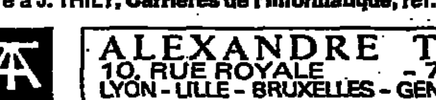
un ingénieur

Débutant

Grandes Écoles (Centrale, E.S.E., ENSI, Grenoble...) ou MIAGE (Informatique de Gestion).
– Si possible formation complémentaire économique (IAE par exemple).
– Dégagé des obligations militaires.
Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à :
HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 39312.

MIAG(istes ?) débutants

Nous vous offrons de combiner l'expérience du service avec l'acquisition d'une compétence liée aux activités de nos clients (banques, mutuelles, assurances...) dont nous réalisons puis exploitons les traitements informatiques. D'analyste débutant que vous êtes, devenez, à terme, chef de projet dans l'une des grandes SSCI de la place de Paris.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3379 LM



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



Caisses Enregistreuses

Chef de Produit

La filiale française (Chiffre d'Affaires 250 Millions, effectif 850 personnes) de ce groupe international est spécialisée dans la vente directe et indirecte d'une large gamme de matériel de bureau. La Direction Marketing souhaite s'adjoindre un nouveau Chef de Produit.
Son activité : étude du marché, de la concurrence, recherche de nouveaux produits, politique de prix, détermination des objectifs... Mais aussi *lancement du produit* : formation, documentation, animation des réseaux (concours, promotions et P.L.V)...
Cette responsabilité peut convenir à un homme jeune d'un bon niveau général connaissant bien, entre autres, le marché de la caisse enregistreuse, ayant une réelle pratique de la fonction et des circuits traditionnels de distribution.
Ce poste fait appel à l'imagination, la rigueur et demande une juste appréciation des réalités du terrain.
La rémunération de départ ne sera pas inférieure à *130 000 F/an*.
Lieu de travail : Paris mais déplacements sur l'ensemble du territoire : frais réels.

Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous réf. PE 536 M à SEFOP *qui les en remercie*.

SEFOP 7, rue Lincoln, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE FABRICATION ET DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS ADHÉSIFS
(600 personnes)
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ayant de bonnes connaissances d'allemand, pour son siège dans la banlieue Sud de Paris.

Le candidat idéal :
- une forte personnalité de formation supérieure ;
- un gestionnaire à l'esprit pragmatique et rigoureux ;
- un professionnel solide ayant acquis son expérience dans une société internationale.

Il assumera la gestion budgétaire, administrative, financière et du personnel de la société. Sa responsabilité comprendra les services : comptabilité générale et analytique, informatique, personnel et les services généraux.

CV + photo
Réf : 1804
Klaus W. Herterich

44 rue La Boétie
75008 Paris
225.49.24

interconseil



Société Générale de Fonderie

groupe leader dans l'équipement de l'habitat
(*marques Jacob* Delafon, Chappée, Idéal Standard, Émaux de Briare, Coméra, Francia Hoval, Bécuwe Thomsell, Technibel, etc)
15.000 personnes, 40 usines en France et à l'étranger, C.A. consolidé 1977, 2,5 milliards de Francs, recherche

contrôleur de gestion

PARIS 200.000 F.

Il aura pour mission de.,
- définir, mettre en place et assurer le contrôle de gestion de la société mère et du groupe consolidé,
- faire, ou faire établir, et consolider les plans à moyen terme, les budgets, les comptes d'exploitation analytiques et les résultats estimés des divisions et des filiales du groupe,
- dégager et proposer toute action visant à améliorer la gestion et la rentabilité des capitaux investis à moyen et long termes.

Ce poste, rattaché à la Direction Générale, convient à un diplômé de Grande École (X, Centrale, HEC, ESSEC, etc), justifiant d'une double expérience industrielle et de gestion d'une dizaine d'années et plus. Possibilité d'évolution au sein du groupe en pleine expansion internationale.

Adresser une lettre de candidature manuscrite + *CV, sous la réf.* 174, à



PERSE 40, rue du Four 75006 Paris

Si vous possédez une formation supérieure et si vous avez l'expérience de la vente ou de la pédagogie des adultes

SOPAD-NESTLÉ

vous propose de participer comme

ANIMATEUR DE FORMATION

au perfectionnement de ses équipes de vente au son :

CENTRE DE FORMATION DE TAVERNY (Val-d'Oise)

Au sein d'une équipe d'animateurs vous contribuerez à la définition des besoins, à l'élaboration des programmes, à la préparation et à l'animation des sessions ainsi qu'à la recherche des moyens pédagogiques.

Nous n'oublierons pas non plus votre propre perfectionnement.

Adresser C.V. détaillé à SOPAD,
Direction du Personnel,
17, Quai Paul-Doumer,
92401 COURBEVOIE.

---

banque privée

PARIS 9ème

équipée d'un matériel
CII — H.B. 66/20 P.
recherche

.ANALYSTE .PROGRAMMEUR

Envoyer c.v., photo et prétentions :
no 56.965, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Animateurs de Formation

- **Informatique Logiciel** (Réf.FL 2)
Expérience souhaitée des systèmes d'exploitation industriel *(langage assembleur) ou gestion (langage évolué).*
- **Informatique Matériel** (Réf.FM 2)
Expérience souhaitée de plusieurs années de maintenance.

Plusieurs postes sont à pourvoir - Tous demandent une bonne *connaissance de l'anglais et offrent des possibilités de déplacement* en province et à l'étranger.

Adressez votre C.V. sous la référence choisie à la Direction du Personnel de DIGITAL ÉQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen Silic 225 94528 Rungis Cedex



Société des Grands Magasins
Samadoc

recherche pour son magasin

Samaritaine Vélizy 2

un chef du personnel

Il aura 30 ans minimum.
De formation supérieure (DUT-CNAM).
Il devra avoir 4 à 5 ans d'expérience en qualité de chef du personnel ou adjoint, afin de s'occuper :
- du recrutement du personnel,
- de la gestion administrative,
- des relations sociales au niveau du magasin.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé, photo et prétentions à : SAMADOC, Service des Affaires Sociales - 19, rue de la Monnaie, 75001 Paris.

HAVAS CONTACT

FABRIQUE DE BIJOUTERIE
recherche :
LIBRE RAPIDEMENT
pour Service Exportation :

JEUNE HOMME OU JEUNE FEMME

Méthodique et ordonné (ée) devant assurer à PARIS la gestion des stocks et des commandes de la filiale allemande. Niv. BTS 7 h. 30 X 5.
Envoyer C.V. manuscrit, référ. photo et prétentions à Ets GARNIER, Service 417, 60, rue de Turbigo, Paris (3e)

INGÉNIEURS
SYSTEME et APPLICATION
Expérience min. 1 an SOLAR.

INGÉNIEURS
MEME DEBUTANTS
CONNAISSANT MITRA
ou ASSEMBLEUR MINI.

Tél. pour rendez-vous : 522-88-75

SOCIETE INTERNATIONALE D'ASSISTANCE
recherche

MÉDECINS

THESES ou NON
Parlant langues étrangères.
Disponibles été 78, 2 mois min. dont août, pour travail de régulation à PARIS.
Env. C.V. détaillé, no T 85404 M,
REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS MUTUALISTES
dans le cadre de l'expansion de son atelier *informatique*
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

5 années d'expérience minimum

PROGRAMMEUR

2 années d'expérience minimum

- Formation IUT ou équivalente.
- Parfaite maîtrise du Cobol A.N.S.
- Connaissances IBM 370/138 VM/CMS appréciées.

Lieu de travail Paris 13e.
Restaurant d'entreprise.
13 mois 2/3 - 5 semaines de vacances.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

J.R.P.

DS Sélection SA
CONSEIL EN RECRUTEMENT
2, Boulevard Montmartre - 75009 Paris
Tél. 246.78.37 - 246.78.67 - 246.71.43

IMPT ORGANISME
grande banlieue Nord de Paris
recherche pour poste de
CHEF DE SERVICE

INGÉNIEUR
GRANDES ÉCOLES
(MINES, CENTRALE.)
35 ans minimum.

Il animera une equipe d'ingenieurs et de techniciens, chargée de travaux de recherches et d'as... ce technique dans des doma nes variés intéressant la construction mécanique (fatigue des structures, travail de la tôle.chaudronnerie).

Expérience industrielle indispensable.

Bonne connaissance de la mécanique des milieux continus et de la métallurgie.

Anglais ou allemand souhaités.

Adres. C.V., photo et prétent no 64.240 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Groupement professionnel commerce détail recherche pour Paris ou proche banlieue responsable 35 ans min. pour création et animation services *achat publicité promot. conseil*. Expérience gestion financiere et contacts humains indispensables.
Envoyer C.V. avec photo et prétentions à Pierre Friedmann, 32, rue Maurice-Vauvillier Sagy, 95450 Vigny, qui transmettra.

Jeunes diplômés(ées) d'enseignement supérieur

ESC, MAITRISE DE GESTION OU EQUIVALENT.

Vous envisagez un premier emploi qui vous permette d'acquérir une large expérience de l'organisation et de la gestion des PME.
Ingénieur Commercial, vous étudierez leurs besoins et serez chargé de leur vendre les solutions informatiques adaptées.

Pour un premier contact, envoyez C.V., photo sous réf GC1 - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Fbg. Saint-Honoré 75008 PARIS

olivetti
mini-informatique de gestion

---

banque

Groupe bancaire Paris, recherche

CAMBISTE

Anglais écrit et parlé indispensable.
Allemand souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence C/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

La Compagnie de Construction Mécanique

SULZER

Usine de MANTES (Yvelines)
recherche
pour ses Bureaux Techniques

INGÉNIEURS Arts et Métiers

Allemand souhaité

Ecrire ou se présenter à
C.C.M. SULZER - Service du Personnel,
28, boulevard Roger-Salengro - Mantes-la-Ville.
78202 MANTES-LA-JOLIE CEDEX.

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES mène depuis toujours des recherches importantes dans le domaine verrier. Ses découvertes en nouveaux verres, vitrocérames, vitrages isolants, fibre de verre témoignent de sa réussite.
Nous cherchons pour Aubervilliers un ingénieur de haut niveau scientifique intéressé par la

composition des verres

Il s'agit de trouver, formuler, expérimenter de nouvelles substances verrières. Vous en serez le maître d'œuvre, déployant votre initiative personnelle, *animant et coordonnant les études confiées à des* laboratoires internes ou externes au Groupe.
Vous avez une formation scientifique supérieure de type GRANDE ÉCOLE, axée sur la science des matériaux, la chimie minérale, complétée éventuellement par un Doctorat dans l'un de ces domaines ou par *une première expérience. Vos qualités de person*nalité vous permettront, à terme, de choisir d'autres carrières au sein du Groupe.
Prenez contact rapidement en écrivant à :
SAINT-GOBAIN INDUSTRIES "Carrières Cadres" (réf. 622)
62, boulevard Victor-Hugo 92209 Neuilly-sur-Seine

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES

---

ingénieur système

La filiale d'un important Groupe de Sociétés d'Assurance recherche son Ingénieur Système.

De formation supérieure ou de très grande expérience, la connaissance pratique du système DOS, de VM, de télé-processing, des langages Assembleur et Cobol sur le matériel IBM est indispensable.

La connaissance de l'OS et de DL 1 serait appréciée.

Il est offert un travail laissant place à une large initiative et de réelles possibilités d'évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la référence : 62.01/IS/123 à ADEQUATION Conseil en Recrutement 54, av. de Versailles - 75016 Paris.

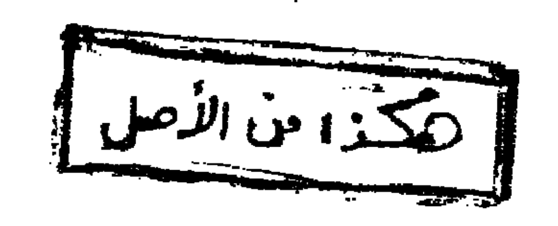
Adequation

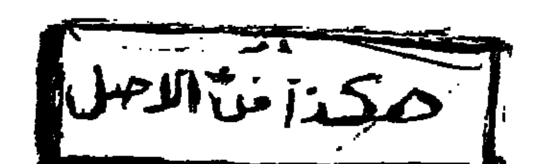
CGR
Branche médicale du Groupe
THOMSON-BRANDT

recherche pour son
USINE DE STAINS (93)

UN INGÉNIEUR ou CADRE

pour rédaction de notices techniques en mécanique, électricité, électronique
Esprit de synthèse - Bonne rédaction
Avantages sociaux - Parking assuré
Ecrire avec C.V., 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

telesystemes

Importante Société de Services en téléinformatique recherche dans le cadre du développement de ses activités en temps partagé

UN ASSISTANT TECHNIQUE

pour :
- pour assurer le support technique de premier niveau auprès de sa clientèle

Le candidat aura :
- le niveau IUT Informatique
- la connaissance du FORTRAN et du BASIC
- lieu de travail : BOULOGNE
- Larges possibilités d'évolution

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 110 à :
TELESYSTEMES
Direction des Services Réseaux
10, rue de Verdun 92100 BOULOGNE

Importante Société Industrielle
(2.000 personnes - Paris-La Défense)
recherche pour une de ses Directions Commerciales

UN RESPONSABLE ÉTUDES COMMERCIALES

Chargé d'étudier l'évolution du marché, de contribuer à la promotion des produits existants, de rechercher de nouveaux produits et coordonner leur lancement.

IL EST DEMANDE :
— 4 ans au moins d'expérience dans le suivi des études commerciales et le lancement de nouveaux produits, de préférence dans la branche des industries électromécaniques.
— Une formation de base de niveau B.T.S.-D.U.T. qui pourra être soit commerciale, soit technique.
— Une personnalité dynamique et créative.

La pratique de la langue anglaise sera un atout supplémentaire.

Adr. C.V. dét., photo et prét. sous n° 64.406 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

TRINDEL
(6.000 personnes)
Société d'installations électriques, d'automatismes et d'informatique industrielle recherche pour son département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE » basé à SAINT-OUEN (93400)

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

ayant une expérience sur minicalculateurs et leurs périphériques (Expérience sur PDP 11 et de systèmes temps réel appréciée)
- Formation B.T.S. électronique AFPA 2e degré ou similaire.
- Libérés obligations militaires.
- Permis de conduire exigé.
- Avantages sociaux bâtiment et T.P., mutuelle, restaurant d'entreprise, frais de déplacements.
- Voiture de fonction.
- Poste évolutif.

Envoyer C.V., photo, prétentions s./réf. A 78/21 Société TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne 75383 PARIS Cedex 08

SEL France

Pour son équipe logiciel chargée des développements et de l'assistance après-vente des mini-ordinateurs SEL 32

recherche un

INGENIEUR SYSTEME

connaissant les techniques des moniteurs temps réel, multiprogrammation, gestion de fichier, télétransmission. Anglais souhaité.

Adresser curriculum-vitae à :
Monsieur le Chef du Personnel
SYSTEMS ENGINEERING LABORATORIES SA
29, rue de Noisy
78870 BAILLY



diagma

Consultants en Management Scientifique (logistique et production) recherche

JEUNE INGÉNIEUR

— Centrale - Mines - Ponts et Ch. - A. et M.
— Option gestion scientifique.
— Connaissance du FORTRAN impérative.
Envoyer curriculum vitae :
41, rue de Bourgogne - 75007 PARIS.

Nouvelle adresse

A PARTIR DU LUNDI 29 MAI 1978 :
FRANCE MARKETING 39, rue Étienne-Marcel 75001 PARIS
☎ 260.55.63 + Télex 220064 F Ext. 8020

CONSTRUCTEUR DE MATÉRIEL CHAUFFAGE CENTRAL ET ÉLECTRIQUE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Formation ENSAI - ENSI ou équiv.

pour études produits, formation d'une équipe technico-commerciale, contacts promotionnels et assistance technique.

Adr. lettre man. C.V., photo, rémunération actuelle à PUBLIVAL N° 5063, 70, rue du Point-du-Jour, 92100 Boulogne

---

MATRA

recherche pour ses activités nouvelles

INGENIEUR POLYVALENT DE PRODUCTION

— Il anime au coup par coup les méthodes séries des différentes branches d'activités du groupe.
— Une expérience industrielle de 5 à 10 ans est indispensable (mécanique, électronique, plastique).

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 322

MATRA Monsieur KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

---

société d'investissement

Société d'Investissement, 8e arrondissement, recherche pour développer son secteur "FUSION ACQUISITION"

NEGOCIATEUR

Haut niveau
X, Centrale, Hec, Sciences Po.

Age minimum 35 ans.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. NHM/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Télédiffusion de France

recrute

pour ses services parisiens et régionaux

1. — Par concours, des cadres techniques, titulaires d'un D.U.T. option électronique ou électrotechnique ou d'un diplôme attestant une formation équivalente et reconnu par l'établissement.
— Epreuves de sélection courant septembre.

2. — Sur titre, des techniciens, titulaires du baccalauréat F2, F3, C ou E ou du certificat de fin de stage d'agent technique en électronique délivré par l'A.F.P.A
— Les candidats doivent être dégagés des obligations militaires, être âgés de moins de quarante ans et de nationalité française.

Les personnes intéressées par ces recrutements doivent adresser, avant le 15 juin 1978, leur curriculum vitae à Télédiffusion de France — Division du personnel — Pièce 603 — Boîte postale n° 51? — 92542 MONTROUGE CEDEX

CENTRE DE FORMATION
recherche pour compléter son équipe

UN ANIMATEUR

pour participer à l'animation et à la régulation d'un cycle de formation de longue durée.
Il aura la responsabilité de la part de cette formation qui concerne les techniques de fabrication du LIVRE.

Outre une bonne connaissance des techniques de base de la fabrication du livre et des produits audio-visuels, il devra :
— avoir exercé des responsabilités effectives dans l'entreprise ;
— posséder un bon niveau de culture générale
— être sensibilisé aux aspects psycho-sociologiques et pédagogiques des groupes en formation ;
— être informé des matériels avancés en matière d'imprimerie.

Ecrire avec C.V. sous le numéro T 05424 M., à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

SOCIÉTÉ DE FOURS INDUSTRIELS ET D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES
recherche

UN VENDEUR

chargé de développer la vente de ses équipements
Fréquents déplacements à prévoir.
Qualités requises : expérience sidérurgie et motivation. La rémunération sera en fonction de la valeur du candidat.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence 752 184 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

S.T.C.
leader périphériques haute performance recherche

3 INGENIEURS COMMERCIAUX

pour PARIS
NORD FRANCE, RHONE/ALPES
- Rémunération élevée (200.000F objectifs réalisés, voiture de service).
- Expérience de la vente de matériels informatiques souhaitée.

Adresses C.V.
5 allée du Bourbonnais 78310 MAUREPAS

P.LICHAU

CENTRONICS

Numéro 1 mondial des imprimantes à aiguilles

recherche

dans le cadre de son expansion

INGÉNIEUR COMMERCIAL

ayant une expérience de la vente de périphériques, terminaux ou systèmes informatiques.

Bonnes connaissances d'anglais requises.

Une connaissance dans le domaine électronique (en particulier interfaces) ou une formation technique serait appréciée.

La rémunération dépendra de l'expérience mais motivera les candidats dynamiques.

Envoyer C.V. et photo à CENTRONICS, 50, rue Dombasle - 75015 PARIS, ou tél. 828-40-51

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE
recherche

UN CHEF DE PROJET COMMERCIAL

Chargé dans le cadre d'une politique de diversification :
— de l'étude de projets (recherche d'activités nouvelles et création de commerces).
— du lancement et suivi des projets sur le terrain.
— du contrôle de la réalisation.
— formation commerciale supérieure exigée.
— maîtrise parfaite de l'anglais.
— expérience similaire souhaitée, pratique de la réalisation concrète d'activités nouvelles et connaissance de la gestion d'une surface de vente dans le secteur de la distribution indispensables

Age minimum 30 ans - salaire annuel 100.000 F
Avantages sociaux des grandes sociétés.

Adresser C.V. manuscrit + photo et appointements actuels à n° 64.364 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01

VOUS ETES PROFESSEUR, VOUS ALLEZ L'ETRE,

ou vous avez une expérience éducative même au-delà de votre vie professionnelle.

LES PROBLEMES D'EDUCATION ET DE JEUNESSE VOUS INTERESSENT.

Seriez-vous disposé à les vivre dans le cadre d'une ECOLE SECONDAIRE DE GARCONS (en internat) de la région Parisienne?

Prenez alors contact avec nous, une expérience intéressante est possible.

Ecrire sous réf. 62539 à Havas-Contact
156, bd Haussmann 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

SOCIETE NOUVELLE ST-DIDIER AUTOMOBILE
39, rue Saint-Didier — 75116 PARIS

Concessionnaire PEUGEOT

recrute

CHEF DE GROUPE DE COMPTABILITÉ

30 ans environ

Plusieurs années d'expérience dans la fonction

Larges possibilités d'évolution dans le cadre du GROUPE PEUGEOT mobilité géographique indispensable

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à l'adresse ci-dessus

---

ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS

POUR PARIS - LYON - MARSEILLE

Les candidats retenus se verront confier un secteur régional sur lequel ils prendront en charge l'entretien du parc de matériels électroniques

D'ici à un an, ils assureront la formation de base de l'ensemble des dépanneurs

Adresser C.V. avec prétentions à Mme LALANNE, 27, square des Peupliers, Paris 75013, qui transmet.

SOCIÉTÉ ANGLAISE
appartenant à Groupe Industriel International recherche, en vue du développement de sa succursale française :

1 TECHNICO-COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

Pour vendre :
Des machines destinées à l'Industrie du Tube (tours à tronçonner, presses à cintrer, bancs d'étirage) et des vis et cylindres bimétalliques pour presses à injecter et extrudeuses.
Une expérience dans la vente de biens d'équipement, et, si possible, dans le domaine concerné est souhaitée.
Anglais indispensable.

Bon salaire - Voiture de fonction - Frais.

Ecr. à M. BRUEL, Sté BROOKES, av. Berthelot, Z.A.C. de Mercières - 60200 COMPIEGNE.

SALAIRE 120.000 F

INGÉNIEUR SYSTÈME DE HAUT NIVEAU

Important Constructeur d'Ordinateurs grande puissance
recherche :
— Un candidat de formation supérieure miage ou expert en traitement de l'information dominant les systèmes d'exploitation IBM, MVS, TSO, VM et, si possible, IMS. Une expérience d'au moins 5 ans au sein d'une équipe système est exigée.
— Le candidat prendra en charge les responsabilités suivantes : présentations techniques, étude de configuration, démonstrations et benchmarks, support technique avant et après vente auprès de la clientèle.
— Les relations internationales de la société exigent une connaissance de la langue anglaise lue et parlée.
— De larges perspectives d'avenir sont ouvertes pour un candidat expérimenté.
Lieu de travail : PARIS.
Ecrire n° 7.218 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

SINTRA
DIVISION INFORMATIQUE
recherche pour
1. PLATE-FORME SYSTEMES

AGENTS TECHNIQ. ÉLECTRONICIENS A.T. 2 - A.T. 3

ayant B.T.S. ou F.P.A.
2 à 3 années de pratique en circuits logiques et, si possible, connaissance des périphériques d'informatique.

2. PLATE-FORME PRODUITS

AGENTS TECHNIQUES de CONTROLE

CONTROLEURS PROFESSIONNELS

connaissant circuits logiques et analogiques.
Envoyer C.V. détaillé et prétentions ou téléphoner

SINTRA
Direction du Personnel,
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES
790-65-72.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ
recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines :
courants faibles, téléphone, télévision, vidéo, télétransmission, télédistribution, sonorisation, recherche de personnes, etc.

Pour : relations avec la clientèle, devis, suivi des travaux, gestion des affaires.

Le candidat aura l'imagination et l'initiative nécessaires pour introduire auprès d'une clientèle connue, tous procédés nouveaux de communication, d'information, de publicité par voix audio-visuelle.

Lieu de travail région Parisienne.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 31891 B à BLEU
17, rue Lebel - 94300 Vincennes Q.T.

S. R. P.
Succursale PEUGEOT - Région Parisienne
9, bd National, 92250 - LA GARENNE-COLOMBES

Concessionnaire PEUGEOT

recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

25 ans environ
Titulaire : B.T.S., D.U.T. (option Technique de Commercialisation ou équivalent).
Souhaitant acquérir une expérience pratique de la vente — Formation assurée.
Larges possibilités d'évolution dans le GROUPE PEUGEOT

Env. lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à l'adresse ci-dessus.

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche

UN INGÉNIEUR LOGICIEL

ayant expérience (constructeur) en qualification et « acceptance » de logiciels (systèmes, utilitaires, etc.).

Lieu de travail : 91 - EVRY

Adr. C.V. et prétent. à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL sous référ. 240.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

BANQUE PRIVÉE 8e
rech. collaborateur confirmé responsable service

TITRES - BOURSE - COUPONS

Le candidat devra être parfaitement au courant de toutes les opérations du service, y compris les opérations sur valeurs étrangères, avoir le sens des responsabilités et les capacités correspondantes.
Connaissance de l'anglais souhaitable.

Ecrire n° 7248, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

SINTRA
recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES
POSITION II

Formation grandes écoles ou équivalent.
Débutants ou de 1 à 2 ans d'expérience, ayant la formation ou l'expérience dans les domaines suivants :
1. — Systèmes organisés autour d'un microprocesseur
2. — Logiciel de base sur mini ou microcalculateur
3. — Logiciel de télécommunication.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
SINTRA
Direction du Personnel
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE DE MATÉRIAU DE CONSTRUCTION
recherche
UN AUDIT. JUNIOR
ou
ASSISTANT CONFIRMÉ

pour renforcer son département d'audit interne
Ce poste conviendrait à un candidat (te) ayant si possible une expérience acquise dans un cabinet Anglo-Saxon.
DESIREUX (SE) de rentrer dans une P.M.E. en expansion dans la région parisienne.
LIEU DE TRAVAIL : SENLIS
(40 km Paris par autoroute du Nord)
Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V., à : André Voituriez - B.P. 26 - 60301 SENLIS.

Banque Populaire DE LA REGION PARISIENNE
recherche pour la
Direction des crédits et des prêts
Jeune CADRE OU GRADÉ

- Ayant une expérience concrète des crédits d'équipement à moyen et long terme aux entreprises, acquise dans une banque de Dépôts.
- I.T.B. ou B.P. BANQUE appréciés.

Adresser C.V. + photo + prétentions à n° 4.742.
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Importante Société électronique
proche banlieue Ouest
recherche :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

- — Diplômé Grande Ecole électronique.
- — Libéré service national.
- — Anglais courant indispensable, 2e langue souhaitée, Allemand de préférence.
- — Ayant effectué un stage de longue durée ou exercé une activité d'une ou deux années en électronique professionnelle.
- — Déplacements France et Etranger.

Adr. C.V., photo (retournée) et prét. n° 64.522 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra Paris q. tr.

LA DIRECTION INFORMATIQUE
d'une grosse Société en région parisienne équipée de plusieurs ordinateurs puissants

recherche

1 I.U.T. INFORMATIQUE
(débutant à 2 ans d'expérience)

Pour son service contrôle qualité : au sein d'une équipe de spécialistes, il sera chargé de l'intégration dans l'exploitation des nouvelles applications de gestion réalisées par les services d'analyse-programmation.

Les qualités appréciées, outre la compétence technique, seront la rigueur, la méthode, le souci du bon achèvement, un bon contact.

POSTE DISPONIBLE IMMEDIATEMENT

Adresser C.V. sous réf. 586, à Créations Dauphine, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPT GROUPE ELECTRONIQUE
recherche pour
LILLE
UN CHEF DE RÉGION
Excellente *formation commerciale* et dynamisme exigés. Connaissances télécommunications appréciées
Ecr. avec C.V. et prétent. à n° 63.935 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

COMPTABLE
CONFIRME (EE)
Comptabilité générale, payes, déclarations sociales.
Env. C.V. et prét. M. Grenier, 43, rue Greneta, Paris-2e.

LE CENTRE D'ESSAIS EN VOL DE BRETIGNY
recherche
INGÉNIEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR GESTION
1 à 2 ans d'expérience.
Pratique COBOL nécessaire.
Pratique CICS sous OS/VS appréciée.
Adr. C.V. au chef du Personnel CEV - 91220 BRETIGNY.

URGENT Sté d'expertises comptables Nogent, 94 recherche COLLABORATEUR COMPTABLE qualifié (e) expér. cabinet souhaitée. Tél. 871-11-00 pr rend.-vs ou écr. I.F.E. S.A., 19 bis, r. de l'Armistice, 94130 Nogent-s/Marne.

---

offres d'emploi

TRINDEL
6.000 personnes
Société d'installations électriques, d'automatismes et d'informatique industrielle, recherche pour son département « POSTES » en pleine expansion

CHEF DE DIVISION POSTES T.H.T.

ayant 10 années expérience en entreprise générale d'électricité ou similaire, impérativement électromécanicien, si possible dans les postes de transformation T.H.T.
- — Responsable de sa division, il dirige l'action des ingénieurs d'affaires, il assure le pilotage de la Division dans tous les domaines : commercial, établissement des devis, technique, gestion, contrôle de gestion.
- — ANGLAIS et/ou ALLEMAND exigé.
- — Basé à SAINT-OUEN (93400).
- — Déplacements France et étranger.
- — Perspectives intéressantes dans une SOCIETE EN PLEINE EXPANSION.
- — DISCRETION ASSUREE.

Env. C.V. avec photo et prétentions s/réf. A 78/26, Société TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 Paris Cedex 08.

Papeterie région LORRAINE *recherche*
CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS
comptabilité, service du personnel, secrétariat général. Logement en pavillon.
Ecr. av. C.V. N° 64.552 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra 75040 PARIS Cédex 01 q. tr.

Entreprise de presse, quartier Opéra, recherche
STANDARDISTE EXPÉR.
bonne présentation, pour petit standard à touches et différents travaux bureaux.
CAISSIÈRE AIDE-COMPT.
Pour tenue caisse et trésorerie, notions de dactylo souhaitées, très ordonnée, dynam., 25 ans minimum. Sér. référ. exigées. Libres de suite, 5X8, 5e sem. C.P. Env. C.V. et prétention à N° 7.245 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Ets financiers Champs-Elysées recherche
PROGRAMMEURS
GAP II pour I.B.M. 32
PROGRAMMEURS-ANALYSTES-ASSEMBLEURS
370/138 OS. V.S.1
Bonne expérience, primes et intéressement, rest. d'entrepr. Envoyer C.V. et prétent. à Chef du Personnel, B.P. 720-08 75361 PARIS Cédex 08.

BANQUE D'AFFAIRES 8e, recherche :
ADJOINT CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ
Classe IV
Expér. 8 ans comptabilité bancaire francs et revises exigée (situation - bilan - commission de contrôle...)
Env. C.V. et photo N° 64.353, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Fiduciaire d'Expertise Comptable - Paris-6e recherche
ASSISTANT DE CABINET
pour traiter dossiers P.M.E. Expérience cabinet exigée.
Env. C.V. et prét. N° 64.331, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD DE PARIS recherche pour son centre de documentation
UN INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE
Il sera chargé des travaux suivants :
- — Exploitation de documents techniques,
- — Recherches documentaires,
- — Rédaction de signalements,
- — Eventuellement traductions et interprétariat.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur, de préférence en mécanique, ayant une bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand.
Autre langue appréciée.
Adress. C.V., photo et prét. à N° 63.188, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

FILIALE DE STE IMPORTANTE (Département médical) offre pour REGION PARISIENNE situation à :
COLLABORATEUR COMMERCIAL
DE HAUT NIVEAU
rodé aux méthodes commerciales
Il devra s'intégrer rapidement à une équipe dynamique.
Salaire : fixe + % + frais professionnels.
Véhicule personnel indispensable
Env. C.V., photo et prétentions à n° 64.133 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

GESTION 2000
Pr *Entreprise Paris*
INGÉNIEUR A.M.
Construction mécanique, calculs, résistance matériaux pr déplacement étranger.
INGÉNIEUR
Génie civil et T.P.
Tél. : 246-42-01.

Nous rech. pour une agence de publicité, LA DIRECTRICE de son département des relations publiques. Elle devra justif. d'une expér. min. de 5 ans dans la fonction d'attachée de presse et être en mesure de dém. son aptitude à gérer un portefeuille de clientèle impt. et à assur son dévelop. Adr. C.V. dét., photo et sal. souhaité, à Mme GIMBRE, 50, rue de la Croix-Bosset, 92310 SEVRES.

COMPLEXE INDUSTRIEL *ET MINIER*
situé au Niger, scolarisant les enfants des agents expatriés, rech.
JEUNE PROFESSEUR DE LETTRES
chargé de l'application des programmes du C.N.T.E. (1er cycle)
- — Quelques années d'expérience
- — Anglais obligatoire ; de l'enseignement secondaire.

Contrat ferme.
Avantages et garanties « expatriés ».
Ecrire avec C.V. sous référence CK/LI à CETAGEP 30, av. Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI

FABRIQUE DE BIJOUTERIE recherche : LIBRE RAPIDEMENT
JEUNE HOMME OU JEUNE FEMME
Méthodique et ordonné (ée) pour travaux de suivi de commandes, liaisons avec fournisseurs, rédaction et contrôles de documents en relation avec service informatique. Très bonne écriture indispensable, niveau B.T.S. (gestion et administration). 7 h. 30 x 5. Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo à Ets GARNIER, service 357, 60, r. de Turbigo, Paris-3e.

E.C.L.
recherche
DÉPARTEMENT GESTION
GROS SYSTEMES

1) ANALYSTES
Ingénieurs maîtrise ou équiv.
a) 1 an d'expérience environ.
b) 3 à 5 ans d'expérience-évolution à terme vers la responsabilité de projet.

2) PROGRAMMEURS
Formation DUT.
1 à 4 ans d'expérience.

3) ANLYSTE-PROGRAMMEUR
expérimenté sur matériel I.B.M. - 370/115, bonne connaissance GAP/II.

Ecrire av. C.V. et prétentions ou tél. pr rend.-vs : E.C.L., 55, rue Hermel, 75018 Paris 259-10-40

Ecole secondaire mixte, avec internat région parisienne
recherche pour rentrée 78
CONSEILLER PRINCIPAL EDUCATION
possédant expér. confirmée pour assurer discipline, animation, formation humaine et morale.
150 élèves, 6e à terminales.
Ecr. n° T 005.324 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Niveau PUBLIC - RELATION pour situation grand standing. Ecrire n° 5.563, à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Société en développement, membre groupe international industrie de fermentation, rech. ingénieur ou technicien supérieur pour activité technico-commerciale en I.A.A. particulièrem. industrie laitière Normandie, Bretagne, pays de la Loire. Résidence région de Caen ou Rennes. Le candidat doit présenter de bonnes connaissances biochimie, biologie et industrie alimentaire, une aptitude confirmée au contact humain et à l'action commerciale. Adresser lettre manuscrite et C.V. à Sté Delvo 10-12, rue Guynemer, 94160 SAINT-MANDE.

SERES pour région parisienne : ANALYSTES PROGRAMM. sur I.B.M. langages COBOL DOS-OS GAP 2. Se prés. ou tél. 4, r. René Barthélémy, 92120 Montrouge. 253-51-11 M. Berg.

INTERNATIONAL TRADING OFFICE in Paris seeks EXECUTIVE SECRETARY English mother tongue or complete fluency. Write n° 7229 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens-75427 Paris-9e

---

- Employés bur. titul. B.E.P.C. Trait. brut mens : 2 700 F brut.
- Dactylographes tit dipl. prof. Traitement mens. : 2 500 F br.
Activités confiés fonction des compétences. Emploi de guichet exclu.
Possibilité accès au statut des fonctionnaires.
Se prés. ou adr. C.V. et ph. à Service de la Surveillance Industrielle de l'Armement (Service du Personnel), 46, boulevard Bessières, 75822 PARIS CEDEX 17
Tél. : 627-03-03 poste 2682.

secrétaires

Secrétaires de direction

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recherche pour son président
SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Cette fonction requiert.
- — une réelle expérience secrétariat de direction (min. cinq ans exp.) ;
- — le sens des initiatives et des responsabilités ;
- — un esprit méthodique et organisé ;
- — une parfaite connaissance de la sténodactylo ;
- — la connaissance de l'anglais.

Poste libre de suite.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à n° 753.538 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Sté dans le Marais recherche
1) SECRÉTAIRE DIRECTION
sténodactylo bilingue anglais
2) STÉNODACTYLO
bilingue anglais
Se présenter Sté Lesieur, 115, rue du Temple, 75003 Paris.

Dactylo

DACTYLO BILINGUE RUSSE
confirmée. 770-81-33.

Sténodactylos

ADMINISTRAT. d'imm. 17e rech. pr service SINISTRES :
STÉNODACTYLO
confirmée, bonne orthographe. Appelée à rédiger son courrier. Libre de suite. Vacances assur. Cantine. Ecr. av. C.V. et prét. n° 681, PUBLI GR., 27, Fg-Montmartre, Paris-9e.

Secrétaires

PARIS
ORGANISME DE FORMATION CONTINUE
cherche pour un de ses départements situé dans le 6e arrondissement une
secrétaire
ayant un niveau de formation minimum Baccalauréat, connaissant la dactylographie, capable de mener de façon autonome des travaux administratifs très variés, d'assurer les contacts avec les stagiaires (cadres supérieurs) et de prendre des initiatives en l'absence du Chef de Service.
Avantages sociaux. 7 semaines de vacances. Vacances 78 du 14-7 au 16-8.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous réf. 1070-M, en précisant le niveau de rémunération et la date de disponibilité à
a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

---

sigma conseil
28, rue de Naples - 75008 PARIS
recherche
SECRÉTAIRE
- — Excellente dactylo
- — Orthographe impeccable
- — Aimant le travail soigné
- — Contacts téléphoniques agréables
- — Poste stable, 5 x 8.

Tél. pour R.-V. à SIGMA CONSEIL, 293-56-33.

Agence de promotion et de publicité recherche secrétaire dactylo capable d'assister responsable de budgets. Envoyer C.V. et prétentions à Extension, 21-24, rue Duhesme, 75018 Paris.

Société située en banlieue Ouest, proximité POISSY (78) rech. :
1 SECRÉTAIRE
confirm. biling. français-anglais sténodactylo, not. comptabilité, not. allemand appréciées. Sal. en rapport avec qualification. Env. C.V. au n° 7.221 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

---

Entreprise de Presse quartier Opéra, recherche :
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
confirmée 35 ans minimum Dynamique, capable initiatives et responsabilités. Expér. Presse souhaitée. Libre de suite, 5X8, 5e semaine C.P.
Envoyer C.V. et prétentions à n° 7.246 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

PUBLICATIONS TECHNIQUES (fiscalité et droit social) recherchent pour leur service de rédaction une
SECRÉTAIRE
Bac ou niveau. Excellente organisation, méthode, attention, bonne dactylo.
Adr. C.V. manusc. (et No tél.) à Mme ROUAH, 48, r. Cardinet 75017 PARIS.

représent. offre

Imprimerie Offset rech. REPRESENTANTS M.C. Paris et environs - 387-28-60

capitaux ou proposit. com.

ASSOCIE RECHERCHE
Importateur/Distributeur de revêtements muraux orientaux (Wall Fabrics of Paterson, N.J.) enregistrant des succès aux U.S.A., recherche associé résidant dans le Marché commun pour entreprise commune. Doit avoir l'expérience de la vente en gros des tapisseries. Investissement en liquide à négocier. Entrevues en France au début de juin. Ecrire n° 6032, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris (9e)

propositions diverses

DATTES SANS NOYAU
Nous pouvons offrir, pour embarquement immédiat de New-York, U.S.A., récolte en cours, dattes d'Iran « Sair » sans noyau, conditionnement : 25 kg, 25,45 kg, 31,81 kg.
Contactez J.-F. BRAUN & SONS Inc. P.O. Box 337, Lake Success, N.Y. 11040 pour des prix très intéressants.
Adresse télégraphique : COCOBRAUN NEW-YORK ou télex 5102230428.

demandes d'emploi

JEUNE CONSEIL JURIDIQUE ARABE
souhaite s'établir à Paris et entrer en contact avec Cabinet de Conseils Juridiques en vue collaboration.
Ecrire n° 2.637 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

INGÉNIEUR BREVETS
mécanique - électricité
15 ans expérience en propriété industrielle
recherche
Poste à haute responsabilité dans Service Brevet Société ou Cabinet.
Ecrire n° 2.640 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra

---

DIRECTEUR COMMERCIAL
36 ANS - H.E.C. + STAGE U.S.A.
MARKETING - VENTES - PUBLICITÉ
- 11 ans expérience vente, animation commerciale.
- Dynamique. Hme de terrain, excel. négociateur.
- Pratique sérieuse du marketing et réalités publicitaires.

cherche
POSTE RESPONSABILITES HAUT NIVEAU
Libre rapidement
Ecrire n° 82.363 M. REGIE-PRESSE 85 bis. rue Réaumur, PARIS-2e.

LICENCIE EN DROIT SCIENCES PO
après « tour de Banque » France et étranger
- — 13 ANS de responsabilités administratives, financières et relations humaines, comme secrétaire général, puis Directeur général groupe industriel et commercial, MOYEN-ORIENT et AFRIQUE.
- — + 12 ANS de Direction générale de la filiale française d'une multinationale de l'industrie papetière avec dominante marketing et commercial.
- — + 2 ANS au *Moyen-Orient pour implantation* entreprise T.P. et biens d'équipement.
- — Anglais courant, libre immédiatement tech.

SITUATION EN RAPPORT
Téléphone : 539-38-42.

EXPORT MANAGER
BILINGUE ANGLAIS
33 ANS
- — Actuellement responsable d'un réseau de distribution qu'il a créé sur l'Angleterre, l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient. Basé à Paris.
- — Recherche responsabilités plus importantes dans une société passionnée par l'exportation.

Ecrire sous le numéro 7.196, « le Monde » Publ., 5. rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE
30 ans
Formation supérieure Gestion et Droit
I.E.P. - I.A.E. - D.E.C.S.
Expérience moyenne et grande entreprise, étudierait toute proposition.
Libre immédiatement.
Ecrire sous le numéro 7.228, « le Monde » Publ., 5. rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm. ou téléphoner : (56) 06-53-78.

Voir la suite des demandes d'emploi en page 37

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

VENDS R. 5 TL. - JUIN 1976, 33.000 km, vitres teintées et feuilletées, lunette arr. dégivr., intér. simili-cuir. Pr. : 14.000 F (options comprises). Tél. : DESNOS, 836-01-62, après 20 h.

Part. vend G.S. PALACE 1975, 33.000 km. Excellent état. Prix : 15.000 F. Tél dom. : 957-36-75.

+ de 16 C.V.

ROVER 3500 automatique 1978. 6.000 km. Tél. 16 (49) 41-34-41.

ROVER 3500 automatique 1978 - 6.000 km. Téléphone : 16 (49) 41-34-41.

JURISTE PROCEDURIER expérimenté créances, cherche emploi mi-temps. Ecr. n° 82285 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Une Rover ?
3.500 - V.8
voiture de l'année 1977
JACQUES SAVOYE
237, bd Pereire, Paris 17e
574.82.80

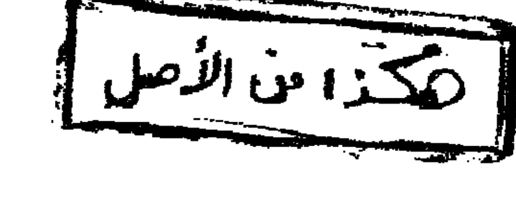
divers

ARMORED VEHICLE BUILDERS, INC.
EXPOSE SES VÉHICULES
BLINDES M-B 450 SEL
AU PARIS TRADE CENTER
123, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly, du 30 mai au 2 juin 1978 à l'Exposition sur la Sécurité Industrielle et Commerciale.
Siège social : 343, Pecks Road Pittsfield, Mass. 01201 U.S.A. Adr. télégraph. : ARMDVEHBLD
Président : Michael T. Dan.

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528
Ex. If 78, peu roulé.
Auto-Paris XV - Tél. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris (15e)

---

4 PLACES SPORTIVES
Garanties 2 ans peinture et moteur
ALFETTA GTV 2000
ALFA ROMEO - SFAM FRANCE
23, bd de Courcelles 75008 Paris, Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren 75015 Paris, Tél. 734 09 35



L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

Près PL. ITALIE. ODE. 42-78 MAISONNETTE 4 P., + studio jardin privé.

Mº BAC, A SAISIR, charmant studio de caractère, confort. Propriétaire : 325-89-31.

LUXEMBOURG - 2e étage sud part. de prét., beau livg+2 ch. décorées, moqu., balcon, s. à m. + kitch., s. de bs. vis. lundi 22 tte la journée, 25, r. Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. 033-52-97 le soir.

BEAUX STUDIOS
16 m2 Briançon 199 000
30 m2 E.-Zola 170 000
29 m2 rue Clair 193 000
32 m2 St-Dominique 225 000
33 m2 Suffren 240 000
JEAN FEUILLADE - 566-00-75

DUROC
Liv. + chbre, cuis., bains, 53 m2, bel immeuble. 567-22-88.

R. DE MONTTESSUY
Vaste liv. + chambre, 83 m2, immeuble luxueux, grand conf. 567-22-88.

XVe CROIX-NIVERT
2 P., cuis. équipée, bains, w-c, imm. pierre de t. 160 000 F. Tél. : 577-46-10.

BD SAINT-MARCEL (5e)
3e ét., 2 appts 50 m2 chacun. Ensemble ou sépar. 337-88-14.

BD ARAGO, immeuble récent, 100 m2. Grand confort, 3e étage + studio, confort. 337-88-15.

MAUBERT Original duplex, 50 m2, tt confort. 544-58-38.

AVENUE DE SÉGUR
Beau 3 pièces sur jardin. Jean FEUILLADE, 566-00-75.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré. 2 à 5 pces de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

CHAMP-DE-MARS
AV. CHARLES-FLOQUET
IMM. PIERRE DE TAILLE
Tout confort - Sur verdure BDLE LIVING + 3 CHBRES Hall entrée, s. de bains + 2 cab. toil., office, cuis. 135 m2 + chbre de service. Tél. : 873-57-80.

RARE ET ORIGINAL
CŒUR ST-GERMAIN-DES-PRES rez-ch. 135 m2 avec jdin privatif 80 m2 + atelier et SERRE DORESSAY 548-43-94.

76-78 BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG

VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX

17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES

SUR PLACE APPARTEMENT-MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI DE 14 H. 30 à 18 H. 30.

RÉALISATION
APRI
29, AVENUE FOCH
94100 SAINT-MAUR.
885 - 12 - 30

18, RUE DE VERNEUIL
Charmant petit 3 P. 4e étg. sans ascens. S/ARBRES. Prix : 230.000 F. Mardi-mercredi 11 h. 30 à 16 h.

PASTEUR 3 P. Standing 85 m2, tél.
Poss. profession libérale. Prix 225.000 F pour 12 ans. Crédit propriétaire possible ou location 2.500 F par mois. 197, rue de Vaugirard, 1er étage. Ppaire mardi, merc. 13-16 h.

AV. E.-ZOLA (près)
Récent. Etage élevé. Balcons. 3 P. tt cft - Parking. MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09.

6e 117, R. N.-D. DES CHAMPS
2 P cft Bon imm. anc. 265.000 Vis. mardi, 14 à 18 h.

BELLECHASSE 8 PIÈCES
Tr. bel appt CLASSIQ. 300 m2. DORESSAY 548-43-94.

5e Près Notre-Dame, appt. caractère, 4e ét. sans asc., 120 m2 environ, cheminée, 4 P., cuis. et coin salle à manger. T. 325-21-07.

OBSERVATOIRE imm. P. de T. Gd 3 P. tt cft., balc. 670.000. 325-97-16.

ITALIE 3 P. en 78 m2 plein soleil. Balc.-terrasse. 320-73-37.

80, bis rue DE SÈVRES

PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDEO.
SALLE DE BAINS ENTIEREMENT MARBRE,
VASTE CUISINE,
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE, SUR RUE.

APPART. MODÈLE SUR PLACE LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI 14 h. 30 - 18 h. 30.

OU SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

Paris Rive droite

Butte Montmartre. Exceptionnel. 2 ateliers artiste en duplex, cuis., bains, w.c., chf. centr. v-o. 35 m2 libre. 6 m. haut 150.000 F. 63 m2 loué 7 m. haut 250.000 F. Voir 14-16 h. Samedi, dim., lundi, 55, rue Abbesses, 224-18-42.

EXCELLENT PLACEMENT neuf, jamais habité studette 103.000 F. Locat. assurée 8.400 F par an 139, rue des Pyrénées tous les jours sauf dimanche de 14 h. à 19 h. - 370-04-70.

BOIS VINCENNES, près R.E.R., beau 4 P., entrée, gde cuis., w.c. S. de bns, balc., asc., parking. 416.000. - 345-82-72.

R. D'AUMALE, liv. chbre, cuis. équipée tt cft, aménagée luxe. 269.000 F. - 526-31-44.

AV. SAINT-MANDE (près) Grd 5 P. + terrasse, plein sud, box, imm. récent, excellent état. 705-34-18

17e PORTE CHAMPERRET 123 m2 + service. 750.000 F. Gde récept. 2 chbres, 2 bains, b. état, plan parfaits. - 766-53-12.

9e SUR 2 COURS-JARDINS, calme, soleil, 5 P., cft, BEL IMM., 580.000 F. LUNDI et MARDI, de 13 h. à 19 h. 177, rue du Fg-Poissonnière.

9e CONSERVATOIRE
5 P., tt conft, calme, soleil, 420.000 F à débattre. Lundi-mardi, de 1 3h à 18 h. 4, RUE DE TREVISE

Magnifique vue sur Seine
QUAI FLEURS
2 P., conf., 355 000 F. 266-27-55, 19, rue Ursins, mardi 11-14 h.

17e COURCELLES
6e ét. imm. p. de t., 3 Pces, récept., 3-4 chbres, un studio de serv., tt cft, 220 m2, travx. Joubert et André, Tél. : 266-67-06.

PARTICULIER VEND
45, RUE MONTCALM
Séj. + chambre, cuis., bains, tout confort. Immeuble récent. JARDIN-TERRASSE de 120 m2. Vis. lundi, mardi 14-18 heures.

20, RUE RAMBUTEAU
APPT CHARME 110 m2 Calme Divisible. Px intéress. S/place, mardi, samedi, de 14 à 17 h. EXCLUSIVITE DORESSAY.

MONTMARTRE Grand living, 2 chbres, 75 m2, 280.000 F. 227-07-06.

16e MÉTRO EXELMANS
Imm. stand., 1er étage, 150 m2, à rénover, chambre de bonne. Tél. : 266-67-06.

APPT GD STANDING
AVENUE MALAKOFF
213 m2, 2 chambres de serv. 574-44-41 ou 96-16.

XXe GAMBETTA. Bel imm. réc. grand 3 pièces, confort, 2e ét. sur rue, soleil, balc. 297.000. GIERI. 373-85-81.

TRES RARE dans imm. rénové SACRE-CŒUR, très beau 2 P., soleil, calme, vue sur Paris, verdure. Sur place du mardi 23 au sam. 27 inclus (11 à 17 h.), 6, RUE MAURICE-UTRILLO, ou tél. : 256-20-33 et après 20 h. : au 261-72-00.

ILE SAINT-LOUIS 3 P., cuis., bains. 420.000 F. 227-07-06.

FOCH-BUGEAUD imm. P. de T. 4e ét., 5 P., 2 bains, parfait état, verdure. 227-07-06.

TROCADERO 7 PIECES 3 S. de bains 240 m2, 6e étage. Gd standing. MICHEL et REYL. - 265-90-85.

CALME, SOLEIL, JARDIN
Prix à partir de
STUDIO : 29-35 m2 162.800
2 Pièces 38-56 m2 219.600
3 pièces 66-80 m2 346.800
4 pièces 78-92 m2 399.400
+ Parking, box (1-2 voitures) appt. terrasse vue sur Paris, prêts conventionnés A.P.L. ou prêts personnalisés.
Sur place tous les jours 373-79-18
54, rue de la Folie-Régnault. Métro PERE-LACHAISE.

CHAMPS-ELYSEES
(près). Propriétaire vend imm. pierre taille ravalé 5e étg., asc. BALCON, SOLEIL 5 PCES 2 bains, tout confort REFAIT NEUF Prix 785.000 F. Mardi-mercredi, 14 à 18 h. 11 BIS, RUE COLISEE ou 723-96-05.

Région parisienne

VINCENNES CHATEAU
50 METRES METRO
TRES BEL IMM. avec asc.
RENOVATION DE QUALITE
LIV. DBLE + 3 Chbres, 105 M2.
5e, VUE DEGAGEE PRET A HABITER. 590.000 F. Visites mardi, mercredi de 15 à 19 h., 2, villa D'IDALIE (Angle 7, av. de NOGENT).

CHATOU RÉSIDENCE
Vue sur parc, 4 p., c., bs, balc. Box. Px 510.000 F. 359-69-36.

COURBEVOIE GARE
Beau 3 p. 75 m2, buanderie, park. 350.000 F. Tél. 720-22-33.

PORTE VINCENNES - Beau 3 pièces, entr., cuis., wc, s. eau, ch. centr. 220.000 F - 346-63-85

LEVALLOIS-PERRET - Métro Anatole-France, 41, rue Aristide-Briand - Immeuble récent, 3 p., cuis., bains décorée + terrasse 42 m2 : 400.000 F. Visite : mardi, de 14 h. 30 à 16 h. 30. COURTOIS - 265-49-85

NEUILLY - Exceptionnel sur Bois + terrasse plantée 155 m2, dble living + 3 chbres. Prix à débattre - 267-55-71

SAINT-CLOUD - 154 m2 Récept., 4 chambres, 2 bains, balcon. 2 garages - 755-87-86.

BOULOGNE - Calme, résident. 2 p., cuis., s. d'eau, wc. Ch. c. 160.000 F - ORPI, 288-27-45

NEUILLY RESIDENTIEL
PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING
Livraison 3e trimestre 1979. Etudions votre plan avec notre architecte toutes possibilités du STUDIO au 8 PIECES. 624-39-49 pour rendez-vous.

CELLE-SAINT-CLOUD
CADRE EXCEPTIONNEL
3 P. terrasse, bains, tél., cuis. 290.000 F. 574-44-41 ou 96-16.

VINCENNES
BALCON Vue Bois. ODE. 95-10. 3-4 P., 75 m2. Soleil. Calme.

NEUILLY 550.000 F 92 m2 récent. Gd séj. + 1 chbre. 227-36-66.

VINCENNES
PRES BOIS ET METRO
Constr. récente PROVINI
3 P. TOUT CONFORT 90 M2.
630.000 F. Crédit 328-66-13.

Province

PLEIN CENTRE DE CANNES
Particulier vend dans immeuble grand standing Appartement tout confort, 2 pièces principales 58 m2 + terrasse, 7e étage, vue Californie. Prix : 350.000 F Téléph. : 885-85-90

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL (Haute-Savoie) Studio 4 personnes : 140.000 F avec 28.000 F comptant. 2/3 pièces. Gestion assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

PART. vd Appt grand standing 222 m2, centre Nice. Possib. usage commercial. Idéal prof. libér. Tél. : (93) 80-07-53

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR
DIPLOME GRANDES ECOLES
ANGLAIS - ALLEMAND - NEERLANDAIS
- 44 ans - 15 ans d'expérience internationale en prestation de service (architect. et urbanisme) dans grandes opérations immobilières.
- Cherche collaboration dans groupe financier, promotion ou prestataire de service à vocation internationale.

Ecrire sous le numéro 2.632, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
FRANÇAIS - ANGLAIS - ITALIEN
préférence édition presse
Etudierait propositions pour France et étranger.
Ecrire nº 2641 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

SC. PO - AGRÉGÉ MATHS - SUP. ÉLEC.
29 ans - Expérience Enseignement
cherche
Situation susceptible d'utiliser des capacités originales : rigueur, efficacité, imagination...
Ecrire ou téléphoner à
A. JOLY 1, villa Juge - 75015 PARIS 575-17-62

E.S.C. 28 ANS
Recherche position, service commercial ou export, 1 an, stage U.S.A. Expériences audit et analyse financière, anglais, allemand courants. Ecrire nº 7.215 « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Assistance de direction administrative ou financière
Formation secondaire + cours gestion + comptabilité + 10 ans assistance Directeur P.M.E. cherche situation stable. Disponible rapidement. Ecr. nº 7.194 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT
Veuve, 40 ans, 3 enfants cherche emploi de bureau, stable. Ecrire Mme Chevalier, 143, avenue de Poissy, Le Mesnil-le-Roi, 78600 MAISONS-LAFFITTE.

CADRE HAUT NIVEAU
Dipl. Sc. Po., Doct. Sc. Eco., I.C.G., 44 ans, 15 ans expér. maîtrise d'ouvrage aménagt., rénov. urb., stationn., constr. soc., contacts coll. loc., négoc. tt niveau, montage et direct. projets et progr., coord. et anim. équipes pluri-discipl. Lib. rapid. Ecr. nº 2.642 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 28 a., dipl. d'études supérieures à Sciences Eco. + organisation informatique. Etudie toutes propositions. Ecr. nº 2.562 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

33 ans. Excellente adaptabilité, 7e année, expérience dans société immobilière nationale (gérance), Licence et D.E.S. droit, étudierait toutes propositions administratives ou commerciales. Ecrire AGENCE HAVAS 06011 NICE, CEDEX. REF. 0966.

H. 33 contentieux assur. maritimes terrestre, cherche place similaire région Sud-Est, Sud-Ouest ou Centre dans Cie, agence gle ou courtier. Ecrire No 6.031 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9.

J.F. 25 a., maîtr. let., pr. doct., ch. empl. de éduc. Paris et rég. Ecrire Serie, 8, rue Gerhard, Puteaux.

J. fille 22 ans accompagne famille août pr garder enfants. Tél. : (88) 92-55-56.

OUVRIERES SPECIALISEES
ayant suivi stage de prévention organisé par l'entreprise, rech. banlieue Nord de Paris postes disponibles atelier ou collectivité. Téléph. : 227-85-73, P. 42

INGENIEUR INFORMATICIEN
ch. situation à l'étranger, 29 a., Cadre II, 4 a. expér. analys. scient. gestion ingénierie sidér. Ecr. nº 7223, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

PROFESSEUR MATHS - Maîtr. 4 ans expérience enseignement + exp. formation, animation, étudie toutes propositions pour septembre. Ecr. nº 82144 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

CADRE SUPERIEUR 32 ans
Direction générale P.M.E. 10 a. expérience Achat-Direction commerciale-Management Gestion par budget et objectif, Exploitation. Propose sa collaboration à Société Française ou Internationale tous secteurs. Ecr. s/nº 62616, Havas Contact 156, bd Haussmann, Paris (8e).

Maître Verrier électronique Chef d'atelier 2e échelon. 20 ans spécialité verre métal. Position cadre. Disponible de suite. Suis cours technique du vide. Ecr. : nº 535, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H. 27 a., maîtrise droit social international, D.E.S. Ergonomie, actuellement en stage service du personnel d'une grosse entreprise de 1.200 personnes, ch. poste Assistant au Directeur du Personnel ou Conseil en organisation ou Animateur de formation. Ecrire : M. L. Bennoun, 21 bis, r. des Ecoles, 75005 Paris

DESSINATEUR D'ETUDES
naval et chaudronner., technico-cciai. Référ., ét. devis, mise en chantier, ch. emploi. Paris ou étranger. R. Dupont 237-65-91 ou 500-25-48.

Association de Formation cherche EMPLOIS STABLES pr ses stagiaires, pers. qualifié. Secrétaires, sténodactylos, dactylos-hôtess., employés (ées), bur.-dact., aides-comptables. S'adr. : ASPROFORC, 153, bd Haussmann, Paris-8e - 359-12-77

Jeune Allemande, 24 ans, correspondanc. ciale biling. sténo franç.-allem. Traductrice diplômée, connaiss. anglais-espagnol, rech. travail intéressant. Ecr. nº T 82.490 M Régie-Presse

Secrétaire posséd. B.T.S. 1 an. sociologie, rech. trav. à dom. 3 h. pendant 3 jours par sem. Ecrire M. Walder, 5, r. P.-L'Ermite, 75018 Paris.

Août personne sérieuse garderait personne âgée Paris après-midi, petit travaux, courses, petites sorties voiture. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sour référence 62.609.

Educatrice, jnes enfts en cours de diplôme, juin 1978, ayant bonnes référ. de stage cherche emploi pr mois à venir, de préf. Sud Paris ou proche banlieue Sud-Ouest. Tél. 228-06-04 Mme Berrebi, 30, r. Lantiez, 17e.

J. H. 22 a., traducteur Freelance, marié av. Angl., niveau univ., parl. tril. (franç., angl., turc), étudie ttes propos. France-étranger. Ecr. UNLY, 19, r. de Zillisheim, 68100 Mulhouse. Tél. (89) 46-30-58.

SECRÉTAIRE PARTICULIER
Homme 30 ans. Expérience 10 ans entreprise privée, banque Très disponible Recherche poste de confiance de préférence auprès personnalité domaine artistique, industriel ou financier. Tél. au 033-29-53.

RESPONSABLE
SERVICE ACHATS
38 ans, 10 ans d'expér. des achats et gestion de stocks ds Société produits grande consom. Dépendant de la Dir. génér.
— Habitué aux négociations aux niveaux les plus élevés.
— Compétence gestion financ.
— Gde puissance de travail et facilité d'adaptation.
Rech. poste à responsabilités dans même domaine. Libre immédiatement. Ecr. nº T. 05.278 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE DE DIRECTION
Négociations commerciales ts niv. 8 ans sur terrain industriel, organisateur, gestionnaire, ch. poste commercial à responsab., accepte voyages tte la France, réside ds 91. Libre de suite. Ecr. nº T 05.464 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EXPORT MANAGER
BILINGUE ANGLAIS
45 ANS
— Rompu aux négociations internationales dans le monde, basé à Paris ;
— Recherche responsabilités importantes dans Sté très axée sur exportation. T. 554-85-61.
Ecr. nº T 05.476 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

GÉOLOGUE
(Thèse de 3e cycle pétrographie et géochimie). 31 a. expér. prospection minière en Afrique équatoriale, anglais courant, rech. poste France ou O.M., disponible immédiatem. Ecr. M. Paupy A., rés. d'Orsay, bât. 4, rue A.-Briand, 91400 ORSAY.

Jeune Femme 31 ans
REDACTRICE - TRADUCTRICE DIPLOMEE
8 ans d'expérience dont 3 ans dans grande firme Edition - Trilingue Anglais - Espagnol ch. poste stable et autonome préf. ds tt dom. socio-culturel Presse, Tourisme ou équival. Ecr. nº 2646 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris 9e.

SECRETAIRE trilingue (B.T.S. Anglais, Esp.) cherche place stable. Téléphone : 757-05-24.

ARCHITECTE D.P.L.G. cherche emploi Paris-Banlieue. Ecrire EBOUMBOU Christian, 2, allée Réjane, 92000 NANTERRE.

BANQUE
HEC 35 ans exp. banc. ch. empl. direction et respons. bque privée Ecr. nº 2624, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Programmeur 6 mois expér. cherche emploi étranger de préf. Afrique, COBOL, ASSEMB KOMPASS PL1 parle anglais. Ecr. nº 82.476 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Direct. ccial Adj., 34 a. spécial. équipement de bloc, matériel médico-chirurgic., biomédical et para-médic., très introduit, ch. poste de responsab., déplacem. possible dans toute la France. Ecr. nº T 05.362 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

PUBLICITAIRE D.P.E.
32 a., 9 a. d'expér. agce et sté industr. internationale, compétences étendues et de ht niv. confirmées par notoriété et obtention des meilleurs scores 76-77. Etudie ttes propos. Paris. Libre juillet 1978. Ecr. nº T 05.499 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

PROF. BRITANNIQUE
38 ans
parlant couramment français recherche pour septembre poste documentation ou enseignement anglais auprès entreprise.
TOSE 5, boul. Gambetta, 87000 LIMOGES.

INFORMATIQUE DE GESTION
J. H. M.I.A.G.E. propose ses serv. comme ing. débutant. Env. C.V. sur demande. Ecr. sous réf. nº T 05.471 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

JOURNALISTE
professionnel spécialiste problèmes municipaux, régionaux, économie, reportages, interviews, mise en page et secrétar. de rédaction, 52 a. marié 2 enfants étudie toutes propositions, PARIS, PROVINCE, ETRANG. Ecr. nº 525 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, ou tél. 202-16-76.

CADRE 38 ANS
Grande expérience de la distribution moderne, introduit dans centrales d'achat rompu aux négociations à haut niveau étudierait ttes proposit. direction commerciale, direction des ventes. Ecr. nº 7231 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF SERVICE PERSONNEL
37 ans, solide connaiss. compt. et informat. Expér. profession. 14 a., cherche poste similaire Paris, région parisienne. Ecr. No T 05.498 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. journaliste 28 ans rech. direction d'un mensuel ou responsabilité rubrique dans un hebdo. Actuellement libre. Salaire désiré 8.000 F minim. Paris ou étranger. Un an expér. U.S.A. Ecr. Nº 17.943 Centrale d'Annonces, 121, rue de Réaumur, PARIS-2e.

24 ans diplômé E.S.C. connaissance anglais, expérience 2 ans Maghreb ; intéressé problèmes développement. Accepterait propositions organismes français ou internationaux. Ecr. nº 7.224, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

appartem. achat

RECH. Appts 1 à 2 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux, paiement comptant chez notaire - 873-23-55

Rech. gd Studio ou 2 P. et 3 ou 4 P. 16e, Boulogne. O.R.P.I., 288-27-45

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour RV, Glert au 373-05-81

maisons individuelles

ELANCOURT - Maison 6 pièces 125 m2, garage, jardin. Prix : 420.000 F - Téléph. : 050-08-52.

Villiers-s/Marne, lim. Champigny Très belle villa moderne, parfait état sur terrain angle 1.106 m2, 4/5 pces, cft, 2 terrasses, gar. 2 voit. Local ccial accès camion 325 m2 pouv. convenir à forain. 233-57-59, le matin.

immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leurs concours.

locations non meublées Offre

Paris

Hameau Boulainvilliers sur jardin, neuf, petite chambre et studettes, tt cft. A partir de 900 F ch. comprises. Mardi 13, à 18 h. 30, 20, r. l'Assomption, 75016 PARIS

Paris (15e) - 2 p., cuis., bns av. ch. élect. Tél. 32 m2 rez-chausse., 1.200 F mensuels - T. : 554-81-28

TROCADÉRO
Imm. récent, grand standing. STUDIO 26 m2 + balcon cuisine équipée, téléph., park., calme, état neuf, 1.400 + ch. S.P.E.I., ALM. 55-11 pr r.-vs.

ORSAY DANS PARC tout cft., balc., park. Tél., 4 P. 90 m2, 1.540 F + charges, 5 P., 96 m2, 1.700 + charges. ALM. 13-72.

Région parisienne

(78) MAISONS-LAFFITTE près Château - SUPERBE PPTE 9 Pièces, cuis., 3 bains, garage. Prix : 8.000 F - 504-75-80

locations non meublées Demande

Paris

Ch. appartement env. 100 m2, possib. prof. libérale, pr. métro. Loyer environ 2.000 F. Ecr. nº 6030, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 Pour cadres de banque et FONCTIONNAIRES.

Région parisienne

Pr Société Européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

Chambre meublée pour jeune fille, eau chaude et froide, près Etoile. Loyer : 300 F par mois, sans commission - Téléph. : 656-13-09, vendredi soir.

locations meublées Demande

Région parisienne

EMBASSY SERVICE rech. direct. Stud. ou Appt Paris, Villa banl. Ouest - 265-67-79

villas

Villa provenç. avec terrain, livraison décembre 78, total clés en main : 460.000 F, prêts 80 % constructeur : PIC Villas, 4, bd de l'Observatoire, Montpellier. Téléph. : (16) 67 92-05-19.

VILLIERS-SUR-MARNE, limite Champigny. Tr. bel. villa mod., parf. état, sur terrain angle 1.106 m2, 4-5 pces, conf., 2 terr., gar. 2 voit. Local commercial accès camion 325 m2 pouvant convenir forain. 233-57-59, mat.

LE VESINET Centre Résidentiel
Villa 1900, construction 1er ordre Séjour, 4 chbres, beau jardin 790.000 F. Sur place samedi et dimanche de 14 à 18 heures, 19 ter, av. du Gal-de-Gaulle.

terrains

VILLIERS-SUR-MARNE (limite Champigny)
Terrains : 2082 m2 + 467 m2. Rens. : 233-57-59, le matin.

bureaux

1 à 20 Bureaux, tous quartiers. Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf - 563-17-07

Domicil. artis. et commerc. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques. Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F par mois.
PARIS 11e - 355-70-00
PARIS 17e - 229-18-04
PARIS 18e - 770-16-88

locaux commerciaux

Excellent PLACEMENT 33, rue Mathurin-Régnier Beau s/sol (entrepôt ou garage 500 m2). Crédit par vendeur. Téléph. : 585-70-80

Sté recherche dans PARIS Quart. central, à usage BURX, Bout. ou Rez-chaussée sur rue, en location. Bail : 3, 6, 9, 150 à 200 M2 - Téléphoner pour rendez-vous au 285-85-25

URGENT. Ecole rech. locaux de 1.000 à 2.000 m2, 11e ou 12e ardt. Conformes aux normes de sécurité en vigueur pour établissement recevant du public. Agence s'abstenir. Tél. : 805-29-57 ou 700-99-75.

immeubles

Europa, 54, r. Amsterdam, Paris ach., urgence, immeuble occupé loi 48 avec 1 appt libre, Paris ou banlieue - 520-13-57

Immeuble - Freeport - Bahamas Invest. court terme, rent. élevée BP 341, Bâlsall, PQ, Canada.

villégiatures

CASSIS, 3 km village, à louer, août, 3 ha poté, villa 220 m2, 5 ch., 3 bains, piscine, 15.000 F. 16 (91) 41-15-69 ; 16 (42) 01-75-33

locaux industriels

ATELIER DE 1.000 M2
sur terrain de 4.000 m2 - 800.000 F
3 km centre de Dieppe (76)

Possibilités :
Aide de l'établissement public régional pour l'adaptation des locaux.
Exonération taxe professionnelle.
Prime de développement régional.

Pour informations :
Chambre de commerce et d'industrie de Dieppe
Tél. : (35) 84-24-96.

fonds de commerce

SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES
CAISSE RÉGIONALE DU SUD-OUEST
68, all. J.-Jaurès, 31071 Toulouse - T. (61) 62.78.00
VEND au plus offrant - PAIEMENT COMPTANT
COLONIE DE VACANCES ÉQUIPÉE SITUÉE à SÈTE (34)
à proximité de la mer, construct. 1964, agrément ministériel, 140 lits, chauffage central partiel.
POUR VISITER ET FAIRE OFFRE, s'adresser à la direction de la caisse.

Vds com. prod. pour agriculture et jardin, région Toulon, cause santé. Logement. Bne clientèle. Prix modéré. Téléph. heures bureau au (94) 48-43-42 ou écrire nº 7232, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

constructions neuves

SECURITE PIERRE
XVe MÉTRO BOUCICAUT
Prix nets et non révisables à la réservation Habitables décembre 78 2 p., 3 p., 7 p. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 225-93-69.

appartements occupés

XIe FBG-DU-TEMPLE
Immeuble entièrem. restauré, sur cour-jardin, façade élégante, avec statues, 2/3 pièces, tout conft, 46 m2, 3e étage, parfait état. Occupé couple sexagénaire. 110.000 F — Tél. : 227-22-62.

VINCENNES CHATEAU
TRES BEL IMM. avec asc.
LIV. DBLE 3 chbres, 105 M2
OCCUPE personne âgée. 370.000 F. Tél. 260-30-15 ou visites Mardi 15-19 h., 2, villa D'IDALIE (angle 7, av. de NOGENT).

viagers

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation, gratuit. Discrétion. - LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99

JARDIN DES PLANTES
BEAU 3 P. 65 m2, tt cft, occupé par vendeurs 79 et 81 ans. 200.000 F. Eicher au 359-99-69

AV. REPUBLIQUE, imm. pierre, 90 m2, 6e ét. occupé, 84 ans. Px 170.000 F + 2.000 F rente. Etude LODEL - 700-00-99

MONCEAU, beau 400 m2 tt cft occupé 1 tête 82 ans cpt 880 000 rente limitée 4 900 mens. 233-75-79

LE VIAGER
NEUILLY superbe 3 P. 100 m2, 5e étage. Balc. Vue splendide sur bois, 2 garages + chbre de service. 650.000 F + 5.000 F occupé 76-77 ans.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

fermettes

FORÊT OTHE
Fermette aménagée, Séj. Salon. 3 chbres. Cuis. Bns, w-c. Sur 1.500 m2 jdin agrément avec pièce eau. 190.000 F avec 20 %.
AVIS 2, r. Gal-Gaulle, SENS 16 86 65 09 03 ou Paris 274 24 45

propriétés

MONTGERON
QUARTIER RESIDENTIEL
Pr. lycée, transp., commer. SUR 1.050 m2 avec arbres. PROPRIETE. R.-de-ch. : entr. séj. dble 45 m2, bur., 1 pce + cuis. 1er ét. : gde chbre 24 m2 + 2 chbres. Bains. WC. Ling. 2e ét. : 2 gdes chbres + grenier. Chauffage central. Gar. 2 voit. Ss-sol avec chaufferie. Fruitiers, cave à vins, etc. VU URGENCE SACRIFIE 620.000 F. — Tél. : 921-40-72.

NANCY CENTRE
Tr. belle propriété construction 1900 grand standing, convenant pour siège régional de société.
GODECHOT-IMMEUBLES
12, rue de Penthièvre, Paris-8e.
TÉL. : 265-19-36

MILLY-LA-FORÊT
à 6 km dans parc 28 000 m2 arborisés et clos. Maison 200 m2 toit chaume, cft, 1964, possib. diviser. 522-05-96.

LYS-CHANTILLY, bien situé Construct. réc. style scandinave, 240 m2 ds parc boisé 5.000 m2, parfait. aménagé, salle de séj., jardin d'hiver 70 m2, libre à la vente. Prix : 1.100.000 F. Tél. : 526-61-68 ou (16-4) 456-92-87

CHANTILLY Très belle Propriété
16 pièces, parc 4 ha, écuries, maisons de gardiens, cours d'eau. 754-61-53.

A vendre région CHATEAU-THIERRY
PROPRIETE à rénover, sur 1,68 ha
6 pièces plus dépend. aménageable bord forêt à 1/4 d'heure autoroute A 4. Prix : 300.000 F. L'UNION IMMOBILIERE, 02130 Fere-en-Tardenois. Tél. (23) 82-20-79.

CROSNES Près FORET SENART dans parc 2.000 m2. Splend. VILLA 250 m2 + dépend. 755-87-86.

PRES GAMBAIS
SUR 3,3 HA DE FORET PROPTE NEUVE
gd stand., séjour cathédrale, 75 m2, loggia, belle cheminée, cuis. install., s. à manger, salon, 4 chbres avec bains, 300 m2 plain-pied, gdes possib. dans les combles, le tout sur sous-sol, piscine chauffée. 1.350.000 F. Visite sur rendez-vous. Ag. IMMOBILIERE DE L'ILE-DE-FRANCE A GAMBAIS. 487-01-77 et 05-38.

maisons de campagne

Maison de campagne, combles aménagés, 6 pièces, à 31 km de Nevers, 18-Nérondes, 1.600 m2 de terrain, verger, puits, eau, électricité, étang proche. Prix : 120.000 F. M. Di Carlo, téléph. : (16) 86-57-49-39

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

Indésirable Foire du Trône

Les riverains n'aiment plus les forains

Les bruits et autres nuisances dus à la Foire du Trône provoquent chaque année des réactions hostiles parmi les habitants du quartier Gravelle à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne). Regroupés au sein de l'ADRIV (Association de défense des riverains du bois de Vincennes), ils demandent inlassablement la « transplantation » de la Foire du Trône dans un autre site et, en attendant, que la durée de la Foire soit abrégée (elle ferme le 29 mai).

Les nuisances occasionnées par cette fête sont multiples. *C'est le bruit, la crainte des* agressions, des cambriolages. Ce sont les détritus qui s'amoncellent, les voitures qui sont griffées, endommagées : « *On vole les galeries, on casse des pare-brise* », affirme un riverain. C'est aussi le stationnement sauvage et envahissant et la circulation anarchique.

Un élu de Charenton déclare avoir déploré trois cambriolages le même jour dans son immeuble. Mais, lorsque l'on interroge le *commissaire de police de Charenton*, l'opinion est plus nuancée. Pour lui, les nuisances sont dues essentiellement aux problèmes de la circulation et du stationnement *les vendredis soir*, samedis soir et dimanches après-midi. Ces difficultés sont encore aggravées lorsque des courses sont organisées à Vincennes. A cette occasion, la direction départementale de la police urbaine du Val-de-Marne met à la disposition du commissaire un *groupe de onze gardiens. Effectif* qui vient s'ajouter au contingent de gardiens locaux chargés des problèmes de circulation habituels et qui permet, par sa *fonction de dissuasion*, de « *neutraliser la petite délinquance* » susceptible de se manifester aux abords de la foire (vols d'autoradios).

Pour leur part, les forains répliquent que les nuisances sont limitées *puisque la foire n'a réellement* lieu que le dimanche, seul jour où la pelouse de Reuilly est pleine de visiteurs.

La municipalité de Charenton soutient l'action de l'ADRIV. Les élus souhaitent le déménagement *de la foire. Le maire, M. Alain* Griotteray (P.R.), est intervenu à diverses reprises auprès de la Ville de Paris, responsable de la foire, puisqu'elle s'installe dans le bois de Vincennes. Le principe du départ de la Foire du Trône serait acquis ; reste à lui trouver un « relogement ».

Que disent les forains ? Déménager coûte cher et il n'est pas facile de rompre avec les habitudes. « *Si cela continue, nous allons faire le tour de Paris,* maugréent-ils. *Après tout, nous sommes des commerçants comme les autres et nous devons être libres d'exercer notre profession là où bon nous semble.* » Regrettant déjà le bon temps de la place de la Nation, les forains de la Foire du Trône ne sont pas décidés à lever le siège encore une fois... « *Nous avons payé à la Ville de Paris, il y a quatorze ans, pour l'aménagement de cet emplacement, 4 millions de francs. Il n'est pas question de s'en aller. Nous avons subi un préjudice quand nous avons quitté la Nation, qui était un lieu de passage, au centre de Paris et près du métro.* »

La Foire du Trône est, certes, une source de gêne pour certains, et il faudra en tenir compte. Elle est aussi le moyen de vivre pour d'autres, et pour certains, même, une sorte de raison de vivre. Le compromis entre la tranquillité (des uns) et l'activité (des autres) pourra-t-il être trouvé ?

FRANCIS GOUGE.

AU KREMLIN-BICÊTRE

Le garde champêtre est mort, vive le tambour électronique !

Depuis que les gardes champêtres ne sont plus là pour tambouriner les nouvelles, les habitants des grandes villes sont mal informés. Les municipalités ne disposent que de tableaux d'affichage centenaires ou de bulletins épisodiques. Situation paradoxale à l'ère de l'informatique et de l'électronique.

Le docteur Antoine Lacroix, maire du Kremlin-Bicêtre (centre gauche), depuis trente ans, a calculé que s'il faut une semaine aujourd'hui pour faire parvenir des lettres personnelles à ses sept mille foyers, l'installation de deux tambours électroniques aux points stratégiques de la ville permettrait de contacter 80 % des habitants en moins de vingt-quatre heures.

Ces tambours, qui seront inaugurés le mercredi 24 mai, se composent d'un planimètre électronique envoyant des messages par lettres défilantes, d'un grand journal lumineux et d'un interphone relié directement par ondes hertziennes à la mairie. Ce meuble municipal, en polyester, est présenté comme indestructible et esthétique, s'intégrant tout naturellement dans le décor urbain.

Dernière qualité appréciable : c'est une création française encore inédite, et déjà commandée par la Belgique, les Etats-Unis et le Brésil.

CORRESPONDANCE le parc de la Visitation et l'intérêt général

A la suite de l'article sur le parc de la Visitation (le Monde *du 12 mai)), Mme Elisabeth Auclaire, du comité de défense du quartier de l'Observatoire, nous écrit :*

Le parc de la Visitation est un des très rares, trop rares espaces verts importants (2 hectares) encore intact dans le cœur de Paris. Enclos par les maisons et par un vilain mur de brique au long de la rue Boissonade, il est vrai que son accès est interdit au public et que seuls les riverains immédiats bénéficient de la vue, de l'air, du chant des oiseaux, de la paix que dégage cette oasis de verdure. C'est pourquoi ils sont particulièrement conscients de défendre l'intérêt général et de préserver l'avenir de ce coin de Paris pour ses habitants en s'opposant à toute construction qui poursuivrait le grignotage du parc, et en demandant qu'il soit autant que possible, ouvert à tous. Nous rêvons de crèche en rez-de-jardin, de plateaux d'éducation physique, de jardin.

Notre comité existe depuis vingt ans. Il regroupe tous les habitants de notre quartier (pas seulement les riverains du parc de la Visitation), sans distinction de nuance politique, qu'ils soient copropriétaires ou locataires.

Au moment où on prend conscience de la nécessité de maintenir là où elle existe, de créer lorsqu'elle n'existe pas, une « trame verte » pour Paris. Nous ne comprendrions pas que les responsables à tous les niveaux et les élus parisiens ne veillent pas à obtenir une réglementation qui ne laisse pas la porte entrouverte pour tous les grignotages.

– Les intérêts particuliers sont ceux des religieuses, propriétaires qui veulent spéculer sur leur terrain. (Nous sommes conscients également qu'une indemnisation devrait être prévue en échange de la prise en charge par la Ville d'une partie du parc.)

L'intérêt général est celui des Parisiens, qui pourraient bénéficier, eux et leurs enfants, d'un parc de plus en plein Paris... sans qu'il soit à créer... Nous demandons qu'on préserve l'avenir.

● *Les Invalides changent de perspective.* — A la suite de l'article paru dans nos éditions du 9 mai sur la rénovation de l'esplanade des Invalides, M. Bertrand Monnet, architecte en chef de l'hôtel national des Invalides, auteur du plan d'aménagement, nous précise : « *Ce plan a reçu l'approbation de la commission des sites de Paris ; il est actuellement soumis à l'approbation de M. le ministre de l'environnement et du cadre de vie* ».

DU « SOCIO-LUDIQUE » DANS LE XI[e] ARRONDISSEMENT

Une maison de quartier avec une âme

Depuis un mois et demi, au 36, rue de Montreuil, dans le onzième arrondissement, l'expérience de la Montgolfière, une *maison de quartier ouverte* à tous, suscite intérêt et curiosité.

La Montgolfière est née de la rencontre d'une vingtaine de participants à *une soirée-débat*, le 31 mars 1978, au cours de laquelle les conversations sur les difficultés de la vie quotidienne dans cet arrondissement (injustices, spéculation immobilière, isolement) avaient tenu la vedette. Une association destinée à « *favoriser l'expression populaire* » s'est constituée et s'est installée, le 6 mai, dans un immeuble non occupé, rebaptisé pour la circonstance « banque *de l'utopie* ».

Depuis lors, « *gonflée du souffle de la vie* » — l'allégorie est ici à l'honneur avec beaucoup d'inscriptions *murales* — la Montgolfière s'est progressivement *mise* à fonctionner. C'est d'abord un lieu de carrefour, de rencontres, de dialogue, et d'information, dans un climat à mi-chemin entre le saint-simonisme et l'esprit « soixante-huitard ».

« *Ici,* explique un des habitués, *on prend la peine d'écouter les gens, on les renseigne sur leurs droits sociaux, leurs problèmes de logement ou de santé.* » « *La maison du Bon Dieu* », ponctue une camarade.

Mais cette maison joue aussi le rôle de véritable cour de récréation pour les « *enfants des villages Aligre et Charonne* » et de centre de distraction de certains « *petits vieux qui peuvent venir raconter à loisir leurs histoires à des gens qui les écoutent* ».

C'est un endroit privilégié pour l'improvisation de multiples « *fêtes populaires* » et l'auto-organisation d'activités les plus diverses : cours de yoga et d'arabe, répétitions théâtrales publiques, spectacles de marionnettes, musique, sans oublier les soirées hypnotiques le samedi, *et les groupes de travail... sur la* paresse *(sic).*

Certes les habitants du quartier participent bien moins aisé*ment que les « marginaux du secteur »*, même si certains commerçants apportent de la nourriture, des habits, ou de la peinture. Mais, mis à part la concierge voisine et une contractuelle de la préfecture de police, ennemies ouvertement déclarées, les plus réticents se contentent de « *passer au large quand ils voient nos affiches ou le trottoir repeint en vert* ».

Cependant le danger le plus imminent provient naturellement de la société immobilière Era, propriétaire de l'immeuble depuis le mois de mars 1978, et qui a *fait valoir ses droits.*

La procédure judiciaire, engagée le 26 avril, s'est terminée le 16 mai par un ordre d'expulsion, mais les squatters ont toutefois obtenu un délai jusqu'au 1[er] juillet, pour « *tenir compte de la nature socio-ludique des activités* ».

Alors ? Pour les membres de l'association, l'objectif est désormais de tenter de rester rue de Montreuil, en se faisant mieux connaître, et de susciter d'autres expériences du même type chez les quelque deux mille cinq cents autres squatters parisiens. M. Léon-Claude Vénézia, le président, « *parce qu'il en faut un* », de l'association, continue de répéter sereinement, dans un style qui résume bien l'état d'esprit de ses amis : « *A l'endroit même où s'est envolée la première montgolfière, le 19 octobre 1783, avec dans sa nacelle Pilâtre de Rozier, une grande fleur multicolore appelée Utopie est en train d'éclore.* — G. L.

DÉBAT

Le financement des travaux routiers

Les automobilistes doivent-ils être les seuls à payer ?

par GEORGES GALLIENNE (*)

La chambre de commerce de l'Ile-de-France vient de proposer *une augmentation régionale* du prix des carburants pour financer des travaux routiers tels que la rocade A 86 et l'autoroute A 14. Si cette proposition était acceptée, les usagers de la route de la région parisienne, les voitures et les camions comme les autocars, payeraient leur carburant plus cher que les autres automobilistes du pays.

Partant de l'idée logique que les « *redevances d'infrastructure* » versées par les usagers de la route, en plus de la fiscalité normale, devraient, en tout ou partie, servir *à l'entretien du réseau routier* français et à sa modernisation, cette proposition ne peut pourtant être retenue, puisque l'organisme à créer existe déjà. C'est le Fonds spécial *d'investissements routiers. Nous y* reviendrons à la fin de cet article.

D'autres raisons s'opposent par ailleurs à l'adoption de ce projet, et parmi elles :

— Le montant de l'impôt déjà perçu par l'Etat sur le prix de vente des carburants est l'un des plus éle*vés du monde et le plus élevé du* Marché commun. Nous venons tous d'apprendre sa prochaine élévation, le 1[er] juin, de 26 centimes pour le *super, de 25 centimes pour* l'essence, de 17 centimes pour le gas-oil, entraînant, pour 1978, une nouvelle contribution des usagers de la route de 2 milliards 380 millions de francs !

— Le total des impôts de tout genre (permis de conduire, carte *grise, vignette, carburants,* assurance automobile), aura rapporté, en 1977, 79 milliards de francs à l'Etat (33,6 milliards d'impôts de droit *commun auxquels se sont ajoutés* 45,4 milliards de « redevances d'infrastructure »), qui en aura dépensé seulement 10 milliards, soit 12,6 % *pour financer les travaux routiers* et la police de la route. Les 69 milliards restants ont été versés au budget général de l'Etat. Contribution importante versée par les usagers de la route en 1977 et qui sera beaucoup plus élevé en 1978 !

Et je ne fais pas mention ici des péages sur les autoroutes, qui se sont élevés à 2 462 millions de francs en 1977.

∴

Cela étant, il est bien certain que la réduction en 1978 des sommes consacrées par l'Etat aux indispensables investissements routiers est *infiniment trop forte* et que les faibles crédits accordés sont hors de proportion avec les besoins. Les maires que nous sommes sont, dans notre région de l'Ile-de-France, trop souvent placés dans des conditions difficiles, face à des difficultés de circulation et d'insécurité que nous ne pouvons plus maîtriser.

La même situation a existé dans le passé d'où est né, en 1951, le Fonds d'investissements routiers. L'idée était simple : assurer aux usagers de l'automobile l'affectation d'une partie au moins des impôts qui frappent, en plus de la fiscalité normale, la possession et l'usage de l'automobile, au financement des travaux routiers.

Créé par la loi du 31 décembre 1951, le Fonds spécial d'investissements routiers recevait 22 % du produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers appliquée aux carburants routiers. Ces 22 % étaient répartis en plusieurs tranches : communale avec 2 % ; départementale avec 2 % ; et nationale avec 18 %.

Les régions n'existaient pas alors. Pourquoi maintenant, et devant leurs réels besoins, ne pas instituer en leur faveur une « tranche régionale » du Fonds d'investissements routiers ? Cette mesure s'inscrirait tout naturellement dans la politique déjà *suivie pour les régions, dont le budget* est alimenté par une taxe additionnelle sur les cartes grises et la totalité des droits sur les permis de conduire.

Certaines lois de finances ont abaissé le taux du prélèvement fait au profit du Fonds routier sur le *produit de* la taxe intérieure sur les carburants routiers. En 1978, il n'est plus que de 16 % et une « tranche régionale » recevant 3 % de ces recettes, le maintiendrait encore largement au-dessous du plafond de 22 % fixé par la loi.

Les régions disposeraient ainsi légalement, au même titre que l'Etat pour sa voirie nationale, que les départements et les communes pour leur propre voirie, d'une somme permettant d'assurer le financement *de leurs nécessaires investissements* routiers, investissements d'autant plus actuellement indispensables que, depuis 1972, l'Etat s'est dé*chargé sur ces collectivités* publiques de l'entretien et de la modernisation de 53 000 kilomètres de routes nationales sur les 83 000 kilomètres que comportait jadis son réseau de routes nationales.

(*) Maire de Chambourcy, président de la Prévention routière internationale.

TRANSPORTS

A quatre heures de Tokyo... Narita

L'un des aéroports les plus incommodes du monde

Le premier avion a atterri, dimanche 21 mai, sur le nouvel aéroport de Narita, en dépit de nouvelles actions des mouvements opposés à l'aéroport : samedi, de violents affrontements avaient eu lieu. Dimanche, les manifestants ont tenté de perturber le trafic en lançant ballons et cerfs-volants et en brûlant des pneus dont la fumée noire gênait la visibilité. Un pylône à haute tension a été abattu. Mais, comme le câble notre correspondant à Tokyo, les passagers de Narita auront bien d'autres difficultés pour gagner la capitale.

De notre correspondant

Tokyo. — Tokyo se trouve désormais à quatre heures de plus du reste du monde. Narita, le nouvel aéroport international de la capitale nippone, situé à 66 kilomètres de celle-ci, est, en effet, l'un des plus incommodes du monde. Dans l'état actuel des moyen de transport, il faut, du centre de Tokyo, près de quatre heures pour s'y rendre.

Pour le passager, la situation n'est guère réjouissante. En voiture, au milieu du jour, il faut près de deux heures pour parcourir les 66 kilomètres de routes urbaines et d'autoroutes qui conduisent à Narita.

C'est déjà l'un des itinéraires les plus congestionnés de Tokyo. Comme il faut compter, d'autre part, une bonne heure si l'on habite à l'opposé de l'aéroport pour traverser Tokyo, le trajet jusqu'à Narita dure trois heures et revient à 15 000 yens, soit près de 300 francs en taxi... Etant donné que les compagnies aériennes demandent, en général, d'arriver une heure et demie avant le décollage, on doit compter quatre heures et demie avant de se retrouver dans son avion.

Pour des raisons de sécurité, les voitures particulières sont minutieusement fouillées à l'entrée de l'aéroport, où seuls peuvent pénétrer les porteurs d'un billet d'avion. Rien n'ayant été prévu, il est impossibale à quelqu'un qui n'a pas de billet d'aller à l'aéroport pour en acheter un : on ne peut donc quitter le Japon pendant un week-end, lorsque les bureaux des compagnies aériennes en ville sont fermés...

Brouillard et turbulences

Pour gagner un peu de temps, on peut se rendre au terminal des autocars de l'aéroport, un peu à l'écart du centre de Tokyo. Là, il est possible d'enregistrer ses bagages. Mais, ceux-ci empruntant un autre véhicule que les passagers pour gagner Narita, il y a un risque non négligeable que les deux n'arrivent pas en même temps et que les uns ou les autres partent dans des avions différents.

De nombreuses compagnies étrangères ont refusé de prendre un comptoir d'enregistrement au terminal de Tokyo, estimant que, compte tenu des transbordements de bagages, les mesures de sécurité contre la piraterie aérienne sont insuffisantes. Air France a, pour sa part, trouvé une solution originale qui lui permet de faire transporter ses passagers à Narita, où se fera l'enregistrement.

De toute façon, il faut arriver au terminal trois heures et demie avant le décollage, sans compter quarante minutes en taxi pour y venir d'un hôtel central, car il n'y a pas de station de métro à proximité.

Autre moyen pour gagner Narita : le train. La ligne privée Keisei part de la gare d'Ueno (loin du centre, celle-ci se trouvant le dimanche dans une zone piétonne, il faut traverser de sérieux embouteillage pour l'atteindre). A Narita, la gare de la ligne Keisei est située à - kilomètre du hall des départs : il faut donc prendre un car avec ses bagages pour effectuer le trajet... Le train transportant six cent cinquante passagers et les cars soixante-cinq, cela promet de belles empoignades...

Pour leur part, les chemins de fer nationaux s'arrêtent à la gare de la ville de Narita, à 8,5 km de l'aéroport. Bloqué par les « mouvements d'habitants » à Tokyo, le projet d'une ligne du train super-rapide, le Shinkansen, est, pour l'instant, resté dans les tiroirs.

A ces inconvénients pour les passagers (les personnalités seront transportées par avion jusqu'à Haneda), le nouvel aéroport de Tokyo ajoute bien des incertitudes pour ce qui concerne la sécurité du trafic aérien. D'une part, Narita se trouve dans une zone de brouillard (cent vingt-sept heures par an, alors qu'il n'y en a que onze heures à Haneda) et de turbulences.

En outre, selon des pilotes qui ont testé la piste, des vents obliques gênent les manœuvres. Or Narita ne dispose que d'une seule piste qu'il faut utiliser quelle que soit l'orientation des vents. On prévoit, certes, une seconde piste en 1979, mais, en raison de l'opposition des paysans riverains, il est peu probable qu'elle soit faite avant longtemps. Comme l'écrit un quotidien japonais, « *Narita est destiné à rester perpétuellement un aéroport inachevé* ».

Le plus grave problème est le fait que Narita est situé à proximité d'espaces aériens réservés soit aux forces aériennes américaines, l' « *espace Charlie* », soit à l'aviation militaire nippone. Les Américains ont accepté de réduire leur activité au nord de leur zone, car les vols réguliers à destination de l'Asie du Sud-Est décollant de Narita sont obligés de mordre dans leur espace aérien. Narita est aussi à proximité de la base aérienne des forces d'autodéfense japonaises de Hyakuri. Cela a obligé à délimiter avec précision des couloirs aériens en surface et en altitude. Un avion décollant de Narita doit très rapidement prendre de l'altitude et virer à droite pour éviter de pénétrer dans l'espace aérien militaire.

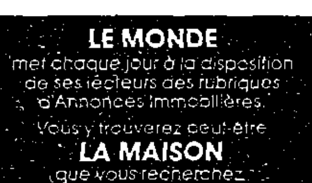
Il n'y a pas dans la région de Tokyo, contrairement à ce qui existe par exemple à New-York, de système unifié de contrôle aérien pour les trois aéroports (Haneda, Hyakuri et Narita) ; chacun a son propre système : il existe simplement un « téléphone rouge » entre Narita et Hyakuri, si deux appareils sont trop rapprochés

Enfin, le radar de Narita est d'un type conventionnel : il peut seulement déterminer la direction et la distance des avions. Ceux qui équipent les aéroports d'Haneda et d'Osaka sont beaucoup plus perfectionnés. Les « aiguilleurs du ciel » à Narita se plaignent d'un surcroît de travail : ils doivent, en effet, demander au pilote de leur indiquer son altitude et sa vitesse, ce qu'ils n'ont pas à fair à Haneda par exemple, le radar leur donnant ces indications.

Pour de nombreux experts, Narita était, dès le départ, un mauvais choix : il aurait été très possible et moins coûteux d'agrandir l'aéroport actuel en gagnant des terres sur la mer, ce qui est une pratique courante au Japon. Mal conçu — d'obscures tractations de politiciens encore dans les sphères du pouvoir ont présidé au choix de Narita plutôt que des considérations techniques, — mal réalisé. Etrange paradoxe dans un pays qui, pourtant, passe pour être à la pointe de la technologie modernes.

PHILIPPE PONS.

● *Moratoire pour les armateurs britanniques.* — Pour aider les armateurs à surmonter leurs difficultés financières dues à la crise maritime mondiale le gouvernement britannique a décidé de leur accorder un moratoire de trois ans sur leurs emprunts, ce qui leur permettra de différer les échéances jusqu'en 1982. Le ministre du commerce, M. Edmund Dell, a exprimé l'espoir que dans trois ans, la crise maritime serait surmontée (*A.F.P.*)



L'INTERCONNEXION S.N.C.F. - R.A.T.P. A LA GARE DU NORD

Les travaux d'interconnexion entre les réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P., à la gare du Nord, viennent d'entrer dans une phase active. Il s'agit de raccorder, en 1981-1982, dans une nouvelle gare souterraine, la ligne de Sceaux-R.A.T.P. (déjà prolongée en décembre 1977 jusqu'au Châtelet) à la ligne S.N.C.F de Roissy et Mitry.

Elle rendra possible, dans un second temps ((1984), la liaison entre une ligne de la banlieue nord et la banlieue sud-est (le parcours gare du Nord-Châtelet s'effectuera en quatre minutes au lieu de trente minutes actuellement). La construction d'une gare souterraine pour le réseau banlieue permettra également de remédier à l'engorgement actuel de la gare du Nord, dû à l'accroissement du trafic ferroviaire (doublement en vingt ans).

Les correspondances avec les lignes 2 (Nation-Porte Dauphine), 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt) et 5 (Eglise de Pantin-Italie) de la R.A.T.P. en seront facilitées. Les travaux sont espimés à 1 milliard de francs.

ENVIRONNEMENT

UNE JOURNÉE « PROPRETÉ NATURE ET MUSIQUE » AU BOIS DE BOULOGNE

Une journée qui se voulait entièrement vouée à la nature et à la musique était organisée, dimanche 21 mai, par la mairie de Paris au Bois de Boulogne. Il s'agissait de célébrer la « remise en forme » de ce bois, après une semaine de grand nettoyage par les services des parcs, jardins et espaces verts de la capitale.

La matinée, consacrée à la découverte de la nature, avait pour point central un podium de TF 1, animé par Claude Pierrard. Diverses personnalités (conseillers de Paris, scientifiques, journalistes), tous « amis de la nature » sont venues « échanger leurs connaissances et expériences » avec un public très clairsemé et peu motivé. Des jeux, assez anodins, ne remportèrent guère plus de succès auprès des enfants, plus intéressés par des mongolfières ancrées sur la pelouse voisine.

Six circuits pédestres, sous la conduite de spécialistes de l'ornithologie, la botanique ou l'écologie générale, ne regroupèrent jamais plus d'une dizaine de personnes. Des concerts de musique classique étaient offerts l'après-midi à Bagatelle, sur la pelouse de Saint-Cloud et au Pré Catelan.

● *Quelle consultation pour Creys-Malville ?* — Plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés, dimanche 20 mai, devant la mairie de Briord (Ain), pour protester contre « *le simulacre de consultation* » que représente selon eux l'enquête publique concernant le rejet des eaux de refroidissement du futur surrégénérateur de Creys-Malville. L'enquête est ouverte du 11 au 30 mai dans deux communes, à Creys (Isère) et à Briord (Ain) alors que bien d'autres communes, situées en aval le long du Rhône, sont concernées. — (*Corresp.*)

● *Des squatters au Larzac.* — Deux familles d'agriculteurs se sont installées le mardi 16 mai sur les 300 hectares de la ferme du Bénéfire, à Sauclières (Aveyron), au sud-est du plateau du Larzac. Le domaine était inexploité depuis cinq ans et avait été acquis par la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (avec sept autres fermes) dans le but de reloger les paysans du Larzac qui seraient expropriés à l'occasion de l'extension du camp militaire. Les squatters ont reçu le soutien des syndicats agricoles locaux et de la population, ainsi que celui des paysans du plateau.

LES INDUSTRIELS VONT POUVOIR S'ASSURER CONTRE LES MAUVAISES ODEURS ET LES BRUITS

Les victimes des pollutions industrielles auront désormais quelques chances supplémentaires d'être indemnisées. En effet, la plupart des sociétés françaises d'assurances viennent de former un pool nommé Garpol (garantie pollution) qui propose aux firmes polluantes des contrats couvrant tous les risques, y compris ceux qui résultent des émissions d'odeurs et de bruits.

S'ils prennent ces nouvelles assurances, les industriels pourront se faire rembourser les frais de nettoyage et d'isolation acoustiques qu'ils seraient obligés d'engager autour de leurs usines. Mais les assureurs se réservent le droit de visiter les entreprises pour vérifier que les dispositifs anti-nuisances sont bien en place. Ces contrats seront également proposés aux stations-service, aux abattoirs et aux hôpitaux.

LE CONGRÈS DE LA F.N.T.R.

Comment mieux desservir les campagnes

De notre correspondant

Strasbourg. — Le transport routier traverse une crise grave, susceptible de l'ébranler si l'on n'arrive pas à satisfaire les principales revendications de la profession. Telle a été l'une des conclusions du congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), qui vient de se réunir à Strasbourg. M. Joël Le Theule, ministre des transports, a répondu à ces inquiétudes en soulignant que la reprise de la conjoncture économique devait aider à rendre confiance au transport routier, pour lequel des réajustements tarifaires sont prévus.

La récente décision d'augmentation des carburants figurait en bonne place parmi les griefs des transporteurs. Evoquant la hausse du gasoil, M. François de Bretizel, président de la F.N.T.R., s'est écrié : « *C'est une injustice de faire supporter le financement de mesures sociales de portée générale à une profession qui contribue largement au maintien de l'emploi.* » Et de plaider, en conséquence, pour le relèvement de la tarification routière obligatoire (TRO) et pour la répercussion des hausses de carburant sur le prix des transports de voyageurs ainsi que pour la discussion des tarifs des transports scolaires d'ici à la prochaine rentrée.

Des allégements de charge

Pour assurer la survie des services réguliers de voyageurs, interurbains et intercommunaux, M. de Brétizel a demandé des allégements de charges (détaxe sur le gasoil, remboursement des réductions sociales consenties à certaines catégories de voyageurs les lignes régulières...). Pour réduire les horaires du personnel dans le cadre de la réglementation du Marché commun. Il faut également des moyens qui pourraient être définis, selon les responsables de la profession, dans la perspective d'un « *contrat de progrès* » à conclure avec les transporteurs, le quel prévoirait « *une progression concomittante des efforts sociaux et des réajustements tarifaires* ».

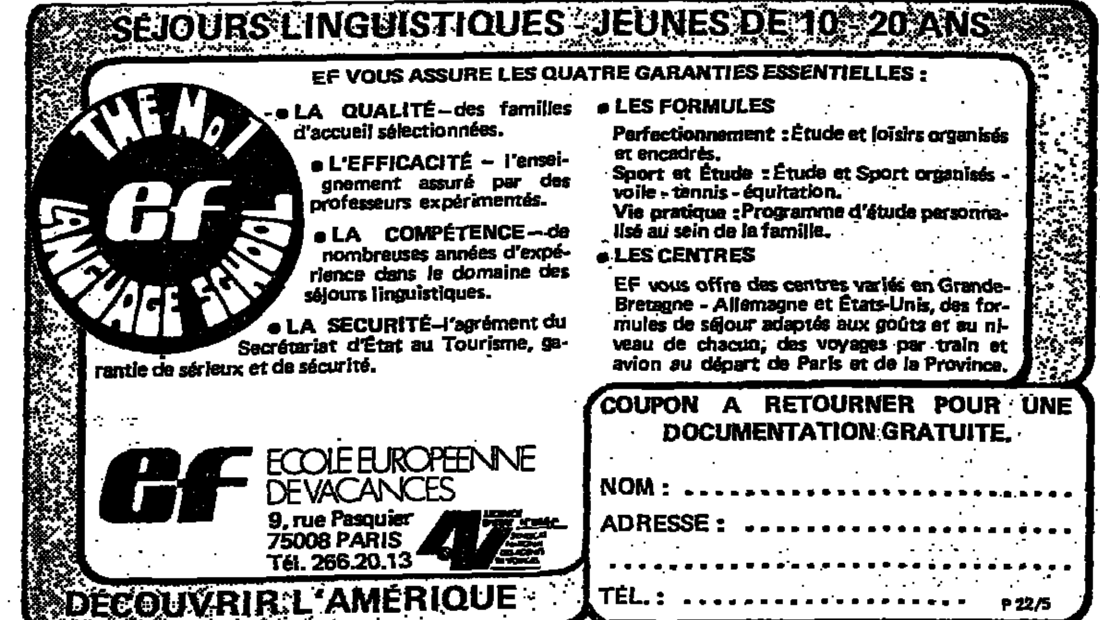
A ce catalogue de demandes, M. Le Theule a répondu positivement sur le problème des transports scolaires. Une décision sur leur réajustement sera prise avant la fin du mois, et dérogation sera laissée aux préfets pour revaloriser les prix trop bas. Pour la sauvegarde des services réguliers de voyageurs il faudra, a déclaré M. le Theule, « *définir avec les collectivités locales une politique de restructuration des transports ferrés et routiers et recherche avec elles comme avec les professions la meilleure solution pour la desserte des campagnes* ».

Quant à l'augmentation du gasoil, le ministre des transports a affirmé qu'elle ne constituait pas une brimade envers la profession mais une mesure entrant dans le cadre des économies d'énergie. De toute manière, a-t-il noté, « *la différence entre le prix de l'essence et du gasoil est trop élevée et je ne sais pas si l'on pourra conserver cet écart* ».

J.-C. HAHN.

● *La S.N.C.F. service public ?* — M. Jean-Claude Delarue, président de la Fédération des usagers des transports, et M. Roger Lapeyre, président de l'association les Droits du piéton, demandent « *la transformation de la S.N.C.F. en un véritable service public* ». « *La recherche exclusive de l'équilibre financier conduit la S.N.C.F.*, estiment-ils, *non seulement à prendre des mesures antisociales, mais aussi à favoriser l'emploi de la voiture. Il existe dix-sept déserts ferroviaires de plus de 500 000 hectares en France* », ont-ils notamment affirmé.

● *Un « train du ciel » entre Londres et Los Angeles.* — Un an après la mise en ligne d'un « train du ciel » entre Londres et New-York, Freddie Laker vient d'annoncer l'entrée en service d'un second « train du ciel », entre Londres et Los Angeles, à compter du 26 septembre prochain, et à raison d'un vol quotidien. Le prix du billet sera de 162 dollars (810 francs) dans le sens Europe-Etats-Unis et de 220 dollars (1 100 francs) dans le sens inverse. L'homme d'affaires britannique compte sur les étudiants de Californie — 2,3 millions, soit 23 % de la population étudiante des Etats-Unis — pour assurer le succès de son entreprise.





Le Monde

économie

SOCIAL

Deux jours de débat à l'Assemblée nationale sur la Sécurité sociale

L'Assemblée nationale doit consacrer, le mardi 23 et le mercredi 24 mai, deux journées à un débat général sur la Sécurité sociale. Cette discussion, qui avait été promise en novembre 1975 par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, puis par le gouvernement de M. Barre en 1976 et 1977, répond à la fois à l'inquiétude des parlementaires face à la rapide progression des dépenses sociales et à leur volonté d'exercer un contrôle ; certains députés comme M. Michel Debré et les membres du Contrat social, animé par M. Edgar Faure, souhaitent même, par une réforme de la Constitution, avoir un droit direct d'intervention sur le montant des recettes et dépenses des régimes d'assurance.

Une cathédrale inachevée

1928-1978 : en cinquante ans, la France s'est dotée progressivement d'un système de sécurité sociale qui, avec le recul du temps, sera vraisemblablement considéré comme l'une des réalisations sociales les plus importantes de la France au XX° siècle.

Que de chemin parcouru depuis le vote, en 1928, de la première grande loi d'assurances sociales ! Ce texte, alors critiqué par de nombreux groupes de pression — médecins, patrons, mais aussi syndicats : la revue de la C.G.T. parlait alors de *« loi scélérate »*, — n'accordait une protection contre la maladie et la vieillesse qu'aux seuls ouvriers, et encore dans la limite d'un salaire plafonné. Avec l'extension des prestations familiales, avant la seconde guerre mondiale, puis surtout en *1945* et 1956, l'application — partielle mais significative — du plan de sécurité sociale du Conseil national de la Résistance, la couverture collective des risques sociaux s'améliorait considérablement. Vu l'individualisme des professions indépendantes et les *réticences des cadres, une partie* des Français restait cependant volontairement exclue du système ou couverte en partie seulement ; en outre, les mineurs, les cheminots, les marins, qui avaient acquis, parfois depuis des lustres, des avantages particuliers, conservaient *leurs régimes spéciaux*.

De nouveaux progrès ont été accomplis ces trente dernières années, spectaculaires dans certains cas, plus humbles mais réels dans d'autres. *Une* série de lois a étendu aux étudiants, puis aux exploitants agricoles, aux *artisans et aux commerçants*, l'assurance-maladie (1), et, l'année dernière, la formule de la retraite complémentaire. La dernière réforme n'est pas encore complètement appliquée : elle généralise le système aux derniers 2 % à 3 % d'exclus de la Sécurité sociale : par le volontariat (et non l'obligation), tous les Français peuvent ainsi bénéficier de l'assurance-maladie.

Plusieurs mesures législatives ou décisions gouvernementales ont également amélioré certaines prestations : relèvement ou extension des aides aux handicapés et femmes seules, augmentation du *minimum* vieillesse et des pensions (par la prise en compte de 37,5 années de cotisations au lieu de 30), suppression de la notion d'activité professionnelle pour le droit aux allocations familiales, accroissement des avantages familiaux pour les ménages les plus *démunis et simplification de certains* d'entre eux par la création du complément familial, mise en place, cahin-caha, d'un régime conventionnel avec toutes les professions de santé et développement du tiers payant.

D'autres améliorations, moins voyantes mais *pourtant* utiles et *coûteuses, ont accru le degré* de couverture des Français. Par petits paquets, des textes réglementaires ont relevé le taux des remboursements des frais de santé, notamment par l'allongement de la liste des longues maladies, dont le coût est supporté par les caisses à 100 % (pour les *salariés et plus récemment pour* les non-salariés). Additionnées, ces modifications ont, en un demi-siècle, et surtout ces vingt dernières années, nettement renforcé la portée de la Sécurité sociale. Deux exemples peuvent être cités parmi d'autres : en 1960, 48 % seulement des frais de santé étaient remboursés, alors qu'aujourd'hui 70 % le sont ; en 1938, les prestations sociales représentaient 5 % seulement du revenu des ménages, aujourd'hui plus de 20 %. Ces efforts en faveur des assurances-maladie, du régime vieillesse, des prestations familiales peuvent être comparés à la lente construction des cathédrales du Moyen Age. La Sécurité sociale est, en quelque sorte, une cathédrale, du vingtième siècle, mais inachevée et dont certains soubassements sont chancelants, et des éléments dégradés (ce fut le cas en 1967 avec les ordonnances qui ont retiré aux salariés un droit de regard majoritaire).

Parfaire l'œuvre amorcée

Si des progrès indéniables ont donc été enregistrés, il faut cependant souligner que les gouver*nements ont souvent mené* ces vingt dernières années une politique au jour le jour parfois incohérente : deux pas en avant, un pas en arrière. La liste des insuffisances est longue : réduction de la part des prestations familiales, qui, au total, n'ont pas atténué, ces cinq dernières années, les *disparités de revenus* entre célibataires et familles nombreuses (2), sans même parler des inégalités entre ménages riches et pauvres ; maintien à un niveau beaucoup trop bas, en dépit d'une progression sensible, du minimum vieillesse (la moitié à peine du SMIC, lui-même souvent fort inférieur à ce qu'il est à l'étranger) ; renforcement des écarts entre catégories socioprofessionnelles pour l'âge du départ à la retraite et le montant des pensions ; complexité accrue des réglementations et maquis des institutions, trop souvent bureaucratiques, dans lesquelles se perdent de nombreux assurés : pesante tutelle des pouvoirs publics sur la gestion des caisses, officiellement autonome et paritaire ; maîtrise incomplète de certaines dépenses malgré les récents efforts de Mme Veil dans *le secteur des hôpitaux* ; absurdité d'un financement — toujours insuffisant — qui, par le biais de cotisations assises sur un salaire plafonné (4 000 francs par mois) ou un revenu sous-évalué, pénalise les salariés au bénéfice des travailleurs *indépendants*, les ouvriers au profit des cadres, les entreprises de main-d'œuvre à l'avantage des firmes de *pointe*. Pour couronner le tout, il faut mentionner les débats touffus et partiels sur l'annonce puis la disparition de déficits (3), qu'on affirme « catastrophiques » alors qu'ils ne représentent que 1 % à 2 % du budget social ; ou sur le poids déclaré « excessif » des charges sociales, alors que d'autres pays européens, en avance sur le nôtre, consacrent une part plus importante de leur revenu national à la solidarité.

Il serait bon que les Français et leurs représentants s'orientent vers des décisions claires, tenant compte des prévisions démogra*phiques et économiques (déclin* de la natalité, vieillissement de la population, progrès des techniques *médicales*). Il serait urgent d'accorder les textes aux aspirations des citoyens qui, selon des sondages, restent très attachés à la Sécurité sociale et se déclarent prêts à un effort supplémentaire de solidarité en faveur des familles et des personnes âgées démunies. Il serait utile de regarder davantage au-delà des frontières pour prendre conscience des mesures adoptées ici et là en faveur des inactifs.

Les députés saisiront-ils l'occasion de ces deux jour de discussion — sans vote — pour aborder les problèmes de fond de la Sécurité sociale ? De multiples rapports (Boutbien, Berger, Granger, Ripert, pour n'en citer quel quelques-uns) ont déjà posé les vraies questions et évoqué les solutions. Au cours de la campagne électorale, les partis ont mis l'accent sur certaines priorités : refonte des prestations familiales et révision de leur financement ; harmonisation et revalorisation des retraites. Mais, comme le notait un spécialiste de la Sécurité sociale, le danger est grand que les députés ne *« démontent la montre »* compliquée qu'est la Sécurité sociale pour demander ensuite à l'Etat... de leur dire l'heure !

En la matière, il faut à la fois faire preuve d'imagination et manier la truelle pour achever la cathédrale sociale, afin de parfaire l'œuvre amorcée en 1945-1946.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Population couverte : 53 % en 1945, 98 % en 1977.

(2) *Economie et statistiques*, mai 1977.

(3) Selon les prévisions basées sur une progression de 0,8 % des effectifs, de 7,6 % des prix et de 9,4 % des salaires, le déficit du régime général des salariés devrait être de 6 milliards de francs en 1978 pour un budget de 263 milliards.





AFFAIRES

LES NÉGOCIATIONS SUR L'AVENIR DE LA SIDÉRURGIE BELGE SONT REPORTÉES AU 15 JUIN

La « table ronde » sur la sidérurgie belge qui s'est tenue le samedi 20 mai, à Bruxelles, n'a pu déboucher sur une décision définitive en ce qui concerne le sort de cette industrie, dont la situation est critique. Une nouvelle réunion est prévue pour le 15 juin prochain. Les négociations ont été perturbées par les événements du Zaïre, qui ont retenu une bonne partie de l'attention des membres du gouvernement, dont le premier ministre, M. Tindemans. De leur côté, les syndicats ont demandé des garanties supplémentaires *en ce qui concerne l'emploi* et la reconversion au moment même où les métallurgistes chrétiens (C.S.C.) manifestaient assez violemment devant l'endroit où se tenait la « table ronde ».

De part et d'autre, on se félicite d'avoir évité la rupture, qui eût pris une allure de catastrophe. Certains points semblent déjà acquis : notamment, le refus des licenciements et l'octroi de primes de départ au personnel excédentaire. Le gouvernement a accepté l'idée d'une restructuration de la sidérurgie belge sur trois pôles . Liège, Cockerill : le centre (Boel, Clabecq, Fabrique de fer) ; et l'axe belgo-luxembourgeois constitué par l'ARBED et le groupe Frères de Charleroi, au terme d'un accord pratiquement acquis.

En Lorraine

Les responsables politiques, syndicaux et patronaux réclament un plan d'urgence contre le chômage

De notre correspondant

Metz. — M. André Giraud, ministre de l'industrie, sera en Moselle et en Meurthe-et-Moselle le mardi 23 mai. Le ministre (accompagné de M. André Chateau, délégué à l'aménagement du terri*toire*), dont *ce sera* le premier déplacement en province, examinera sur le terrain avec les responsables économiques, politiques et syndicaux, les dossiers indus*triels des deux départements*. Les derniers bilans en matière d'industrialisation démontrent que, malgré les efforts réalisés ces dernières années, le nombre d'emplois industriels ne cesse de décroître dans des proportions alarmantes.

Globalement pourtant, il ne *fait aucun doute* que les pouvoirs publics ont donné une large priorité à la Lorraine. Ainsi le nombre des emplois « primés » (1) en 1977 représente 23,3 % du total des emplois primés en France, contre 16,4 % en 1976, 9,3 % en 1974 et 3,3 % en 1972, alors que la population lorraine ne représente que 5 % de la *population* du pays.

De 1972 à 1978, *ce* sont quelque trente mille sept cents emplois à créer dans les trois ans qui ont été aidés par les pouvoirs publics si l'on croit l'Apeilor (Association pour l'expansion industrielle de la Lorraine). Cela représente une enveloppe de primes de 352,8 millions de francs. Et cela sans compter les primes que toucheront les industries de l'automobile dont les projts d'implantation avaient été annoncés l'année dernière, lors du plan de restructuration de la sidérurgie.

Pour éviter un véritable effondrement industriel, avec toutes ses *conséquences sur le plan social*, les pouvoirs publics fondent beaucoup d'espoir sur ces implantations d'usines d'automobiles. Après un démarrage assez lent — plusieurs mois de retard sur les échéanciers annoncés, — ces implantations sont maintenant en cours de réalisation. Elles doivent se traduire par la création de 5 100 emplois : 3 100 à Ennery en Moselle, 1 000 à Metz et 1 000 à Thionville. Au total, si l'on tient compte des projets de SAVIEM à Battigny, en Meurthe-et-Moselle, c'est donc 8 100 emplois qui seront créés par l'automobile d'ici à 1983.

L'automobile permettra donc d'atténuer en partie le choc de la restructuration de la sidérurgie dans le nord de la région, mais personne ne se fait guère d'illusions, car *le bilan* est nettement insuffisant. La sidérurgie et le textile sont en pleine crise. Ces quinze derniers mois, de janvier 1977 à avril 1978, 12 650 emplois industriels ont été supprimés dans la région dont 11 280 dans le seul secteur sidérurgique. Enfin le textile, dans les semaines qui vont suivre, va à son tour s'engager *dans la voie des suppression* d'emplois.

Face à cette situation, les responsable de l'Apeilor sont lucides : *« Le chômage ne diminuera pas, il augmentera sans doute encore. (...) »*

Cette perspective d'une augmentation du chômage est aggravée par l'arrivée chaque année d'environ 25 000 jeunes au moment où l'on compte déjà 37 800 chômeurs dont 15 400 pour le seul département de la Moselle.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(1) Ceux qui reçoivent une prime de la DATAR.

● *Reprise d'une usine du groupe Boussac.* — M. Philippe Seguin, député R.P.R. de la première circonscription des Vosges, a déclaré, le samedi 20 mai, à Epinal, que les établissements Parisot-Dumeste (meubles) étaient prêts à s'installer dans l'usine Boussac de Vincey qui emploie actuellement trois cent quatre-vingt-cinq personnes et dont la fermeture a été confirmée le 10 mai. — *(Corresp. part.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,6850	4,6900	+ 13	+ 27	+ 23	+ 47	+ 23	+ 77
$ can. ...	4,2060	4,2130	+ 5	+ 15	— 10	+ 22	— 25	+ 40
Yen (100)	2,0560	2,0598	+ 75	+ 95	+ 150	+ 175	+ 430	+ 480
D. M. ...	2,1990	2,2030	+ 85	+ 100	+ 168	+ 185	+ 530	+ 575
Florin ...	2,0660	2,0710	+ 65	+ 80	+ 120	+ 140	+ 350	+ 390
F. B. (100)	14,0800	14,1050	+ 250	+ 410	+ 510	+ 660	+1220	+1580
F. S	2,3630	2,3710	+ 140	+ 160	+ 270	+ 295	+ 790	+ 850
L. (1 000).	5,3710	5,3790	— 270	— 220	— 540	— 450	—1625	—1440
£	8,4570	8,4700	— 260	— 190	— 430	— 340	—1350	—1200

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16
$ E.-U	7 5/8	7 11/16	7 3/8	7 7/8	7 5/8	8	8 3/16	8 9/16
Florin ...	4 1/4	5	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 11/16	4 5/8	5 1/4
F. B. (100)	4 3/4	5 1/2	5 3/8	6	5 3/8	6	6 1/4	7
F. S.	1/8	5/8	5/8	1 1/8	1	1 5/16	1 7/16	1 13/16
L. (1 000)..	7 1/2	11 1/2	13 1/4	14 1/4	13	14	13 3/4	14 3/4
£	9 1/4	10 3/4	11	11 5/8	11	11 5/8	11 1/2	12 1/4
Fr. franç..	7 7/8	8 5/8	8 3/4	9 1/4	9 1/8	9 5/8	10 1/16	10 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIETE LYONNAISE IMMOBILIERE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

SLIMINCO

L'assemblée générale ordinaire du 18 mai 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui font apparaître, après dotation de 41 millions 718 066,92 F aux comptes d'amortissements et de provisions (dont 6 362 956,20 F au titre de l'amortissement des frais d'acquisition des immeubles), un bénéfice net de 54 110 233,53 F contre 46 millions 318 624,01 F l'an passé.

Cette assemblée a décidé la distribution de 85,2 % du bénéfice net distribuable, soit 46 125 000 F, correspondant à un dividende de 20,50 F par action (17,50 F précédemment), cette distribution interviendra à partir du 19 juin 1978 contre remise du coupon numéro 10.

Au cours de l'exercice, l'activité de la société a été soutenue ; ainsi les engagements nouveaux se sont élevés à 101 900 000 F hors taxes dont 61 547 000 F hors taxes en crédit-bail et 40 353 000 F hors taxes en location simple. Au 31 décembre 1977, les engagements globaux s'élevaient à 1 055 000 009 F hors taxes pour cent soixante-cinq opérations réalisées par SLIMINCO depuis la création. Enfin, la situation locative du patrimoine en propriété directe est satisfaisante.

MATRA

A propos de l'information annoncée par le gouvernement vénézuélien et concernant le métro de Caracas, il est à noter qu'il existe deux affaires différentes :

— Les filiales de Matra, C.I.M.T. (part Matra 43 %, le reste étant détenu par C.E.M.) et INTERELEC (part Matra 75 %) font partie du groupement d'entreprises français qui sera sélectionné pour la réalisation du métro.

— Par ailleurs, Matra, société mère, propose à différents pays le système de transport VAL (véhicule automobile léger) qui a été choisi par la ville de Lille. Des pourparlers sont en cours pour équiper avec VAL certaines liaisons suburbaines de la capitale vénézuélienne.

ARMAND THIÉRY et SIGRAND

Au cours de sa dernière réunion, le conseil de surveillance de la Société Armand Thiéry et Sigrand a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

A l'échelon du groupe, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 391 100 000 F contre 349 833 000 F, soit une augmentation de 11,8 %.

Le bénéfice d'exploitation consolidé a atteint 4 493 000 F contre 10 725 000 F après amortissements de 11 996 000 F.

Le bénéfice net consolidé ressort à 5 178 000 F contre 5 047 000 F en 1976.

Les comptes de la Société Armand Thiéry et Sigrand, société-mère du groupe, se soldent par un bénéfice net de 3 672 757 F sensiblement identique à celui de l'an dernier.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le 28 juin 1978, la distribution d'un dividende global de 12 F par action, dont 8 F de dividende directement distribué et 4 F correspondant à l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Poursuivant sa politique de développement, le groupe a pris en 1977 une participation majoritaire dans la Société Maison Louis Margolis, propriétaire d'un magasin sis à Cherbourg, et de l'immeuble correspondant.

Au plan industriel, a été définie une nouvelle politique visant à diversifier la fabrication en trois secteurs :

— Les hauts de gamme représentés par les marques Mérignac-Capital, la griffe haute couture Guy Laroche, et la Mesure Industrielle.

— Les gammes moyennes, vendues sous la marque Philippe du Roule.

— Les pantalons de belle qualité Le Toro.

Cette diversification qui va procurer au groupe d'excellents atouts tant sur le marché national qu'international ainsi que la nouvelle politique commerciale mise en place dans les magasins qui s'est matérialisée par la modernisation d'un grand nombre de rayons hommes et par l'élévation du niveau de qualité des rayons dames, devraient se traduire en 1978, et les années suivantes, par une augmentation du chiffre d'affaires et une amélioration des résultats.

Au cours du premier trimestre 1978, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 105 120 000 F contre 93 610 000 F pour le premier trimestre 1977, soit une augmentation de 12,29 %.

De Dietrich

Le conseil d'administration a arrêté dans sa séance du 12 mai 1978 les comptes de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, de l'exercice s'élève à 940,4 millions de francs contre 945,1 millions en 1976. Les ventes à l'exportation ont atteint 144 millions de francs et représentent 15,3 % du total des facturations.

Après dotation aux amortissements d'une somme de 33,9 millions et la constitution des provisions pour impôt sur les sociétés de 23,8 millions, pour participation des salariés aux fruits de l'expansion de 3,6 millions et de diverses autres pour 4,955 millions, les résultats du groupe se comparent à ceux de l'exercice précédent comme suit :

	1976	1977
— Bénéfice de l'exercice	17 129 041,17	16 651 198,20
— Plus-values nettes de cession d'actifs	839 504,77	4 070 014,87
— Redistribution des filiales	1 845 000	1 963 804,20
— Prime d'apport (groupement forestier)	—	24 027 736,93
	19 813 545,94	46 712 754,20

La société a poursuivi, en 1977, ses investissements corporels ; elle a comptabilisé, au titre de cet exercice, 34 millions de francs alors que le montant de ses engagements s'élève à 44,7 millions.

Le conseil d'administration a fixé l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire convoquée pour le 26 juin 1978 lors de laquelle il proposera la mise en distribution d'un dividende de 32,70 F (dont 10,90 F d'avoir fiscal) contre 28,44 F en 1977, ce qui correspond à une distribution totale de 5,922 millions de francs. Ce dividende sera mis en paiement contre présentation du coupon no 27.

Cette assemblée sera suivie d'une assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement afin de décider la mise en distribution de parts du « GROUPEMENT FORESTIER VOSGES-NORD » à raison d'une part de 5 000 F nominal pour 100 actions de la société DE DIETRICH et Cie contre remise du coupon no 28.

A la fin avril 1978, le chiffre d'affaires, hors taxes, totalise 344,1 millions de francs.

L'évolution des ventes se poursuit conformément aux prévisions. Le carnet de commandes s'élève à 697 millions contre 581 millions à la même date de 1977 et devrait permettre à la société de réaliser une nouvelle progression de son chiffre d'affaires pour l'exercice en cours.

CIT-ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier trimestre 1978 s'est élevé à 780 millions de francs, en progression de 12,6 %, à structure comparable, sur celui du premier trimestre 1977.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de CIT-Alcatel a atteint pour la même période 1 281 millions de francs, en progression de 11,2 %, à structure comparable, par rapport au premier trimestre 1977.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Le Conseil d'administration vient de décider de procéder, dans le courant du second semestre 1978, à une double augmentation de capital comportant :

● Comme lors des trois précédentes opérations réalisées fin 1972, 1974 et 1976, une attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes.

● Une émission en numéraire d'une action nouvelle pour cinq anciennes, dont les modalités de détail — dates, jouissances et prix d'émission — seront précisées un mois avant l'ouverture de la souscription.

(Cette annonce rectifie celle parue de façon erronée dans notre numéro daté 17 mai 1978.)

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN

Siège social : 23, rue Balzac - 75008 PARIS
Société anonyme au capital de 2 549 087 900 francs
R.C. PARIS B 562 095 166

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le :

MERCREDI 21 JUIN 1978, à 10 H. 30

au Centre international de Paris (Salle bleue - Palais des Congrès) à Paris (17e), porte Maillot, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- — Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1977 ;
- — Rapport général des commissaires aux comptes ;
- — Approbation des comptes de l'exercice 1977 et du bilan au 31 décembre 1977 ;
- — Affectation des résultats - Fixation du dividende ;
- — Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 - Approbation de ces conventions ;
- — Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- — Nomination d'un administrateur.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède a le droit de prendre part à cette assemblée ou de s'y faire représenter.

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée ou à s'y faire représenter, les actionnaires propriétaires d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la société cinq jours francs avant l'assemblée et les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront, dans le même délai, déposer ou faire immobiliser leurs titres dans l'un des établissements mentionnés ci-dessous ou chez un intermédiaire agréé (banque ou agent de change) qui tiendront à la disposition des intéressés des formules de pouvoir et des cartes d'admission :

- — Crédit Commercial de France - Crédit Lyonnais ;
- — Banque Nationale de Paris ;
- — Société Générale ;
- — Banque de Paris et des Pays-Bas ;
- — Lazard Frères et Cie ;
- — Crédit Industriel et Commercial ;
- — Crédit Chimique ;
- — Banque de l'Indochine et de Suez « Indosuez » ;
- — Crédit du Nord ;
- — Société Lyonnaise de Dépôts et de Crédit Industriel ;
- — Banque de l'Union Européenne ;
- — Banque Worms ;
- — Banque Rothschild ;
- — Société Marseillaise de Crédit ;
- — Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;
- — Banque de Savoie ;
- — Société Nancéienne de Crédit Industriel et Varin Bernier ;
- — Caisse Centrale des Banques Populaires ;
- — Crédit Suisse ;
- — Société de Banque Suisse ;
- — Union de Banques Suisses ;
- — Pierson, Heldring et Pierson (Amsterdam) ;
- — Banque Bruxelles Lambert ;
- — Deutsche Bank (Francfort, Düsseldorf, Hambourg).

L'avis préalable, prescrit par l'article 130 du décret no 67.236 du 23 mars 1967, a été publié au Bulletin d'annonces légales obligatoires du 8 mai 1978.

Le Conseil d'Administration.



UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES - U.B.A.F.

BILAN AU 31/12/1977
(EN FRANCS FRANÇAIS)

ACTIF	1976	1977
Caisse, Instituts d'émission	11.380.481	2.456.840
Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	8.620.068.953	9.160.995.087
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées fermes	126.000.000	150.000.000
Crédits à la clientèle - Portefeuille	1.033.402.015	2.340.179.567
Crédits à la clientèle - Comptes déditeurs	227.308.440	561.370.856
Comptes de régularisation et divers	483.232.141	627.324.036
Débiteurs divers	6.537.323	18.100.897
Débiteurs par acceptations	21.806.018	27.223.944
Titres de placement	78.708.440	120.229.659
Titres de filiales et participations	119.272.714	122.529.150
Immobilisations	4.799.327	7.934.804
Total de l'Actif	10.732.515.852	13.138.344.840

PASSIF	1976	1977
Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	9.085.436.080	11.090.853.934
Comptes d'entreprises et divers	608.397.226	460.686.808
Comptes de particuliers	7.538.101	34.167.179
Comptes de régularisation, provisions et divers	581.146.171	849.138.788
Créditeurs divers	23.341.556	30.544.704
Acceptations à payer	21.806.018	27.223.944
Obligations convertibles en actions	100.000.000	100.000.000
Obligations à taux d'intérêt variable	124.243.750	352.875.000
Réserve légale	10.627.506	13.127.259
Autres fonds de réserve	19.979.444	29.727.224
Capital	150.000.000	150.000.000
Total du Passif	10.732.515.852	13.138.344.840

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union de Banques Arabes et Françaises - U.B.A.F. - réunie le 25 Avril 1978 au siège social, à Neuilly-sur-Seine, a approuvé à l'unanimité le bilan et les comptes de l'exercice arrêtés au 31.12.1977. Elle a arrêté le résultat de l'exercice au bénéfice net de FF. 24.997.534 contre FF. 21.391.374 pour l'exercice précédent et a décidé de distribuer un dividende global de FF. 12.750.000 contre FF. 11.333.200 pour l'exercice 1976.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 22 des statuts, l'Assemblée Générale a renouvelé le mandat des quatre administrateurs suivants : Arab Bank Limited représentée par Monsieur Abdul Majeed SHOMAN, Libyan Arab Foreign Bank représentée par Monsieur Abdallah SAUDI, Monsieur Tanneguy de FEUILLADE de CHAUVIN et Monsieur Gérard GERVAIS. Sur proposition du Conseil d'Administration et conformément à l'article 30 des statuts, l'Assemblée Générale a renouvelé le mandat des deux censeurs suivants : Banque Générale du Phénix et Central Bank of Somalia.

ÉTRANGER

EXXON POURRAIT S'ASSOCIER A R.T.Z. POUR LA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS MINIERS

Exxon, première compagnie pétrolière mondiale, vient de discuter avec Rio Tinto Zinc la possibilité d'une prise de participation directe ou d'association avec la principale société minière britannique, annonce le *Financial Times* du 15 avril. Les conversations sont désormais terminées, et Exxon a précisé qu'elle n'envisageait plus de prendre une participation dans Rio Tinto Zinc, mais qu'elle n'excluait pas, à l'avenir, de possibles associations (*« joint ventures »*) sur certains projets miniers.

Comme la plupart des grandes compagnies pétrolières, Exxon a engagé, depuis quelques années, une politique de diversification, notamment minière. Elle est présente aux Etats-Unis dans les mines de charbon et entend réaliser un vaste programme d'exploitation d'uranium.

Rio Tinto Zinc, très fortement implanté en Australie, effectue aussi une diversification de ses activités (le cuivre ne fournit plus que 25 % de ses bénéfices, contre 65 % en 1973) et a un fort besoin de capitaux pour mettre en valeur ses découvertes.

LE GOUVERNEMENT ROUMAIN DÉCIDE UNE SÉRIE DE HAUSSES DE PRIX

Vienne (*A.F.P.*). — Le gouvernement roumain a décidé une opération « vérité des prix » qui se traduira par une série d'augmentations de tarifs.

Le prix des billets de chemin de fer, « gelé » depuis 1958, est augmenté de 15 %. Les transports en commun urbains sont majorés dans des proportions qui varient selon la ville, mais les tarifs des dessertes locales demeurent inchangés. Des hausses se produiront également dans les transports fluviaux et aériens.

Le café augmente de 65 %, le poivre de 50 % et les olives de 70 %. Les autorités roumaines justifient cette mesure en précisant, pour le café par exemple, que son prix n'avait pas changé depuis 1961, alors que la consommation a augmenté d'une fois et demie et que les cours mondiaux ont triplé pendant cette même période.

BRESIL

● *Le coût de la vie au Brésil* a augmenté de 13,3 % au cours des quatre premiers mois de cette année. Pendant la même période de 1977, l'augmentation avait été de 16 %.

LOGEMENT

Les dangers qui pèsent sur l'habitat social au centre des travaux du 39e congrès des H.L.M.

Le 23 mai, s'ouvre à Strasbourg le 39e congrès national des H.L.M., qui rassemble jusqu'au 26 mai les responsables *de mille deux cent vingt organismes* H.L.M. (offices publics, sociétés anonymes, sociétés de crédit immobilier, sociétés coopératives). Ceux-ci gèrent au total près de deux millions quatre cent mille logements locatifs et ont construit depuis la guerre plus d'un million de logements en accession à la propriété. Le thème du congrès, « Les H.L.M. face à une nouvelle politique de l'habitat », ne reflète qu'imparfaitement l'inquiétude du mouvement sur l'avenir de sa mission la plus sociale. En souhaitant devenir des « généralistes de l'habitat », en incitant les pouvoirs publics à entreprendre la réforme du financement du logement, aujourd'hui mise en place, les H.L.M. n'ont-elles par joué à l'apprenti sorcier ?

Une fois de plus, le climat est à l'inquiétude. S'agissant des H.L.M., cela devient presque un leitmotiv, et c'est pour une part largement compréhensible, tant la réforme du financement du logement transforme en profondeur les habitudes des bâtisseurs sociaux. Même si les anciens systèmes étaient devenus presque impossibles à appliquer, ils avaient l'avantage d'être connus et pratiqués de longue date. Mais l'inquiétude va bien au-delà et s'accroît en face de la volonté affirmée du gouvernement d'orienter l'épargne et les crédits publics vers l'appareil de production. *« La loi compte moins que la politique économique et financière suivant laquelle elle est appliquée*, dit M. Robert Lion, délégué général de l'Union des H.L.M. *Or, cette politique tend, par des dispositions convergentes, visibles ou souterraines, à plier tout ce qui fut l'habitat social en France à la loi du marché. »*

En matière d'accession à la propriété, les H.L.M. ont accepté cette mise en concurrence avec des organismes moins préoccupés qu'eux-mêmes d'objectifs sociaux, même si leurs organismes, *dénués de fonds propres*, n'ont pas bénéficié simultanément d'une *« mise à niveau »* renforçant leur compétitivité.

En revanche, l'application de la loi du marché à la construction H.L.M. locative représente un tournant dangereux dont les conséquences se feront sentir bien au-delà des organismes eux-mêmes.

La baisse continue depuis trois ans des mises en chantier d'H.L.M. locatives (114 600 en 1975, 87 800 en 1976 et 72 900 en 1977, soit une baisse de 36 % en trois ans) n'est qu'un des symptômes de cette nouvelle politique de l'habitat.

Les loyers qui devront être pratiqués, trop élevés pour les ménages ne bénéficiant pas de l'A.P.L. (aide personnalisée au logement) risquent de réserver ces logements aux catégories sociales les plus défavorisées, accroissant ainsi la ségrégation que la réforme prétendait faire disparaitre.

De plus, jusqu'ici, les loyers H.L.M., plus bas que les autres, pour des logements d'une qualité convenable, jouaient un rôle régulateur sur le marché local du logement locatif : leur hausse inconsidérée leur interdira ce rôle et aura probablement un effet inverse.

Et si les organismes d'H.L.M. renoncent à construire dans ces conditions, rien ne sera plus simple que d'utiliser ailleurs les crédits ainsi restés sans emploi : cette technique, plus insidieuse, a déjà été employée. Cette diminution supplémentaire de la construction ne pourra qu'inquiéter *les entreprises du bâtiment et des* travaux publics.

Vœux pieux

Rien de surprenant donc que les H.L.M. réclament une baisse de 1,2 point des taux d'intérêts pra*tiqués (6,5 %), jugeant trop chères* les conditions de financement qui leur sont faites. Il n'y a que peu de chances qu'ils obtiennent satisfaction. On jugeait plutôt, du côté des pouvoirs publics que ce financement est « *beaucoup trop dérogataire aux conditions du marché* », donc trop bon marché... Dialogue de sourds.

Quant aux autres revendications des H.L.M., elles font pour la plupart figure de vœux pieux :

● Généralisation de l'aide à l'apport personnel pour l'accession à la propriété. Prévue pour les salariés dont les entreprises cotisent au 1 % patronal (ce qui exclut les travailleurs indépendants, les salariés des petites entreprises, les agriculteurs, les fonctionnaires...), cette aide devrait être financée par le 1 % patronal. La réduction à 0,90 % *de la masse des salaires de cette* contribution semble remettre en cause l'accord signé : les organismes collecteurs ne disposeront plus des ressources suffisantes pour aider au financement de l'apport personnel.

● La modification des barèmes de l'A.P.L. Tels qu'ils sont, ils ne favorisent que les plus démunis et ne garderont leur efficacité que s'ils sont actualisés rigoureusement au 1er juillet. On peut l'espérer, puisque cette révision est inscrite dans la loi. En revanche, il y a peu de chances que soit remis en cause le barème spécial attaché aux nouveaux prêts conventionnés pour l'accession à la propriété : un ménage avec deux enfants et un revenu de 9 000 à 10 000 F par mois peut bénéficier de l'A.P.L.

● La *modification* des règles du « conventionnement » passé entre les H.L.M. et l'Etat pour la réhabilitation des immeubles anciens est nécessaire, tant le système prévu actuellement est inapplicable. Modifié, ce système le sera, sûrement, mais on ne peut savoir si ce sera à l'entière satisfaction des organismes d'H.L.M.

● Le prolongement de la période d'expérimentation de la réforme, qui vient à peine de commencer n'a aucune chance d'être accordé. M. d'Ornano l'a récemment précisé : la générali*sation du nouveau système pour* l'accession à la propriété aura bien lieu le 1er juillet prochain.

Tout cela n'est guère encourageant pour le logement le plus social. La diversification des tâches des organismes d'H.L.M., qui s'occupent de plus en plus *activement de l'aménagement des* villes et des campagnes, en liaison étroite avec les collectivités locales, leur donne cependant des raisons de satisfaction. L'accent mis par le congrès sur deux projets (la réalisation, chaque année, de *« mille villages pour l'an 2000 »*, et un programme de modernisation de cent vingt mille logements H.L.M. par an), indique la voie que comptent suivre les H.L.M. pour survivre en attendant que la politique du logement s'infléchisse à nouveau dans un sens plus social.

JOSÉE DOYÈRE.

● *M. François Lagrange*, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé commissaire adjoint au Plan, en remplacement de M. Michel Albert, lui-même devenu commissaire au Plan le 26 avril.

[Né le 21 février 1938, M. François Lagrange est licencié en droit. Elève de l'Ecole nationale d'administration (1962-1964), auditeur au Conseil d'Etat (1964), puis chargé de mission (1966-1968) au cabinet de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, secrétaire général de la Commission des comptes et budgets économiques de la nation (1970), M. François Lagrange a été également directeur adjoint du cabinet d'Edgar Faure, ministre des affaires sociales (1972-1977), et directeur du cabinet de M. Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (1973-1974).]



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Indécision

(Agefi.) — L'œil rivé sur les taux de changes, les investisseurs n'ont pas été très agressifs au cours de la semaine écoulée, écourtée par le chômage du lundi de Pentecôte en Europe continentale. Après une période relativement prolongée de reprise, le dollar a marqué une plus grande hésitation vers le milieu de la semaine, les grandes banques suisses étant apparemment devenues plus circonspectes quant à la possibilité pour la devise américaine de poursuivre encore longtemps une telle ascension face à des facteurs fondamentaux inchangés, tels que les déficits de balance de paiements ou le taux d'inflation élevé.

Ces jugements se sont trouvés renforcés jeudi par les déclarations du président de la Bundesbank, M. Emminger, qui a déclaré tout de go que la hausse récente du dollar a peut-être été surfaite : la baisse s'est aussitôt accélérée. Pourtant, aux Etats-Unis, la semaine n'a pas donné lieu à des bouleversements sensationnels en matière monétaire : les taux d'intérêt sont restés stables, et la masse monétaire s'est contractée dans les mêmes proportions qu'elle avait augmenté précédemment.

Si le dollar a été ainsi plus discuté en milieu de semaine, on signalait, vendredi à Londres, alors que les cambistes se faisaient déjà plus rares à l'approche du week-end, des rachats précipités sur la diffusion d'une information laissant prévoir que, finalement, le projet de loi sur l'énergie pourrait parvenir signé par le Congrès sur le bureau du président Carter, inversant ainsi tous les pronostics. Il est donc de plus en plus difficile de discerner ce que sera l'évolution de la devise américaine à la reprise des transactions de change lundi, mais, malgré l'analyse de M. Emminger, qui ne voit guère l'écart des taux d'inflation se réduire entre les Etats-Unis et l'Allemagne, l'opinion prévaut généralement que le dollar dispose encore d'un potentiel de hausse, mais sans uniformité. Ainsi certains cambistes, qui restent délibérément haussier sur le dollar, considèrent que certaines monnaies sont devenues plus vulnérables, en particulier la livre sterling, mais également le yen (parce que les importateurs ont peut-être trop acheté), voire le franc suisse qui a offert un refuge aux capitaux apeurés qui pourraient revenir aux Etats-Unis, d'autant plus que la très longue baisse du dollar depuis tant de mois se trouve maintenant corrigée au fur et à mesure que le climat psychologique s'améliore. Certains envisagent même une baisse du deutschemark parce que « l'Allemagne a des problèmes ».

LONDRES

Nouveau repli

Le mouvement de repli se poursuit lundi matin et l'indice des industrielles perd encore 3,2 points à 467,4. Tassement des pétroles. Stabilité des Fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 179 35 contre 172 30

VALEURS	CLOTURE 19/5	COURS 22/5
Beecham	660 ...	665 ...
British Petroleum	878 ...	876 ...
Courtaulds	122 ...	120 ...
De Beers	354 ...	358 ...
Imperial Chemical	370 ...	367 ...
Rio Tinto Zinc Corp	218 ...	214 ...
Shell	566 ...	555 ...
Vickers	171 ...	169 ..
War Loan 3 1/2 %	31 3/8	31 3/8
*West Driefontein	24 1/2	25 1/4
*Western Holdings	20 7/16	20 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

P.S.A. PEUGEOT-CITROEN. — Le bénéfice net consolidé du groupe s'est élevé à 1 586 millions de francs en 1977, soit une progression de 1,5 % sur ceux de 1976. La marge brute d'autofinancement a augmenté de 21,5 % pour atteindre 3 872 millions de francs.

DE DIETRICH. — Le bénéfice net réalisé en 1977 a atteint 16,65 millions de francs contre 17,12 millions. Dividende global : 32,70 F contre 38,44 F. Une assemblée extraordinaire devra décider de l'attribution d'une part de 5 000 F Groupement forestier Vosges-Nord (domaine forestier de la société) pour cent actions De Dietrich.

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. — Résultats consolidés pour 1977 : 377 millions de francs contre 153 millions. La marge brute d'autofinancement consolidée s'est élevée à 1,5 milliard de francs contre 1,03 milliard.

GROUPE SOLVAY. — Bénéfice consolidé pour 1977 : 2 883 millions de francs belges contre 4 889 millions.

PAPETERIES DE GASCOGNE. — Le bénéfice net pour 1977 devrait permettre la distribution d'un dividende global identique à celui de 1976 (3 F).

S.A. FRANÇAISE DE REASSURANCE. — Bénéfice net pour 1977 : 12,89 millions de francs contre 6,33 millions en 1976. Dividende global : 16,50 F contre 12,60 F.

LA CONCORDE. — Résultat net pour 1977 : 18,13 millions de francs contre 24,49 millions. Dividende global : 30 F contre 27,15 F.

PUBLICIS S.A. : dividende global, 10,80 F contre 9 F.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté du 22 mai, publie notamment les insertions suivantes :

Commerzbank A.G. — Emission d'un emprunt 4,50 % de 250 millions de DM d'obligations convertibles entre les 10 et 30 novembre des années 1979 à 1983 incluse à raison d'une action de 50 DM pour quatre obligations de 50 DM.

Ces obligations porteront jouissance du 1er juin 1978 et seront souscrites au pair par obligation de 50 DM nominal, augmenté des intérêts courus au taux de 4,50 % du 1er au 9 juin 1978 (neuf jours) et payable le 9 juin 1978.

Petrofina. — Introduction et cotation de 727 192 actions nouvelles réparties de la façon suivante :

1) 627 192 actions sans valeur nominale attribuées gratuitement (1 pour 20) portant jouissance du 1er janvier 1977 ;

2) 100 000 actions émises au prix de 2 600 FB et réservées aux membres du personnel des sociétés faisant partie du groupe Petrofina.

Everitube. — Emission au pair de 880 320 actions nouvelles de 50 F (une pour deux) créées jouissance du 1er janvier 1978.

Groupe Drouot (A.I.R.D.). — Prochaine cotation, à la Bourse de Paris, des 40 000 actions attribuées gratuitement aux porteurs des 110 000 actions anciennes dont le nominal a été récemment porté de 100 F à 250 F.

La Vie nouvelle. — Attribution gratuite de 40 250 actions nouvelles de 100 F portant jouissance du 1er janvier 1977 (1 pour 3).

Société anonyme de crédit à l'industrie française « Calif ». — Répartition de 54 000 actions nouvelles de 100 F attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une pour cinq portant jouissance du 1er janvier 1978.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	18 mai	19 mai
Valeurs françaises	128,4	136,9
Valeurs étrangères	100,8	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,8	72,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/5	22/5
1 dollar (en yens)	227 37	228 95

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 ... %

BOURSE DE PARIS - 19 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 667	4 658	4 670
Allemagne (100 DM)	220 260	220 620	220
Belgique (100 F)	14 090	14 120	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	205 750	206 200	205 500
Danemark (100 krd)	81 320	81 450	81
Suède (100 krs)	100 220	100 050	100 250
Norvège (100 k.)	85 460	85 430	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 443	8 440	8 550
Italie (1 000 lires)	5 357	5 350	5 450
Suisse (100 fr.)	235 700	236 290	233 500
Autriche (100 sch.)	30 640	30 665	30 750
Espagne (100 pes.)	5 739	5 738	5 750
Portugal (100 esc.)	10 230	10 205	10 500
Canada ($ can. 1)	4 193	4 186	4 215
Japon (100 yens)	2 048	2 463	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/5
Or fin (kilo en barre)	26750	26950
Or fin (en lingot)	26760	26995
Pièce française (20 fr.)	255 30	252 50
Pièce française (10 fr.)	208	208 50
Pièce suisse (20 fr.)	226 80	228
Union latine (20 fr.)	221	224
Souverain	252 10	251 90
Pièce de 20 dollars	1219 60	1210 40
Pièce de 10 dollars	570	565
Pièce de 5 dollars	389 50	...
Pièce de 50 pesos	1071	1115
Pièce de 10 florins	246 ..	245 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES ASSISES DU PATRONAT CHRÉTIEN

La tradition l'a emporté sur l'imagination

De notre envoyé spécial

Nantes. — « *La situation d'un chef d'entreprise est malaisée, c'est sûr. Elle l'est particulièrement pour un chrétien qui entend l'assumer selon les exigences de l'Evangile. Il est pris, écartelé, entre les impératifs économiques qui pèsent sur l'entreprise, l'effort pour maintenir son activité et le souci des personnes qu'elle occupe, avec la préoccupation de l'emploi à assurer, les conditions d'un travail épanouissant et la volonté d'une juste rémunération pour tous. Dans la situation actuelle, viennent s'y ajouter le risque de décisions lourdes de conséquences et l'appel à s'ouvrir à des responsabilités collectives* », assurait, dans son homélie, Mgr Michel Vial, évêque de Nantes et président de la commission épiscopale du monde ouvrier.

Les assises nationales du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français (C.F.P.C.), réunies du 19 au 21 mai dans le chef-lieu de la Loire-Atlantique sur le thème « Pour une pratique chrétienne de l'économie », venaient de se terminer et les propos de Mgr Vial prenaient tout leur sens : les quelque quatre cents patrons chrétiens rassemblés à Nantes ont paru tellement « paralysés » par les exigences et contraintes spirituelles et économiques qui se posent à eux que rien de vraiment concret n'est sorti de ces débats.

Certes, pendant ces deux jours et demi, les nombreux intervenants ont particulièrement insisté, tant au sein des cinq « *carrefours* » organisés (1) qu'au cours des diverses « *tables rondes* », sur la nécessité impérative d'« *innover* ». Dans son discours de clôture, M. André Aumonier, président du C.F.P.C., a notamment dit : « *Nous allons devoir continuer à lutter pour maintenir des emplois et en céer de nouveaux à force d'imagination et d'initiative.* » La motion finale adoptée à Nantes affirme que, si « *l'économie est un moyen et non une fin* », les dirigeants chrétiens « *doivent trouver dans leur foi une intelligence nouvelle pour résoudre les problèmes que posent, dans le monde changeant d'aujourd'hui, la gestion des activités et l'environnement dans lequel elles s'exercent.* »

Prudence et confusion

Mais, dès qu'il s'agit de passer au plan politique et de faire des propositions concrètes, la confusion a régné et une prudence excessive a triomphé. Est-ce aussi parce que cette assemblée présentait une moyenne d'âge élevée ? Des congressistes plus jeunes regrettaient, en tout cas, la multitude de vœux pieux — sans mauvais jeu de mots, — qui ont marqué ces travaux.

A cet égard, le « *carrefour emploi* », que l'on a plus particulièrement suivi, a été significatif. Le président et le rapporteur de cette commission entendaient que le C.F.P.C. suggère la « *cogestion* » *des problèmes* de l'emploi et de la formation entre les chefs d'entreprise et l'Etat, « *idée jamais émise dans une assemblée patronale* », précisait M. Guy Boutier, directeur général adjoint de Saint-Gobain Industries. Cette « *co-responsabilité* » serait partagée tant dans la recherche des marchés pour créer des entreprises et des emplois nouveaux que dans la lutte contre le chômage (licenciements, indemnisations, etc.). Les régions seraient, d'autre part, divisées en « bassins d'emplois » locaux et, les diverses commissions paritaires pour l'emploi et autres institutions n'ayant guère donné satisfaction jusqu'ici, une nouvelle et unique structure au niveau interprofessionnel local serait mise en place, comprenant les élus et les représentants du patronat, des syndicats et des administrations.

Il y avait là matière à réflexion, et ces différentes idées méritaient d'être creusées : elles l'ont été, certes, mais pour être affaiblies et pour n'apparaître qu'en filigrane dans les conclusions officielles de ce « carrefour ». Un responsable du C.N.P.F., venu en observateur et en quête d'idées nouvelles, nous exprimait en aparté sa déception.

Ces critiques n'empêchent pas que ces assises aient été de qualité, au moins au niveau du verbe, avec un débat contradictoire entre M. Jacques Plassard, chrétien traditionnel, et Jacques Delors, chrétien socialiste, et au niveau de la réflexion spirituelle, avec l'intervention de nombreux ecclésiastiques, dont Mgr François Favreau, évêque *coadjuteur* de La Rochelle. Mais on pouvait aussi, au regard du manque de réalisme qui a caractérisé ces assises, interpréter à sa manière une *conclusion* du Mgr Favreau : « *Nous avons du travail jusqu'à la fin des temps.* »

MICHEL CASTAING.

(1) *Les investisseurs ; participation à la création du monde de demain ; l'Entreprise répartiteur de revenus ; l'Economie de marché : quelles exigences morales suppose-t-elle ? ; Dimension politique de l'entreprise ; Emploi.*

● *Les journalistes du groupe AIGLES (le Progrès - le Dauphiné libéré)* adhérents de la C.F.D.T. et de la C.G.T., en grève depuis le 12 mai, ont décidé, le samedi 20, de suspendre leur mouvement. Ils précisent « *avoir reçu la promesse ferme faite devant l'inspecteur du travail qu'ils seront reçus par la direction sur leurs revendications dès que la phase d'exploration entamée avec les employés en grève sera achevée* ».

Pour ce qui concerne la grève des clavistes, qui, elle, se poursuit depuis le 9 mai, une tentative de conciliation au niveau de l'inspection du travail et de la direction régionale de la main-d'œuvre pourrait avoir lieu cette semaine.

● *Plusieurs centaines de personnes* ont protesté samedi contre l'attitude de la municipalité de Rouen, qui, après avoir accordé une salle à l'Association médicale franco-palestinienne pour qu'y soit tenu un meeting « *évoquant le drame du peuple palestinien* » avait finalement décidé la veille de refuser la location de cette même salle « *en raison du caractère politique de la réunion, présenté d'abord comme humanitaire* ».

Aux États-Unis

TROIS FONCTIONNAIRES SOVIÉTIQUES SONT ACCUSÉS D'ESPIONNAGE

Washington (*A.F.P.*). — Un diplomate soviétique, M. Vladimir Petrovitch Ziniakine, attaché à la mission de l'U.R.S.S. auprès des Nations unies, *accusé* samedi 20 mai d'espionnage, mais laissé en liberté en vertu de son *immunité* diplomatique, devrait quitter bientôt les États-Unis, a *indiqué* dimanche le porte-parole du département d'État, M. Kenneth Brown.

Le département d'Etat a fait savoir à l'ambassade soviétique à Washington que « *M. Ziniakine ayant violé les règles de son statut aux Etats-Unis, son départ était attendu* ». Deux autres citoyens soviétiques impliqués dans cette affaire, MM. Rudolf Petrovitch Cherniayev et Valdik Alexandrovitch Enger, tous deux fonctionnaires de l'ONU, ont été arrêtés samedi *dans le New-Jersey* et incarcérés à New-York. Un juge les a formellement inculpés d'avoir transmis à un gouvernement étranger des documents *secrets concernant* notamment les systèmes militaires d'écoute sous-marine et a fixé leur caution à 2 millions de dollars chacun.

L'ouverture des audiences préliminaires à leur procès a été fixée au 30 mai à Newark (New-Jersey). S'il sont reconnus coupables, ils risquent une peine d'emprisonnement à vie.

Aux Houillères de Lorraine

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. NE SONT PLUS REPRÉSENTÉES AU BUREAU DU COMITÉ D'ENTREPRISE

La C.G.T., qui détenait les postes de secrétaire et de trésorier adjoint, et la C.F.D.T., qui avait celui de secrétaire adjoint, ne sont désormais plus représentées au bureau du comité d'entreprise (C.E.) des Houillères du bassin de Lorraine, par suite d'un « *renversement d'alliances* » et d'une divergence de vues entre les deux syndicats.

Aux élections de 1975, en effet, la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. avaient fait cause commune, et la répartition des quinze sièges au C.E. avait été la suivante : C.G.T.: 5, C.F.D.T.: 3, C.F.T.C.: 3; F.O. : 2 ; C.G.C. : 2. F.O. avait obtenu le poste de trésorier.

Aux élections de 1978, une alliance a été conclue entre F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. Ont obtenu : C.G.T. : 3 sièges (— 2 par rapport à 1975) ; *C.F.D.T.* : 4 siège (+ 1) ; F.O. : 3 sièges (+ 1) ; C.F.T.C. : 3 sièges (0) ; C.G.C. : 2 sièges (0). A l'élection au poste de secrétaire (scrutin majoritaire à *deux tours*), la C.G.T. et la C.F.D.T. présentaient chacune un candidat. Les résultats du deuxième tour étaient les suivants : C.F.T.C., 7 voix ; C.G.T., 4 voix ; C.F.D.T., 4 voix.

Après cette défaite, la C.G.T. et la C.F.D.T. décidaient de ne pas présenter de candidats pour les autres postes du bureau du C.E., qui est ainsi constitué : secrétaire : C.F.T.C. ; secrétaire adjoint : C.G.C. ; trésorier : F.O. ; trésorier adjoint : C.F.TC

Les municipalités ne doivent pas se contenter de créer des emplois

estiment les groupes d'action municipale

Deux thèmes ont particulièrement retenu l'attention des soixante-dix délégués qui ont participé, samedi 20 et dimanche 21 mai, aux Ulis (Essonne), à la quinzième rencontre nationale *organisée par le secrétariat* national des groupes d'action municipale (GAM) : les rapports entre les associations et le pouvoir local, en l'occurrence limité au pouvoir municipal, et la capacité d'*intervention* de la *commune* et du *citoyen* dans le domaine économique.

Sur le premier point, il n'y eut guère de révélations, mais la *constatation* de la multiplication des GAM dans des communes de *plus en plus petites, notamment* en zone rurale, où les problèmes de démocratie locale se posent généralement de la façon la plus prosaïque : connaître les dates des séances du conseil municipal et le contenu des délibérations, *obtenir* des salles de réunion, etc. Si ce n'est aussi pour souligner les difficultés rencontrées par les *citoyens* qui essaient de faire admettre aux municipalités *d'union de la gauche* la nécessité d'accorder un contre-pouvoir aux associations sans leur faire systématiquement un procès de « non-représentativité ».

Le second point, en revanche, répond à une préoccupation beaucoup plus récente des GAM : « *Appréhender globalement les problèmes économiques.* » Dès lors qu'elles veulent constituer des partenaires économistes sérieux, les « *municipalités ne doivent pas*, selon les GAM, *se contenter de créer des emplois. Il leur faut aussi*, comme l'a expliqué M. Bernard Licer, membre du bureau national, *avoir des exigences envers leurs fournisseurs* », en veillant, par *exemple, avant de* signer les contrats, aux conditions de travail, au respect de l'hygiène et de la sécurité, etc. « *Ce qui nous intéresse*, a ajouté M. Bernard Licer, *c'est moins la critique que la recherche d'expériences.* »

Les délégués ont également commenté l'échec de la gauche aux législatives, qui semble avoir atténué l'enthousiasme de certains militants, ainsi que l'on a *pu d'ailleurs en juger par le* nombre des participants à cette rencontre nationale, beaucoup moins élevé que les années précédentes. Il est vrai que cette rencontre succédait à plusieurs réunions régionales organisées au cours de ces dernières semaines.

Le secrétariat des GAM revendique aujourd'hui entre cent cinquante et deux cents groupes, l'imprécision de ce chiffre s'expliquant, *selon les militants, par* le caractère « *biodégradable* » du mouvement et par sa doctrine autogestionnaire, qui lui interdit toute pratique bureaucratique et centralisatrice. — S. B.

M. JEAN FRANÇOIS-PONCET EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE

M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, a été élu, lundi matin 22 mai, président du conseil général du Lot-et-Garonne, au *premier tour* de scrutin, par 22 voix contre 16 à M. Maurice Cazassus, P.S., *candidat unique* de la gauche.

Le conseil général de Lot-et-Garonne est *composé* de dix-sept conseillers favorables à la majorité, douze P.S. (dont l'un était absent lors de l'élection du président), cinq P.C. et cinq M.R.G. *Les élus communistes* ont, à l'issue du scrutin, fait une déclaration pour relever le glissement à droite des conseillers généraux radicaux de gauche qui ont soutenu M. *François-Poncet*.

Conseiller général du canton de Laplume, *depuis 1967, M. François-Poncet* succède à la présidence de l'assemblée départementale à René Andrieu, divers gauche, décédé en mars dernier, et dont le siège de *conseiller général du canton* de Monflanquin a été pourvu dimanche 21 mai.

[*Né le 8 décembre 1928* à Paris, M. Jean François-Poncet, ancien élève *de* l'Ecole *nationale* d'administration, a commencé sa carrière comme secrétaire *d'ambassade* affecté à la direction générale des *affaires politiques* au *ministère des* affaires étrangères à Paris, en 1955. *Chargé de mission puis directeur* adjoint du cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. *Il* est, entre 1956 et 1958, secrétaire général *de la délégation française* chargée de négocier les traités du Marché commun et de *l'Euratom*. Après avoir exercé les fonctions de sous-directeur des organisations européennes au ministère des affaires étrangères, de chef de la mission d'assistance technique au Maroc, de sous-directeur d'Afrique à l'administration centrale, d'attaché de recherche au *C.N.R.S.* et de conseiller à Téhéran, M. François-Poncet, mis en disponibilité en *1971*, a été président-directeur général de Carnaud S.A. et administrateur de Marine-Wendel et de la compagnie navale Worms. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères de janvier à juillet 1976, il est, depuis lors, secrétaire général à la présidence de la République.]

Les problèmes des collectivités locales

LES ÉLUS LOCAUX COMMUNISTES DEMANDENT AUDIENCE AU PREMIER MINISTRE

M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, maire de Vitry-sur-Seine, *président de l'Association* nationale des élus communistes et républicains, a demandé audience au premier ministre afin de lui présenter les mesures préconisées par *le P.C. pour résoudre* les problèmes des collectivités locales. Il souhaite que cette entrevue ait lieu avant le mardi 20 juin, date du débat au Sénat *sur les projets du gouvernement* qui fera ce jour-là devant la Haute Assemblée une déclaration précisant ses intentions.

Le numéro du « Monde » *daté 21-22 mai 1978 a été tiré* à 521 660 exemplaires.